DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13451 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – JEUDI 28 AVRIL 1988

Imprévisible Corée du Sud

Il y a quatre mois, M. Roh Tae Woo avait, contre toute attente, remporté l'élection présidentielle face à une opposition qui était largement majoritaire, mais divisée. Le mardi 26 avril, pour la première fois dans l'histoire du pays, le parti gouvernemental n'a pas réussi, en dépit d'une loi électorale qui lui était favorable, à s'assurer la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Il s'en faudra de vingt-six sièges.

Pourtant, depuis son accession à la présidence de la République, M. Roh avait entrepris une certaine libéralisation, après de longues années de régime militaire. Il avait aussi réussi à écarter les partisans de son prédécesseur, le général Chon, et même à faire incarcérer le frère de ce dernier pour corruption.

Mais ces gestes n'auront pas suffi à convaincre une majorité de Coréens de donner à son Parti de la justice et de la démocratie un blanc-seing au Parlement. Au contraire, les électeurs ont voulu faire émerger, face au parti gouvernemental, une sorte de contrepoids au sein de l'Assemblée. En effet, dans la composition du gouvernement sortant, comme à la tête des services de renseignement – instruments de l'autoritarisme des régimes précédents, – l'héritage du passé reste encore marqué.

Contrairement à ses espérances, et en dépit de quelques fraudes dénoncées par l'opposition dès mardi, M. Roh a subi un lourd revers. Ne pouvant plus gouverner seul, il lui faudra tendre la main non seulement aux quelques indépendants, mais à une partie de l'opposition, pour former une coalition majoritaire. Le partenaire le plus probable sera M. Kim Jong Pil, bras droit de l'ancien dictateur Park Chung Hee, assassiné en 1979. L'hostilité des deux autres Kim – MM. Kim Dae Jung et Kim Young Sam – à M. Roh et aux militaires reste trop grande pour qu'un accord puisse être envisagé.

Apparemment beau joueur, M. Roh s'est engagé à « respecter humblement la volonté du peuple », et a souhaité que « l'élection nous fasse franchir un pas vers une démocratie arrivée à maturité ». Mais la nouvelle, et fragile, démocratie coréenne se retrouve cependant dans une situation de blocage. D'autant que la nouvelle Constitution ne permet plus au chef de l'Etat de dissoudre l'Assemblée.

Affaibli, M. Roh, qui doit aussi compter avec la méfiance des militaires les plus conservateurs, devra faire face à une opposition renforcée et virulente. Les deux Kim s'uniront vraisemblablement sur certaines questions, comme la corruption et la lutte contre les violations des droits de l'homme. Dans ces circonstances délicates, le président Roh jouera-t-il jusqu'au bout le jeu de la démocratie, ou bien ne risque-t-il pas de se cabrer et d'aller à l'épreuve de force, ramenant la Corée du Sud des années en arrière ?

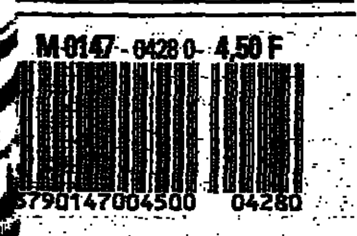
(Lire page 8 l'article de PHILIPPE PONS.)

Le conflit cambodgien

Un entretien avec le vice-ministre soviétique des affaires étrangères chargé des questions asiatiques.

(Lire page 3.)

M 0147 - 0428 0 - 4,50 F



Le conflit le plus grave depuis 1981

Le mouvement de grève s'étend en Pologne

Le mouvement de grève qui a éclaté le mardi 26 avril, aux forges Lénine de Nowa-Huta, près de Cracovie, s'est étendu, mercredi matin, à près des 70 % des trente-cinq mille employés de l'entreprise, selon une source sûre sur place, citée par l'AFP.

C'est le conflit social le plus grave depuis la dissolution de Solidarité et l'imposition de l'état de siège, en décembre 1981.

Comme les deux mille employés des transports en commun de Bydgoszcz qui ont observé lundi un arrêt de travail de douze heures avant d'obtenir une augmentation salariale de 63 % (*le Monde* du 27 avril), les métallurgistes de Nowa-Huta se sont mis en grève pour protester contre la baisse de leur pouvoir d'achat, provoquée par les hausses considérables des prix intervenues depuis le 1er février.

Ce sont d'abord six mille ouvriers qui ont cessé le travail mardi matin à Nowa-Huta, en réclamant une augmentation de 12 000 zlotys (le salaire moyen est de 40 000 zlotys). A la différence de la grève de Bydgoszcz, entièrement contrôlée par le syndicat officiel OPZZ, le syndicat dissous, Solidarité, semble être partie prenante au mouvement de Nowa-Huta, et ses représentants font partie du comité de grève qui a aussitôt été créé.

Les grévistes des aciéries ont d'ailleurs élargi leurs revendications dans la soirée de mardi, et réclament à présent non seulement la réintégration des syndicalistes de Solidarité, licenciés depuis 1981, mais aussi des primes pour douze millions de travailleurs polonais, selon une source d'opposition.

Parallèlement, alors que le mouvement s'étendait, mardi soir, à dix mille ouvriers à Nowa-Huta, Solidarité lançait un appel à la préparation à la grève aux aciéries de Stalowa-Wola, qui emploient vingt-cinq mille personnes, dans le centre de la Pologne. Cette décision a été prise à la suite du licenciement de deux mécaniciens membres de Solidarité, qui avaient animé la semaine dernière un meeting de quelque cinq mille ouvriers sur les revendications salariales.

L'administration a entamé des négociations avec le comité de grève de Nowa-Huta, qui ont été interrompues dans la nuit sans avoir abouti.

Le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a confirmé qu'une grève avait éclaté, tout en affirmant qu'elle se limitait à neuf cents personnes. Pour sa part, le président de Solidarité, M. Lech Walesa, a estimé que, la situation s'échauffant, « *tout était possible désormais* ».

Le « quotidien de la rue Falguière »

L'an prochain, le « quotidien de la rue des Italiens » deviendra celui de la rue Falguière. A cette date, en effet, *le Monde* devra avoir quitté l'immeuble post-haussmannien où il est né il y a quarante-quatre ans, au lendemain de la Libération. Pourquoi ce départ ? D'abord, parce que le journal, confronté à une crise financière en 1984, avait été contraint de vendre les murs qui l'abritaient. Ce n'est pas la seule raison. Sa modernisation passe par la transformation radicale de ses méthodes de production, avec l'implantation, à Ivry-sur-Seine, d'une imprimerie ultramoderne. L'unité géographique de l'entreprise n'est donc plus une nécessité.

Il n'était pas facile de trouver à Paris les 6 000 mètres carrés qui nous sont nécessaires. Notre choix s'est finalement porté sur un bâtiment entre les rues Falguière et Bourdelle, dans le quinzième arrondissement, à proximité de la gare Montparnasse. Cet ancien garage devant être totalement « restructuré », nous avons fait appel à des architectes représentatifs du renouveau de cet art en France. Neuf d'entre eux ont remis des projets. Quatre ont été sélectionnés dans un premier temps. Le jury, présidé par André Fontaine, a finalement retenu celui de Dominique Lyon et Pierre du Besset.

(Lire page 20.)

Quinze gendarmes toujours retenus sur l'île d'Ouvéa

En Nouvelle-Calédonie, les autorités cherchent la reddition des preneurs d'otages

La situation reste très confuse en Nouvelle-Calédonie. La région de Canala, où des militants du FLNKS assiègent la brigade de gendarmerie locale, est totalement isolée. Sur l'île d'Ouvéa, en revanche, les forces de l'ordre sont parvenues à localiser l'endroit où quinze gendarmes sont encore détenus en otages par les indépendantistes. Un seizième gendarme, malade, a été libéré. Les autorités s'efforcent d'obtenir la reddition du « commando ».

La dégradation de la situation en Nouvelle-Calédonie provoque une vive polémique entre les socialistes et le RPR à quelques heures du face-à-face télévisé entre MM. Mitterrand et Chirac. Répliquant au ministre des DOM-TOM, M. Pons, qui avait accusé M. Mitterrand d'être le « *complice* » des responsables politiques de la prise d'otages d'Ouvéa, M. Jospin, a reproché aux dirigeants du RPR d'avoir « *conduit à la violence* » la communauté canaque. Au nom du président-candidat, M. Bérégovoy a recommandé « *le silence* » à M. Pons, tout en mettant en cause la politique suivie depuis mars 1986. C'est mercredi en fin d'après-midi que le Conseil constitutionnel devait se prononcer sur la demande de M. Mitterrand visant à l'annulation du scrutin présidentiel dans le territoire.

(Lire pages 14 et 32.)



Le Pen, bombe à retardement de la crise

par Daniel Vernet

Il suffisait d'entendre la réaction du correspondant à Paris de la *deuxième chaîne de télévision allemande* pour comprendre que l'image de la France à l'étranger n'est pas sortie grandie du premier tour de l'élection présidentielle. Le score de M. Le Pen a défiguré le pays des droits de l'homme, qu'il connaissait et dont, jeune Allemand, il avait beaucoup appris. Les commentaires de la presse dans les *pays voisins témoignent du même* étonnement (*le Monde* du 26 avril). Si la plupart ne confondent pas les quelque 4 300 000 électeurs du Front national avec autant de fascistes et en soulignent le caractère composite, ils ont du mal à expliquer que la France soit un des seuls Etats européens où se développe un parti d'extrême droite. A peine semblions-nous entrés dans la normalité de l'alternance entre une force conservatrice modérée et un mouvement social-démocrate débarrassé de l'hypothèque communiste, que nous nous singularisons avec le Front national.

L'incompréhension des observateurs est d'autant plus naturelle que les raisons avancées ici sont souvent parcellaires et ne rendent pas compte de la singularité du cas français. Sans doute n'y a-t-il pas d'explication unique embrassant *toutes les facettes du phénomène* ; aux causes historiques, telle la permanence, dans la France contemporaine, d'un courant d'extrême droite occulté par l'opprobe de la collaboration avec l'Allemagne nazie puis par la sédition de l'OAS, s'ajoutent des causes conjoncturelles, comme la tactique consistant à utiliser M. Le Pen pour morceler la droite et *ainsi l'affaiblir*.

(Lire la suite page 11.)

L'ENQUÊTE : les transports parisiens du XXIe siècle

Un métro à l'endroit, un train à l'envers

Le prochain gouvernement devra, d'ici la fin de l'année, arrêter les projets d'extension des transports en commun de Paris et de sa région, à l'horizon de l'an 2000. A la RATP, comme à la SNCF, les cartons regorgent de projets. Manquent les crédits.

Rêvons à l'an 2000. M. Martin travaille dans l'immeuble du ministère des finances qui barre l'horizon du boulevard de Bercy au quai de la Rapée ; son homologue d'un service communautaire de Bruxelles arrive à la gare du Nord par le TGV de 11 heures. Il doit l'y accueillir, car ils siègent ensemble dans une commission qui se réunit à midi au siège du Crédit lyonnais, boulevard des Italiens. Il descend dans la station Bercy où tous les portillons ont été supprimés : la carte à puce qu'il porte sur lui est automatiquement débitée par un faisceau laser du prix de son transport.

M. Martin jette un coup d'œil sur les écrans qui équipent la station. Bien lui en prend ! Un arrêt de travail des conducteurs perturbe le trafic de la ligne 7 qu'ils emprunteront tout à l'heure de la gare du Nord jusqu'à la Chaussée-d'Antin, mais le système vidéo lui indique un itinéraire *de remplacement* par les lignes 1 et 8.

Le nouveau métro « Météor » (Maison Blanche-Saint-Lazare) entre en station. Stations Gare-de-Lyon, République, Château-Landon. Il descend sept minutes plus tard à Gare-du-Nord...

Arrêtons-là ce film futuriste qui ne fait que projeter quelques-unes des *solutions auxquelles* réfléchissent les spécialistes des transports de la région parisienne. Ceux-ci travaillent, en effet, activement pour offrir au gouvernement qui sera installé après l'élection présidentielle une palette d'investissements possibles pour le Xe Plan (1989-1992).

Car le schéma directeur régional de 1976 est parvenu à son terme. Articulé autour d'un effort urbanistique très volontariste en faveur de cinq villes nouvelles situées en grande banlieue, il a aussi organisé une extension et un renforcement des infrastructures lourdes de transports. Parmi celles-ci, figurait la création d'un véritable réseau express régional. La ligne A a créé un axe est-ouest de Saint-Germain-en-Laye à Marne-la-Vallée. La ligne B a connecté les réseaux RATP et SNCF pour constituer un axe nord-sud entre la vallée de Chevreuse et l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle.

La ligne C irrigue toute la rive gauche de la Seine, de Saint-Quentin-en-Yvelines jusqu'à Juvisy, Étampes et Dourdan. Enfin, la ligne D s'ébauche pour faire descendre les trains SNCF, en provenance d'Orry, de la gare du Nord jusqu'à Châtelet-les Halles, en attendant qu'ils filent vers la gare de Lyon et la banlieue sud-est. Une véritable rose des vents ferroviaire autour du pivot des Halles.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 28.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,60 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

مكتب الأعمال

Débats

Les voix de Jean-Marie Le Pen

Le danger principal

par Mᵉ GEORGES KIEJMAN

A quelque chose malheur est bon. Les millions de Français qui, toute honte bue, ont feint de croire que le langage codé de M. Le Pen n'était pas celui du fascisme sont venus rappeler à vingt-cinq millions d'autres Français que la politique est aussi affaire de morale.

Chacun sait bien que la conjoncture économique internationale, les alliances militaires de la France, la construction inéluctable de l'Europe, laissent au futur chef de l'Etat, quel qu'il soit, une marge de manœuvre réduite dont on peut tout au plus espérer qu'elle soit utilisée par le plus sage des candidats.

Par contre, s'il reste un choix fondamentalement libre, c'est celui des valeurs que la France entend continuer à défendre et à représenter dans le monde.

A l'occasion du bicentenaire de la Révolution, est-ce des valeurs d'exclusion, de xénophobie, de chauvinisme agressif, que la France entend désormais prêcher par l'exemple à ses voisins, à ses amis, dont l'un des plus récents sait où tout cela peut mener ? L'enjeu du 8 mai, ce n'est pas que cela, mais c'est d'abord cela. Aux quelques cyniques qui le contesteraient, je dirai simplement que l'irréalisme est de leur côté et non du mien.

Chacun doit pouvoir être fier d'être français et le rester. Encore faut-il le mériter, et le mérite n'est pas là où M. Le Pen le situe. Mieux vaut perdre les élections que son âme disait courageusement Michel Noir. C'est à lui et à beaucoup d'autres que je pense en écrivant : « *Faites en sorte de ne pas perdre et votre âme et les élections.* »

Je crois aux égarements de la haine mais je ne crois pas aux « *voix égarées* ». Il est par trop facile de distinguer M. Le Pen de ses électeurs. Certes, il vaut mieux que le plus grand nombre d'entre eux se réveillent immédiatement. Mais ce qui importe davantage que récupérer les voix de M. Le Pen, c'est de rassembler les électeurs démocrates qui ont voté pour d'autres candidats, et je pense d'abord à ceux de M. Chirac et de M. Barre. Ce n'est pas un paradoxe. Il s'en trouvera assez parmi eux pour prendre conscience que seul François Mitterrand est en mesure de tenir en respect, de réduire et, enfin, de mettre hors de combat le seul spectre qui hante aujourd'hui l'Europe : celui d'un nouveau fascisme à la française.

Solidarités de façade

Plus de quatre millions de Français ne peuvent être fascistes ? C'est probable. Mais n'étaient pas davantage nazis les onze millions d'Allemands qui, le 13 mars 1932, apportaient leurs voix à Adolf Hitler. A la télévision, Goebbels se serait exprimé avec autant de distinction et d'arrogance que tel porte-parole de celui qui se targue d'avoir provoqué un « *tremblement de terre* » politique.

Les dictatures ne commencent pas toutes dans la violence et il en est qui sortent d'abord des urnes. La violence vient ensuite. Le plein emploi n'est pas pour demain ni davantage l'égalité des individus et des peuples. Si, Dieu merci ! l'avenir n'apparaît pas aussi sombre qu'il l'était dans les années 30, il ne saurait être considéré comme une marche tranquille vers le bonheur de tous. Dans cette poursuite d'efforts et de sacrifices, comment accepter que des bergers immondes nous désignent du doigt quelques boucs émissaires ?

En se prononçant pour une « *société ouverte et tolérante* » contre la « *xénophobie* » et le « *racisme* », M. Raymond Barre vient de faire un pas décisif. Il n'est pas suffisant.

Y a-t-il quelque bon sens à demander aux électeurs démocrates de mêler leurs voix à celles de ceux qui se sont précisément prononcés pour le racisme et pour la xénophobie ? Or, sans les voix de ces derniers, M. Chirac n'a absolument aucune chance d'être élu. Les démocrates doivent-ils se conduire comme Gribouille ?

Ne serait-il pas plus clair, plus efficace et plus loyal d'admettre que seul M. Mitterrand peut et doit être élu par une très large majorité de Français favorables à cette société ouverte et tolérante appelée de ses vœux par M. Barre ?

Le temps n'est plus aux solidarités de façade. Un danger existe, bien présent, le danger principal : celui de voir étrangler la démocratie au prétexte trop connu de bouleverser le jeu politique.

Quoi qu'il arrive, M. Mitterrand sera élu. Mais il ne suffit pas qu'il le soit. Il faut qu'il le soit assez largement pour qu'il soit clair que son élection signifie d'abord le dégoût inspiré par les succès de M. Le Pen. Il devient urgent que chacun comprenne qu'un large succès de François Mitterrand le 8 mai reste le meilleur rempart des libertés.

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a cru pouvoir totaliser les voix de la « *droite* » faisant injure aux voix gaullistes, démocrates et chrétiennes qu'il mêlait ainsi à celles du Front national. A cet ancien résistant que fut M. Charles Pasqua, faut-il rappeler les mots d'André Malraux s'adressant à ses « *compagnons gaullistes* », le 5 mai 1948, il y a tout juste quarante ans à Paris, salle Pleyel ? André Malraux leur disait alors : « *Quand la France a-t-elle été grande ? Quand elle n'était pas retranchée sur la France. Elle est universaliste. Pour le monde, la Grande France, c'est plus celle des cathédrales et de la Révolution que celle de Louis XIV.* » Et d'ajouter : « *La France n'a jamais été plus grande que lorsqu'elle parlait pour tous les hommes...* »

Les électeurs de M. Le Pen n'ont aucune envie que la France parle pour tous les hommes. Ceux de François Mitterrand le veulent, et de toutes leurs forces.

De qui les démocrates doivent-ils aujourd'hui se sentir proches ? De M. Pasqua poussant benoîtement M. Jacques Chirac dans les bras de M. Le Pen, ou de François Mitterrand, prêt à lutter avec eux pour les valeurs universelles ?

Assez d'hypocrisie. Le choix est simple. Il ne peut plus être dicté par les préférences partisanes. Hier deux candidats pouvaient paraître à même de défendre la République. Aujourd'hui, il n'y en a plus qu'un seul, et c'est François Mitterrand.

Retour du quelconque

par HENRI MONTANT (*)

DAMNED, encore surpris ! Hommes politiques, politologues, exégètes de la « *presskiatura* » se demandent s'ils rêvent éveillés en voyant le score du Front national. Et pourtant... il suffit de vivre dans un quartier populaire de Paris pour comprendre. Les électeurs de M. Le Pen ne sont pas les racistes annoncés. Ils sont ces petites gens, cette piétaille de toutes les guerres, économiques ou pas, sacrifiées par nos généraux. Ils sont les exclus, les fauchés, les peu gâtés par la vie. C'est chez eux que l'huissier vient casser la serrure. Ce sont leurs voitures bas de gamme qui se retrouvent à la fourrière.

∴

Gauche caviar et droite bon chic ne comprennent rien au phénomène, faute d'avoir jamais mis les pieds dans un bistrot autre qu'un bar à vins où le ballon vaut 50 F. Quand nos humanistes éthérés croisent un immigré, c'est leur femme de ménage. Cette méconnaissance du terreau sociologique se double d'une erreur tactique incroyable : faire de Le Pen un martyr. Utiliser bassement les déboires conjugaux du gros blond, attaquer son physique, le traquer comme un sanglier poursuivi par la meute médiatique. C'est ainsi que l'on fabrique un exclu où l'électeur se retrouve, alors même qu'il eût été plus futé de banaliser le bonhomme.

∴

Non, la France n'est pas raciste. Mais elle râle contre la langue de bois des conseilleurs qui ne sont pas les payeurs. Elle ne vote pas contre les Arabes, mais elle apostrophe tous ces princes lointains, drapés dans leur morgue, qui, en fait de classes populaires, ne fréquentent que leur chauffeur de maître. Cette France simplette ne se reconnaît pas dans la droite-champagne qui trinque sur les chantiers de démolition-rénovation en ramassant les dessous-de-table. Cette France, comme tout être humain, ne réclame qu'un peu de considération. Ces « qualunquistes » — gens de nulle part, — ces quidams politiques, ont trouvé en Le Pen l'auditeur qui incarnait leurs frustrations. Si la classe politique, droite et gauche confondues, continue à crier « au loup » et au néo-nazi devant un matamore de village, sans s'interroger sur la sociologie de la basse-cour, elle va au-devant de belles surprises...

(*) Journaliste indépendant.

Privatiser : une nécessité

par JEAN-MAXIME LÉVÊQUE (*)

LE 14 février 1982, tandis que le gouvernement Mauroy nationalisait quarante-trois entreprises, je déclarais que ce qui était désormais à l'ordre du jour, c'était la dénationalisation.

Bien qu'elle fût déjà largement répandue dans le monde, l'idée paraissait encore incongrue en France : ma déclaration fit sensation, mais bien peu de personnes crurent alors à sa vraisemblance.

Lancée effectivement en 1986 par MM. Jacques Chirac et Edouard Balladur, la politique de privatisation est aujourd'hui une réalité : entre novembre 1986 et janvier 1987, vingt-deux des entreprises nationalisées en 1982 et une de celles qui avaient été nationalisées en 1945, ont été privatisées.

Les dirigeants des autres entreprises privatisables attendent leur tour avec d'autant plus d'impatience que leurs grands concurrents, en Europe, dans le monde, et en France même, disposent, parce qu'ils sont privés, d'atouts qu'eux-mêmes n'ont pas.

Mais voici qu'une fois de plus le destin de leurs entreprises se trouve suspendu au résultat d'une élection politique, puisque M. François Mitterrand préconise, au cas où il serait réélu, l'arrêt des privatisations.

On comprend que, lorsqu'on cherche à réunir sur son nom des votes d'électeurs qui sont en faveur des nationalisations et des votes d'électeurs qui, en 1986, ont adhéré au programme de privatisation, on doive bien dire quelque chose à ce sujet. Quelle autre solution peut-on alors imaginer que celle qui consiste à promettre aux premiers de ne plus rien privatiser et aux seconds de ne rien renationaliser ?

L'ennui est que, pour les grandes entreprises qui restent à privatiser, le statut d'entreprise nationalisée constitue un très grave handicap. Ce handicap tient principalement aux conditions qui prévalent de nos jours en ce qui concerne le financement des investissements.

Depuis plusieurs années, ces conditions ont changé : le financement par voie d'emprunt est devenu beaucoup plus coûteux pour les entreprises que le financement par voie d'augmentation de capital. Pour se développer et pour investir, les entreprises doivent donc recourir beaucoup plus largement que par le passé au financement par voie d'augmentation de capital. Ce changement, qui est général dans le monde, a été d'autant plus marqué en France que pendant de nombreuses années notre pays a, plus que n'importe quel autre à la seule exception du Japon, privilégié le financement par l'emprunt par rapport au financement par augmentation de capital. Les entreprises françaises se sont ainsi retrouvées avec un endettement trop lourd et un capital trop faible, ce qui les a fragilisées.

Il était devenu nécessaire de renverser la tendance et de privilégier le financement par voie d'augmentation de capital par rapport au financement par voie d'emprunt. Politique d'autant plus nécessaire qu'en termes réels, c'est-à-dire déduction faite du taux d'inflation, les taux d'intérêt des emprunts à long terme ont atteint, partout dans le monde, des niveaux qui constituent des records historiques. La France n'échappe pas à ce mouvement, et le financement par l'emprunt est aujourd'hui d'un coût prohibitif pour beaucoup d'entreprises. Dans la compétition européenne et mondiale qui va s'intensifiant, l'avenir de nos entreprises dépend donc de leur capacité à augmenter leur capital.

Or c'est le propre des entreprises nationalisées que de ne pouvoir faire appel à leur actionnaire pour obtenir de lui de nouvelles ressources sous forme d'augmentation de capital. L'Etat, qui se finance par l'impôt et qui ne peut par conséquent épargner qu'en puisant dans le portefeuille personnel des citoyens, est par définition toujours impécunieux. Et il ne dispose pas des moyens nécessaires pour investir dans les entreprises nationalisées. Pendant ses quarante-deux années de nationalisation, le Crédit lyonnais n'a jamais reçu un centime de nouveau capital de son actionnaire, l'Etat.

Une urgence pour les banques

Le pouvoir socialiste avait lui-même dû tenir compte de cette réalité, et c'est pourquoi il s'était finalement résolu à faire adopter une loi autorisant les entreprises nationalisées à émettre, dans certaines limites, des actions sans droits de vote, auxquelles on a donné le nom de « certificats d'investissement ».

Etranglées par le manque de capital, toutes les entreprises nationalisées ont fait usage de la soupape qui leur était offerte et elles ont émis des certificats d'investissement au maximum du montant fixé par la loi. Cette soupape est aujourd'hui refermée et il n'est pas possible de la rouvrir, car les certificats d'investissement n'attirent plus les investisseurs.

Les grandes entreprises privatisables encore nationalisées se trouvent donc aujourd'hui dans une situation d'infériorité caractérisée par rapport à leurs concurrents de France, d'Europe et du reste du monde.

Tous les dirigeants des entreprises privatisables, que ce soit dans l'industrie, l'assurance ou la banque, ressentent la nécessité urgente, pour les entreprises dont ils ont la charge, de recourir au marché financier pour augmenter leur capital. La perspective de l'échéance européenne de 1992 rend indispensable un renforcement du capital des grandes entreprises françaises, afin qu'elles puissent jouer un rôle majeur dans le futur marché unique européen.

L'urgence est particulièrement grande en ce qui concerne les banques qui restent nationalisées. Un accord international, visant à renforcer la solidité du système bancaire mondial, vient en effet d'être conclu entre l'Europe, les Etats-Unis et le Japon, aux termes duquel les banques des pays industrialisés devront respecter une proportion minimale entre le montant de leur capital et celui des crédits qu'elles accordent. Si elles veulent tenir leur rang dans l'Europe de 1992, les principales banques françaises doivent impérativement poursuivre leur développement, en France, en Europe et dans le monde : d'une part en continuant d'accroître leur activité de crédit, et d'autre part en étendant leur présence à l'étranger, à commencer par l'Europe. Pour être en mesure de le faire, elles doivent, en vertu de l'accord international qui vient d'être conclu, augmenter leur capital.

En les privant de toute possibilité de le faire, ce qui serait le cas si elles restaient nationalisées, le gouvernement français condamnerait ses propres banques à la stagnation et au repli. Pendant ce temps, les banques japonaises qui, elles, sont indépendantes de l'Etat japonais et qui disposent d'un marché boursier aux possibilités illimitées, s'apprêtent à lancer des augmentations de capital d'un volume considérable.

Les chutes de cours, que tous les marchés boursiers du monde ont connues le lundi 19 octobre 1987 et dans les semaines qui ont suivi, ont réjoui les partisans des nationalisations qui, s'imaginant que les actions d'entreprises nationalisées à privatiser et, d'une manière générale, les nouvelles actions créées dans le cadre d'augmentations de capital ne trouveraient plus preneurs, ont cru que le mouvement de privatisation allait s'éteindre de lui-même.

Cette croyance s'est très vite révélée injustifiée. En France, la privatisation de Matra a été un succès. L'Allemagne achève actuellement la privatisation de Volkswagen. Les actions d'Eurotunnel, qui avaient, tout de suite après la crise boursière, fait l'objet d'une offre publique d'un montant énorme, ont, après quelques mois de cours dépréciés, retrouvé sur le marché leurs cours d'émission. Plusieurs sociétés anglaises lancent actuellement des augmentations de capital sur le marché de Londres. Il en va de même des entreprises japonaises qui émettent de nouvelles actions sur le marché boursier japonais, pour des montants dont les Européens n'ont pas idée, tellement ils sont élevés.

Contrairement à ce que croient les partisans des nationalisations, les baisses de cours survenues depuis le 19 octobre 1987 ne sont pas un obstacle à la reprise du programme de privatisation. Il était compréhensible qu'au cœur de la bourrasque le gouvernement français suspende momentanément l'exécution de son programme de privatisations. A condition que l'élection présidentielle ne vienne pas démentir les grandes orientations prises par la majorité et le gouvernement issus des élections législatives de 1986, il n'y a aucune raison pour que le prochain gouvernement ne puisse poursuivre la réalisation du programme de privatisations : les niveaux historiquement faibles que les cours de Bourse ont atteints aujourd'hui seront alors une cause additionnelle de réussite, car ils attireront les acheteurs.

La France vit dans un monde qui bouge. Le débat privatisation-nationalisation est d'un autre âge. Il est temps de l'évacuer : en faveur de la privatisation. Parce que c'est la vie. Parce que c'est l'avenir.

(*) Président du Crédit lyonnais.

COURRIER DES LECTEURS

CLICHÉS

Relire Régine Pernoud

Lors d'une récente émission sur France-Inter consacrée à cette jeune Américaine qui fut séquestrée en Iran par son mari, on a pu entendre une fois de plus l'allusion désobligeante aux « *mœurs du Moyen Age* ». C'est donc en vain que Régine Pernoud a publié, en 1977, son fameux *Pour en finir avec le Moyen Age*, c'est-à-dire avec l'idée absurde que l'on se fait de cette période. S'agissant en outre de la condition féminine, il faut une bonne dose d'ineptie pour représenter cette époque comme celle de la dégradation. Les exemples donnés par Régine Pernoud, les références utilisées par Benoîte Groult, dans les colonnes du *Monde* en juillet 1984, au sujet de la féminisation des noms de métier, vont tous dans un sens favorable au Moyen Age. En revanche, il serait peut-être temps de nous expliquer pourquoi 1789, en dépit de Condorcet, a exclu le sexe féminin des droits politiques. Avant 1789 des femmes votaient pour les Etats et pouvaient même être élues.

L. PROMEYRAT,
professeur de l'enseignement supérieur, (Gif-sur-Yvette.)

● « **Pas de désarmement économique** » : **rectificatif.** — Des erreurs de transmission ont rendu incompréhensibles deux passages de l'article de Maurice Duverger intitulé « Pas de désarmement économique » (*le Monde* du 22 avril). Au deuxième paragraphe, il fallait lire : « *Le coup de frein donné par écrit le 7 avril n'était pas inutile. Quand la confiance du premier ministre a entraîné la mise en place d'hommes compétents et indépendants, les excellentes paroles* », etc. D'autre part, au sixième paragraphe, au lieu de la formule « *d'un renforcement du terrain extérieur* » il fallait lire : « *D'un renforcement du tarif extérieur.* »

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Commission paritaire des journaux et publications, nᵒ 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Un entretien avec le vice-ministre soviétique des affaires étrangères chargé des questions asiatiques

Des « pourparlers directs » entre Pékin et Hanoï sont « le chemin le plus court » pour régler le conflit cambodgien

nous déclare M. Rogatchev

Les deux principaux responsables, américain et soviétique, des questions d'Asie et du Pacifique, MM. Gaston Sigur et Igor Rogatchev, ont achevé, le mardi 26 avril, une série d'entretiens qualifiés d'*« utiles et constructifs »* dans un communiqué conjoint. Les deux parties ont indiqué qu'elles avaient discuté de *« la nécessité de réduire les tensions »* dans la région et examiné *« des approches possibles pour faciliter un règlement du problème »* cambodgien. A l'issue des discussions, le secrétaire d'Etat adjoint américain s'est entretenu, mardi, avec M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, de son côté, rencontre mercredi M. Claude Martin, directeur d'Asie au Quai d'Orsay, avant de regagner Moscou.

M. Rogatchev estime que l'accord sur l'Afghanistan, signé le 14 avril à Genève, est un *« bon exemple »* pour résoudre d'autres conflits régionaux, y compris celui du Cambodge, même s'il existe des *« différences »* entre les deux cas. *« Le règlement afghan*, nous a-t-il déclaré mardi 26 avril, après ses entretiens avec M. Gaston Sigur, *est l'exemple d'un nouveau mode de pensée soviétique. C'est tout à fait nouveau dans la pratique des solutions portées aux conflits, car les Etats-Unis et l'URSS se sont portés garants, un précédent qui peut être repris pour servir la paix »*

Dans le cas du Cambodge, il estime que le nombre des garants devrait être plus élevé. Il en cite quelque-uns : *« Premièrement, la Chine. Probablement, l'URSS et les Etats-Unis. L'Inde peut jouer un rôle constructif. Un grand rôle échoit aux pays de l'ASEAN (1). L'Indonésie et la Malaisie sont très actifs, en ce moment, dans la recherche d'un début de solution. »*

Songeant encore à l'accord sur l'Afghanistan, il estime qu'organiser des pourparlers entre le régime de Phnom-Penh — protégé par les troupes vietnamiennes — et la Thaïlande voisine — qui appuie la résistance cambodgienne — *« serait encore plus difficile »* que de conclure ceux qui ont eu lieu, pendant six ans, entre le régime de Kaboul et le Pakistan. *« Néanmoins, nous estimons qu'il faut s'efforcer d'établir le dialogue entre Phnom-Penh et Bangkok. »*

Tout en se félicitant des deux rencontres qui ont déjà eu lieu entre M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, et le prince Sihanouk, et tout en rendant « hommage » au « courage » du second, il estime que la requête du prince, qui veut un contact direct avec Hanoï, est *« dénuée de tout fondement ». « Ce n'est pas réaliste. L'argumentation du prince Sihanouk consiste à dire que Hun Sen n'est pas indépendant. A vrai dire, c'est plutôt Sihanouk qui n'est pas indépendant. »* M. Rogatchev souhaite donc que le dialogue Sihanouk-Hun Sen *« se poursuive »* et *« ne désespère pas que d'autres s'y joignent »*, une allusion aux deux autres factions de la résistance khmère, le Front de M. Son Sann et les Khmers rouges.

En d'autres termes, Moscou soutient le schéma proposé par le Vietnam : des pourparlers, d'abord, entre Cambodgiens et, dans une deuxième phase, un élargissement des discussions aux autres parties concernées. Mais M. Rogatchev estime que *« le chemin le plus court pour régler le problème du Cambodge serait l'ouverture de pourparlers directs entre la Chine et le Vietnam »* et a l'intention d'évoquer le problème lors de la douzième session de négociations sino-soviétiques, prévue à Moscou en juillet. *« Dans la recherche d'une solution*, ajoute-t-il, *il ne s'agit pas d'humilier quiconque. Il faut que les parties traitent sur un pied d'égalité, que chacun fasse sa moitié de chemin, pour trouver un équilibre. »*

Il en va de même, explique-t-il, pour le litige sino-vietnamien concernant les îles de la mer de Chine, notamment les Spratleys, où de graves incidents ont eu lieu récemment. *« Nous souhaitons que les parties prenantes fassent preuve de réserve. Il faut résoudre le conflit par la négociation. Nous sommes contre les tentatives ou menaces de recourir à la force. Ce regain de tension tranche sur l'atmosphère générale, en Asie, qui est à la recherche de voies négociées pour résoudre les conflits. »*

Les relations avec Pékin

A propos des relations sino-soviétiques, il note, à la fois, que la Chine *« s'est félicitée »* de l'accord sur l'Afghanistan et qu'elle continue d'être *« bloquée »*, dans *« une approche trop péremptoire »*, sur *« le seul aspect du retrait vietnamien »* du Cambodge. Ce retrait, dit-il, *« est un aspect du règlement, pas tout le règlement ». « Le côté soviétique*, poursuit-il, *estime cependant que le temps est venu d'un sommet* [sino-soviétique]. *Nous ressentons également un intérêt du côté chinois, mais avec des conditions, notamment que nous exercions des pressions sur le Vietnam pour qu'il retire ses troupes du Cambodge. La position de l'URSS est qu'une telle rencontre doit avoir lieu, mais sans préalable. Quand les Etats-Unis et l'Union soviétique multiplient les sommets, c'est une anomalie que les deux grands pays socialistes n'aient pas de rencontres de ce type. »*

Evoquant les relations entre Moscou et Tokyo, M. Rogatchev note que, après le *« refroidissement important »* de 1987, les négociations sur la coopération économique ont repris, de nouvelles consultations étant prévues dans deux mois. *« Mais, dans l'ensemble, ce n'est pas satisfaisant. On constate un net recul de nos relations avec le Japon qui coïncide avec une nette amélioration de nos relations avec la zone Asie-Pacifique »*. Il explique cet état de fait par *« les réclamations territoriales, plus insistantes que jamais, de Tokyo »* (une allusion à la dispute sur les îles Kouriles du Nord, revendiquées par le Japon et sous contrôle soviétique).

A propos des bases américaines aux Philippines, — dont le renouvellement du bail est actuellement négocié par Washington et Manille, — il se contente de rappeler que l'URSS ne resterait pas *« en dette »* au cas où les Américains renonceraient à ces bases. Il estime que Mme Aquino *« a déjà surmonté les difficultés les plus importantes »*, et que Moscou *« souhaite le plein succès aux solutions portées aux gros problèmes qui demeurent »*. De sa dernière tournée en Asie du Sud-Est, M. Rogatchev retire le sentiment que la région a pris conscience de l'intérêt du désarmement et meilleure mesure de *« l'interdépendance des problèmes de sécurité »*. Il ajoute, à propos du Vietnam, que Moscou cherche *« à rompre le cordon sanitaire qui isole le Vietnam du reste du monde »*.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Singapour).

Bilan à Washington des relations entre les Etats-Unis et le Canada

Libre-échange et pluies acides au menu du sommet Reagan-Mulroney

MONTRÉAL
de notre correspondante

C'est l'heure du bilan pour le président Ronald Reagan et le premier ministre canadien Brian Mulroney, qui se sont retrouvés mercredi 27 avril pour un quatrième et dernier sommet annuel à Washington. Les relations entre le Canada et les Etats-Unis, parfois tendues sous le règne de Pierre Eliott Trudeau, se sont considérablement améliorées depuis l'arrivée du Parti conservateur au pouvoir, en 1984, à Ottawa. M. Reagan a alors trouvé un nouvel interlocuteur particulièrement bien disposé qui partageait la plupart de ses vues politiques et économiques.

Ce climat amical a facilité le règlement de quelques différends, en particulier la question de la circulation maritime dans le passage du nord-ouest de l'Arctique, résolue en janvier. Il a aussi favorisé la concrétisation d'un projet qui tenait à cœur aux deux hommes : l'accord de libre-échange officiellement signé le 2 janvier dernier par les Etats-Unis et le Canada, les deux plus importants partenaires commerciaux de la planète.

Pour que cette importante entente économique entre en vigueur en janvier 1989 comme prévu, il faut encore que le Parlement canadien et le Congrès américain l'entérinent. La partie ne semble pas gagnée d'avance à Washington. Le Canada craint en effet que les parlementaires américains ne retardent à dessein leur vote jusqu'à ce que la querelle qui les oppose actuellement au président Reagan sur un autre texte — une nouvelle loi de commerce à caractère protectionniste — soit enfin réglée et M. Mulroney ne devrait pas manquer de souligner l'importance des enjeux du futur marché commun nord-américain lorsqu'il s'adressera à l'ensemble des membres du Congrès.

Le premier ministre canadien devait aborder aussi un sujet qui préoccupe beaucoup ses propres électeurs : la question des pluies acides, seul dossier litigieux qui ait *« mis à rude épreuve la tradition de coopération des deux pays »*, selon Ottawa. Toutes les forêts de l'est du Canada sont menacées et la plupart des lacs sont dangereusement pollués. Or les industries américaines du Middle-West notamment sont responsables d'environ la moitié des émissions d'anhydride sulfureux qui retombent sous forme de précipitations acides au-delà du 45e parallèle.

En dépit de ses efforts, M. Mulroney n'a pas réussi, au cours des quatre dernières années, à convaincre le président américain de la nécessité d'imposer une réglementation plus sévère. Le Canada a eu beau montrer l'exemple en obligeant ses industriels à respecter de nouvelles normes, M. Reagan a tout au plus consenti quelques crédits supplémentaires pour encourager la mise au point de dispositifs antipollution.

M. Mulroney n'a pas caché avant son départ pour Washington qu'il n'attendait plus aucune concession de l'actuelle administration américaine dans ce dossier. Ses entretiens avec MM. Reagan et Bush devaient porter sur d'autres sujets, notamment la préparation du sommet économique des sept pays industrialisés prévu pour la fin du mois de juin à Toronto.

MARTINE JACOT.

RFA : la « gorbimania »

Les Allemands s'arrachent « les Nouvelles de Moscou »

BONN
de notre correspondant

La « gorbimania » qui s'est emparée de la République fédérale d'Allemagne depuis l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev *ne se traduit pas* seulement dans les sondages d'opinion qui font du dirigeant soviétique le chef d'Etat étranger le plus populaire en Allemagne de l'Ouest. *Perestroïka*, le livre, caracole depuis plusieurs mois en tête du palmarès des best-sellers et s'achemine tranquillement vers le million d'exemplaires vendus. *Aujourd'hui, c'est l'édition* en allemand des *Nouvelles de Moscou*, l'hebdomadaire de combat des idées gorbatchéviennes, *qui fait un malheur* dans les kiosques. Le premier numéro de ce magazine, tiré au départ à 55 000 exemplaires, a été épuisé dans les premiers jours de sa mise en vente à la mi-avril, et deux nouveaux tirages, chacun de 40 000 exemplaires, ont été nécessaires pour répondre à la demande du public.

L'édition ouest-allemande des *Nouvelles de Moscou*, qui paraît pour l'instant à un rythme mensuel, mais envisage, en cas de succès persistant, de paraître tous les quinze jours, est le fruit d'une association entre la direction du journal soviétique et deux groupes de presse de RFA, Grüner und Jahr (*Stern, Géo*, etc.), ainsi que celui dirigé par M. Alfred Neven Du Mont, qui publie le quotidien le plus important de Cologne, le *Kölner Stadt Anzeiger*. La mise en page du nouveau mensuel — gros titres, nombreuses photos — s'inspire de celle de la presse populaire d'outre-Rhin et les thèmes traités sont de nature à séduire les Allemands et à les persuader, s'il en était encore besoin, des vertus de la « glasnost » et de la « perestroïka ».

A côté des éditoriaux des « germanistes » proches de la direction soviétique, MM. Valentin Faline, directeur de l'agence Novosti, et Nikolaï Portougalov, collaborateur du comité central, qui vantent le chapitre nouveau ouvert dans les relations germano-soviétiques, *on trouve une lettre* d'Andreï Sakharov à M. Gorbatchev s'inquiétant de la situation en Arménie, le compte rendu d'une rencontre avec M. Boris Eltsine, le secrétaire de la région de Moscou limogé pour ses attaques très violentes contre les ennemis de la ligne Gorbatchev.

« Kant, notre compatriote »

L'article le plus étonnant est toutefois celui consacré à Emmanuel Kant sous le titre, un rien provocateur pour les Allemands, de « Kant, notre compatriote ». Il s'agit en fait d'un reportage sur la ville où le philosophe a vécu et enseigné, Koenigsberg, devenue soviétique *sous le nom* de Kaliningrad après 1945. Le reportage fait l'éloge de la manière dont les Soviétiques ont cultivé l'héritage kantien, *en installant* un « musée Kant » visité chaque année par des millions de touristes. Les lecteurs allemands ne sont cependant pas invités à aller constater *de visu* l'exactitude des faits rapportés. Kaliningrad *reste ville interdite aux* étrangers, et ne fait pas partie des circuits touristiques traditionnels...

Les partenaires ouest-allemands *engagés dans* l'édition des *Nouvelles de Moscou* ont été les premiers surpris du succès de ce journal. Avec leur engagement financier dans l'affaire, ils n'avaient au départ comme objectif que de se « placer » *pour l'éventualité d'une* ouverture du marché soviétique de la presse, à l'image du groupe Burda, autre éditeur ouest-allemand, autorisé l'an passé à diffuser un journal de mode en URSS.

Une partie de l'Allemagne *reste toutefois privée de la lec*ture des *Nouvelles de Moscou*, la RDA, dont les dirigeants ne sont pas des partisans fanatiques de la « nouvelle pensée » moscovite. Une autre publication défendant cette même ligne, la revue *Temps nouveaux*, a rencontré à plusieurs reprises ces derniers temps des difficultés *dans sa mise en vente de* l'autre côté du mur.

LUC ROSENZWEIG.

URSS : transparence tardive

Des images des troubles du Caucase ont été montrées à la télévision

MOSCOU
de notre correspondant

Près d'un mois après qu'elle a été maîtrisée et presque deux mois après son début, les téléspectateurs *soviétiques ont enfin pu voir*, mardi 26 avril, un reportage télévisé sur la crise du Caucase.

Longue de quatre-vingt dix minutes et diffusée à une heure de très grande écoute, cette émission spéciale n'a laissé dans l'ombre presque aucun des principaux aspects de cette crise — ni l'horreur du pogrom anti-arménien de Soumgaït, ni les grèves qui ont paralysé le haut Karabakh (la région autonome d'Azerbaïdjan dont les habitants, majoritairement arméniens, réclamaient le rattachement à la république d'Arménie), ni la force enfin de *cette revendication de rattachement* qui a été repoussée par le pouvoir central.

La seule chose que les téléspectateurs *soviétiques n'ont pas pu* vraiment réaliser est l'ampleur sans précédent (1 million de personnes) des manifestations pacifiques qui avaient lieu fin février, à Erevan, la capitale arménienne.

Il est vrai que le but de cette émission n'était évidemment pas de montrer à toutel'Union soviétique qu'on peut manifester en masse et sans violence. Son but était de proclamer haut et fort que la poltique de total embargo sur l'information, qui avait été décrétée alors, avait été *erronée car elle* n'avait *finalement* servie qu'à permettre « rumeurs » et « provocations » dont la crise s'est *nourrie*.

Le responsable de la presse au secrétariat du comité central est M. Ligatchev, numéro deux du parti et espoir des conservateurs. Il est de notoriété publique que l'entourage de M. Gorbatchev aurait souhaité laisser la presse *couvrir* l'événement — ce qu'elle avait pu commencer à faire dès que le secrétaire général *eut clairement réussi à reprendre* la situation arménienne en main.
Depuis, la position de M. Ligatchev *s'est affaiblie au sein de la* direction en raison du rôle qu'il a joué, en mars, dans la diffusion d'un article violemment *hostile* à la « perestroïka » et à la « glasnost ». Il n'a *perdu ni son poste ni ses responsabi*lités, mais son influence est devenue très relative — dans la presse depuis plusieurs semaines et maintenant, *semble-t-il, à la télévision*.

B. G.

• Manifestation de Kurdes. — Une cinquantaine d'étudiants kurdes, en *majorité* originaires d'Irak et de Syrie, ont *manifesté, le mardi* 26 avril, sur la place Rouge, puis ont défilé dans le cente de Moscou en scandant notamment : *« Mort à Saddam Hussein »*, le président irakien. L'URSS est le principal *fournisseur* d'armes de l'Irak, mais les relations entre Moscou et Bagdad se sont récemment tendues. — *(AFP.)*

Pour le millénaire de l'évangélisation

La Laure de Kiev va être rendue au culte

MOSCOU
de notre correspondant

L'Eglise orthodoxe devrait se voir restituer en juin prochain, à l'occasion du millième anniversaire du baptême de la Russie, l'un de ses *monastères les plus vénérés et* les plus chargés de symboles.

Le directeur des éditions du Patriarcat, Mgr Pitirim, vient en effet d'indiquer au *Monde* que le métropolite de Kiev, Mgr Philaret, *« avait appris »* que les activités religieuses allaient pouvoir reprendre dans la Laure de sa ville.

Or, fermé pour travaux il y a plus d'un quart de siècle et actuellement transformé en simple étape de parcours touristique, ce célèbre monastère de la capitale ukrainienne n'est pas seulement le plus ancien de Russie. Il est aussi le *monastère* de la ville dont un prince, Vladimir, avait donné, en se convertissant au christianisme il y a mille ans, son identité religieuse et culturelle à la Russie d'alors. Fondée en 1540, la Laure de Kiev tient donc beaucoup de l'étendard de l'Eglise orthodoxe russe, et sa prochaine restitution est un geste apprécié de la hiérarchie religieuse, aux yeux de laquelle l'entreprise de restructuration est un *« processus favorable »*.

Selon Mgr Pitirim, une trentaine de nouvelles paroisses ont ainsi été enregistrées par les autorités depuis janvier dernier et « quelques-unes » ont réapparu en Ukraine — ce qui est, estime-t-il, *« particulièrement bien-venu, car l'évolution est lente là-bas »*. L'année dernière, quatorze églises avaient été rouvertes, et trente-six autres avaient été construites ou entièrement reconstruites. Bien que ces chiffres demeurent très *« modestes »*, les dignitaires orthodoxes considèrent que *« ces progrès sont significatifs, car le processus était auparavant beaucoup plus compliqué et, quantitativement, moins important »*.

Les discussions en cours en vue de l'établissement d'une nouvelle législation sur les activités religieuses sont *également* jugées *encourageantes* par l'Eglise, dans la mesure où elles pourraient déboucher sur la reconnaissance légale de la responsabilité spirituelle, mais aussi organisationnelle des popes dans leurs différentes paroisses. Jusqu'à présent, les popes ne sont en effet considérés que comme des invités des paroisses, et ce resserrement des liens entre les prêtres et les fidèles devrait, selon Mgr Pitirim, contribuer à une *« stabilisation de la vie publique de l'Eglise »*.

Autre motif d'optimisme pour cette hiérarchie qui a toujours, il est vrai, voulu en faire preuve même quand rien ne l'y autorisait : la retransmission d'images des deux dernières messes de Pâques *« donne bon espoir »* que la télévision soviétique n'ignorera pas les cérémonies religieuses du millénaire. Parallèlement à la réunion d'un concile de l'Eglise orthodoxe russe à Zagorsk et aux nombreuses messes solennelles, les autorités ont en effet prévu une cérémonie au Bolchoï et une réunion protocolaire au Soviet suprême.

BERNARD GUETTA.

هكذا من الاصل

Europe

ESPAGNE : un dirigeant de l'ETA arrêté à Bayonne

La saisie d'une forte somme d'argent pourrait compromettre la libération d'un industriel enlevé

La police de l'air et des frontières française (PAF) a arrêté, le 26 avril, à Bayonne, José Felix Perez Alonso, considéré comme un membre important de l'ETA. Il était en possession de 725 millions de pesetas (environ 37 millions de francs).

Depuis samedi dernier, les services de la PAF, aidés par des renforts du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuassion), avaient monté l'opération qui devait les mener jusqu'au dirigeant de l'ETA. Grâce à des informations de la police espagnole, ces unités filaient une voiture Mercedes de couleur bleue immatriculée à Madrid, qui serait venue de Biarritz remettre la rançon exigée par l'organisation indépendantiste en échange de la libération du promoteur Emiliano Revilla, enlevé le 24 février à Madrid. Au cours de leur filature, écrit notre correspondant régional, Philippe Etcheverry, ils avaient repéré une R 4 fourgonnette louée par un ancien réfugié basque naturalisé français, M. Inaki Aguirre. Les occupants de la Mercedes y avaient déposé l'argent avant de repasser la frontière. Depuis, la police surveillait jour et nuit la R 4 stationnée sur le parking bayonnais.

Le parquet de Bayonne a été dessaisi de ce dossier au profit de M. Alain Marsaud, du service central de lutte antiterroriste à Paris.

MADRID
de notre correspondant

D'où proviennent les 725 millions de pesetas trouvés en possession de José Felix Perez Alonso, le dirigeant présumé de l'ETA arrêté le mardi 26 avril à Bayonne ? S'agit-il, comme on pourrait logiquement le penser, de la rançon versée pour obtenir la libération de M. Emiliano Revilla, l'industriel espagnol enlevé par l'ETA le 24 février et toujours aux mains de ses ravisseurs ?

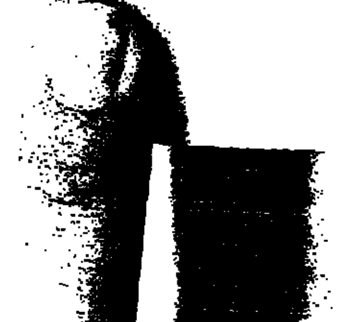
L'affirmer serait « précipité » et « risqué », a assuré, mardi après-midi, le ministre espagnol de l'intérieur, M. José Barrionuevo. Les responsables de la police à Madrid se montrent en privé particulièrement circonspects et soulignent que toute information imprudente à ce sujet pourrait mettre en danger M. Revilla. Ils assurent, par ailleurs, ne pas avoir été informés à l'avance de l'action de la police française, une ample information sur l'opération leur ayant par contre été transmise par la suite.

Le porte-parole de la famille Revilla a, de son côté, répété une fois de plus, mardi, ce qu'il n'a cessé d'affirmer depuis le jour du rapt : aucun contact n'a encore été établi entre l'ETA et les proches de M. Revilla. Une version qui suscite le scepticisme général à Madrid, d'autant que les responsables du ministère de l'intérieur se montraient persuadés, depuis plusieurs jours déjà, qu'une rançon était sur le point d'être versée, si elle ne l'avait déjà été. Son montant était supposé proche de la somme trouvée en possession de Jose Felix Perez Alonso.

Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que ce dernier est considéré à Madrid comme un dirigeant « *en ascension* » de l'ETA. Selon la police espagnole, il aurait fait partie, entre 1979 et 1982, d'un « *commando légal* » (formé de membres non clandestins) de l'organisation séparatiste, responsable de plusieurs attentats et mitraillages contre des établissements français au Pays basque espagnol. Il n'est toutefois accusé d'aucun assassinat. Il se serait refugié en France en février 1983, où il aurait surtout joué un rôle d'agent de liaison avant de devenir, en 1987, l'un des hommes de confiance de Francisco Mugica, dit « Artapalo », considéré actuellement comme l'un des principaux dirigeants de l'ETA. Le gouvernement espagnol n'entend apparemment pas demander, pour le moment en tout cas, son extradition.

Si son arrestation a bien évidemment été accueillie avec satisfaction à Madrid, elle n'en a pas moins causé une évidente préoccupation quant aux conséquences qu'elle pourrait avoir sur le sort de M. Revilla. Certaines voix se sont fait entendre à cet égard au Pays basque notamment pour souligner que l'opération de la police française aurait dû être menée après la libération de M. Revilla, logiquement proche une fois la rançon versée. L'incertitude quant à l'attitude qu'adoptera maintenant l'ETA est d'autant plus grande que jamais encore la police espagnole ou française n'avait jusqu'ici réussi à mettre la main sur une rançon payée par la famille d'une personne enlevée.

THIERRY MALINIAK.



Proche-Orient

La fin d'une politique d'apaisement

L'Arabie saoudite a rompu ses relations avec Téhéran

Pour la première fois depuis le début de la guerre irano-irakienne de septembre 1980, une monarchie pétrolière – en l'occurrence l'Arabie saoudite – a rompu ses relations diplomatiques avec Téhéran. Le gouvernement saoudien a justifié mardi soir 26 avril sa décision par « *les prises de position hostiles* » de l'Iran à l'égard de Ryad, ses tentatives de « *porter atteinte aux intérêts fondamentaux du royaume wahabite* », l'exploitation par l'Iran du pèlerinage de La Mecque pour semer la sédition et les attaques iraniennes dans le Golfe, qui mettent en péril la liberté de navigation, en particulier les attaques contre les navires se rendant ou appareillant dans les ports saoudiens. Mardi soir, le chargé d'affaires iranien à Ryad a été informé de la décision du gouvernement saoudien. Il devra quitter le royaume avec tous ses collaborateurs dans un délai d'une semaine.

Au cours des sept premières années du conflit du Golfe, l'Arabie saoudite s'était efforcée de garder une certaine neutralité dans le conflit, malgré l'aide financière qu'elle octroyait à l'Irak. Face au régime islamique de Téhéran, aux réactions imprévisibles, les dirigeants saoudiens avaient adopté un profil bas et leur objectif essentiel semblait d'apaiser Téhéran. Plusieurs tentatives de dialogue avaient même été amorcées par l'Arabie saoudite, notamment en 1985 et en 1986, avec un échange de visites au niveau des chefs de la diplomatie. Ces visites avaient, selon l'expression d'un journal iranien, contribué à « *éclaircir petit à petit le ciel entre Ryad et Téhéran* ».

Les dramatiques événements de La Mecque de juillet 1987, qui avaient fait près de quatre cents morts, pour la plupart des pèlerins iraniens, avaient cependant modifié radicalement l'attitude circonspecte de Ryad à l'égard de Téhéran. L'imam Khomeiny lançait alors l'anathème contre la dynastie wahabite, et les dirigeants saoudiens avaient répondu sur le même ton, en allant même jusqu'à évoquer à différentes reprises la possibilité d'une guerre contre l'Iran si ce dernier mettait en question le droit de l'Arabie saoudite de garder les lieux saints de La Mecque et de Médine.

Le pèlerinage de La Mecque

C'est d'ailleurs le problème du pèlerinage de juillet prochain qui, selon toutes les apparences, a été la cause immédiate de la décision de Ryad de rompre avec Téhéran. Pour éviter la répétition des événements de juillet 1987, l'Arabie saoudite avait récemment décidé de réduire le quota de pèlerins de chaque pays islamique et d'interdire toute manifestation durant le Hadj.

L'hodjatoleslam Eman Jamarani, responsable de l'organisation iranienne du pèlerinage, déclarait, la semaine dernière à Téhéran, à l'issue d'une visite de cinq jours à Ryad, qu'il n'était pas parvenu à un accord avec les autorités saoudiennes sur le nombre de pèlerins iraniens autorisés à se rendre à La Mecque. Les Saoudiens proposeraient le chiffre de 45 000, alors que les Iraniens entendent envoyer 150 000 pèlerins « *avec le droit imprescriptible de manifester durant les cérémonies* ». Apparemment, Ryad espère que sa décision de rompre avec Téhéran incitera les Iraniens à boycotter le pèlerinage de La Mecque, mettant ainsi à exécution une menace qu'ils ont récemment brandie à différentes reprises.

La décision saoudienne constitue également un geste *non équivoque* à l'égard des Etats-Unis et une tentative d'amadouer les congressistes américains. Ceux-ci refusaient jusqu'à présent de donner le feu vert à un projet de Washington de vendre pour 450 millions de dollars d'armes à l'Arabie saoudite, en invoquant la récente acquisition de missiles de moyenne portée à la Chine. Ryad semble ainsi donner l'assurance que ces missiles ont été achetés « *non pour menacer Israël, mais pour s'opposer aux menaces d'agression iraniennes* ». L'intention saoudienne d'adhérer au traité de non-prolifération nucléaire rendue publique mardi va dans le même sens. Le porte-parole de la Maison Blanche s'est félicité de cette décision et a rappelé que Ryad avait pris l'engagement que ces missiles n'étaient pas et ne seraient pas équipés de têtes nucléaires.

La décision saoudienne intervient près d'une semaine après l'attaque par la flotte des Etats-Unis dans le Golfe des deux plates-formes iraniennes et l'engagement naval sans précédent au cours duquel six navires de guerre iraniens ont été touchés par la flotte américaine. Cela semble indiquer qu'il existe une certaine coordination entre Washington et Ryad dans le but de « *contenir l'agressivité de Téhéran* », et accentuer l'isolement du régime islamique dans la région du Golfe.

Reste à savoir dans quelle mesure l'exemple de Ryad sera suivi par les autres pays pétroliers membres du Conseil de coopération du Golfe. On sait que le CCG est profondément divisé en ce qui concerne la politique à adopter à l'égard de l'Iran. Si le Koweït et Bahrein semblent prêts à emboîter le pas à l'Arabie saoudite, Oman, les Emirats arabes unis et Qatar entretiennent de bonnes relations avec Téhéran et ne paraissent guère disposés à participer à une éventuelle croisade anti-iranienne.

JEAN GUEYRAS.

L'accréditation de l'ambassadeur d'Iran en Suisse

Affaire classée entre Washington et Berne

BERNE
de notre correspondant

Tout en campant sur leurs positions respectives, les Etats-Unis et la Suisse ont décidé de considérer comme « *réglé* » le différend qui vient de les opposer à propos de l'accréditation à Berne du nouvel ambassadeur d'Iran, M. Mohamed Hossein Malaek (*le Monde* daté 24-25 avril). C'est du moins ce qui ressort de communiqués publiés de part et d'autre à l'issue d'un entretien, mardi 26 avril, dans la capitale helvétique, de Mme Faith Ryan Whittlesey, ambassadeur des Etats-Unis, et M. Edouard Brunner, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

En principe classée, cette affaire n'en aura pas moins donné lieu à un dialogue de sourds. Mme Whittlesey a répété à son interlocuteur que Washington considérait M. Malaek comme l'un des responsables de la *prise en otage de cinquante-deux* diplomates américains, à Téhéran, de novembre 1979 à janvier 1981. M. Brunner a, quant à lui, réaffirmé la position de la Suisse : après avoir pesé les intérêts en présence, la diplomatie helvétique a estimé que rien ne s'opposait à l'accréditation du nouvel ambassadeur d'Iran.

Washington a, apparemment, préféré mettre une sourdine à ses frictions avec la Suisse, qui représente ses intérêts à Téhéran. « *Nos pays*, souligne un communiqué de l'ambassade américaine, *partagent tant d'intérêts et de valeurs similaires que nous pouvons avoir un désaccord sur des points spécifiques sans que celui-ci perturbe nos excellentes relations diplomatiques.* »

J.-C. B.

ISRAËL

Deux militaires, dont un lieutenant-colonel, tués lors d'un accrochage frontalier

Le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP, de M. Nayef Hawatmeh) a revendiqué la responsabilité de l'accrochage, mardi 26 avril, à la frontière libano-israélienne qui a fait cinq morts – les trois membres du commando palestinien et deux militaires israéliens, dont un lieutenant-colonel.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Depuis le début du soulèvement dans les territoires occupés, les opérations de commandos palestiniens à la frontière israélo-libanaise se sont multipliées, et les autorités redoutent que le rapprochement entre l'OLP et la Syrie n'en accroisse encore le nombre.

Le rythme des tentatives d'infiltration est devenu quasi hebdomadaire. Mais l'opération, qui a eu lieu *aux premières heures de la matinée* du mardi 26 avril, a revêtu un caractère de particulière gravité : elle s'est, en effet, soldée par la mort de deux militaires israéliens, parmi lesquels – et le fait est assez rare – un *lieutenant-colonel commandant* d'une unité de la brigade d'élite Givati.

Le scénario de l'incident ne diffère pas sensiblement de celui des précédents accrochages. Durant la nuit, une patrouille avait repéré les traces d'un commando dans la région du mont Dov, à l'est de la zone frontalière, presque à l'intersection des frontières entre Israël, le Liban et la Syrie. Le « contact » a eu lieu à 200 mètres à l'intérieur du territoire israélien, selon un porte-parole militaire.

Une bataille « *à quelques mètres de distance* » s'est engagée. Alors qu'elle « *chargeait* », la patrouille israélienne a essuyé un tir de roquettes de la part du commando : le lieutenant-colonel et un de ses hommes étaient tués et deux autres soldats blessés, dont l'un grièvement. Les trois membres du commando ont été tués.

Le réchauffement entre l'OLP et la Syrie, concrétisé par la visite de M. Yasser Arafat à Damas, pourrait accélérer le rythme des opérations à la frontière libanaise. C'est du moins une perspective envisagée par certains commentateurs. Ils estiment que la Syrie et ses alliés libanais *pourraient relâcher leur pression sur* l'OLP au Liban du Sud et augmenter ainsi la liberté de mouvement des hommes de M. Arafat dans ce pays.

Plus généralement, le rapprochement syro-palestinien est perçu à Jérusalem comme un facteur de radicalisation dans le monde arabe. C'est une évolution, indique-t-on, qui pourrait se faire aux dépens de l'Egypte, *en isolant le président* Hosni Moubarak, tandis que se constituerait sur une ligne « dure » un axe Syrie-OLP-Jordanie. Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, commentant la rencontre de Damas, l'a déploré.

Mais M. Shamir a oublié de mentionner que le voyage de M. Arafat à Damas doit sans doute beaucoup à l'assassinat d'Abou Jihad... Il a omis également de souligner qu'il venait lui-même de fermer la porte à toute possibilité de négociation avec la Jordanie en réaffirmant cette semaine avec force qu'Israël ne quitterait jamais la Cisjordanie et Gaza et que le roi Hussein n'avait aucun droit à faire valoir sur ces territoires. « *En quoi lui avons-nous pris quelque chose ?* », s'est écrié M. Shamir, avant d'interroger galamment : « *Est-ce qu'il* (le roi) *a hérité ces territoires de sa grand-mère ?* » « *M. Shamir constate que l'extrémisme est en vogue dans le monde arabe*, écrivait mardi l'éditorialiste du *Jerusalem Post* ; *mais il ne se soucie guère de se regarder lui-même dans la glace alors qu'il conduit nonchalamment le pays à la catastrophe.* »

ALAIN FRACHON.

● **Une jeune Palestinienne tuée.** – Une Palestinienne de quinze ans a été tuée par balle, mercredi 27 avril, au cours d'un violent affrontement entre manifestants et militaires, dans le village de Kafr Ed-Dik, en *Cisjordanie*, a-t-on indiqué de source palestinienne (AFP).

Deux journalistes anglo-saxons sanctionnés

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le conflit couvait depuis quelque temps déjà entre la presse étrangère et un gouvernement tolérant de plus en plus mal de voir l'image d'Israël chaque jour ternie davantage par l'interminable révolte dans les territoires. Cette fois, les autorités ont voulu marquer le coup en suspendant, mardi 26 avril, les accréditations de deux journalistes travaillant pour des médias américains.

Le correspondant du Washington Post, M. Glenn Frankel, et le chef du bureau de la chaîne NBC, M. Martin Fletcher – qui est citoyen britannique, – se sont vus contraints de rendre leurs cartes de presse. Celles-ci ne leur seront restituées qu'à l'issue de l'enquête en cours sur la manière dont ils auraient violé la censure militaire. Il leur est reproché de ne pas avoir préalablement soumis à cette censure des récits affirmant que l'assassinat d'Abou Jihad avait été perpétré par Israël.

MM. Fletcher et Frankel sont toutefois autorisés à rester en Israël et, apparemment, à continuer à y travailler, même si leur accès aux porte-parole officiels est désormais limité.

Insensiblement, le ton s'est aigri au fil du soulèvement entre la presse étrangère et certains milieux officiels. Les relations ressemblent parfois à de l'intimidation, comme pourrait le laisser penser le traitement réservé il y a dix jours à l'aéroport à la correspondante de TF1, Patricia Allémonière : deux heures de fouille et d'interrogatoire par la police, carnets d'adresses personnelles – *notamment parisiennes* – saisis durant plus d'une demi-heure (et photocopiés ?), le tout sans la moindre explication, alors que la journaliste était dûment munie de ses accréditations.

AL. Fr.

Nouvelle affaire de fruits empoisonnés

La vente des pamplemousses est interdite en Italie

Rome. – La vente des pamplemousses a été interdite le mardi 26 avril en Italie, après la découverte d'une douzaine de fruits, de la marque israélienne Jaffa, empoisonnés intentionnellement par injection d'une substance toxique. Plusieurs autres pays européens sont en état d'alerte. Il n'a pas encore été possible de déterminer à quel moment – entre leur débarquement et leur distribution sur le marché romain – ces agrumes d'importation ont été empoisonnés.

Le ministère italien de la santé a décrété « *la confiscation immédiate des pamplemousses sur les marchés et dans le commerce de gros et de détail* » sur l'ensemble du territoire. Un mouvement jusqu'ici inconnu, l'Organisation du terrorisme métropolitain et des peuples opprimés, a revendiqué l'empoisonnement des pamplemousses auprès de la police italienne.

Selon les autorités sanitaires, qui poursuivent leurs analyses, la substance toxique, de couleur bleu turquoise, est repérable à l'œil nu sous la peau du fruit. Injectée dans l'organisme de trois souris, elle a provoqué leur mort immédiate.

Après l'alerte donnée en Italie, des mesures ont été rapidement prises en Allemagne, en France et en Belgique. A Bonn, le ministère de la santé a annoncé que des pamplemousses « *empoisonnés par des terroristes* » risquaient d'être écoulés en RFA. Les douanes ont renforcé leur contrôle des importations afin que « *les fruits provenant d'Italie, et particulièrement ceux d'origine israélienne* », soient analysés.

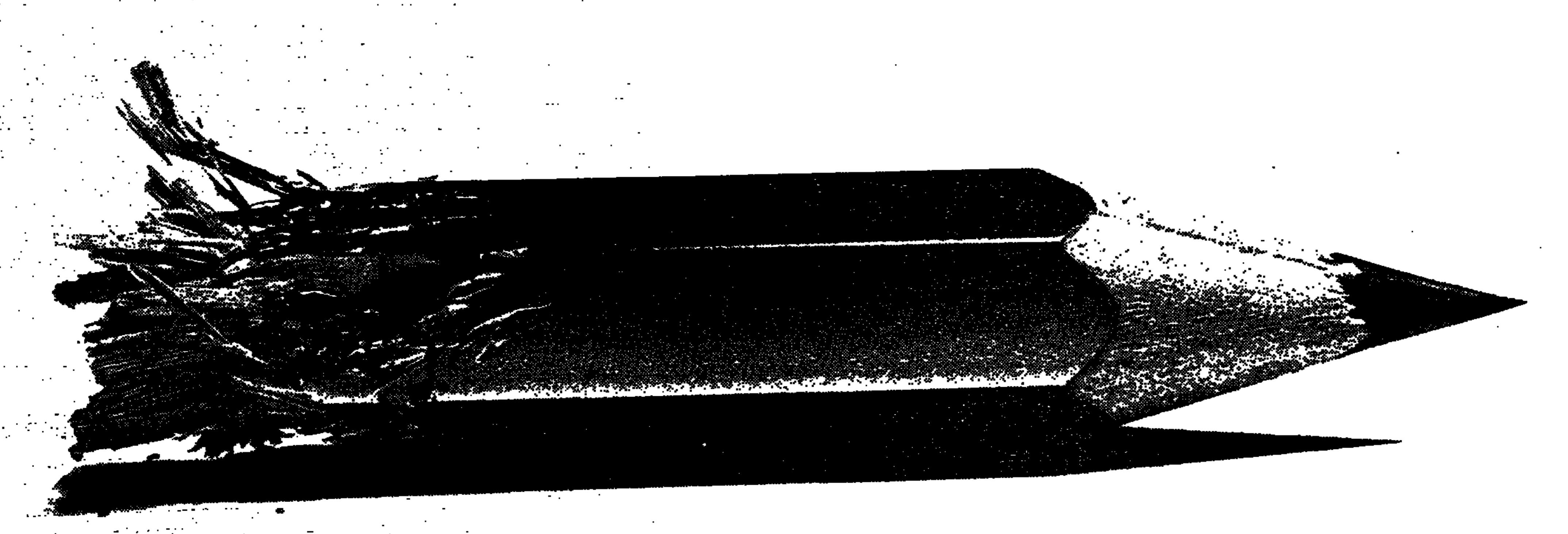
A Paris, les responsables de la *concurrence et de la consommation* se sont mis en rapport avec le réseau d'alerte européen relevant de la Commission de Bruxelles. Celui-ci doit s'efforcer, en collaboration avec les autorités italiennes, de déterminer l'origine et l'étendue de l'intoxication.

Cette affaire a eu un précédent en février 1978 aux Pays-Bas. Cinq enfants de Maastricht avaient dû subir un lavage d'estomac après avoir consommé des oranges empoisonnées au mercure. Une organisation se dénommant Armée arabe révolutionnaire - Commandement palestinien avait revendiqué cette opération, destinée « *à saboter l'économie israélienne* ». L'existence de ce groupe avait été démentie par deux organisations palestiniennes, l'OLP et le FDLP. – (AFP.)

Victor augmente la puissance des V286.

Une certaine nervosité gagne [redacted].

(Et en plus, ils existent en 5 versions à partir de 15 990 F. HT*).





Victor lance sa nouvelle gamme de micro-ordinateurs professionnels équipés du processeur 80286 : les nouveaux V286. Il semble que [redacted] ait du mal à conserver son sang-froid.

LA GAMME V286 :
SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES.
- Processeur 80286.
- RAM : de 640 Ko à 1 Mo.
- Vitesse de 10 MHz à 12 MHz.
- Disque dur de 30 Mo à 65 Mo.
- MS-DOS, GW-BASIC et WINDOWS 2 en standard.
- MS-OS/2 en option.
- De 15.990 F. HT* à 31.990 F. HT*.

Il est vrai que lorsque l'on examine attentivement cette gamme des V286, on se rend compte à quel point [redacted] a raison de se faire du souci...

Commençons d'abord par le V286C (qui, non content d'être très compact est aussi l'un des plus rapides du marché), viennent ensuite le V286A équipé du disque dur amovible ADD-PAK (une exclusivité Victor que n'a pas [redacted]), puis le V286S qui est le plus puissant de la gamme et enfin le V286P, le portable d'autant plus fameux que l'on peut réellement le porter et le transporter sans problème et sans fatigue.

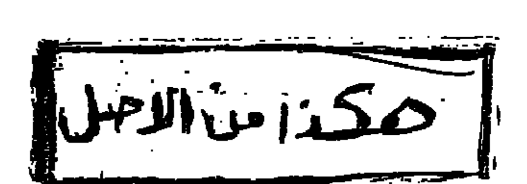
De 15 990 F. HT* à 31 990 F. HT*, les V286 peuvent être équipés du système d'exploitation MS-OS/2, comme [redacted], ce qui ne gâche rien. Et quand on sait que le réseau des 650 revendeurs Victor a tout prévu pour vous faciliter la vie, on comprend pourquoi ce cher [redacted] a du mal à rester calme.



*Prix moyen constaté

Tapez 36 15 Victor

Victor Technologies - BP 209 - 92502 Rueil-Malmaison cedex. Tél. (1) 47.52.22.22.



L'évolution idéologique en Chine et les conséquences de la crise tibétaine

Mao Zedong, vieux penseur confucéen ou théoricien marxiste ?

PÉKIN
de notre correspondant

En matière de contorsion idéologique, un petit prodige vient d'être accompli par le régime chinois, qui n'est sans doute pas sans rapport avec la disparition discrète de certaines des statues de Mao Zedong qui restaient dans les universités. Les règles actuelles du jeu interdisent d'attaquer le « Grand Timonier » aussi frontalement que le souhaiteraient bien des intellectuels. Qu'à cela ne tienne, a répondu un politologue, M. Wang Shubai, de toute évidence adepte de la technique du coup de pied de l'âne.

Ce chercheur vient de publier une série d'essais démontrant avec force détails que la « pensée Mao Zedong » devait à peu près tout à la tradition culturelle chinoise, *et presque rien au monde extérieur. Mieux, les passages sensibles de ces écrits ont été présentés chaleureusement par le Quotidien du peuple,* qui, sans avoir l'air d'y toucher, a enfoncé le clou sur le thème d'un Mao ignorant des réalités modernes.

Qu'on en juge : le « Grand Timonier » n'était jamais sorti de Chine avant la fondation du régime, et n'est allé ensuite qu'en Union soviétique. *« Il n'avait jamais eu de contact avec la société capitaliste occidentale. »* Après 1949, il s'intéressa *« de manière croissante aux livres chinois anciens »*. (C'est évidemment le contraire qu'on attendait de lui.)

Un jugement sans appel

Ses œuvres contiennent plus de citations tirées d'œuvres classiques chinoises que des classiques marxistes. Mao n'avait pas étudié l'économie avant de lancer le catastrophique « Grand Bond en avant » de 1958, *« campagne fanatique »*, précise l'auteur.

Mao était non seulement inspiré par les écoles confucéennes, mais aussi par le taoïsme. Son attachement à améliorer le sort des paysans, il le devait... à deux sommets de la littérature chinoise classique, le *Roman des trois royaumes* et le *Rêve dans le pavillon rouge !*

Au passage, le lecteur chinois modérément cultivé notera la confirmation que Mao tirait sa philosophie politique d'un traité intitulé *Miroir compréhensif pour aider à gouverner*, archétype de la pensée bureaucratique chinoise datant du onzième siècle, sous la dynastie des Song. Cette dynastie a connu d'incessantes rivalités à sa tête, et s'est distinguée par une incapacité assez profonde à analyser le monde extérieur, ce qui finit par provoquer sa chute devant une invasion barbare.

Le portrait qui ressort à travers cette étude — qui se garde bien de prendre ouvertement parti — est celui d'un génie qui a commis l'erreur insigne de ne pas être de son temps : la Chine de Mao n'a pas plus relevé le défi du monde moderne que l'empire mandchou confronté aux canonnières occidentales, lit-on entre les lignes. *Pour la plupart des jeunes Chinois, désespérés de voir leur pays traîner encore misérablement la* patte à la remorque des grandes puissances, c'est un jugement sans appel.

FRANCIS DERON.

M. Zhao Ziyang promet une assistance accrue aux minorités ethniques

PÉKIN
de notre correspondant

Le régime chinois reconnaît que sa politique dans les régions peuplées de minorités ethniques laisse, par endroits, fortement à désirer. C'est le sens d'une intervention remarquée du chef du Parti communiste, M. Zhao Ziyang, lundi 25 avril, devant une imposante conférence, qui rassemble pendant cinq jours plus de quatre mille individus méritants pour louer l'esprit de concorde nationale, un tantinet secoué par les émeutes de Lhassa.

S'il n'a pas prononcé le nom du « toit du monde », il est évident que M. Zhao pensait au Tibet en formulant cet avertissement énergique : *« A l'heure actuelle, un nombre infime de gens s'efforcent de faire éclater notre patrie. Il n'est pas difficile de voir qu'ils ne représentent pas les intérêts de notre peuple, et qu'ils ne sont que les agents de forces étrangères antichinoises. Leurs vaines tentatives visant à diviser la Chine ne peuvent réussir. »* Et de promettre aux séparatistes non identifiés *« le châtiment de la loi »*.

M. Zhao a paru user de ce vocabulaire, dont l'exagération ne lui est guère coutumière, pour désamorcer par avance la critique qui avait valu à son prédécesseur, M. Hu Yaobang, d'être taxé de laxisme sur ce plan par les éléments les plus durs de la direction chinoise. Mais le nouveau patron du PC a mis en tête des priorités de Pékin face aux minorités nationales la nécessité de *« surmonter l'influence du gauchisme et résoudre les problèmes existants »*, phrase codée qui signifie qu'il faut en finir avec un chauvinisme chinois qui pourrit l'atmosphère dans ces régions de culture non han.

Les cadres hans (d'ethnie chinoise), a-t-il ajouté, doivent *« respecter les minorités et s'unir à leurs responsables »* dans le respect mutuel et le bon voisinage. Il a présenté un tableau général optimiste, mais a relevé que *« l'échec de la mise en œuvre de certains droits relatifs à l'autonomie définis par la loi dans certaines localités est dû au retard dans l'application des réformes adéquates et au manque de compréhension de certains dirigeants »*. Bref, la situation est excellente, mais il convient de l'améliorer.

« Plus de liberté »

Car, outre le souvenir encore cuisant des émeutes tibétaines, l'ombre des troubles en Asie et en Arménie soviétiques planait visiblement sur le Palais du peuple à l'ouverture de cette conférence sans précédent depuis la fondation du régime. Pékin sent le besoin de resserrer les fils d'une politique envers les minorités ethniques qui, conséquence de la libéralisation, tend, par endroits, à s'effilocher. La convocation de la conférence, dit-on officiellement, remonte à bien avant les troubles au Tibet. L'éclat qui lui est donné n'en demeure pas moins une indication des craintes de la Chine. Les Chinois se savent mal aimés dans une bonne part de ces régions stratégiques.

La plus grande partie des cinquante-cinq minorités ethniques reconnues officiellement est rassemblée aux frontières. Sur les quatre-vingt-cinq millions de personnes qu'elles représentent, plus de dix millions se trouvent dans des régions où le revenu par habitant est inférieur au seuil absolu de pauvreté, fixé à 200 yuans (303 F) par an.

De plus, l'inquiétude des minorités ethniques face aux orientations du développement économique est patente. Le régime, sous l'impulsion de M. Zhao, en est revenu à une stratégie pré-communiste favorisant les régions côtières presque exclusivement peuplées de Hans. Aussi le chef du parti a-t-il pris soin de souligner avec insistance que l'intérieur bénéficierait des retombées de ce développement. Les peuples non chinois, a-t-il promis, se verront à l'avenir accorder *« plus de liberté »* (il parlait là d'économie) et une assistance accrue. Au premier plan de cette assistance, se trouve l'enseignement sous toutes ses formes. *« Les ressources naturelles des régions de minorités sont abondantes, mais d'aucune utilité si les gens qualifiés pour les exploiter ne sont pas disponibles »*, a-t-il ajouté. Il ne reste plus qu'à transformer en actions ces promesses, déjà faites aux minorités ethniques il y a presque quarante ans.

F. D.

● **Nouveau maire à Shanghai.** — M. Zhu Rongji a été choisi comme nouveau maire de Shanghai par le congrès populaire de la grande métropole, lundi 25 avril. Agé de soixante ans, vice-ministre de la Commission économique d'Etat, il remplace M. Jiang Zemin, nommé secrétaire du PC pour la ville. — (AFP.)

AFGHANISTAN

Le contingent d'observateurs de l'ONU s'organise

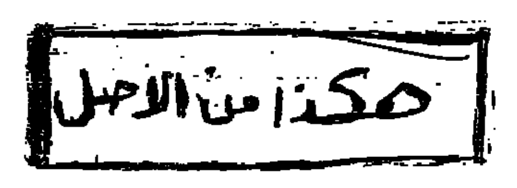
Le Conseil de sécurité de l'ONU a donné, le mardi 26 avril, son feu vert provisoire au déploiement d'observateurs en Afghanistan et au Pakistan dans le cadre de l'accord, signé le 14 avril à Genève, sur le retrait militaire soviétique d'Afghanistan qui doit commencer le 15 mai.

M. Diego Cordovez, secrétaire général adjoint de l'ONU, chargé du suivi de l'accord, sera assisté d'un général finlandais, M. Raul Helminen, et d'un haut fonctionnaire chypriote de l'ONU, M. Benon Selvan. Le général Helminen se trouve depuis mardi au Pakistan. Outre la Finlande, la Suède, l'Autriche, Fidji et le Ghana participeront à cette force de quelque cinquante observateurs de l'ONU. Des tractations continuent pour compléter cette force dont les deux quartiers généraux seront Kaboul et Islamabad.

Entre-temps, le régime de Kaboul a fêté, mardi, le dixième anniversaire de sa « révolution d'avril ». Le défilé, dans la capitale afghane, a été l'occasion d'une véritable démonstration de force, avec la participation de chars, d'hélicoptères de combat et de chasseurs soviétiques. En revanche, Moscou s'est fait représenter par une délégation de second rang, conduite par M. Vladimir Orlov, vice-président du présidium du Soviet suprême.

Kaboul a annoncé, à l'occasion de ces fêtes, la libération de tous les étrangers ayant accompli un tiers de leur peine et d'autres remises de peines pour les nationaux afghans. Le journaliste français Alain Guillo pourrait bénéficier de cette amnistie, selon certaines sources. Enfin, dans une déclaration diffusée par la télévision mardi, Moscou a, de nouveau, appelé à un respect de l'accord de Genève après avoir relevé que *« des déclarations contraires à l'esprit et à la lettre des accords commencent à être faites »*. Rappelant que la résistance afghane basée au Pakistan a rejeté l'accord de Genève et indiqué qu'elle poursuivrait la lutte jusqu'à la chute du régime de Kaboul, le gouvernement soviétique estime que la paix en Afghanistan dépend désormais essentiellement du Pakistan. — (AFP, Reuter.)




هكذا من الاصل

Asie

CORÉE DU SUD : lors des élections législatives

M. Roh Tae Woo n'a pas réussi à obtenir la majorité absolue

TOKYO
de notre correspondant

En désignant leurs représentants à l'Assemblée nationale, mardi 26 avril, les Sud-Coréens n'ont pas donné au parti de M. Roh Tae Woo le mandat populaire qu'il espérait. Le Parti pour la justice et la démocratie (PJD), formation gouvernementale, ne devra de conserver la majorité relative au Parlement qu'aux particularités d'un système électoral qui octroie un bonus de députés supplémentaires à la formation parvenue en tête dans le vote direct. Il est, en revanche, talonné par le parti de M. Kim Dae Jung, qui a réussi avec ces élections un redressement inattendu et redevient, après une chute de sa popularité au lendemain de l'élection présidentielle de décembre, la principale figure de l'opposition.

Dans le vote direct pour l'élection de 224 députés, le PJD n'a obtenu que 85 sièges, ce qui, même avec l'apport des députés désignés (38), ne lui donne pas la majorité (150 députés sur un total de 299, compte tenu de 75 parlementaires désignés). Le Parti pour la paix et la démocratie de M. Kim Dae Jung obtient 73 députés (dont 16 désignés), suivi par le Parti pour la réunification démocratique de Kim Young Sam (58 au total) et le Nouveau Parti républicain (35 au total) ; 10 candidats indépendants ont été élus.

C'est la première fois dans l'histoire de la Corée du Sud que le parti gouvernemental obtient moins de 50% des suffrages exprimés. Les résultats de ces élections marquent une heure de vérité dans la vie politique coréenne. Tout d'abord, le taux d'abstention élevé (seulement 75% des électeurs sont allés aux urnes contre 83% pour l'élection présidentielle) témoigne d'une lassitude, sinon d'un désintérêt de la population. Les violences et la corruption (achat éhonté des voix) qui ont marqué la campagne sont pour une grande part à l'origine de cette réaction de rejet. Surtout, quand ils ont voté, les Coréens ont exprimé leur méfiance à l'égard d'un nouveau pouvoir qui, certes, fait des promesses mais tarde à les concrétiser.

Autre élément négatif pour le PJD : les voix qui, notamment dans les circonscriptions rurales, lui ont été soustraites par l'autre parti conservateur, le Nouveau Parti républicain, mené par M. Kim Jong Pil, ancien bras droit et premier ministre du président Park Chung Hee, assassiné en 1979.

Elu à la présidence avec 37 % des voix, M. Roh espérait consolider sa position par une majorité confortable à l'Assemblée, ce qui aurait en quelque sorte confirmé son mandat. Ce n'est pas le cas : le PJD n'a guère obtenu plus de voix que M. Roh en décembre. Le jeu d'un système électoral qui, depuis près de deux décennies, donne au parti gouvernemental une suprématie que ne lui a pas conférée le vote populaire ne lui permet même pas de conserver la majorité.

Pour l'opposition, les résultats de ces élections constituent aussi une heure de vérité. Ils départagent en effet les deux Kim (Dae Jung et Young Sam), dont les rivalités avaient largement contribué à l'échec de l'opposition lors de l'élection présidentielle. M. Kim Dae Jung, qui ne se présentait pas au suffrage direct mais figure en tête de liste des députés désignés par son parti, opère un retour qui lui permettra de reprendre en main sa formation et, s'il manœuvre habilement, de reprendre sa place de leader incontesté de l'opposition. Par contre, M. Kim Young Sam, déjà critiqué au sein de sa formation, apparaît en perte de vitesse.

PHILIPPE PONS.

Afrique

SÉNÉGAL

Reprise du procès de Me Wade

Dakar. – Escarmouches juridiques et incidents de séances se sont multipliés, le mardi 26 avril, devant la Cour de sûreté de Dakar, où a repris lundi le procès de Me Abdoulaye Wade, chef du principal parti d'opposition, et de sept autres dirigeants ou sympathisants du Parti démocratique sénégalais (PDS), accusés d'être à l'origine des violents incidents qui ont éclaté au lendemain des élections du 28 février. La défense a, en effet, exigé que la salle, composée quasi exclusivement de sympathisants du Parti socialiste (PS) au pouvoir, acheminés pendant la nuit au palais de justice, soit évacuée et que le *« véritable public »* soit admis.

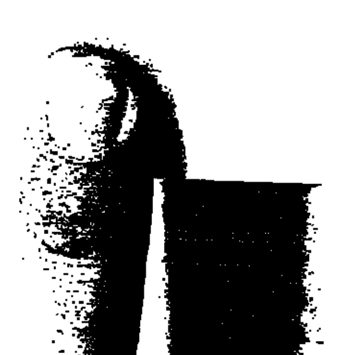
Me Wade a lu à l'audience une lettre du maire socialiste de Dakar, M. Mamadou Diop, demandant à un responsable local du PS de *« prendre toutes dispositions »* pour l'acheminement au palais de justice d'une centaine de militants. Le président de la Cour de sûreté de l'Etat, M. Aly Ciré Ba, a finalement donné raison à la défense, et les militants socialistes, visiblement éprouvés par une nuit de veille et qui avaient accueilli bruyamment les dirigeants de l'opposition lors de leur entrée dans le box des accusés, ont dû évacuer la salle d'audience.

Sur le fond, les interrogatoires se sont poursuivis avec l'audition de deux prévenus, députés du PDS, MM. Ousmane Ngom, trente-trois ans, avocat et porte-parole du parti, et Abdoulaye Faye, quarante-cinq ans, enseignant.

Me Ngom a estimé qu'aucun fait matériel ne pouvait lui être imputé dans la responsabilité des incidents du 29 février. Il a souligné, comme l'avait fait la veille Me Wade, que le PDS avait annulé dès le dimanche le mot d'ordre de manifester donné pour le lundi.

Le porte-parole du PDS a affirmé qu'il avait en fait été arrêté, ainsi que Me Wade, parce qu'eux seuls étaient juridiquement en mesure de contester en justice les résultats des élections présidentielle et législatives.

Le commissaire du gouvernement, M. Abdoulaye Niang, vivement pris à partie par la défense pour son appartenance au PS, a soutenu de son côté qu'un appel avait bien été lancé par le PDS pour manifester au lendemain des élections. C'est cette manifestation, dispersée par la police, qui aurait débouché sur une flambée de violence pendant quarante-huit heures dans les quartiers populaires de la capitale, selon *l'accusation*. – *(AFP.)*



Amériques

ÉTATS-UNIS : l'élection présidentielle de novembre

Un duel Dukakis - Bush semble désormais acquis

WASHINGTON
de notre correspondant

Les Américains ont choisi leur futur président, ou du moins le type d'homme qu'ils veulent désormais comme président : il s'appellera Michael Dukakis ou George Bush – cela, on ne le saura qu'en novembre, – mais dans les deux cas le successeur de Ronald Reagan sera aussi son contraire.

Les primaires ne sont pas, techniquement, terminées, mais les jeux sont faits. Côté républicain, M. George Bush a dès maintenant assez de délégués pour être assuré d'être désigné par son parti pour le représenter. Côté démocrate, M. Michael Dukakis vient d'obtenir, le mardi 26 avril, en Pennsylvanie, un nouveau succès de taille, le quatrième consécutif, et il est désormais évident que nul autre que lui ne peut espérer obtenir l'investiture démocrate.

Les Etats-Unis auront donc, sauf accident, un président privé de la plupart des qualités de l'actuel hôte de la Maison Blanche : l'allure, le charme, l'art de faire passer une émotion, l'aptitude à rêver tout haut et en couleurs. Mais un président choisi pour d'autres vertus présumées : le sérieux, l'organisation et, sous bénéfice d'inventaire, la compétence. C'était peut-être une nécessité, un besoin profond de revenir sur terre, après huit années de reaganisme, ou simplement le résultat des aléas des primaires : le fait est que dans l'un et l'autre camp les candidats brillants ou simplement doués d'un talent d'expression et d'un certain charisme ont été éliminés assez rapidement (Robert Dole dans le camp républicain, Gary Hart chez les démocrates). Cette année, *« Dull is beautiful »*, c'est le terne, l'ennuyeux qui est beau.

Avec naturellement une exception de taille : Jesse Jackson, le seul candidat qui, comme Reagan en son temps, sache faire rêver, le seul qui s'impose naturellement par sa présence physique, sa chaleur communicative et son don de la formule ; on le couvre de fleurs, les républicains tout autant que les démocrates s'extasient sur son talent et les commentateurs le remercient d'avoir, à lui tout seul, empêché que la campagne ne sombre dans un ennui mortel.

Mais on sait à présent qu'il ne décrochera pas le gros lot. Son élan a été brisé à New York, la semaine dernière. Puis il a concédé à Michael Dukakis les caucus de l'Utah, et mardi il a recueilli dans le très important Etat de Pennsylvanie à peine la moitié des voix de son rival (30 % contre 65 %). Il est certes décidé à aller jusqu'au bout (la grande primaire de Californie, début juin), mais il court désormais à plusieurs longueurs de M. Dukakis, et l'écart ne peut que s'accroître. En Pennsylvanie – un Etat taillé sur mesure pour le gouverneur du Massachusetts, avec sa population plutôt âgée, souvent catholique, et avec une très faible proportion de Noirs – le pasteur Jackson n'a pas fait de miracle : il n'a obtenu que 12 % du vote blanc (moins que son score habituel dans les Etats industriels du Nord), et il a aussi échoué à rassembler sur son nom plus du quart des travailleurs syndiqués, sur lesquels il avait fait porter l'essentiel de son effort.

Jesse, de toute évidence, plafonne, alors que « the Duke » a soudainement décollé, s'imposant dans toutes les catégories de l'électorat démocrate (Noirs mis à part, bien sûr). Au rythme où il accumule les délégués, il pourrait même, avec l'appui des super-délégués désignés par le parti, s'assurer dès avant la convention d'Atlanta la majorité nécessaire : un objectif que presque tous les observateurs et les politiciens estimaient hors de sa portée, il y a encore quelques semaines.

Un « ticket » avec M. Jackson ?

Désormais, si on s'interroge, et si on noircit des colonnes dans les journaux, c'est à propos du choix du vice-président : Jackson ou pas Jackson ? Serait-ce (c'est l'idée reçue) un handicap de première grandeur pour le « ticket » démocrate, ou au contraire un « plus », le pasteur noir apportant dans la corbeille de mariage l'éclat de sa personnalité, ses dons d'orateur, et naturellement, l'assurance d'un vote noir massif ? On spécule à n'en plus finir, mais rien ne dit que Jesse Jackson soit tenté par l'entreprise, et tout indique que M. Dukakis n'est guère enthousiaste : *« Je n'exclus pas de choisir M. Jackson »*, a-t-il déclaré mardi, ce qui est bien le moins.

Mais pour le reste, et avec l'intention évidente de panser les plaies ouvertes par la campagne de New-York, les deux démocrates semblent filer le parfait amour, évitent lors de leurs débats publics toute attaque un tant soit peu vigoureuse et concentrent leur tir sur le républicain George Bush.

M. Dukakis a un intérêt évident à amadouer ainsi son rival, mais le comportement de Jesse Jackson est plus étonnant, sauf à supposer qu'il s'attache moins désormais à concurrencer le gouverneur du Massachusetts qu'à l'attirer dans son camp, c'est-à-dire vers la gauche, notamment en matière de politique budgétaire (le pasteur veut engager d'importantes dépenses publiques, et admet qu'il faudra bien les payer, tandis que M. Dukakis refuse de s'engager sur ce terrain, ou en tout cas d'en parler trop précisément).

A terme, la pression exercée par Jesse Jackson, surtout si, comme c'est logique, elle devait s'accroître, notamment lors de la convention, pourrait dangereusement dégarnir le flanc droit des démocrates. Mais, pour l'instant, l'heure est à l'euphorie. Les responsables du parti, très inquiets des conséquences du tir de barrage déclenché contre le pasteur noir à New-York, respirent : Jesse se comporte, jusqu'à preuve du contraire, en bon garçon raisonnable. Et les sondages sont tous plus encourageants les uns que les autres, certains donnant Dukakis vainqueur dans tous les cas, y compris avec Jackson sur son ticket.

On peut au moins s'émerveiller de l'étonnant parcours réalisé par M. Dukakis, auquel les plus optimistes prédisaient une pénible victoire, à l'usure et à l'arraché, et qui se trouve soudain en plein état de grâce, sans qu'on comprenne très bien pourquoi.

Son discours est toujours aussi insipide, son programme aussi inexistant (*« de bons emplois, de bons salaires », par exemple*), mais il a infiniment plus d'aisance, de décontraction qu'au début de sa campagne, et un sens de la repartie qu'on ne lui connaissait guère. Résistant aux conseils de son entourage et aux pressions de ses électeurs, il est délibérément resté dans le vague le plus total quant à ses intentions, et a évité de se lier les mains par des promesses, le péché mignon des démocrates. Avoir gagné – ou presque gagné – la campagne des primaires lui confère une crédibilité, une consistance qu'il n'avait pas, et on commence à comprendre, côté républicain, que cet adversaire méthodique, réfléchi et tenace pourrait s'avérer fort dangereux.

JAN KRAUZE.

A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

L'incendie du dépôt de l'OTAN à Londres pourrait être d'origine criminelle

L'incendie que, le lundi 25 avril, a ravagé un dépôt de matériel militaire – l'un des plus importants de l'OTAN – dans le comté du Shropshire, en Angleterre, pourrait être d'origine criminelle. M. Roger Freeman, secrétaire d'Etat britannique aux forces armées, a révélé à la Chambre des communes que deux foyers s'étaient déclarés à quelques heures d'intervalle et qu'une enquête était ouverte. Mais il a affirmé que les poussières d'amiante résultant de la combustion des plafonds des entrepôts et qui sont retombées dans un rayon de 8 kilomètres autour du site étaient sans danger. Néanmoins cent cinquante employés équipés de masques et de combinaisons nettoient les rues des localités touchées et conseillent aux habitants de rester chez eux.

Nations unies

Le sort du bureau de l'OLP à l'ONU

La Cour internationale de justice s'est prononcée unanimement, le mardi 26 avril, à La Haye, en faveur d'un arbitrage international pour régler le différend entre les Etats-Unis et les Nations unies à propos de la fermeture – décidée par Washington – de la mission de l'OLP auprès de l'ONU. Dans un avis lu au cours d'une audience publique, la plus haute instance judiciaire des Nations unies a relevé la prééminence du droit international et souligné le caractère « inconciliable » de l'attitude de Washington avec la position du secrétaire général de l'ONU.

Dans ses attendus, lus par le président de la Cour, M. José Maria Ruda (Argentine), la CIJ a jugé que les lois internes *« ne sauraient prévaloir »*. La Cour a pris ainsi la position inverse de celle du gouvernement américain, qui a porté le dossier de l'OLP devant un tribunal fédéral américain et a estimé « prématuré » tout recours à un arbitrage international avant le verdict de ce dernier. – *(AFP.)*

Panama

Assouplissement des sanctions économiques américaines

Les Etats-Unis envisagent d'autoriser quelques exemptions à leurs sanctions économiques contre le Panama, a indiqué, mardi 26 avril, la Maison Blanche. Ces mesures permettront aux compagnies et aux ressortissants américains au Panama de s'acquitter de certains paiements courants (loyers, factures de gaz et d'électricité). Le quotidien *New York Times* indiquait, dans son édition du même jour, que ces décisions *« devraient entrer en vigueur dans à peu près une semaine »* et portaient notamment sur le paiement des *« coûts administratifs normaux »* comme la taxe sur l'essence, les droits de sortie du territoire ou encore ceux d'atterrissage versés par les compagnies aériennes américaines.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a toutefois précisé que ces exemptions ne visaient pas à *« changer la politique générale consistant à exercer des pressions financières économiques et politiques sur le général Noriega »*. A une question sur l'échec de la politique américaine à l'égard du Panama, le porte-parole a répliqué que, en matière de politique étrangère, il fallait *« savoir faire preuve de patience »*. M. Charles Redman a affirmé que les pressions mises en place par Washington étaient *« efficaces à bien des égards »*, ajoutant : *« Il est impossible de prédire exactement quand elles auront l'effet désiré, mais il n'y a pas de raisons de désespérer »*.

Ce même mardi, une délégation du département d'Etat, dirigée par M. Michael Kozak, assistant du sous-secrétaire d'Etat Elliott Abrahams, a rencontré « l'homme fort » du Panama pour la troisième fois, afin de trouver une solution « négociée » au problème posé par le général Noriega. – *(AFP.)*

Suisse

Succès électoral du Parti des automobilistes

Le Parti des automobilistes est l'un des principaux bénéficiaires des élections législatives du dimanche 24 avril dans le canton de Thurgovie, en Suisse orientale, en remportant dix des cent trente sièges de l'assemblée locale.

Autre vainqueur du scrutin : les écologistes, qui sont passés de six à onze mandats. Les gains de ces deux formations rivales ont été enregistrés au détriment des partis du centre et de droite, en recul de dix sièges, ainsi que des socialistes.

Comme son nom l'indique, le Parti des automobilistes, créé en réaction contre les écologistes, n'a apparemment d'autre programme que la défense des intérêts des conducteurs de véhicules à moteur. Se voulant d'abord l'expression d'un *« ras-le-bol »* anti-Verts, il a été fondé il y a trois ans, à Zurich, par des automobilistes mécontents des restrictions qui leur sont imposées et inquiets de voir les *« partis bourgeois »* se laisser contaminer par *la « propagande rouge-verte »*. Lors des élections fédérales d'octobre dernier, il avait réussi à faire élire deux députés au Conseil national à Berne. Fort de ses récents succès, il envisage maintenant de présenter des candidats aux prochaines élections cantonales et municipales d'autres régions de Suisse alémanique. Il affirme regrouper près de six mille membres, dont mille cinq cents dans les cantons romands. – *(Corresp.)*

EN BREF

● **BULGARIE : condamnations à mort.** – Trois Bulgares ont été condamnés à mort, le lundi 25 avril, pour avoir fondé un groupe *« de terrorisme et de diversion »*, qui a tué huit personnes et en a blessé cinquante et une dans des attentats à l'explosif en 1984 et en 1985, a annoncé l'agence bulgare BTA.

Les attentats n'avaient été revendiqués par aucune organisation et les motivations de leurs auteurs restent inconnues. – *(AFP.)*

● **IRLANDE DU NORD : un soldat tué.** – Un auxiliaire de l'armée britannique a été tué par balles et deux autres ont été sérieusement blessés, le mardi 26 avril, près de Carrickmore, dans le comté de Tyrone (ouest de Belfast). Ce nouvel attentat porte à onze le nombre de membres des forces de sécurité (police et armée) tués par l'IRA dans la province depuis le début de l'année. – *(AFP.)*

● **ALGÉRIE : Londres encourage Alger à signer la convention de La Haye contre la piraterie aérienne.** – Le ministre-adjoint au Foreign Office, M. David Mellor, a exhorté mardi 26 avril l'Algérie à adhérer à la convention de La Haye contre la piraterie aérienne, lors d'une entrevue avec l'ambassadeur d'Algérie à Londres consacrée au récent détournement du Boeing des Kuwait Airways à Alger.

M. Mellor avait insisté la semaine dernière pour que les pirates de l'air ayant détourné le Boeing koweïtien soient traduits en justice et avait condamné tout marché qui aurait consisté pour l'Algérie à garantir l'impunité aux pirates de l'air en échange de la libération de leurs otages. – *(Reuter.)*

● **AFRIQUE AUSTRALE : les présidents d'Afrique du Sud et du Mozambique se rencontreraient prochainement.** – Le président sud-africain, M. Pieter Botha, pourrait rencontrer prochainement le président mozambicain, M. Joachim Chissano, après des entretiens, mardi 26 avril, entre les représentants des deux gouvernements, a annoncé la télévision d'Etat sud-africaine. Le général Jacinto Veloso, ministre mozambicain de la coopération et envoyé spécial du président Chissano, avait remis dans la journée *« un message de bonne volonté »* du gouvernement mozambicain à M. Botha. – *(AFP.)*

● **ETHIOPIE : accord entre les deux mouvements indépendantistes.** – Le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) et le Front populaire de libération du Tigré (TPLF) ont signé un accord de coopération à la suite de récents entretiens entre les responsables des deux principaux mouvements indépendantistes d'Ethiopie, a indiqué, le mardi 25 avril, un communiqué commun distribué par le FPLE à Damas. Les deux parties y soulignent *« la nécessité de coordonner leur action contre l'ennemi éthiopien, pour atteindre les objectifs communs qui sont la libération de l'Erythrée et du Tigré, au nord de l'Etiopie. »* – *(AFP.)*

● **INDE : Moscou construira deux centrales nucléaires.** – L'Inde et l'Union soviétique ont mis au point les dernières clauses d'un contrat aux termes duquel Moscou construira deux centrales nucléaires en Inde, a rapporté, mardi 26 avril, l'agence de presse indienne PTI. Elle indique que les aspects financiers de ce contrat ont été négociés par le ministère indien des finances, mais ne fait aucune référence à la présence à New-Delhi d'une délégation soviétique conduite par le vice-premier ministre soviétique, M. Vladimir Kamentsev. La construction des deux centrales coûtera 3,6 milliards de dollars et leur puissance sera de 1 000 mégawatts chacune. L'Inde possède déjà six centrales et projette d'augmenter sa capacité nucléaire à 10 000 mégawatts d'ici à l'an 2000. *(AFP.)*

La campagne de M. François Mitterrand

A Fort-de-France, le président-candidat dénonce « les théories de violence et de ségrégation »

M. Mitterrand a terminé, le mardi 26 avril à Fort-de-France, son voyage d'une journée et demie aux Antilles. Auparavant, il s'était rendu à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), puis aux Abymes, municipalité socialiste dirigée par M. Frédéric Jalton, pour lequel la *« menace du racisme »* est l'enjeu principal de l'élection présidentielle.

FORT-DE-FRANCE
de notre envoyé spécial

« J'ai besoin de vous » : à un moment ou à l'autre de ses discours, M. Mitterrand a l'habitude de lancer cet appel, campagne électorale ou non. M. Aimé Césaire, maire de Fort-de-France, député apparenté socialiste de la Martinique, lui a retourné le compliment, mardi. Sur la place de la Savane, le poète Césaire a ponctué son discours de ce leitmotiv : *« Nous avons besoin de François Mitterrand »*, repris peu à peu par la foule, à mesure que le discours avançait.

Devant environ dix mille personnes, M. Césaire a remarqué qu'il ne croit pas, pas plus que le président-candidat, aux *« hommes providentiels »*. *« Mais,* a-t-il aussitôt ajouté, *il n'empêche que, de loin en loin, un homme surgit, qui apparaît à tous comme l'homme nécessaire, un homme-phare, un homme-symbole, qui s'impose à la sommation et à la réquisition d'un peuple. Nous aussi, Martiniquais, nous avons le sentiment d'avoir besoin de vous. Car sur l'outre-mer menace un mauvais vent, qui nous rappelle de mauvais souvenirs. Le mauvais vent du colonialisme. Déjà, il tue. A Paris, Dulcie September. Il frappe en Nouvelle-Calédonie. Il matraque ailleurs, y compris dans les rues de Fort-de-France. Un peu partout, à votre paix succède l'affrontement. Nous avons besoin de François Mitterrand. »*

Puis M. Césaire, combattant de la lutte contre le colonialisme et pour l'égalité, a évoqué *« le racisme montant, le fascisme rampant »*. Il a dit : *« Voilà l'ennemi ! »* L'époque d'aujourd'hui lui rappelle *« l'atmosphère des années 32-33, celles de la montée des fascismes européens »*. *« Les vieux démons sont réveillés,* a-t-il ajouté, *les forces du mal s'organisent ; elles parlent haut et fort, dictent leurs conditions à certains responsables politiques prêts à les excuser et à composer avec elles.*

» L'humanité a besoin que des voix autorisées s'élèvent pour mettre le peuple en garde contre la déraison, la folie, l'égarement du racisme. Nous avons besoin de François Mitterrand. »

Record absolu

L'essentiel était dit. Le président-candidat n'a pas eu besoin de renouveler longuement ses propos de la veille à Pointe-à-Pitre contre *« les passions, les théories de violence et de ségrégation, qui commencent à se faire entendre »*. M. Mitterrand a donc consacré l'essentiel de son discours à la volonté de préserver l'unité des Français par la cohésion sociale, l'abolition des privilèges, le refus des exclusions, la justice sociale et l'affirmation de la dignité de chacun.

« Je veux unir les Français autour de quelques valeurs, a-t-il dit. *Je veux unir les Français autour des valeurs de la démocratie (...). Recevons au foyer de la France tous ceux qui sont nés sur son sol, tous ceux auxquels nous avons reconnu la qualité de citoyen ; n'acceptons pas qu'il y ait mensonge sur l'identité, que les uns soient acceptés et les autres refusés. Pour quelle raison ? La couleur de la peau, l'origine raciale, religieuse, sociale, la situation des fortunes ? Quoi ! Un pays civilisé pourrait-il se laisser aller à ce genre de différences ? (...) Restons ensemble, j'y consacrerai le meilleur de mes forces ; il m'en reste assez pour croire à la nécessité des justes évolutions, aux forces d'unité de notre peuple, aux vertus de la démocratie. »*

A plusieurs reprises, M. Mitterrand a remercié les Martiniquais pour leur vote du 24 avril (58,87 %) en sa faveur, soit le record absolu pour la métropole et les DOM-TOM) : *« Vous êtes le premier département de France. Continuez ! »*, leur a-t-il dit.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Les VUES *de Raymond Depardon*



MARDI 26 AVRIL, 15 heures

Avenue Franco-Russe à Paris
Ils sont tous là
pour soutenir François Mitterrand
Ponctuelle, Marguerite Duras
arrive la première
elle a l'air d'avoir froid
Michel Rocard s'assoit à côté d'elle
lui dit qu'il faut sourire.

La photo de famille est organisée
c'est comme à l'école
Marguerite Duras refuse de parler
elle pose pour un jeune photographe
devant une affiche
Pourquoi les handicapés votent Le Pen ?
s'interroge-t-elle troublée
en sortant dans la rue.

Les socialistes appellent au « rassemblement sur les valeurs de la démocratie »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a animé, le mardi 26 avril à Mont-de-Marsan, son premier meeting de l'entre-deux-tours. L'ensemble des dirigeants socialistes ont repris mardi leur programme de meetings à travers la France. Mercredi sur Europe 1, M. Pierre Bérégovoy, directeur de campagne de M. François Mitterrand, a appelé à un *« rassemblement des Républicains »*, fondé sur les *« valeurs de la démocratie »* autour du président-candidat.

MONT-DE-MARSAN
de notre envoyé spécial

Après le « choc » Le Pen de dimanche, les socialistes doivent-ils d'abord se préoccuper de briser l'essor d'un mouvement qui serait lourd de périls pour la démocratie, ou doivent-ils, plus classiquement, exploiter les faiblesses de l'adversaire de M. François Mitterrand au second tour ? Fils d'une grande figure de la résistance, M. Philippe Labeyrie, sénateur PS des Landes et maire de Mont-de-Marsan, est résolument *sur la première ligne*. Premier orateur de la soirée, il a, mardi, attaqué M. Jean-Marie Le Pen avec une grande violence. *« L'arrivée d'Hitler au pouvoir,* a lancé M. Labeyrie devant une salle surchauffée, *n'a pas commencé autrement ! »* Pour lui, il s'agit désormais de *« partir en croisade »* contre *« l'idéologie fasciste »*, pour *« faire reculer le spectre hideux du fascisme »*.

Le bouillant sénateur des Landes exprimait une indignation et une inquiétude sans doute ressenties par de nombreux militants de gauche. Mais il ignorait... qu'il n'était pas dans la ligne définie, le matin même, par le bureau exécutif. M. Jospin s'est donc employé à corriger le tir.

Pour le premier secrétaire et pour le bureau exécutif du parti, les socialistes doivent maintenant mettre l'accent sur le morcellement de la droite plutôt que de « cogner » d'abord sur M. Le Pen, même si le PS doit dénoncer sans faiblesse les thèmes que défend le député de Paris. M. Jospin ne croit pas que la France soit dans une *« période qui puisse être comparée avec la période de la montée des fascismes »*.

Le premier secrétaire pense que le rassemblement autour de M. Mitterrand, notamment contre des idées du FN, se fera de lui-même. Il juge inutile de dramatiser à outrance et précise, en privé qu'il redoute que, en étiquetant comme « fascistes » les électeurs de M. Le Pen, la gauche n'aboutisse, par un effet pervers, à souder à la droite la partie de l'électorat populaire égarée au Front national.

M. Jospin affirme que M. Le Pen *« ne tient pas les clés du second tour »*, mais seulement *« les clés de la défaite de M. Chirac »*, car le premier ministre ne peut, selon lui, ni gagner avec M. Le Pen ni gagner sans. Dans ce contexte, une *« analyse objective »* du premier tour permet à M. Jospin – habituellement très prudent sur les pronostics électoraux – de juger que *« les conditions sont réunies pour le succès »* de M. Mitterrand. Pour le député de Haute-Garonne, M. Chirac, *« le battu du premier tour »*, ne pourra pas être *« le vainqueur du second »*. M. Jospin puise sa *« confiance raisonnée »* dans la juxtaposition de trois éléments.

● **La continuation de la logique du premier tour.** Pour le premier secrétaire du PS, le second tour verra se développer *« la logique de l'implosion de la droite »* [...] *de l'éclatement de la droite en blocs rivaux »*. Pour lui, M. Chirac ne peut pas gagner parce qu'il a *« une fois de plus divisé »* son camp.

● **La personnalité des candidats.** M. Jospin juge que, dans la campagne, chaque candidat a présenté sa *« vérité »*, sauf M. Chirac. *« Les Français,* a-t-il dit, *cherchent encore* [...] *où est la vérité, où est l'authenticité chez Jacques Chirac »* et *« ne font pa confiance »* au premier ministre. Quant à M. Mitterrand, il est *« authentiquement socialiste »* et, à en croire M. Jospin, les électeurs savent qu'il est *« proche des préoccupations des gens »* alors même que le message des urnes, le 24 avril, était : *« Ne nous oubliez pas* [...] *entendez notre malaise. »*

● **Les choix que proposent les candidats.** Il s'agit, pour M. Jospin, de faire comprendre aux électeurs populaires égarés chez M. Le Pen qu'*« on ne peut guérir son propre sentiment d'exclusion en proposant l'exclusion des autres »*. Au demeurant, M. Jospin se dit persuadé que l'électorat *« composite »* de M. Le Pen *« explosera »* un jour. Quant à M. Chirac, il *« fait preuve de complaisance là où les thèses de M. Le Pen sont inacceptables »* et ne répond pas au malaise qu'exprime en partie ce vote. *« Ecartelé »* entre MM. Barre et Le Pen, le premier ministre, selon M. Jospin *« va plutôt choisir la radicalisation du discours »*, une radicalisation déjà perceptible, estime-t-il sur le terrain de la Nouvelle-Calédonie.

Au total, M. Jospin juge les conditions assez favorables pour assigner aux socialistes un objectif ambitieux : faire mieux qu'à l'élection de 1981 (où M. Mitterrand avait recueilli 51,75 % des voix au second tour de l'élection présidentielle).

Comme il est bon dans un tel combat de faire flèche de tout bois, M. Jospin attaque désormais M. Chirac sur tous les terrains, y compris celui des femmes, après que les socialistes parisiens eurent exhumé la définition plutôt passéiste de la *« femme corrézienne idéale »*, développée il y a plusieurs années par le maire de Paris (*le Monde* du 22 avril). Dans ses bagages, M. Jospin emporte désormais sa *« femme corrézienne » »*, – une conseillère municipale de Brive-la-Gaillarde – exacte antithèse de celle qu'apprécie M. Chirac. Elle s'appelle... Bernadette (comme l'épouse de M. Chirac). Mais celle-là *« travaille, elle s'assied à table avec les hommes, elle ne déteste pas parfois qu'on la serve, elle parle et elle agit »*.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Photo de famille

Ce fut comme une photo de famille résumée de la « génération Mitterrand ». Côté célébrités, « gens connus ». Façon premiers de la classe. Sans excès d'intimisme : les photographes étaient aussi nombreux que les candidats au portrait collectif.

Sans exclusive *non plus*. Chacun s'était serré, sur trois rangs, un debout, deux assis, dans la salle de l'avenue Franco-Russe, pour faire place aux cousins éloignés, venus arborer *une* consanguinité politique jusqu'alors ignorée ou ensevelie par l'oubli.

Gabriel Peronnet *par exemple*, jadis secrétaire d'Etat d'un gouvernement Chirac, président d'honneur du Parti radical. Il a voté Raymond Barre au premier tour. Il *trouve à ce dernier* un certain air de famille avec François Mitterrand. Donc, au second tour...

Après la photo, devant les micros gourmands *d'une* explication ultime, Gabriel Peronnet eut ce mot pour faire comprendre à tous le pourquoi et le comment de son attitude : *« Je me conduis en authentique radical. »*

Il ne se sentait pas seul du reste. Aux marges de la pellicule, *le corps dehors mais l'esprit* dedans : Hélène Dorlhac, elle aussi ancien secrétaire d'Etat du Chirac première époque. Excusée. *Et encore Michel Durafour, ancien* ministre réformateur du même Chirac, sénateur UDF de la Loire. Retardé.

En revanche, Françoise Giroud, qui joint tant de qualités à divers talents, était dans l'œil de l'objectif. Au beau milieu. A plusieurs titres : ancien *secrétaire* d'Etat, femme de plume. Elle dit après la rafale des déclics : *« J'ai besoin de pouvoir respecter le chef de l'Etat. Par conséquent, mon choix est clair. »*

« Un chef de famille »

Elle dit encore que la France allait *connaître « des années difficiles »*, qu'il lui faudrait presque accomplir *« un effort de guerre »* et que, donc, *« les Français ont besoin d'être conduits par un homme sage »*.

Marguerite Duras, forcément présente, repoussa le micro pour *signifier son refus d'explication*. Ça allait de soi.

Le stylographe n'est jamais en berne, *dans la génération Mitterrand* : Dominique Jamet, Claude Mauriac, Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française, étaient là.

Pour les planches, Claude Brasseur, qui a *« besoin de respecter un chef de famille, d'avoir confiance en lui »*. Ainsi parla-t-il *parce que Françoise Giroud* venait de dire à peu près la même chose et parce qu'il a plutôt l'habitude de *« dire les textes des autres »*.

La recherche : Hubert Curien ; *le sport : Monique Ewanje-Epee ;* les affaires, que Pierre Bergé, PDG de Yves Saint-Laurent, a l'ambition de *« réconcilier avec la gauche »* ; Henri Fiszbin, parce *qu'il n'y a pas de bonne photo* collective sans un retardataire qui se glisse entre les visages pour s'introduire comme par effraction dans l'éternité de la pellicule.

Ajoutez un premier secrétaire du PS, deux anciens premiers ministres, une brochette d'anciens ministres socialistes et Maurice Faure pour le grain inimitable du terroir. *Distinguez* de grâce dans cet ensemble un Jack Lang toujours rayonnant du nimbe d'un flash passé ou à venir. Mon tout est une photo de compagne.

MICHEL KAJMAN.

Un entretien avec le président de la Ligue des droits de l'homme

« La Ve République constitue un régime de régression »

estime Me Yves Jouffa

La Ligue des droits de l'homme a appelé à voter « contre les candidats de droite et d'extrême droite » au premier tour et soutient, au second, M. François Mitterrand. Tout en rappelant cette position, Me Yves Jouffa, son président, se livre à une sévère critique de la Ve République et présente son organisation comme la *« mauvaise conscience »* de la gauche.

« La Ligue des droits de l'homme donne-t-elle une consigne de vote ?

– Oui, nous appelons sans hésitation à voter pour François Mitterrand, qui n'a cessé de manifester sa volonté active de soutenir les droits de l'homme en France et dans le monde, et ce d'autant plus que Jacques Chirac tient un discours équivoque à l'égard de certains thèmes du Front national. Que la Ligue prenne position lors des votes importants, c'est une tradition. Au nom de la Ligue, Anatole France déclarait déjà, le 20 avril 1902 : *« Citoyens, vous voterez contre les nationalistes, pour les candidats vraiment et intérieurement républicains* (...). *Vous n'irez pas noyer vos suffrages dans les nimbes d'un libéralisme qui respecte toutes les oppressions et toutes les iniquités. »* C'est toujours d'actualité. On ne peut pas mettre sur le même plan ceux qui ont fait progresser l'Etat de droit et ceux qui l'ont fait régresser, allant jusqu'à déclarer, comme M. Pasqua : *« La démocratie s'arrête où commence l'intérêt de l'Etat. »*

– Cependant n'êtes-vous pas en porte à faux ? Les socialistes appellent aujourd'hui à un « consensus » en matière de sécurité et n'envisagent pas de mettre en cause toutes les *dispositions législatives* votées en ce domaine depuis mars 1986...

– La Ligue s'est toujours considérée comme un contre-pouvoir. Sur la sécurité, l'immigration ou les institutions, elle préserve sa totale indépendance de pensée et d'action. Quel que soit le président élu le 8 mai, elle continuera de demander l'abrogation de certaines mesures et pratiques. La lutte nécessaire contre la grande criminalité et le terrorisme ne doit pas impliquer un recul de l'Etat de droit, cette prééminence donnée à la police sur la justice. Sinon c'est faire triompher les terroristes en faisant reculer la démocratie.

» Quant à la citoyenneté locale accordée aux étrangers ayant une certaine durée de séjour dans la commune, elle devrait être à l'ordre du jour des élections municipales de 1989. L'argument selon lequel l'opinion n'est pas mûre, n'est pas plus convaincant qu'il ne l'était pour la peine de mort. Le rôle des responsables politiques est d'accélérer l'évolution de l'opinion sur cette question. Nous demandons des engagements clairs, dont la mise en œuvre ne soit pas repoussée aux calendes grecques.

« La mauvaise conscience de la gauche »

– La gauche paraît s'être convertie à la Ve République. Or, lors de votre dernier congrès, vous avez continué à dénoncer ses institutions. Encore une fois, n'êtes-vous pas en porte à faux ?

– Nous réaffirmons que la Ve République, loin d'aller dans le sens d'un progrès de la démocratie, constitue à plus d'un titre un régime de régression. Nos critiques visent aussi bien les textes que la pratique et se réclament des exigences élémentaires formulées par la Déclaration des droits de l'homme de 1789 *sur la souveraineté*, le contrôle des appareils d'Etat et la séparation des pouvoirs. Nous dénonçons l'évolution actuelle, qui se caractérise par l'abaissement du rôle du Parlement, organisé par le texte constitutionnel et qui n'a cessé de s'aggraver.

» Même si elle a la faveur de l'opinion, l'élection du président de la République au suffrage universel direct soulève elle-même de multiples objections. Elle accentue la personnalisation du pouvoir, dans des termes aggravés par la télévision, qui privilégie l'image. Elle induit une bipolarisation où les considérations tactiques, les habiletés polémiques, les coups médiatiques l'emportent sur les questions de fond. Elle *suscite un électoralisme permanent* qui capte toute l'énergie des prétendants. En résumé, la Ve République ne fait guère progresser l'intelligence politique collective.

– Pourtant vous allez soutenir François Mitterrand au second tour, alors qu'il s'est présenté en gardien de cette Constitution et propose même une extension de la *pratique référendaire*...

– J'ai toujours dit que nous devons être la bonne mémoire de la gauche pour être, s'il le faut, sa mauvaise conscience. L'extension de la pratique du *référendum* est une fausse bonne idée. L'expérience a amplement *montré* que, derrière le choix entre oui ou non sur un texte, se plaçait presque toujours le choix entre pour ou contre un homme. Autrement dit, une demande de plébiscite.

» Mais tout ceci n'implique pas que nous devions soutenir une droite qui a multiplié les interventions dans les affaires sensibles confiées à la justice. L'indépendance des juges et un budget décent pour la justice *devront* être deux priorités pour le prochain septennat.

Propos recueillis par
EDWY PLENEL.



Politique

De l'hôtel Matignon au domicile de M. Giscard d'Estaing

La journée de mobilisation du candidat Chirac

Avant de partir au front, il faut mobiliser. M. Jacques Chirac s'y est employé deux jours durant sans désemparer. Lundi, il avait réuni les officiers des états-majors pour dresser le plan de bataille. Mardi, c'était le tour des officiers de corps de troupe à qui il a distribué les feuilles de route. Mais le général en chef a eu bien du mal, malgré son optimisme affiché, à convaincre ses subalternes que la victoire était au bout du chemin.

Pourtant, tel Napoléon, Jacques Chirac a réussi à rencontrer, en une journée bien chargée, tout ce que la France compte de grognards, de « Marie-Louise », de réservistes et d'anciens sans-culottes, qu'ils appartiennent à l'armée RPR ou aux divers régiments de l'UDF.

Première revue de paquetage : celui des présidents des conseils régionaux, réunis au siège de la région Ile-de-France, sous la présidence de leur président, le volubile Jacques Blanc, colonel du Languedoc-Roussillon, qui devant les caméras a déclamé sa foi en la victoire. Ils étaient tous là, RPR et UDF, pour apporter *« leur soutien le plus vigoureux »* au candidat de la majorité. Celui-ci les a assurés qu'une fois élu, il veillerait à *« amplifier la décentralisation et la déconcentration afin de renforcer la démocratie au quotidien et de rapprocher les décisions des citoyens »*. Au vigilant Bernard Stasi (Champagne-Ardennes), son ancien condisciple de l'ENA, il a donné cet apaisement : *« Tu peux être sûr qu'il n'y aura pas la moindre concertation avec le Front national. »* Message reçu « 5 sur 5 ». Il était temps de se restaurer. Le mess de Matignon pour le déjeuner hebdomadaire de la majorité était pour la première fois ouvert à trois lieutenants de Raymond Barre : le chef d'état-major Philippe Mestre, l'estafette Charles Millon, et l'aide de camp Pierre-André Wiltzer. la soupe était simple. On parla de la Nouvelle-Calédonie.

La caserne du palais Bourbon, en début d'après-midi, avait retrouvé une agitation peu coutumière en période de campagne électorale. Tous les conscrits étaient rassemblés dans les sous-sols. Ils firent d'abord chambrée à part. Ceux de l'UDF commencèrent par applaudir chaleureusement celui qui avait perdu la première bataille. Raymond Barre remercia *« tous ceux qui l'avaient aidé »*, affectant de jeter à la rivière la rancune nourrie à l'égard de certains. La veille au soir, en effet, devant les responsables de ses comités de soutien réunis à huis clos à la Maison de l'Amérique latine, il s'était livré à une distribution de bons et surtout de mauvais points, tout à fait professorale, qui ne fut pas, loin de là, du goût de tout le monde. Haro sur les sondeurs. Haro sur certains journaux, sur *le Figaro*, qualifié *« de nouvelle* Pravda ». Haro sur l'UDF, accusée de défaillances en Alsace, dans le Var, à Paris et dans le Morbihan. Se sont sentis visés tour à tour Daniel Hoeffel, François Léotard, Simone Veil et le couple Christian Bonnet-Raymond Marcellin. Le président de l'UDF repartit également très amer, surpris comme beaucoup de participants par le manque de lucidité du candidat sur ses propres carences.

« La moitié d'entre nous au tapis »

En dehors du président Jean-Claude Gaudin qui appela ses amis à mener la campagne de Jacques Chirac *« sans état d'âme »*, seul prit la parole Valéry Giscard d'Estaing, qui eut quelque peine à dissimuler un certain amusement. Il regretta d'abord le faible score de Jacques Chirac. Il assura que la victoire de la majorité était encore possible, car les voix Le Pen sont *« volatiles »*. Il convia lui aussi ceux qu'il espère être ses amis à tout faire pour Jacques Chirac, *« ou en tout cas lui permettre d'obtenir le score le plus haut possible »*. Et il exprima pour se faire mieux comprendre sa crainte d'une victoire trop large de François Mitterrand afin d'éloigner le spectre de la dissolution, *« qui laisserait la moitié d'entre nous au tapis »*. Certains virent là une invitation à ne pas se précipiter pour censurer un gouvernement nommé par le président réélu.

Dans la chambrée voisine, les députés RPR écoutèrent les appels à la mobilisation du ministre d'Etat Edouard Balladur et les conseils simples et pratiques de Jacques Toubon pour organiser les réunions communes de la campagne du deuxième tour. *« Pas de débat sur la stratégie et les résultats du premier tour »*, avait d'ailleurs d'entrée de jeu ordonné Pierre Messmer. Il fut obéi. Dans la salle, mais pas dans les couloirs.

Car pour enfin faire chambre commune, les députés RPR et UDF passèrent dans un « sas » de décompression. Conversations diverses et privées, la fleur n'était pas au fusil. *« On ne gagnera pas contre l'arithmétique, quoi qu'on fasse, c'est foutu ! » « Tonton, nous a roulés dans la farine. »* D'autres, quand même, avaient le moral moins bas : *« Il reste quand même une chance. »* Un député RPR l'avait auparavant expliqué à un de ses collègues du Front national approbatif : *« Il faut qu'aucun d'entre nous ne fasse la moindre bêtise pendant quinze jours. »* Dans les rangs UDF on ne pensait déjà qu'à l'après-8 mai. Création d'un groupe barriste ou non ? Un des sous-lieutenants de Raymond Barre a déjà fait sa religion : *« Né PR, époux barriste, on ne peut renier son nom de jeune fille. »*

Tout en devisant, les uns et les autres se retrouvèrent dans une grande salle moderne du palais pour écouter « leur » candidat unique. En chemin, ils avaient perdu Raymond Barre retenu selon son entourage par un rendez-vous impératif à l'extérieur. Mais ils avaient gagné Simone Veil et quelques autres députés européens.

Plus ancien dans le grade le plus élevé, Pierre Messmer prononça les mots d'usage : *« L'affluence de nos collègues*, dit-il à Jacques Chirac, *vous prouve leur désir d'union, leur détermination, leur confiance dans la victoire. »* Fermez le ban ! Jean-Claude Gaudin emboucha le même clairon : *« Nous sommes heureux d'être à vos côtés. Nous, à l'UDF, nous avons loyalement combattu en faveur de notre candidat. Les résultats confirment qu'il fallait une primaire à la loyale* [sous-entendu : contrairement à ce que souhaitait Giscard] *sinon il y aurait aujourd'hui un* alter ego *du candidat RPR-UDF qui pèserait encore plus lourd. »* Sous-entendu : que Jean-Marie Le Pen aujourd'hui.

« Aucune tractation avec le FN »

Après les trois mots sacrés *« union, mobilisation, clarté »*, Jacques Chirac pouvait à son tour intervenir. *« Heureux, ému, encouragé »* par le soutien qui lui était ainsi apporté. Il affirma : *« Je crois raisonnablement à la victoire. »* Mais il n'évacua pas le débat sur l'extrême droite. Ainsi, affirma-t-il *« qu'il n'y aurait aucune tractation avec le Front national »* mais que les votes de dimanche dernier *« étaient le signe d'une contestation et d'un désarroi profond qui s'est exprimé de façon protestataire »*. Il en tire la leçon : *« Il faut mieux écouter, il faut mieux expliquer, il faut prendre ces sentiments en considération dans le cadre de nos options. »* A ces élus, il refit la promesse sacrée : pas de dissolution, s'il entre à l'Elysée.

La stratégie fixée, le terrain de manœuvres est délimité. Jacques Chirac ouvre son agenda pour fixer les dates des *« déjeuners républicains »*, *« visites significatives »* et *« meetings populaires »*. Trois villes chaque jour accueilleront ainsi le candidat. Samedi 30 avril : déjeuner à Nantes, visite de Rouen en compagnie de M. Lecanuet. Meeting à Rennes avec Pierre Méhaignerie. Dimanche 1er mai : fête du travail... et de Jeanne d'Arc. Repos. Lundi 2 : déjeuner à Bordeaux avec Chaban, passage à Toulouse avec la famille Baudis, meeting à Montpellier chez Jacques Blanc. Le 3 : déjeuner avec Max Lejeune à Abbeville, détour par Bapaume, grand-messe à Lille. Le 4 : ripailles à Nancy avec André Rossinot, crochet par Roubaix, retour à Strasbourg. Le 5 : bouchon à Lyon, où Raymond Barre est invité. Survol d'Ajaccio, terminus à Marseille avec le « Jean-Claude ». Le 6 : banquet à Agen avec Jean-François Poncet, passage par Perpignan, finale à Clermont-Ferrand avec le président des Auvergnats, Giscard.

Ce copieux menu de Jacques Chirac fut applaudi comme il convenait. D'une chambre à l'autre, le premier ministre se rend ensuite au Sénat. Deux cents sénateurs de la majorité l'y attendaient. Il leur tint le même discours, en faisant remarquer qu'après le premier tour *« personne n'a été désigné à l'avance comme vainqueur certain »*. Pour rassurer les centristes, il fit aussi part de sa détermination *« d'intégrer les lignes fortes du programme de Raymond Barre dans son propre projet. »* A l'heure du thé, le président du Sénat fut perçu comme très combatif, puisque Alain Poher alla jusqu'à dire : *« Tous ensemble, nous allons lutter pour la victoire. »*

Ne rien décider

Du Sénat à la rue Bénouville, dans le seizième, et Jacques Chirac, d'un saut de voiture, est reçu au domicile parisien de Valéry Giscard d'Estaing. L'ancien président lui confirme le rendez-vous de Clermont et lui annonce qu'il fera part aux Français, mercredi après-midi, de son *« bon choix »*.

L'ancien chef de l'Etat rentrait tout juste du bureau politique UDF, le deuxième en quarante-huit heures. Conciliabules autour du programme Chirac, vagues commentaires sur le phénomène Le Pen, Simone Veil tente de revenir à la charge sur *« l'idée de la création d'une grande formation libérale et centriste »* telle que l'a proposée Raymond Barre pour le lendemain du 8 mai. Mais en définitive, décision est surtout prise de ne rien décider. On gèle le tout. Rendez-vous le 9 mai. Commentaires d'un des participants : *« A l'UDF, on tourne tous maintenant en rond. Comme les moutons quand il fait chaud et qu'ils manquent d'air. »*

Mitterrand danger

Mobiliser ses alliés est bel et bon, mais il faut aussi s'assurer de la combativité de ses propres fantassins. Jacques Toubon avait donc convoqué d'urgence le soir un comité central du RPR, à la Maison de la chimie, endroit parfaitement indiqué en cette période où se concoctent de subtils mélanges. Plus harcelant que jamais, le secrétaire général du RPR — en l'absence du candidat — lance ses consignes aux cadres du mouvement venus nombreux. *« Nous allons faire une campagne gagnante, car on ne se bat pas pour ménager son capital électoral et mourir à 48 % le 8 mai. »* Dans le secret du comité central, il houspille ses troupes : *« L'union de la majorité ne suffira pas. Nous devons rassembler tous ceux qui ne veulent pas que les socialistes restent au pouvoir. »* Petit cadeau, il leur révèle le slogan du deuxième tour : *« Mitterrand, danger. Chirac, espoir ! »* Ultime consigne : il faut changer de langage. *« Au premier tour il y avait trop de distance entre notre langage et les préoccupations quotidiennes des gens. Nous devons nous exprimer de façon simple, proche des Français. »* Le mot d'ordre est simple, lui aussi : *« La France unie contre Mitterrand. Nous ne jouons pas placé, mais gagnant. »*

La voix enrouée, Charles Pasqua dénonce sans rire *« la manipulation de l'opinion à l'aide des sondages, puis des estimations qui ont fait croire à une victoire de M. Mitterrand, alors qu'en réalité, le président ne s'est décidé à se présenter que parce qu'il comptait sur 38 % à 40 % des voix au premier tour »*. Le ministre de l'intérieur en déduit : *« Mitterrand est dans une situation difficile, il doit faire des contorsions vers un électorat qui ne veut pas voter pour lui. »*

Journée de mobilisation pour la majorité, remake du film *On a retrouvé la septième compagnie*. Quelques heures plus tard, les colleurs d'affiches socialistes sortaient de leur torpeur et collaient sur les murs de Paris leur nouvelle production puisée à la source Vittel. Jean-Marie Le Pen écartant le masque Chirac sous-titré par ce slogan : *« Votez, éliminez... »*

ANDRÉ PASSERON, THIERRY BRÉHIER et DANIEL CARTON.

ALERTE AUX PAMPLEMOUSSES EMPOISONNÉS

TROP TARD ! ON A DÉJÀ GOÛTÉ !!!

SOLDES

PLANTU

Les bons et les mauvais points de M. Barre

Lundi soir, devant les responsables de ses comités de soutien, M. Barre a livré à huis clos ses réflexions sur le bilan de sa campagne.

François Mitterrand : *« L'homme a de la stature. Une très grande habileté. Il a su récupérer la stabilité institutionnelle qu'il avait perdue durant les deux années de cohabitation. Jamais il n'a été autant prince de l'équivoque, mais quel talent ! »*

Mes résultats : *« Ils ne m'ont pas étonné. Il y a eu la période d'incertitude de janvier-février. Il y a eu ensuite le verrouillage absolu de la presse et de la télévision. Je ne parle pas d'un problème de pluralisme, je parle d'un problème d'objectivité des journalistes. Voyez les journaux de la région Rhône-Alpes, sans parler de la nouvelle* Pravda *qu'était devenu* le Figaro. *»*

Mon erreur : *« Je crois avoir commis une erreur en attendant que M. Mitterrand se déclare. J'aurais dû lancer plus tôt l'équipe des jeunes parlementaires qui m'entourent. »*

Les sondages : *« Il y a eu sinon des manipulations, du moins des sondages que j'ai qualifiés d'opportuns. Exemple : le Présidoscope publié par* Libération *le samedi de Pâques. La conjugaison des sondages et du matraquage à la télévision devient une arme puissante. »*

Détails : *« J'ai eu des joies : Lyon, la région Rhône-Alpes, l'Isère, l'Ain, la Haute-Savoie, le Nord, le Pas-de-Calais, la Réunion. J'ai eu des inquiétudes : le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, le Var, le Morbihan. J'ai eu encore une bonne surprise : François Geng à Alençon. Nous devons nous demander si nous sommes assez militants sur le terrain, et je ne parle pas simplement de la détention de mandats. Il faut des structures fortes en raison de la fluidité de l'opinion. »*

Paris : *« tout est dominé par l'appartenance à la mairie de Paris. La situation parisienne est si particulière que nous ne devons rien faire qui puisse compromettre la composition de la liste de mars prochain* [élections municipales de 1989].

Union : *« Dimanche soir au Sénat* [avec M. Chirac] *je voulais faire la preuve qu'en ce qui me concernait 1981 ne se reproduirait pas. Nous ne devons en aucun cas avoir la moindre responsabilité dans la défaite. »*

Libéraux : *« Il est indispensable que s'organise un courant libéral, organisé, modéré et puissant qui puisse incarner les valeurs traditionnelles qui sont les nôtres. Nous ne pouvons nous contenter d'avoir seulement des électeurs épisodiques* [...]. *Je sais que certains espéraient que je me retirerais dans un climat de sagesse sous le soleil de la Méditerranée. Je ne suis pas du tout disposé à cela. J'y suis d'autant moins que les autres le souhaitaient ardemment. »*

Histoire : *« Depuis deux, trois mois, je pense à deux périodes : 1936-1939, le Front populaire, la montée du chômage, l'arrivée des ligues, leur évolution vers les mouvements fascistes ; 1956-1958 : la période du poujadisme, mais aussi de la déliquescence et déjà de la décomposition* [...]. *Je ne sais pas si le paysage politique se recompose, mais j'ai surtout eu l'impression qu'il se décomposait pendant cette campagne. »*

POINT DE VUE

Rester soi-même

par Philippe Séguin
ministre des affaires sociales et de l'emploi

NOUS ne devons avoir qu'un objectif, qu'une préoccupation : aider Jacques Chirac à gagner le second tour de l'élection présidentielle. Son succès est possible. N'attendons pas le soir du 8 mai pour découvrir qu'un simple et modeste effort de conviction et de persuasion eût pu suffire à inverser une marge qui, de toute manière, sera étroite.

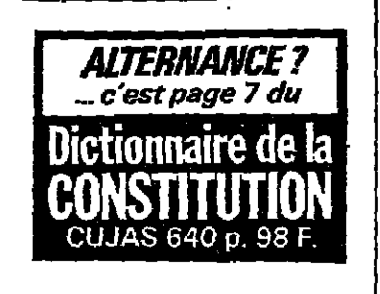
Ne perdons donc pas notre temps à de vaines spéculations sur ce qui a pu expliquer le 24 avril et sur ce qui pourrait se passer après le 8 mai. Ne commençons pas de grandes manœuvres qui seraient hors de propos.

Qu'il ait pu manquer depuis longtemps une dimension populaire à la majorité, dans son comportement, dans son action, dans ses objectifs, voilà une constatation qui ne sera pas plus contestée qu'elle n'était inattendue. Voilà qui devrait nous renforcer dans une volonté d'être toujours mieux et davantage gaullistes. Car qu'est-ce que le gaullisme sinon la synthèse entre le sérieux de la gestion et la générosité sociale ; qu'est-ce que le rassemblement sinon le moyen et la fin d'une politique qui ne saurait négliger aucune composante de la collectivité nationale ?

Qu'à la faveur de la confusion savamment entretenue par notre adversaire, un éparpillement préoccupant des suffrages pose par ailleurs des problèmes d'organisation pour les scrutins futurs, voilà qui n'est guère douteux. Serait-ce une raison suffisante pour imaginer que l'on puisse rompre avec des références — les nôtres — dont tout démontre la permanence, voire le regain d'actualité ? Ce serait rendre un service insigne, et probablement historique, à une gauche elle-même éperdue de contradictions que d'accepter de nous laisser enfermer dans un conservatisme de principe ou un libéralisme promu au rang d'idéologie, et que viendraient immanquablement figer des structures en forme de piège.

Ce serait faire le contraire de ce que nous dictent les faits. Ce serait accepter d'être ce à quoi on nous a trop souvent malheureusement assimilés.

Soyons donc nous-mêmes. Et le succès viendra. Peut-être, sans soute, dès le 8 mai.



Le vote écologiste

Les cinq critères de M. Antoine Waechter

Le candidat des Verts à l'élection présidentielle avait prévenu avant le premier tour, qui lui a donné 1 146 983 voix, soit 3,77 % des suffrages exprimés : pas de consigne de vote pour le second tour. Présentant, le mardi 26 avril à Paris, son analyse des résultats écologistes — petit regret de ne pas avoir atteint l'objectif initial de 1,5 million de voix (cependant pas un département métropolitain ne lui donne moins de 2 % des suffrages) ; et inquiétude sur le score de M. Jean-Marie Le Pen — M. Waechter a laissé ses électeurs libres de se déterminer eux-mêmes pour MM. Mitterrand, Chirac, le vote blanc ou l'abstention. Selon certaines enquêtes d'opinion, il semble que les transferts de voix écologistes se feraient plus fortement sur le président sortant que sur son premier ministre.

Afin d'offrir *« une grille de lecture »* à son électorat, M. Antoine Waechter a énuméré *« cinq priorités »* qui, selon lui, *« doivent être prises en compte dans le débat du second tour pour créer une dynamique écologique »*. Il souhaite l'instauration du référendum d'initiative populaire, l'abandon définitif du surgénérateur de Creys-Malville et l'arrêt de la construction de nouvelles centrales associé à l'élaboration d'une nouvelle politique énergétique, l'établissement d'un revenu social garanti *« qui permette de faire échec à la pauvreté et de libérer du chantage à l'emploi »*, et la mise en place d'un ministère de l'environnement *« à larges compétences »*.

Cette quatrième exigence signifie que M. Waechter réclame la création d'un ministère ayant les compétences actuelles auxquelles seraient ajoutés les risques technologiques, les forêts (qui dépendent actuellement de M. François Guillaume) et les paysages (traités par M. Pierre Méhaignerie). Ce nouveau ministère aurait pour mission de généraliser la voiture propre (essence sans plomb) dès 1989, d'œuvrer pour la disparition des substances qui mettent en péril la couche d'ozone et d'établir une loi-cadre pour la gestion des paysages ruraux, urbains et des espaces.

Les dernières priorités des Verts sont l'arrêt des essais nucléaires de Mururoa ainsi que la cessation de vente d'armes aux pays belligérants, notamment, précise M. Waechter, l'Iran et l'Irak.

O. B.

POINT DE VUE

L'impératif moral

par Didier Anger
Tête de liste des Verts-Europe-Ecologie en juin 1984, conseiller régional des Verts en Basse-Normandie.

BONS *résultats d'ensemble* pour Antoine Waechter, qui, avec 3,8 % des voix, remonte le score des écologistes au niveau de 1981. Mais... le fait nouveau et important de la campagne c'est à la fois l'effritement de la droite classique à 36,5 % et la poussée du Front national à plus de 14 %.

Cela signifie que pour gagner, et *quoi qu'il en dise publiquement*, Jacques Chirac sera obligé de passer nationalement des accords, sera condamné à passer un contrat avec l'extrême droite, comme il y en a déjà eu pour les municipales à Dreux et dans certaines régions, dernièrement en Franche-Comté.

L'impératif moral que les écologistes se sont donné depuis dix ans, qui veut que les électeurs soient considérés comme majeurs et qu'on ne leur donne aucune consigne de vote au deuxième tour a été interprété comme un positionnement *« ni à droite ni à gauche »*, et comprenne qui voudra. Quant à l'électeur moyen qui a pu être sensible au refus de l'exclusion par le chômage, la faim, la race, le sexe, au refus du nucléaire depuis Tchernobyl, à la défense de l'environnement, il ne lui restait plus qu'à se poser la question : *« Mais où sont-ils ? »*.

Fallait-il pour autant s'aligner *« à gauche »* comme Pierre Juquin ? Le désistement systématique pour le Parti socialiste, sans contrepartie, est l'une des causes de la marginalisation progressive de tous les groupes qui l'ont fait et dont certains se sont agglomérés cette fois-ci derrière la candidature Juquin. Cette stratégie a montré une fois de plus son inefficacité.

C'est parce que nous rejetions et le mutisme et le désistement systématique qu'à l'automne nous étions quelques-uns à proposer une autre solution : les Verts et le Parti socialiste.

Les Verts ont alors majoritairement refusé le contrat. N'étant pas dans un parti stalinien mais dans un mouvement qui se réclame du *« droit à la différence »*, ne risquant pas l'exclusion, me référant d'ailleurs à une décision du congrès des Verts de Lille en 1985 quant aux risques de dérapage de la politique française à droite de la droite, je ne resterai pas neutre.

L'impératif moral impose de choisir le plus démocrate des deux derniers candidats. Personnellement, sans illusion, et sans renier mon identité, je voterai Mitterrand au second tour et j'ose espérer que de nombreux écologistes du premier n'hésiteront pas à le faire.

J'ose encore espérer que, pour les prochaines échéances, une politique contractuelle sera possible : notre bon score le permet.



Politique

La progression du Front national

Une manifestation de *« résistance syndicale à la parade du Front national »* du 1er mai pourrait être organisée dimanche en riposte au défilé du Front national. Le président du FN, M. Jean-Marie Le Pen, souhaite en effet célébrer en même temps la fête du Travail et celle de Jeanne d'Arc, qui tombe habituellement le 8 mai, jour du second tour de scrutin. M. Jack Bontemps, secrétaire général de la région parisienne CFDT a indiqué, le mardi 26 avril, que si un accord intervenait mercredi à l'issue de la réunion qui doit avoir lieu à la Bourse du travail, un cortège se rassemblerait symboliquement au métro Charonne. En 1962, neuf personnes avaient trouvé la mort à l'entrée de la station de métro pendant une manifestation contre les attentats de l'OAS.

D'autre part, dans le Midi où le FN a remporté dimanche soir ses plus grands succès, les amis de M. Le Pen commencent à faire monter la pression. *« Nous avons précipité la chute des barristes dans le Var »*, estime Mme Yann Piat, député FN et responsable de ce parti dans le Var. *« L'heure n'est pas aux négociations. Nous sommes en mesure de nous imposer par nous-mêmes... Et c'est nous qui attendons des ralliements de militants de droite vers le FN. »* Selon Mme Piat, *« des barristes influents »* auraient fait savoir qu'il y avait *« des possibilités de travailler »* avec le FN *« dans le cadre des prochaines consultations locales ou régionales [...]. Il se pourrait bien que je me présente à Toulon ou à Hyères. Mais ma préférence serait pour Fréjus. J'aimerais guerroyer contre Léotard. Pour le plaisir de le battre et pour le panache. »*

A Nice, M. Jacques Médecin, député RPR et maire de la ville, a été hué mardi soir par une centaine de militants FN massés devant le monument aux morts de la ville. *« Ce parti est en fait manœuvré, surtout en province et à Nice, par des gens totalement irresponsables »*, a protesté M. Médecin qui a soutenu M. Chirac dans sa campagne. *« Quand on se prétend professeur de patriotisme et de nationalisme, on n'insulte pas à la fois un homme public et la mémoire de soldats français sur la dalle sacrée d'un monument qui commémore les morts des deux guerres et des guerres coloniales. »* L'incident s'est déroulé au cours d'un hommage rendu aux gendarmes tués en Nouvelle-Calédonie, à l'appel du Comité d'action patriotique, du Front national et d'associations d'anciens combattants.

Enfin, du côté des élus centristes alsaciens l'heure est à l'introspection. *« Est-ce que nous, les élus en place avons su utiliser un style proche de l'homme de la rue ? Est-ce qu'il n'y a pas un mea culpa à faire quant au renouvellement du style, voire des hommes ? »* s'est interrogé mardi au Sénat M. Daniel Hoeffel, sénateur centriste, président du conseil général du Bas-Rhin.

La « majorité alsacienne » n'est plus la majorité

STRASBOURG
de notre correspondant

« Si l'Alsace avait voté seule dimanche, le second tour opposerait MM. François Mitterrand et Jean-Marie Le Pen » ; cette boutade désabusée d'un élu strasbourgeois s'appuie sur les chiffres : dans le Bas-Rhin, avec 21,9 % des suffrages et dans le Haut-Rhin avec 21,7 %, M. Le Pen est en seconde position, trois points devant M. Raymond Barre, quatre points devant M. Jacques Chirac. Cet ordre n'est modifié que dans les cantons du centre-ville strasbourgeois, qui ont préféré MM. Barre et Chirac.

Le score du candidat du Front national est sans précédent dans la région. En 1974, au premier tour du scrutin présidentiel, le candidat Le Pen avait obtenu 0,4 % des voix. Il était absent en 1981, tandis que, aux législatives de mars 1986, les listes conduites par MM. Robert Spieler et Gérard Freulet réalisaient respectivement 13,1 % des voix bas-rhinoises et 14,5 % des voix haut-rhinoises.

Cette rapide montée du Front national en Alsace s'accompagne d'une *généralisation géographique* : là où le Front national était fort, il le devient plus encore, là où il était discret, il s'affirme. A Mulhouse, un électeur sur quatre a choisi M. Le Pen, tandis que dans le canton de Drulingen (Bas-Rhin), le score du Front national passe de 12 % à 26,71 % et à La Petite-Pierre (Bas-Rhin) de 10 % à 26 %. Seuls quelques cantons strasbourgeois, dans les quartiers de l'Esplanade, de l'Orangerie ou de la cathédrale, résistent et n'accordent à M. Le Pen que des scores proches de la moyenne nationale.

A l'évidence, le vote pour le Front national en Alsace n'est plus seulement limité aux fiefs des banlieues de grandes villes. Le quartier Neuhof, au sud de Strasbourg, et le canton de Mulhouse-Nord lui donnent plus de 25 % des voix, mais on retrouve des chiffres semblables dans la campagne alsacienne et même dans le vignoble : 43 % des électeurs de Kindwiller, dans le nord de l'Alsace, ont voté Le Pen qui réalise ses meilleurs scores bas-rhinois dans deux cantons ruraux : 27,95 % à Barr, 26,7 % à Drulingen.

Plusieurs ébauches d'explications sont possibles. Les électeurs sur lesquels s'appuyait jusqu'ici la « majorité alsacienne » UDF-RPR ne se sont pas retrouvés dans les images ou les programmes des candidats Barre et Chirac. L'UDF alsacienne, qui tient les deux conseils généraux, les principales grandes villes, la région, avait pourtant montré la voie : son soutien à M. Barre, derrière le secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale, M. Adrien Zeller (UDF-CDS) ou l'ancien ministre, M. Daniel Hoffel (UDF), était déjà affirmé avant la campagne électorale. Ce n'est que dans la dernière ligne droite que la présence massive des élus UDF au meeting strasbourgeois de M. Chirac a proposé aux électeurs – *discrètement* – un glissement vers le premier ministre. Même dans leurs terres, ces élus n'ont pas été entendus. A Saverne, dont M. Zeller est le maire, M. Barre obtient 27 % des suffrages, tout juste le score moyen de la liste conduite par M. Zeller aux législatives de 1986. Dans le canton de M. Hoeffel (Strasbourg-Meinau), M. Barre n'obtient que 18,87 % des voix contre 21,21 % à M. Le Pen et 19,2 % à M. Chirac. Il y a là une *sérieuse interrogation* pour les élus alsaciens eux-mêmes.

Des facteurs locaux

Certains d'entre eux, notamment dans le Haut-Rhin, ont voulu expliquer la montée du Front national par des facteurs événementiels ; comme la mutinerie de la prison d'Ensisheim, le 16 avril. Or le canton d'Ensisheim (Haut-Rhin) ne donne pas plus de voix à M. Le Pen que d'autres (21,65 %) et fait même une fête à M. Mitterrand avec près de 35 % des voix.

De fait, le fort succès alsacien de M. Le Pen, qu'on retrouve en Moselle, mais nettement moins dans les Vosges ou en Meurthe-et-Moselle, pourrait bien être lié à des facteurs propres aux trois départements de droit local. L'attitude politique traditionnelle, largement dictée par la religion dans l'Alsace concordataire, a fait long feu. La crise des Eglises, la baisse de leur audience, leur progressif évincement de la vie politique institutionnelle commencent à coûter cher aux familles politiques qui se réclament du christianisme social. Le vote centre droit alsacien – qui avait par exemple permis à M. Giscard d'Estaing de dépasser 48 % des suffrages dans le Bas-Rhin dès le premier tour de l'élection présidentielle de 1981 – appartiendrait au passé. Une part de l'électorat alsacien affirme aujourd'hui son droit à voter vraiment conservateur, sans écouter les réticences de ses notables.

Pour autant, il serait imprudent d'isoler l'effet Le Pen : le vote alsacien de dimanche a été aussi marqué par un doublement des suffrages écologistes, un bon score de M. François Mitterrand, et la poursuite de la baisse d'audience du PC (1,39 % sur la région). Les reports de voix au second tour sont très incertains : les voix de M. Antoine Waechter ne sont acquises à personne et l'élection cantonale partielle de Sélestat (Bas-Rhin), dimanche 21 février, a montré qu'en Alsace des voix du Front national pouvaient très bien se reporter sur un socialiste au second tour.

Au-delà du 8 mai, les élus de la « majorité alsacienne » peuvent être préoccupés : dans plusieurs circonscriptions législatives, une « primaire » à droite entre RPR et UDF devient imprudente et pourrait provoquer au second tour des triangulaires délicates à gérer. Dans les grandes villes, le poids du Front national sera préoccupant pour les élections municipales comme pour le président de région, M. Marcel Rudloff (UDF-CDS). Plus largement, les résultats du premier tour vont obliger les états-majors à se demander sérieusement pourquoi la « majorité alsacienne » n'est plus la majorité.

JACQUES FORTIER.

Le Pen, bombe à retardement de la crise

(Suite de la première page.)

Celles-ci sont absentes chez nos voisins, la République fédérale d'Allemagne ou l'Italie; celles-là jouent contre l'existence d'une extrême droite puissante, l'expérience d'un passé pas si lointain et encore plus tragique faisant toujours effet de repoussoir.

La forte présence d'immigrés n'est pas une particularité française; la RFA a ses Turcs, souvent concentrés dans des villes ou des quartiers où le prétendu « seuil de tolérance » est largement dépassé, et la Grande-Bretagne a ses Jamaïcains, *sous-citoyens* du Commonwealth; mais si les manifestations du racisme ordinaire *n'ont rien à y envier* au comportement spontanément méfiant de nos concitoyens, les mouvements nationalistes ne rencontrent pas le même écho qu'ici.

Osons une hypothèse : le résultat du dimanche 24 avril de M. Le Pen est l'explosion d'une bombe à retardement, la première traduction politique de la crise économique liée aux divers chocs *pétroliers et camouflée pendant* plus de dix ans, d'abord par la politique lénifiante de M. Giscard d'Estaing puis par la croyance artificielle en la croissance pendant les deux premières années de gouvernement socialiste. La spécificité française *ne se situe évidemment* pas dans la crise économique elle-même, qui *a frappé, et parfois très* durement, nos voisins, mais dans le refus politique de l'avouer et d'en assumer les conséquences. Les « trente glorieuses » de la reconstruction et de l'industrialisation ne se sont pas terminées en 1982-1983 *quand* les socialistes ont reconnu l'inanité de leur stratégie économique, *mais dès 1973-1974*. Seulement personne, ni à droite ni à gauche, ni le patronat ni les syndicats, n'a voulu y croire ; tout le monde a continué, comme si de rien *n'était, à profiter* des bienfaits de l'Etat-providence financés à grands coups d'inflation *ou de déficits bud*gétaires. L'Etat-providence était depuis longtemps sous perfusion, mais nul n'osait proclamer que le roi était nu. Seul M. Barre, bien tardivement, tirait la sonnette d'alarme.

Le brouillage des idéologies

La classe politique participait à l'anesthésie générale avec la complicité des syndicats, interlocuteurs privilégiés du pouvoir. La gauche, y *compris le PCF, entretenait l'illusion* en promettant des lendemains radieux. *En 1982-1983*, le charme est brusquement rompu ; les socialistes et M. Mitterrand convaincu par M. Mauroy comprennent, sous l'effet des contraintes internationales, *qu'on ne peut plus maintenir* la fiction, que pendant dix ans la France a *vécu au-dessus de ses* moyens, et ils ont le courage de le dire. Le PS compte sur ses liens avec le mouvement syndical et sur l'impuissance du PCF déclinant, ligoté par sa participation au gouvernement, pour faire passer la *pilule chez les salariés. Dans un premier temps, cette hypothèse semble justifiée.* La montée du chômage, certes compensée partiellement par des indemnités pourtant de moins en moins élevées, la fin de l'indexation des salaires, les premières atteintes à la Sécurité sociale, ne provoquent que *des manifestations sporadiques*. Les observateurs s'étonnent même que la restructuration et la modernisation à marche forcée de l'économie française se fassent apparemment sans douleur.

La rupture sociale viendra de là où on ne l'attendait pas. *Pas du* mouvement ouvrier, dont les organisations traditionnelles sont en pleine déroute avec la chute du PCF et la désyndicalisation, mais de *l'extrême droite, qui désigne* les boucs émissaires et capitalise le mécontentement des *« petites gens »*, nouveaux pauvres, jeunes sans travail, chômeurs sans espoir de retrouver jamais un emploi, et profite de l'effondrement des références idéologiques traditionnelles. De ce point de vue, la cohabitation *n'a rien arrangé parce qu'elle a* conforté l'idée de l'incapacité de la classe politique dans son ensemble, l'impuissance des partis établis, la complicité des notables de tous *ordres*. La *social-démocratie* comme le libéralisme ont perdu toute crédibilité, pour les paumés, les laissés-pour-compte. Quand les repères sont brouillés, tous les errements idéologiques sont possibles, et l'étranger devient l'emblème de *tous nos maux*.

Les ingrédients de base de la crise économique et sociale se retrouvent ailleurs en Europe, en RFA, en Italie ou en Grande-Bretagne. *Dans les deux premiers* pays, le terrorisme a un temps servi d'exutoire et, en Italie, l'« économie immergée » tempère les rigueurs de l'économie officielle. La plus grande homogénéité sociale, les mécanismes de cogestion, l'habitude de l'alternance douce et la traditionnelle vertu économique ont épargné à l'Allemagne fédérale les révisions *déchirantes suivant* les discours apaisants, d'autant que le succès *des Verts canalisait* le vote protestataire, au-delà des préoccupations strictement écologiques.

La Grande-Bretagne de Mme Thatcher n'offre pas la même image de cohésion. Fille d'épicier qui a réussi, héraut de la revanche du petit peuple sur l'*establishment*, représentant des valeurs traditionnelles, *chantre de la morale* et de la discipline, la « Dame de fer » a parfois *des allures de Le Pen en jupon*. Son populisme, son franc-parler, sa méfiance vis-à-vis de l'Etat-providence, ne déplairaient certainement pas à nombre de Français qui se prononcent aujourd'hui pour l'extrême droite, même si Mme Thatcher *a retenu de son éducation* méthodiste une aversion profonde pour le *racisme* et la *xénophobie*. Sous sa direction, le Parti conservateur est mieux placé que la droite française pour prendre en charge la frange la plus nationaliste et la plus réactionnaire de la population. Contrairement à ses collègues parisiens, *elle n'a jamais cherché à farder* la réalité par des propos démagogiques ; *ses adversaires comme* ses amis lui reprocheraient plutôt de dire toujours haut et fort ce qu'elle pense, à savoir que les Britanniques ont plus de chance de s'en sortir par l'effort que par l'assistance. Discours rude que refuse le Parti travailliste ; malgré ses échecs électoraux successifs et ses querelles internes, il reste toutefois une force d'intégration irremplaçable pour la classe ouvrière britannique, alors que le Parti communiste français ne joue plus depuis longtemps ce rôle de contre-société et que le PS, malgré l'hégémonie conquise à gauche, n'est toujours pas un véritable parti populaire.

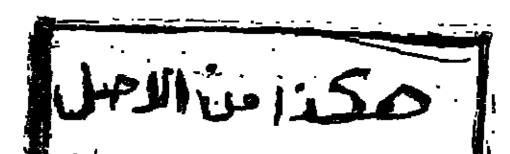
Dans une France moins marquée par la mort des idéologies, si souvent *célébrée, que par le désordre* des idées, où les fronts politiques sont intervertis, *les pistes effacées*, les repères caducs, la reconstitution d'un tissu social beaucoup plus radicalement déchiré par la course à la modernisation et à la compétitivité que les réactions des représentants patentés des forces sociales pouvaient le laisser croire apparaît comme un objectif prioritaire. Dans *une situation économique où le* retour à la prospérité des années 60 *est un mythe et où* l'assistance sociale a atteint ses limites théoriques et financières, le *lepénisme* a encore de beaux jours devant lui. A moins que les hommes politiques soient capables de penser, en s'inspirant, pourquoi pas ? des exemples étrangers, une stratégie refusant à la fois le retour à l'étatisme et le culte du libéralisme sauvage. L'enjeu dépasse largement le choix *du 8 mai*.

DANIEL VERNET.

La presse marocaine et le succès de M. Le Pen

Le racisme et la xénophobie ont été les grands vainqueurs du premier tour de l'élection présidentielle française, estimait, mardi 26 avril, la presse marocaine.

« Le succès du FN de Le Pen montre qu'il y a quelque chose de pourri dans le pays de Voltaire », écrit le journal *Al Maghrib* (proche du gouvernement), soulignant que le monde a assisté au *« triomphe de la haine et de l'exclusion »* en France. Plus grave encore, ajoute-t-il, est le score du même Le Pen au Maroc, où 12,63 % des Français *« ont fait un vote raciste »*. *Al Bayane* (opposition communiste) déclare voir dans ce résultat un *« danger immédiat et physique »*, non seulement pour les Marocains mais aussi pour tous les étrangers originaires du tiers-monde qui résident en France et contre lesquels les *« éructations de Le Pen se sont déchaînées »*. Le quotidien *l'Opinion* (opposition nationaliste) considère que le score réalisé par M. Le Pen est *« une catastrophe pour les immigrés »*.



L'appel au désistement du Parti communiste en faveur de M. Mitterrand provoque des remous

Le Parti communiste français devait réunir son comité central, le mercredi 27 avril à son siège de la place du Colonel-Fabien, pour arrêter et rendre publique sa position pour le second tour de l'élection présidentielle. Le rapport introductif intitulé « La situation politique après le premier tour de l'élection présidentielle et nos tâches » devait être présenté par le secrétaire général, M. Georges Marchais. Il se confirme, *ainsi que le Monde* l'annonçait dans ses éditions datées de mercredi, que le PCF devrait appeler à battre la droite et l'extrême droite, donc à voter pour M. François Mitterrand. Il se confirme également que certaines réunions de comités fédéraux, lundi soir, ont été particulièrement houleuses ou n'ont abouti à aucun vote.

Dans sa sagesse, le dicton populaire dit qu'il n'est pas rare de récolter ce que l'on a soi-même semé. C'est précisément à ce bon sens que l'équipe de M. Marchais est aujourd'hui confrontée. Après avoir épuré le parti de ses éléments jugés les moins fiables, ceux de la génération du programme commun, dont beaucoup, il faut le reconnaître, ont déserté d'eux-mêmes, préférant le divorce choisi à l'exclusion subie, et avoir fait « monter », depuis le vingt-cinquième congrès de février 1985, la nouvelle génération de « l'union à la base », bien moins formée politiquement, la direction du PCF se trouve face à un double problème qui peut régler définitivement le sort du premier parti de la France de la Libération. Deux lignes s'affrontent ouvertement au sein de cette formation politique et les représentants de celle qui a eu les honneurs de la direction, ces dernières années, sont en passe de se rebeller contre ceux-là mêmes qui leur ont donné une existence. Certes, le PCF n'est pas devenu ingouvernable, mais certains n'hésitent pas à dire qu'il n'est plus gouverné.

Si d'aucuns imaginent, dans ces conditions, que le moment est propice pour une offensive générale contre M. Marchais, ils ne peuvent oublier, et le passé le prouve, que le secrétaire général sait, habilement, tirer profit de ce genre de situation pour apparaître comme le dernier recours, le point-pivot qui assure l'équilibre du parti.

Comme on pouvait l'imaginer à la veille du dernier congrès du PCF (*le Monde* du 2 décembre 1987), les tenants de la ligne développée dans les mois qui ont suivi la rupture gouvernementale avec les socialistes en juillet 1984, ceux qui ont été chouchoutés par la direction pendant près de quatre ans ont laissé éclater leur sectarisme et leur antisocialisme au cours des réunions des comités fédéraux de lundi soir. Il s'agissait de prendre « l'avis » de la base au sujet de l'attitude à adopter pour le second tour présidentiel. Dans chacune d'entre elles, les membres du comité central présents ont défendu un « désistement avec réserves » pour le candidat socialiste. Cela ne s'est pas passé sans mal.

Au cours de ses sessions départementales, les dirigeants nationaux du PCF qui étaient porteurs de l'analyse du bureau politique ont présenté, la plupart du temps, quatre questions sur lesquelles les dirigeants locaux étaient invités à se prononcer. Ce sont, en substance, les suivantes : peut-on prendre le risque de s'abstenir ? Il faut examiner, dans ce cas, les conséquences sur le mouvement populaire. Appeler à voter Mitterrand, est-ce remettre en cause nos propositions ? Après le 8 mai, allons-nous renoncer à nos critiques ?

Il n'est pas nécessaire de réfléchir longtemps pour comprendre que les réponses sont contenues dans l'intitulé même des questions : s'abstenir est un risque qu'il ne faut pas prendre car les conséquences sur le mouvement populaire seraient dramatiques. *En revanche, appeler à voter Mitterrand ne remettrait nullement* en cause les propositions du PCF qui, loin de taire ses critiques, animera les luttes sociales. Pour huilé qu'il paraisse, ce raisonnement en escalier, qu'il serait abusif de qualifier de dialectique, n'a pas eu l'heur de convaincre les « durs » des comités fédéraux.

Selon un décompte établi par l'AFP, des directions fédérales se sont même parfois divisées en trois attitudes : désistement, abstention ou liberté de vote. Dans les Vosges, précise l'agence de presse, huit membres seulement sur les vingt-cinq du comité fédéral ont prôné un désistement. Dans le Loir-et-Cher, *« le débat a été serré »* et la fédération *« hésite sur l'attitude à adopter »*, indique l'AFP, qui souligne les *« avis unanimes »*, sans en donner la teneur, des fédérations de l'Ille-et-Vilaine, de la Vendée et de la Saône-et-Loire.

« La démocratie leur fait peur »

Selon les informations recueillies par *le Monde*, la Creuse serait dans l'indécision, la majorité des membres du comité fédéral normalisé de la Haute-Vienne se seraient prononcés contre le désistement au cours d'une réunion de près de six heures, le débat aurait été *« confus »* dans l'Allier, le département de M. André Lajoinie. En Haute-Garonne, M. René Piquet, membre du bureau politique, s'est engagé à transmettre les avis divergents de l'instance départementale à la direction du parti. En Haute-Corse, on ne signale pas *« de grosse contestation »*. Le Pas-de-Calais, l'Aisne et le Gard ont exprimé, avec des nuances quant au soutien à M. Mitterrand, leur volonté de *« battre la droite »*.

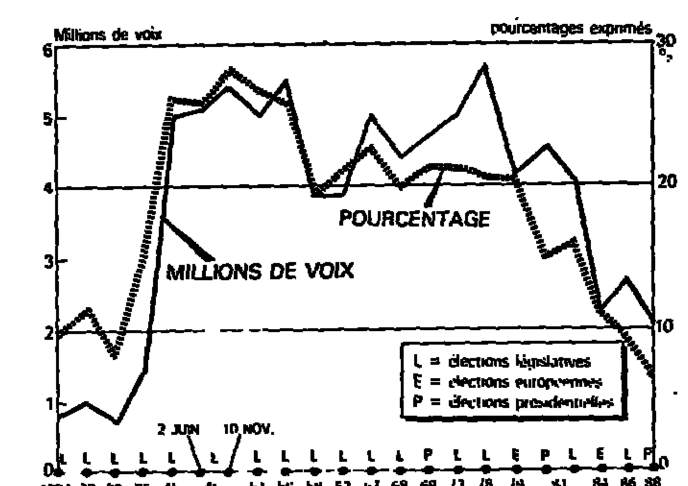
Comme cela était prévisible, la fédération du Doubs, dont le premier secrétaire n'est pas reconnu par la direction nationale, a adopté un texte appelant à *« battre la droite et l'extrême droite »*, mais *« sans se faire d'illusions sur le candidat qui sera élu »*. Celle de la Corse-du-Sud qui tenait sa réunion en présence de M. Pierre Sotura, trésorier du parti, aurait engagé un long débat sur l'attitude au second tour qui portait essentiellement sur la forme de l'appel à battre la droite. Selon un membre du comité fédéral, l'envoyé du comité central *« avait la volonté d'écouter les propositions »*.

Dans un article intitulé *« Nouvelle opération anticommuniste »*, *« La démocratie leur fait peur »*, *l'Humanité* du 27 avril rend largement compte d'un article du *Monde* de la veille concernant la réunion houleuse du comité fédéral de Meurthe-et-Moselle. Mme Claude Fischer, le premier secrétaire fédéral, dément *« ces affabulations »* et précise qu'un *« vrai débat, serein et démocratique »* s'est déroulé. *Le Monde* confirme ses informations.

Au cours de cette réunion, le représentant de l'union départementale CGT s'est opposé au désistement en faveur de M. Mitterrand pour *« responsabiliser nos électeurs »* et le représentant de l'Union des étudiants communistes (UEC) a déclaré : *« On a commencé à reconstruire le parti à Nancy »*. Battu par M. Waechter (4,47 %) et M. Juquin (2,44 %), M. Lajoinie a réalisé un score de 2,37 % des voix dans la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

OLIVIER BIFFAUD.

L'évolution des suffrages du PCF de 1924 à 1988



Dans la plupart des villes

VILLES DE GAUCHE OÙ LES CANDIDATS DE DROITE ET D'EXTRÊME DROITE SONT MAJORITAIRES

AIN : Bourg-en-Bresse (PS), Bellegarde-sur-Valserine (PC).
HAUTES-ALPES : Briançon (PS).
ALPES-MARITIMES : Beausoleil (PC).
AVEYRON : Millau (PS).
BOUCHES-DU-RHONE : Marseille (PS), Allauch (PS), Aubagne (PC), La Ciotat (PC), Istres (PS) *, Les Pennes-Mirabeau (PS), Vitrolles (PS).
CHER : Bourges (PC) *.
HAUTE-CORSE : Calvi (div. g.).
COTE-D'OR : Montbard (PC).
CREUSE : Aubusson (PS).
DORDOGNE : Bergerac (PS).
DOUBS : Besançon (PS), Montbéliard (PS) *.
DROME : Valence (PS), Bourg-lès-Valence (PS), Montélimar (PS), Romans-sur-Isère (PS).
EURE : Evreux (PC).
EURE-ET-LOIR : Chartres (PS), Nogent-le-Rotrou (MRG).
FINISTÈRE : Douarnenez (PC) *, Plougastel-Daoulas (PS).
GARD : Bagnols-sur-Cèze (PS), La Grand-Combe (PS).
HÉRAULT : Montpellier (PS).
INDRE : Le Blanc (PS)
ISÈRE : Bourgoin-Jallieu (PS), Saint-Egrève (PS), Vienne (PS).
JURA : Lons-le-Saunier (PC).
LANDES : Mont-de-Marsan (PS).
LOIR-ET-CHER : Romorantin-Lanthenay (PS) *.
LOIRE : Roanne (PS), Saint-Chamond (PS).
LOIRET : Saint-Jean-de-Braye (PS) *, Saint-Jean-de-la-Ruelle (PS) *.
LOT-ET-GARONNE : Marmande (PS).
MAINE-ET-LOIRE : Angers (ex-PS).
MANCHE : Cherbourg (PS).
MARNE : Châlons-sur-Marne (PC).
HAUTE-MARNE : Langres (PS), Saint-Dizier (PC).
MORBIHAN : Lorient (PS) *.
MOSELLE : Thionville (PC), Yutz (PC).
NORD : Lille (PS), Mons-en-Barœul (PS), Wasquehal (PS).
ORNE : Alençon (PS), La Ferté-Macé (PS).
PAS-DE-CALAIS : Berck (PS).
PUY-DE-DOME : Clermont-Ferrand (PS), Issoire (PS), Riom (PS).
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : Pau (PS), Billère (PS).
HAUTES-PYRÉNÉES : Lourdes (MRG).
BAS-RHIN : Schiltigheim (PS).
RHONE : Bron (PS), Meyzieu (PS), Oullins (PS), Saint-Priest (PS), Villefranche-sur-Saône (PS), Villeurbanne (PS) *.
SAONE-ET-LOIRE : Mâcon (PS).
SAVOIE : Saint-Jean-de-Maurienne (PS).
HAUTE-SAVOIE : Annemasse (PS), Cran-Gévrier (PS) *.
SOMME : Amiens (PC).
TARN : Albi (PS), Castres (PS), Graulhet (PS).
TARN-ET-GARONNE : Montauban (PS) *, Moissac (PS) *.
VAR : La Garde (PC).
VAUCLUSE : Apt (PS), Bollène (PC) *, Cavaillon (PS), Sorgues (PC).
VENDÉE : Les Herbiers (div. g.).
TERRITOIRE DE BELFORT : Belfort (PS) *.
YVELINES : Conflans-Sainte-Honorine (PS) *, Houilles (PC), Mantes-la-Jolie (PS), Plaisir (PS), Sartrouville (PC).
ESSONNE : Chilly-Mazarin (PS), Juvisy-sur-Orge (PS), Ris-Orangis (PC), Sainte-Geneviève-des-Bois (PC), Saint-Michel-sur-Orge (PC).
HAUTS-DE-SEINE : Châtenay-Malabry (PS), Colombes (PC).
SEINE-SAINT-DENIS : Clichy-sous-Bois (PC), Livry-Gargan (PS).
VAL-DE-MARNE : Fontenay-sous-Bois (PC) *, Villiers-sur-Marne (PS).
VAL-D'OISE : Saint-Ouen-l'Aumône (PS).

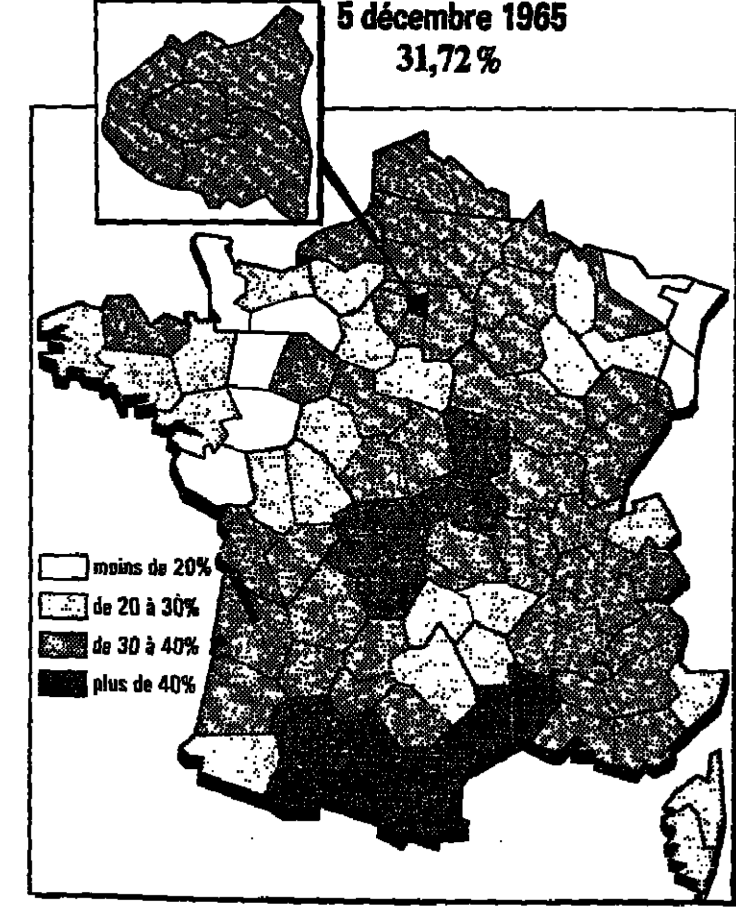
Dans les villes marquées d'une *, la gauche était majoritaire aux élections législatives de 1986.

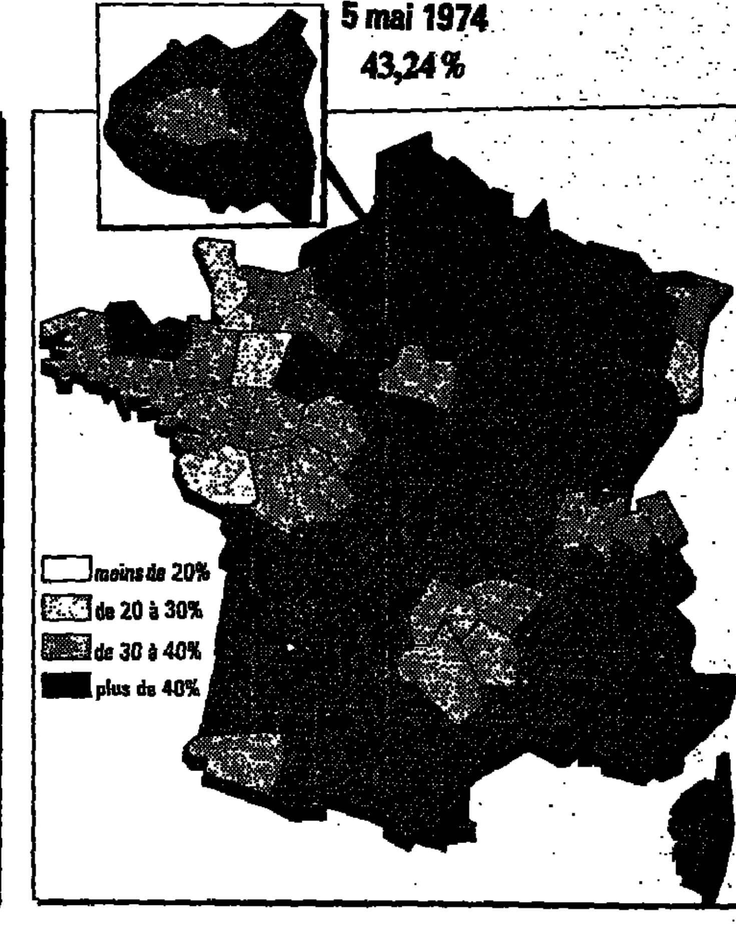
VILLES DÉTENUES PAR LA DROITE OÙ LES CANDIDATS DE GAUCHE SONT MAJORITAIRES

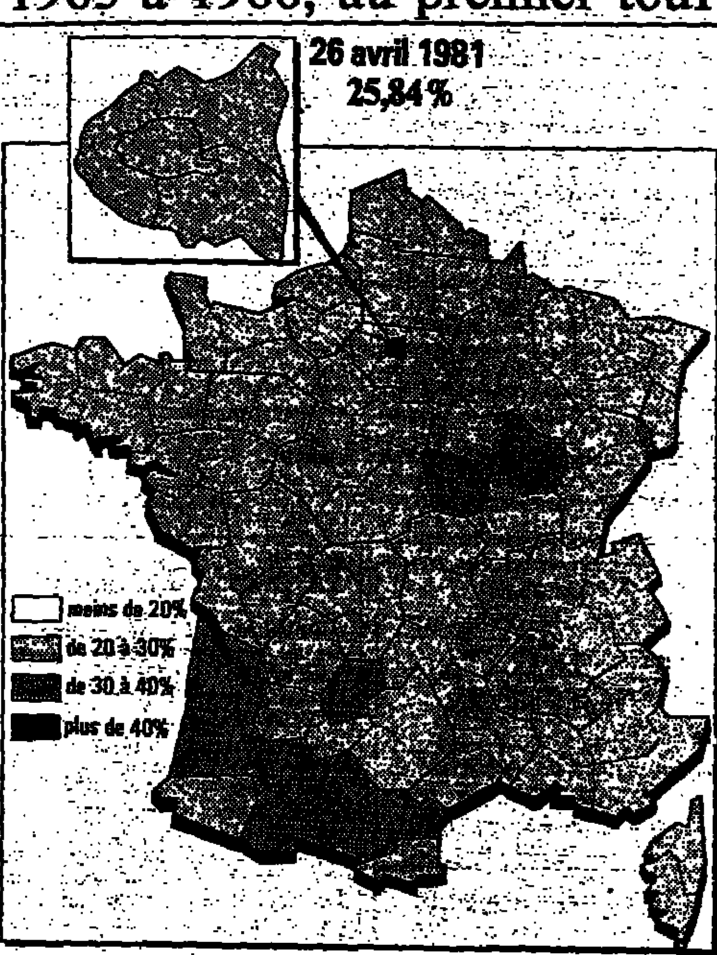
AISNE : Château-Thierry (UDF-rad) *, Chauny (UDF-PSD), Hirson (RPR), Saint-Quentin (RPR).
ARDENNES : Rethel (CNI) *.
ARIÈGE : Pamiers (RPR).
AUBE : La Chapelle-Saint-Luc (div. d.).
AUDE : Carcassonne (RPR) *.
BOUCHES-DU-RHONE : Arles (div. d.) *.
CALVADOS : Falaise (div. d.) *, Honfleur (div. d.) *.
CHER : Mehun-sur-Yèvre (div. d.), Saint-Amand-Montrond (RPR) *.
COTES-DU-NORD : Lamballe (RPR) *, Lannion (RPR), Loudéac (UDF).
DOUBS : Valentigney (RPR).
EURE : Louviers (RPR), Pont-Audemer (div. d.) *.
FINISTÈRE : Quimper (RPR) *, Le Relecq-Kerhuon (div. d.).
HAUTE-GARONNE : L'Union (div. d.) *.
GERS : Condom (RPR) *, Fleurance (div. d.) *.
GIRONDE : Pessac (RPR) *.
ILLE-ET-VILAINE : Bruz (UDF-CDS) *.
INDRE : Châteauroux (UDF) *.
INDRE-ET-LOIRE : Chinon (div. d.) *.
ISÈRE : Seyssinet-Pariset (div. d.).
JURA : Champagnole (RPR) *.
LANDES : Mimizan (div. d.).
LOIRE-ATLANTIQUE : Châteaubriant (div. d.) *.
LOT-ET-GARONNE : Fumel (UDF).
MARNE : Epernay (UDF-CDS) *, Reims (RPR) *, Vitry-le-François (RPR) *.
MEURTHE-ET-MOSELLE : Dombasle-sur-Meurthe (UDF-CDS).
MORBIHAN : Pontivy (UDF-CDS) *.
MOSELLE : Hayange (div. d.) *, Maizières-lès-Metz (UDF-CDS) *, Stiring-Wendel (UDF) *.
NIÈVRE : Decize (div. d.).
NORD : Haubourdin (UDF-CDS), Hazebrouck (CNI) *, Saint-Amand-les-Eaux (UDF-PSD) *.
OISE : Nogent-sur-Oise (div. d.).
ORNE : Argentan (UDF-PR) *.
PAS-DE-CALAIS : Etaples (RPR) *.
PUY-DE-DOME : Cournon-d'Auvergne (UDF-PR) *.
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : Orthez (UDF).
PYRÉNÉES-ORIENTALES : Rivesaltes (RPR) *, Thuir (UDF-CDS).
HAUT-RHIN : Wittenheim (RPR) *.
SAONE-ET-LOIRE : Digoin (div. d.), Montceau-les-Mines (RPR) *.
SARTHE : La Ferté-Bernard (UDF-PR) *.
SEINE-MARITIME : Barentin (app. UDF), Déville-lès-Rouen (UDF-PSD), Fécamp (UDF) *, Sotteville-lès-Rouen (UDF-rad.).
DEUX-SÈVRES : Thouars (div. d.).
SOMME : Abbeville (UDF-PSD).
HAUTE-VIENNE : Bellac (RPR), Saint-Yrieix-la-Perche (UDF).
SEINE-ET-MARNE : Dammarie-les-Lys (RPR) *, Montereau-Faut-Yonne (RPR) *, Villeparisis (div. d.) *.
ESSONNE : Brétigny-sur-Orge (RPR) *, Epinay-sous-Sénart (RPR) *.
HAUTS-DE-SEINE : Villeneuve-la-Garenne (UDF-CDS) *.
VAL-DE-MARNE : Limeil-Brévannes (RPR) *, Villeneuve-Saint-Georges (UDF-PSD).
VAL-D'OISE : Goussainville (RPR), Sarcelles (div. d.)

Dans les villes marquées d'une *, la droite et l'extrême droite étaient majoritaires aux élections législatives de 1986.

L'évolution des voix de M. Mitterrand de 1965 à 1988, au premier tour









Politique

de droite, le Front national est en position d'arbitre

VILLES DÉTENUES PAR LA GAUCHE OÙ LES CANDIDATS DE GAUCHE SONT MAJORITAIRES

AISNE : Laon (PS) *, Soissons (PS) *.

ALLIER : *Commentry* (PS), *Cusset* (PS), *Montluçon* (PS), Yzeure (PS).

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : Château-Arnoux (PS).

ARDÈCHE : Le Teil (PS).

ARDENNES : Charleville-Mézières (PS), Revin (PS), Sedan (PS) *.

ARIÈGE : Foix (PS), Lavelanet (PS), Saint-Girons (PS).

AUBE : Romilly-sur-Seine (PC).

AUDE : Lézignan-Corbières (PS), Limoux (PS).

AVEYRON : Decazeville (div. g.), Villefranche-de-Rouergue (MRG).

BOUCHES-DU-RHONE : Berre-l'Etang (PC), Gardanne (PC) *, Martigues (PC), Miramas (PC) *, Port-de-Bouc (PC), Port-Saint-Louis-du-Rhône (PC), Septèmes-les-Vallons (PC).

CALVADOS : Hérouville-Saint-Clair (PS), Mondeville (PS).

CANTAL : Aurillac (PS).

CHARENTE : Angoulême (PS), La Couronne (PS), Ruelle (PS), Soyaux (PS).

CHARENTE-MARITIME : La Rochelle (MRG), Saintes (PS).

CHER : Vierzon (PC).

CORRÈZE : Tulle (PC).

CORSE-DU-SUD : Sartène (PC).

HAUTE-CORSE : Bastia (MRG).

COTE-D'OR : Chenove (PS).

COTES-DU-NORD : Saint-Brieuc (PS), Guingamp (PS), Plérin (PC).

CREUSE : Guéret (PS), *La Souterraine* (PC).

DORDOGNE : Coulounieix-Chamiers (PC), Sarlat-la-Canéda (PC), Terrasson-la-Villedieu (PC) *.

DOUBS : Audincourt (PC), Béthoncourt (PC).

EURE : Gisors (PC).

EURE-ET-LOIR : Lucé (MRG).

FINISTÈRE : Concarneau (PS), Morlaix (PS), Quimperlé (div. g.).

GARD : Alès (PC) *.

HAUTE-GARONNE : Blagnac (MRG), Colomiers (PS), Cugnaux (PS) *, Ramonville-Saint-Agne (PS) *, Revel (PS) *.

GERS : Auch (PS).

GIRONDE : Bègles (PC), Cenon (PS), Lormont (PS), Mérignac (PS), Saint-Médard-en-Jalles (PS) *, Villenave-d'Ornon (PS).

HÉRAULT : Frontignan (PS), Pézenas (PC réf.).

ILLE-ET-VILAINE : *Rennes* (PS), *Fougères* (PS) *, Redon (PS).

INDRE : Déols (PC), Issoudun (PS).

INDRE-ET-LOIRE : *Saint-Pierre-des-Corps* (PC).

ISÈRE : Echirolles (PC), Fontaine (PC), Le Pont-de-Claix (PC), Saint-Martin-d'Hères (PC).

LANDES : Saint-Paul-lès-Dax (PS).

LOIRE : Firminy (PC), La Ricamarie (PC), Rive-de-Gier (PC), Unieux (PC).

LOIRE-ATLANTIQUE : Bouguenais (PS), Couëron (PS), *Rezé* (PS), Saint-Herblain (PS), Saint-Nazaire (PS), Saint-Sébastien-sur-Loire (PS).

LOIRET : Chalette-sur-Loing (PC), Fleury-les-Aubrais (PC).

LOT : Cahors (MRG), Figeac (PS), Gourdon (PS).

LOT-ET-GARONNE : Tonneins (PS).

MAINE-ET-LOIRE : Trélazé (PC).

MANCHE : *Equeurdreville-Hainneville* (PS), *Octeville* (PS), Tourlaville (PS).

MAYENNE : Laval (ex-PS), Mayenne (PS).

MEURTHE-ET-MOSELLE : Homécourt (PC), Jœuf (PC), Longwy (PC), Mont-Saint-Martin (PC), Villerupt (PC).

MEUSE : Bar-le-Duc (PS), Commercy (PS) *.

MORBIHAN : Hennebont (PC), Lanester (PC).

MOSELLE : Behren-les-Forbach (PC) *, Freyming-Merlebach (PS) *, Hagondange (PC), Moyeuvre-Grande (PS), Rombas (PS) *, Uckange (PS) *, *Woippy* (PS) *.

NIÈVRE : Nevers (PS), Cosne-Cours-sur-Loire (PS), Varennes-Vauzelles (PC).

NORD : Anzin (PS), *Armentières* (PS), Bruay-sur-l'Escaut (PC), Denain (PC), Faches-Thumesnil (PS) *, Fourmies (PC), *Grande-Synthe* (PS), Lomme (PS), Loos (PS), Raismes (PC), Saint-Pol-sur-Mer (PS), Villeneuve-d'Ascq (PS), Wattrelos (PS).

OISE : Beauvais (PS) *, Creil (PS), Montataire (PC).

PAS-DE-CALAIS : Arras (PS) *, Auchel (PC), Avion (PC), Béthune (PS), Boulogne-sur-Mer (PS), Bruay-en-Artois (PS), Bully-les-Mines (PS), Calais (PC), Carvin (PC), Courrières (PS), Harnes (PC), Lens (PS), Libercourt (PC), Liévin (PS), *Méricourt* (PC), *Nœux-les-Mines* (PS), Outreau (PS), Le Portel (PS) *, Rouvroy (PC), Saint-Martin-Boulogne (PS), Sallaumines (PC).

PUY-DE-DOME : Thiers (PS).

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : Hendaye (PS) *, Oloron-Sainte-Marie (PS).

HAUTES-PYRÉNÉES : Tarbes (PC), Bagnères-de-Bigorre (PC).

PYRÉNÉES-ORIENTALES : Céret (PS), Elne (PC diss.).

RHONE : Décines-Charpieu (PS) *, Givors (PC), Grigny (PC), *Pierre-Bénite* (PC), Saint-Fons (PS), Vaulx-en-Velin (PC), Vénissieux (PC).

SAONE-ET-LOIRE : Le Creusot (PS), Gueugnon (PS), *Saint-Vallier* (PC).

SARTHE : Le Mans (PC), Allonnes (PC).

SEINE-MARITIME : Bolbec (PC), Canteleu (PC), *Darnetal* (PC), *Dieppe* (PC), *Elbeuf* (PS), Gonfreville-l'Orcher (PC), Le Grand-Quevilly (PS), Harfleur (PC), Le Havre (PC), Lillebonne (PS), Maromme (PC), Montivilliers (PS), Oissel (PC), Le Petit-Quevilly (PC), Saint-Etienne-du-Rouvray (PC), *Yvetot* (MRG).

DEUX-SÈVRES : Niort (PS), Parthenay (PS) *.

SOMME : Albert (PC), Péronne (PC) *.

TARN : Carmaux (PS).

TARN-ET-GARONNE : Castelsarrasin (PS).

VENDÉE : La Roche-sur-Yon (PS) *.

VIENNE : Poitiers (PS), Châtellerault (PS).

HAUTE-VIENNE : Limoges (PS), Isle (PS), Saint-Junien (PC).

VOSGES : Golbey (PS) *.

YONNE : Migennes (PC).

TERRITOIRE-DE-BELFORT : Beaucourt (PS), *Delle* (PS).

SEINE-ET-MARNE : Mitry-Mory (PC).

YVELINES : Les Mureaux (PC), Saint-Cyr-l'Ecole (PC), Trappes (PC).

ESSONNE : Evry (PS), Corbeil-Essonnes (PC), Etampes (PC) *, Grigny (PC), Massy (PS), Morsang-sur-Orge (PC), Palaiseau (PC), Les Ulis (PS), Vigneux-sur-Seine (PC).

HAUTS-DE-SEINE : Nanterre (PC), Bagneux (PC), Clichy (PS) *, Gennevilliers (PC), Malakoff (PC), Le Plessis-Robinson (PC).

SEINE-SAINT-DENIS : Bobigny (PC), *Aubervilliers* (PC), Bagnolet (PC), Le Blanc-Mesnil (PC), Bondy (PS), La Courneuve (PC), Drancy (PC), Epinay-sur-Seine (PS), Montreuil (PC), Neuilly-sur-Marne (PS), Pantin (PC), Noisy-le-Sec (PC), *Pierrefitte-sur-Seine* (PC), Romainville (PC), Saint-Denis (PC), Sevran (PC), Saint-Ouen (PC), Stains (PC), Tremblay-lès-Gonesse (PC).

VAL-DE-MARNE : Créteil (PS), Alfortville (PS), Arcueil (PC), Bonneuil-sur-Marne (PC), Cachan (PS), *Champigny-sur-Marne* (PC), *Chevilly-Larue* (PC), Choisy-le-Roi (PC), Fresnes (PS), Gentilly (PC), L'Haÿ-les-Roses (PS), Ivry-sur-Seine (PC), Orly (PC), Villejuif (PC), Villeneuve-le-Roi (PC), Vitry-sur-Seine (PC).

VAL D'OISE : Argenteuil (PC), Bezons (PC), Garges-lès-Gonesse (PC), Villiers-le-Bel (PS).

Dans les villes marquées d'une *, la droite et l'extrême-droite étaient majoritaires aux *élections législatives* de 1986.

A moins d'un an des élections municipales prévues en mars 1989, le scrutin du 24 avril 1988 constitue un test de l'évolution des électorats. La progression de l'extrême droite en zone urbaine confirmée le 24 avril est telle *que dans 99 villes gérées par l'UDF sur 164* et dans 107 municipalités détenues par le RPR sur 169, la droite n'est pas majoritaire sans l'extrême droite.

Sur les trois cent trente-trois villes détenues par l'UDF et le RPR, dont *le Monde* a publié les résultats du premier tour de l'élection présidentielle dans ses éditions du 26 avril, moins d'une sur huit accorde la majorité absolue *de ses suffrages à MM. Jacques Chirac et* Raymond Barre. Tel est le principal enseignement des tableaux que nous publions et qui retracent l'évolution du rapport gauche-droite depuis les élections municipales de 1983 jusqu'au premier tour de l'élection présidentielle de 1988 dans huit cent douze villes.

La majorité renforce encore son implantation dans ses traditionnelles zones de force, telles que l'ouest de l'Ile-de-France ou le Rhône.

En Alsace et dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'UDF et le RPR voient leurs positions s'effriter encore au profit de l'extrême droite, dont l'influence était déjà loin d'être négligeable lors des élections législatives de 1986.

La droite cède *également du terrain au profit* de l'opposition puisque 43 municipalités qu'elle gère basculent à gauche, sans compter la trentaine de communes qu'elle lui avait déjà abandonnées lors des élections législatives de 1986 et qui sont restées favorables aux candidats de gauche.

L'opposition conserve, pour sa part, son influence traditionnelle dans le Nord *et surtout* dans le Pas-de-Calais : 73 % des électeurs d'Avion (Pas-de-Calais) et *67 % de* ceux de Raismes (Nord) *se sont prononcés* pour l'un des cinq candidats de gauche en 1988. De même en est-il à l'est de l'Ile-de-France où le PS renforce ses positions au détriment du PCF. Globalement, la gauche consolide ses acquis en Seine-Maritime.

En *revanche, dix-sept villes détenues* par le PS et le PCF basculent à droite emboîtant ainsi le pas aux cent vingt-deux municipalités où la gauche était minoritaire à l'issue des élections législatives de 1986. Parmi ces nouvelles défections, figurent Bourges (PCF), Villeurbanne (PS) ou Belfort (PS).

V. D.

VILLES DÉTENUES PAR LA DROITE OÙ LES CANDIDATS DE DROITE ET D'EXTRÊME DROITE SONT MAJORITAIRES

AIN : Ambérieu-en-Bugey (app. UDF), Belley (UDF-PR), Miribel (UDF-PR), Oyonnax (RPR).

ALLIER : Moulins (RPR), Vichy (UDF-PR).

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : Digne (RPR), Manosque (RPR), Sisteron (div. d.).

HAUTES-ALPES : Gap (UDF), Embrun (div. d.).

ALPES-MARITIMES : Nice (RPR), Antibes (UDF-rad), *Cagnes-sur-Mer* (*RPR*), Cannes (*RPR*), Le Cannet (RPR), Grasse (div. d.), Menton (RPR), Roquebrune-Cap-Martin (RPR), Saint-Laurent-du-Var (RPR), Vallauris (div. d.), Vence (RPR).

ARDÈCHE : Privas (*UDF*), Annonay (*RPR*), Aubenas (RPR), Guilherand (UDF), Tournon (UDF).

ARDENNES : Givet (RPR).

AUBE : Troyes (*RPR*), Saint-André-les-Vergers (*UDF-PR*), Sainte-Savine (UDF-rad).

AUDE : Castelnaudary (RPR), Narbonne (div. d.).

AVEYRON : *Rodez* (*UDF-PR*), *Saint-Affrique* (div. d.).

BOUCHES-DU-RHONE : Aix-en-Provence (UDF-rad), Châteaurenard (div. d.), Marignane (div. d.), Salon-de-Provence (UDF-CDS), Tarascon (div. d.).

CALVADOS : Caen (UDF-PR), Bayeux (div. d.), Lisieux (RPR), Vire (PS) (1).

CANTAL : Mauriac (RPR), Saint-Flour (UDF-PR).

CHARENTE : Cognac (RPR).

CHARENTE-MARITIME : Rochefort (div. d.), Royan (RPR), Saint-Jean-d'Angély (RPR).

CORRÈZE : Brive (RPR), Egletons (RPR), *Ussel* (RPR).

CORSE-DU-SUD : Ajaccio (div. d.), Porto-Vecchio (*RPR*).

HAUTE-CORSE : Corte (RPR).

COTE-D'OR : Dijon (RPR), Beaune (RPR), Châtillon-sur-Seine (CNI), Longvic (RPR).

COTES-DU-NORD : Dinan (UDF-PR).

DORDOGNE : Périgueux (RPR), Montpon-Ménestrol (*RPR*).

DOUBS : Pontarlier (RPR).

DROME : Bourg-de-Péage (CNI), Pierrelatte (UDF).

EURE : *Les Andelys* (*RPR*), Bernay (*UDF*), Vernon (RPR).

EURE-ET-LOIR : Châteaudun (RPR), Dreux (app. RPR).

FINISTÈRE : Brest (RPR), Guipavas (RPR), Landerneau (RPR), Saint-Pol-de-Léon (div. d.).

GARD : Nîmes (div. d.), *Beaucaire* (div. d.), Saint-Gilles (div. d.).

HAUTE-GARONNE : Toulouse (UDF), Balma (app. UDF-PR), *Muret* (*div. d.*), Saint-Gaudens (UDF-rad).

GIRONDE : Bordeaux (RPR), Arcachon (RPR), Le Bouscat (RPR), Gradignan (div. d.), Libourne (UDF-PR), Talence (RPR), La Teste (CNI).

HÉRAULT : Agde (RPR), Béziers (*UDF-PSD*), Castelnau-le-Lez (RPR), Lodève (UDF-rad), Lunel (div. d.), Sète (UDF-CDS).

ILLE-ET-VILAINE : *Dinard* (*RPR*), *Saint-Malo* (div. d.), Vitré (UDF-CDS).

INDRE-ET-LOIRE : Tours (div. d.), Amboise (RPR), Saint-Avertin (div. d.), Saint-Cyr-sur-Loire (div. d.), Joué-lès-Tours (UDF-CDS).

ISÈRE : *Grenoble* (RPR), Meylan (UDF-PR).

JURA : Dole (UDF-rad), Saint-Claude (RPR).

LANDES : Biscarosse (RPR), Dax (UDF-PR).

LOIR-ET-CHER : Blois (UDF), Salbris (RPR), Vendôme (div. d.).

LOIRE : Saint-Etienne (UDF-CDS), Le Chambon-Feugerolles (CNI), Montbrison (UDF), Roche-la-Molière (div. d.), Saint-Just-Saint-Rambert (div. d.).

HAUTE-LOIRE : *Le Puy* (*UDF-CDS*), *Brioude* (*UDF-PR*), Yssingeaux (div. d.).

LOIRE-ATLANTIQUE : Nantes (RPR), La Baule-Escoublac (RPR), Orvault (UDF-PR), Pornic (div. d.), Saint-Brévin-les-Pins (RPR), Vertou (RPR).

LOIRET : Orléans (UDF-PR), Gien (UDF-PR), Montargis (RPR), Olivet (UDF).

LOT-ET-GARONNE : *Agen* (*UDF*), *Nérac* (*UDF*), *Le* Passage-d'Agen (div. d.), Villeneuve-sur-Lot (UDF).

LOZÈRE : Mende (UDF), Marvejols (UDF-PR), Saint-Chély-d'Apcher (UDF-PR).

MAINE-ET-LOIRE : Avrillé (UDF), Cholet (UDF), Les Ponts-de-Cé (div. d.), Saumur (RPR), Segré (UDF-CDS).

MANCHE : *Saint-Lô* (*UDF-PR*), Avranches (*div. d.*), Coutances (UDF), Granville (UDF-PR).

MARNE : Tinqueux (RPR).

HAUTE-MARNE : *Chaumont* (*div. d.*), *Colombey-les-Deux-Eglises* (RPR).

MAYENNE : Château-Gontier (UDF-CDS).

MEURTHE-ET-MOSELLE : Nancy (UDF-rad), Jarville-la-Malgrange (UDF), Laxou (div. d.), *Lunéville* (RPR), *Pont-à-Mousson* (*div. d.*), Saint-Max (RPR), Toul (RPR), Vandœuvre-lès-Nancy (div. d.), Villiers-lès-Nancy (UDF-CDS).

MEUSE : Verdun (div. d.).

MORBIHAN : Auray (div. d.), Ploemeur (div. d.), Vannes (UDF-PR).

MOSELLE : Metz (UDF-CDS), Florange (UDF), Forbach (RPR), Hombourg-Haut (div. d.), Montigny-lès-Metz (*RPR*), Saint-Avold (div. d.), Sarrebourg (RPR), Sarreguemines (UDF-CDS).

NORD : Cambrai (RPR), Croix (UDF-CDS), Douai (RPR), Dunkerque (RPR), Halluin (div. d.), Lambersart (UDF-CDS), Lys-les-Lannoy (RPR), La Madeleine (RPR), Marcq-en-Barœul (RPR), Maubeuge (UDF-PSD), Roubaix (UDF-CDS), Saint-André (UDF-CDS), Tourcoing (UDF-PR), *Valenciennes* (RPR), Wattignies (RPR).

OISE : Compiègne (CNI), Noyon (RPR), Senlis (RPR).

ORNE : L'Aigle (UDF-CDS), Flers (RPR).

PAS-DE-CALAIS : Saint-Omer (RPR).

PUY-DE-DOME : Chamalières (UDF-PR).

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : Anglet (UDF), Bayonne (UDF), Biarritz (RPR), Saint-Jean-de-Luz (RPR).

PYRÉNÉES-ORIENTALES : Perpignan (UDF-PSD), Prades (UDF-PR).

BAS-RHIN : Strasbourg (UDF-CDS), Bischheim (UDF), Bischwiller (RPR), Haguenau (UDF-CDS), *Illkirch-Graffenstaden* (*RPR*), *Lingolsheim* (UDF-CDS), Sélestat (UDF-PR) *, Saverne (UDF-CDS).

HAUT-RHIN : Colmar (UDF-CDS), Guebwiller (RPR), Illzach (UDF-CDS), Mulhouse (UDF-*PSD*), *Riedisheim* (*RPR*), *Saint-Louis* (UDF-CDS), Wittelsheim (UDF-CDS).

RHONE : Lyon (UDF), Caluire-et-Cuire (UDF-PSD), Ecully (UDF), Rillieux-la-Pape (UDF), Sainte-Foy-lès-Lyon (UDF-CDS), Saint-Genis-Laval (app. RPR), Tarare (RPR), *Tassin-la-Demi-Lune* (UDF).

HAUTE-SAONE : Vesoul (UDF-PR), Gray (UDF-PR).

SAONE-ET-LOIRE : Autun (UDF-PR), Chalon-sur-Saône (*RPR*), Louhans (*UDF-CDS*), Paray-le-Monial (div. d.).

SARTHE : La Flèche (mod.), Sablé-sur-Sarthe (RPR).

SA*VOIE* : Chambéry (*RPR*), *Aix-les-Bains* (*UDF-PR*), Albertville (RPR).

HAUTE-SAVOIE : Annecy (UDF-CDS), Annecy-le-Vieux (UDF-PR), Cluses (RPR), Thonon-les-Bains (UDF-CDS).

SEINE-MARITIME : Rouen (*UDF-CDS*), *Mont-Saint-Aignan* (app. RPR).

DEUX-SÈVRES : Bressuire (UDF-rad).

SOMME : *Doullens* (*UDF-CDS*).

TARN : Mazamet (RPR).

VAR : Toulon (UDF-PR), Draguignan (UDF), Fréjus (*UDF-PR*), *Hyères* (*div. d.*), *Saint-Raphaël* (RPR), La Seyne-sur-Mer (UDF-PR), Six-Fours-les-Plages (div. d.), La Valette-du-Var (RPR).

VAUCLUSE : Avignon (RPR), Carpentras (UDF), L'Isle-sur-la-Sorgue (div. d.), Orange (RPR), Pertuis (*RPR*), *Le Pontet* (*div.* d.).

VENDÉE : Challans (div. d.), Fontenay-le-Comte (RPR), Les Sables-d'Olonne (div. d.).

VIENNE : *Loudun* (UDF-CDS), *Montmorillon* (div. d.).

VOSGES : Epinal (RPR), Gérardmer (div. d.), Mirecourt (UDF-PR), Neufchâteau (RPR), Remiremont (RPR), Saint-Dié (RPR).

YONNE : Auxerre (*UDF-PR*), *Avallon* (div. d.), Joigny (RPR), Sens (UDF).

PARIS : RPR.

SEINE-ET-MARNE : *Melun* (*RPR*), Avon (*div. d.*), Chelles (RPR), Coulommiers (div. d.), Fontainebleau (UDF-CDS), Lagny-sur-Marne (RPR), Nemours (RPR), Ozoir-la-Ferrière (UDF-rad), Provins (RPR).

YVELINES : *Versailles* (*UDF-CDS*), *La Celle-Saint-Cloud* (div. d.), Chatou (RPR), *Le Chesnay* (UDF), Maisons-Laffitte (div. d.), *Le Pecq* (RPR), Poissy (RPR), Rambouillet (RPR), Saint-Germain-en-Laye (RPR), Vélizy-Villacoublay (RPR), Le Vésinet (UDF).

ESSONNE : Athis-Mons (div. d.), Brunoy (RPR), Bures-sur-Yvette (div. d.), Draveil (mod.), Gif-sur-Yvette (mod.), Longjumeau (div. d.), Montgeron (RPR), Orsay (div. d.), Savigny-sur-Orge (RPR), *Verrières-le-Buisson* (div. d.), Viry-Châtillon (mod.), Yerres (RPR).

HAUTS-DE-SEINE : Asnières-sur-Seine (RPR), Bois-Colombes (RPR), Boulogne-Billancourt (RPR), Bourg-la-Reine (UDF-CDS), Châtillon (RPR), Chaville (UDF-CDS), Clamart (UDF-CDS), Courbevoie (UDF-PR), Fontenay-aux-Roses (UDF), Garches (div. d.), *La Garenne-Colombes* (*div. d.*), Issy-les-Moulineaux (UDF-PSD), Levallois-Perret (RPR), Meudon (UDF-PSD), Montrouge (UDF), Neuilly-sur-Seine (RPR), Puteaux (RPR), Rueil-Malmaison (RPR), Saint-Cloud (UDF-PR), Sceaux (UDF-CDS), *Sèvres* (UDF), Suresnes (RPR), Vanves (RPR).

SEINE-SAINT-DENIS : Aulnay-sous-Bois (RPR), Gagny (RPR), Les Lilas (UDF-CDS), Montfermeil (div. d.), Neuilly-Plaisance (RPR), Noisy-le-Grand (RPR), Les Pavillons-sous-Bois (RPR), Rosny-sous-Bois (div. d.), Villemomble (RPR), Villepinte (*RPR*).

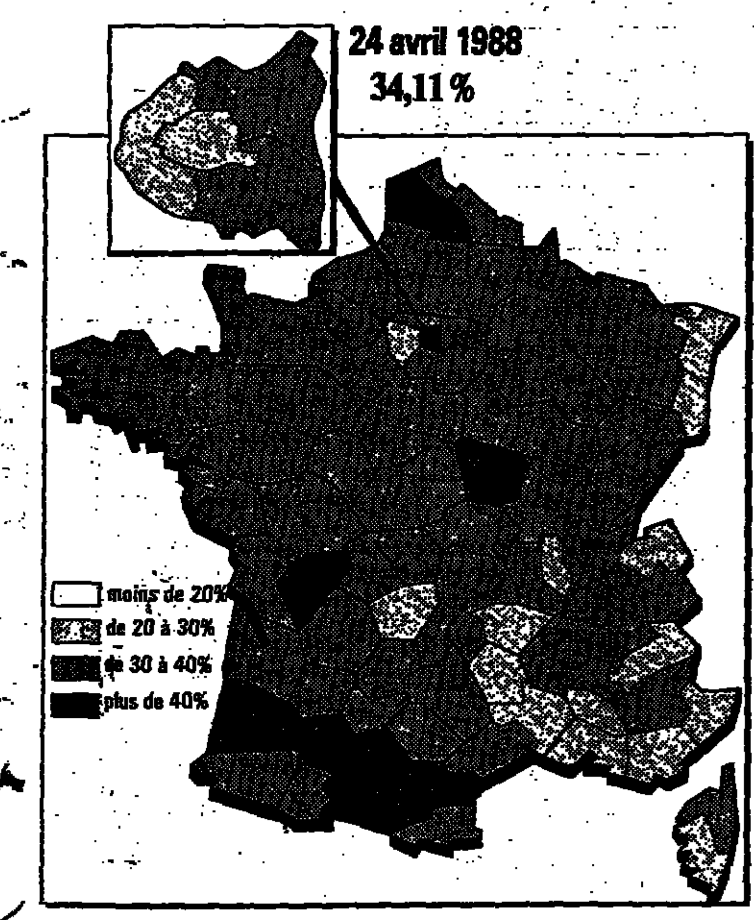
VAL-DE-MARNE : Charenton-le-Pont (UDF-PR), Chennevières-sur-Marne (div. d.), Joinville-le-Pont (div. d.), Le Kremlin-Bicêtre (RPR), Maisons-Alfort (UDF-PR), Nogent-sur-Marne (RPR), Le Perreux-sur-Marne (RPR), Saint-Mandé (RPR), Saint-Maur-des-Fossés (div. d.), Sucy-en-Brie (*UDF*), Vincennes (*UDF-PR*).

VAL-D'OISE : Pontoise (UDF), Deuil-la-Barre (UDF-CDS), Eaubonne (UDF-CDS), Ermont (div. d.), Franconville (UDF-PR), Gonesse (div. d.), Herblay (UDF-rad), Montmorency (UDF-PR), Saint-*Gratien* (UDF-rad), Sannois (UDF), Soisy-sous-Montmorency (UDF-CDS), Taverny (RPR).

Dans la ville marquée d'un *, la gauche était majoritaire aux élections législatives de 1986.

(1) Olivier Stirn, maire (PS) de Vire, a été élu à la tête d'une liste d'union UDF-RPR aux élections municipales *de 1983 avant de rallier le PS lors des élections législatives de 1986.*

des élections présidentielles



● ***RECTIFICATIF.*** *La* carte de nos premières éditions (*le Monde* du 27 avril) représentant le total des *voix de droite au premier tour de* l'élection présidentielle de 1981 (c'est-à-dire M. Chirac plus M. Giscard *d'Estaing plus* M. *Debré plus* Mme Garaud) comportait des erreurs qui ont été corrigées dans nos dernières éditions :

— Départements indiqués à moins de 40 % des voix et qui, en *réalité, sont situés entre* 40 % *et* 45 % : Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Val-d'Oise, Haute-Vienne.

— Départements indiqués *entre* 40 % et 45 % et qui, en réalité, sont situés entre 45 % et 50 % : Allier, Ardennes, Charente, Côtes-du-Nord, Creuse, Dordogne, Somme, Tarn, Tarn-et-Garonne.

— Départements indiqués entre 45 % et 50 % et qui, en réalité, sont situés à plus de 50 % : Ardèche, Aube, Calvados, Corrèze, Eure, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Savoie, Yonne.

Politique

La tension en Nouvelle-Calédonie

Les socialistes réfutent vivement les assertions du gouvernement

Le ministre des DOM-TOM a mis en accusation, le mardi 25 avril, à Nouméa, à propos de la dégradation de la situation en Nouvelle-Calédonie, le président de la République. Interrogé au micro de Radio-Rythme bleu (RRB), organe du Rassemblement pour la Calédonie dans le République (RPCR, présidé par M. Jacques Lafleur, député RPR), M. Bernard Pons a notamment déclaré : *« M. Mitterrand n'aime pas les Calédoniens. M. Mitterrand soutient un certain nombre de gens qui font du terrorisme en Nouvelle-Calédonie. Le mouvement subversif qui est entretenu depuis quelque temps déjà est encouragé par quelques responsables politiques au niveau national, qui, au lieu de calmer le jeu, ont jeté de l'huile sur le feu. Et malheureusement, aujourd'hui, nous récoltons ce qu'ils ont semé, c'est-à-dire la haine, la violence, les drames, la mort de gendarmes, la mort de civils. Ils portent une lourde responsabilité. »*

Le ministre des DOM-TOM a également mis en cause la Libye *« qui a formé des stagiaires à des actions terroristes ». « Il y a une responsabilité totale du gouvernement libyen. Ça ne fait pas l'ombre d'un doute puisque à Ouvéa on trouve deux « stagiaires » libyens, dont un qui a subi une formation paramilitaire »*, a souligné M. Pons. Selon le ministre, l'éventualité de la dissolution du FLNKS *« est un problème qui se pose »*.

Ces propos ont suscité une vive réaction du directeur de la campagne du président-candidat, M. Pierre Bérégovoy, qui a notamment déclaré : *« J'invite très sérieusement au silence M. Pons. Ceux qui ont été les incendiaires ne peuvent aujourd'hui se déguiser en pompiers. Par leur politique sur le territoire ils ont été disqualifiés et s'enferment dans l'erreur. Il a suffi de deux ans d'une politique opposant une communauté à l'autre pour que de nouveau reviennent le désordre et la violence. Nous avions pensé que c'était folie d'opposer une communauté à l'autre, que c'était folie d'organiser le même jour le scrutin régional et le vote pour l'élection présidentielle. Je déplore que Jacques Chirac ait voulu rendre les socialistes responsables des violences en Nouvelle-Calédonie (...) parce que le droit n'a pas été respecté. »*

Le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, qui était mercredi soir à Mont-de-Marsan, a reproché au gouvernement d'avoir, *« soitpar méconnaissance, soit par assujettissement au plan colonial que représentent des hommes comme Lafleur, soit par irresponsabilité (...) déstabilisé la situation en Nouvelle-Calédonie en ne laissant d'autre voie que la violence à la communauté canaque »*.

Selon M. Jack Lang cette situation *« illustre concrètement ce que peut être la gestion du RPR lorsqu'ils est le maître absolu d'un territoire »*.

Le ministre d'Etat, ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, a estimé, pour sa part, sur Europe 1 : *« S'il y a une chose qui doit rester en dehors de la campagne électorale, c'est la conception qu'on doit se faire de la défense et de l'intégrité du territoire de notre pays — dont la Nouvelle-Calédonie fait partie — et du respect de la volonté des populations. »* M. Balladur a toutefois critiqué, lui aussi, l'attitude de M. Mitterrand, qui, selon lui, *« utilise la Nouvelle-Calédonie dans l'élection présidentielle »*.

Désinformation

Il y a quelques chose de pitoyable dans l'achamement du ministre des DOM-TOM à accuser autrui des responsabilités politiques qui lui incombent personnellement dans les causes de la nouvelle explosion de violences qui secoue depuis une semaine la Nouvelle-Calédone.

M. Pons donne l'impression de verser dans la caricature avec d'autant plus d'ardeur qu'il sait son avenir politique compromis parce que son bilan personnel est accablant, qu'il s'agisse non seulement de la Nouvelle-Calédonie, où il s'est piégé lui-même, mais aussi de l'ensemble de l'Outre-mer, où sa politique vient d'être spectaculairement condamnée par les électeurs au profit de M. François Mitterrand.

Les outrances de l'ancien secrétaire général du RPR paraissent à la mesure de la déception qu'il éprouve depuis qu'il a constaté la popularité du président-candidat dans les départements d'outre-mer où se faisait fort, il y a quelques, de rallier à la candidature de M. Chirac le plein des voix nécessaires pour la faire gagner au second tour du scrutin...

La mise en cause de la Libye dans les affaires calédoniennes révèle le désarroi du gouvernement face à un engrenage qu'il ne parvient pas à maîtriser. Cet argument relève de la tarte à la crème. Il est certes, de notoriété publique que les dirigeants du FLNKS ont souvent sollicité l'appui du colonel Khadafi en se rendant eux-mêmes à Tripoli. Il est vrai également que plusieurs groupes de « stagiaires » canaques ont séjourné quelques temps, ces dernières années, dans certaines « écoles » libyennes. Ces groupes se laissaient même photographier à leur départ de Nouméa...

Mais chacun sait, sur le territoire même ceux qui ont un intérêt politique à dire le contraire que l'« appui fraternel » du colonel Khadafi à la « cause révolutionnaire » du FLNKS n'a jamais dépassé, jusqu'à présent, le stade d'un soutien moral. Au grand dam, de M. Jean-Marie Tjibaou lui-même qui a souvent reproché aux Libyens de ne pas l'aider plus concrètement. A tel point que le chef du mouvement nationale, son parti-l'Union calédonienne et les autres composantes de la coalition indépendantiste ont vite tourné le dos à Tripoli pour concentrer leur action diplomatique sur les pays riverains du Pacifique du Sud et sortir ainsi d'une orbite encombrante au moment où ils sollicitaient le soutien international de l'ONU.

C'est même parce qu'il souhaitait, pour sa part, maintenir ses liens personnels avec Tripoli, que l'animateur du FULK(Front uni de libération Kanak), M. Yann Céléné Uregeï (devenu indépendantiste pour avoir subi naguère un affront de M. Valéry Giscard d'Etaing, alors qu'il était président de l'assemblée territoriale) a été exclu du « gouvernement provisoire de Kanaky » par les autres chefs indépendantistes.

Voir la main de Tripoli derrière les actions organisées aujourd'hui par les militants de l'Union calédonienne procède donc d'une argumentation de tribune électorale.

Références passées et présents

La radicalisation de l'attitude du Front indépendantiste s'inspire, en vérité, à la fois du passé algérien et du présent palestinien.

M. Tjibaou rappelle souvent qu'il n'a jamais oublié la réflexion que lui firent, il y a quelques années, à Alger, les dirigeants du FLN : *« Les Français n'ont pas de parole ; ils ne connaissent que les rapports de forces. »* Dans cette optique, il n'est pas à exclure que l'utilisation d'armes blanches dans l'attaque perpétrée, vendredi dernier, contre la gendarmerie de l'île d'Ouvéa traduisent le début d'une « stratégie de la terreur » analogue à celle utilisée par les fellaghas pendant la guerre d'Algérie. Ce choix horrible pourrait avoir pour objectif, en Nouvelle-Calédonie, d'effrayer la population européenne afin d'essayer de vider peu à peu Nouméa la blanche des familles d'origine métropolitaine.

Le rôle joue désormais par les femmes et certains enfants mélanésiens au cours des affrontements avec les forces de l'ordre, où les jets de pierre répondent aux grenades lacrymogènes, semble inspiré, d'autre part, de la tactique utilisée par les manifestants palestiniens dans les territoires occupés d'Israël.

Faute d'avoir perçu la gravité de ces évolutions désespérés dans les réflexions politiques des dirigeants indépendantistes après le non-aboutissement de leur conversion provisoire à la violence par référence au pacifisme des paysans du Larzac — lors du référendum du 13 septembre, M. Pons a entraîné le gouvernement dans une impasse dramatique.

Pour couronner le tout, les autorités civiles et militaires de la Nouvelle-Calédonie restreignent maintenant le droit à l'information en tentant de tenir les journalistes à l'écart des points « chauds ». Les opérations militaires en cours sur l'île d'Ouvéa, où les forces de l'ordre viennent de localiser le lieu où sont détenus les gendarmes pris en otages par le FLNKS, se poursuivent à l'abri de toute observation. Tandis que mercredi matin la région de Canala, où circulaient la veille des rumeurs alarmistes, semblait complètement coupée du monde.

A l'inconséquence politique s'ajoute ainsi une tentative de désinformation.

ALAIN ROLLAT.

La Nouvelle-Zélande rend M. Chirac responsable de la situation

Le premier ministre néo-zélandais a rendu, le mardi 26 avril, le gouvernement de M. Chirac responsable des troubles actuels en Nouvelle-Calédonie, ajoutant que la réélection de M. Mitterrand serait de nature à ramener le calme sur le territoire français du Pacifique. M. David Lange, qui se trouve actuellement à Londres, à l'occasion d'une longue tournée européenne, a aussi accusé M. Chirac d'avoir déstabilisé la situation sur le territoire en revenant sur le plan Pisani. Celui-ci avait été soutenu par les pays de la région.

M. Lange a, d'autre part, annoncé qu'il demanderait l'arbitrage des Nations unies si la France continuait de refuser le retour sur l'atoll de Hao du commandant Mafart, l'un des responsables de l'attentat contre le *Rainbow Warrior*, en 1985. *« A notre avis*, a dit M. Lange, *il est parfaitement en état de retourner à Hao* [et] *devrait le faire. »* Le commandant Mafart, de même que le capitaine Prieur, avait été assigné à résidence pour trois ans à Hao.

Le *New Zealand Herald* a, lui aussi, rendu mercredi M. Chirac responsable de la situation en Nouvelle-Calédonie. « Une fois encore, ajoute-t-il, le Pacifique doit subir les conséquences de la politique française. » De son côté, le quotidien australien *The Australian*, appartenant à M. Rupert Murdoch, affirme que *« l'approbation tacite par le FLNKS des actes terroristes est moralement indéfendable »* et que *« les problèmes du territoire ne peuvent être résolus sans compromis »*.

Enfin, les ministres des affaires étrangères des trois pays mélanésiens — Papouasie-Nouvelle-Guinée, îles Salomon et Vanuatu — ont demandé, mardi, à la France, de retirer ses troupes de Nouvelle-Calédonie, affirmant que la nouvelle situation de violences a été *« créée par la politique et les pratiques coloniales du gouvernement français »*. — *(AFP, AP)*.

Le Carnet du Monde

Naissances

— M. et Mme Gérard KERLEAU, et leur fils Loïc,
ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Amandine,

leur petite-fille et nièce

le 24 avril 1988, à Villeneuve-Saint-Georges.

Décès

— Mme Fernand Arrighi,
née Maillant,
son épouse,
Françoise Arrighi,
sa fille,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Fernand ARRIGHI,
professeur honoraire,

survenu à Pierrevert (Alpes-de-Haute-Provence), le 24 avril 1988, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Il n'y a pas d'obsèques, le défunt ayant fait don de son corps à la faculté de médecine.

— *Les présidents,*
Les conseils d'administration,
Les directions,
Le personnel des sociétés du groupe UIC-SOFAL,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Baudoin de BAILLIENCOURT
dit Courcol,
ancien directeur commercial
et membre du comité de direction
du groupe,

survenu le 26 avril 1988, à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu à Paris, le jeudi 28 avril 1988, en l'église Saint-Philippe-du-Roule.

8, rue Lamennais,
75008 Paris.

— M. et Mme Frédéric Bellenger,
M. et Mme Michel Jacquin
et leurs enfants et petits-enfants,
Mme Michèle Bellenger,
M. et Mme Philippe Bellenger
et leurs enfants,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean BELLENGER,

survenu à l'âge de cinquante-trois ans, le 25 avril 1988, à Paris.

12, rond-point de Montfermeil,
93340 Le Raincy.

— Mme Jean-Pierre Dupuy,
son épouse,
Marie-Eugénie Dupuy,
Marie-Catherine Bourry-Dupuy,
Eglantine Dupuy,
François Dupuy,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

M. Jean-Pierre DUPUY.

— Mme Julien Fargette,
son épouse,
Ses enfants,
Petite-fille
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Julien FARGETTE.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 29 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Denys-du-Saint-Sacrement, 68 *bis*, rue de Turenne, Paris-3e.

4, rue Mark-Twain,
94320 Paris.

— Mme Guillaume Letrosne,
Mlle Janine Letrosne,
Le colonel et Mme Roger Daeschner,
Thierry, Laurence et Arnaud,
M. et Mme Yves Letrosne,
Aurore, Charles et Delphine,
Le docteur et Mme Alain Roston,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Heilmann,
son beau-frère et sa sœur,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Guillaume LETROSNE,
ingénieur ECP,
croix de guerre 1939-1945,

le samedi 23 avril 1988, dans sa quatre-vingtième année.

Le service religieux a lieu aujourd'hui mercredi 27 avril, à 15 h 30, en l'église réformée de Neuilly-sur-Seine, 18, boulevard d'Inkermann.

Ni fleurs ni couronnes.

« De même que tous meurent avec Adam, tous aussi revivront avec le Christ. »
I, Corinthiens, 15.22.

— M. et Mme Gérard Audit,
Edouard et Benjamin Audit,
Le docteur et Mme Michel Hayem,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcelle MAX,
née Françoise Hayem,

survenu le 17 avril 1988.

— Mme Michel Ngo-Dinh-Luyen,
son épouse,
Ses enfants,
Petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel NGO-DINH-LUYEN,

rappelé à Dieu le 23 avril 1988, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Joseph-Saint-Raymond de Montrouge, 101, avenue Jean-Jaurès, suivie de l'inhumation au cimetière de Montrouge, avenue de la Porte-de-Montrouge, Paris-14e, dans le caveau de famille.

La dépouille mortelle sera exposée le jeudi 28 avril, de 10 heures à 15 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Saint-Michel, 33, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e.

Une messe sera célébrée ce même jour à 11 heures.

49, allée Maurice-Picketty,
77130 Saint-Fargeau-Ponthierry.

— Mme Louis Niquet,
son épouse,
Le docteur et Mme Pierre Jaulin,
Céline, Annabelle et Marie,
M. et Mme Bernard Niquet,
Matthieu et Emilie,
ses enfants et petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Louis NIQUET,
directeur-adjoint honoraire
de la Police nationale,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
ancien déporté résistant,

survenu le lundi 25 avril 1988, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 20 avril, à 9 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

Les dons pourront être adressés à la Fondation Anne-de-Gaulle, Milon-la-Chapelle, 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

6, avenue Marcel-Doret,
75116 Paris.
43, rue de Bellechasse,
75007 Paris.
213, rue Saint-Charles,
75015 Paris.

— Nous avons appris le mort de

Jacques PEYRÉGA.

[M. Jacques Peyréga, professeur honoraire de l'université de Bordeaux, était doyen de la faculté de droit d'Alger en 1957, lorsqu'il s'est trouvé à l'origine d'une violente polémique qui dépassa largement le cadre de l'Université. En mars 1957, en pleine bataille d'Alger, M. Peyréga adressa une lettre au ministre de la défense nationale pour dénoncer une exécution sommaire dont il avait été le témoin à Alger. Devant la virulence des réactions de bon nombre de ses collègues et des étudiants d'Alger, il fut contraint de renoncer à exercer ses fonctions à la faculté de droit.]

(Le Monde du 27 avril.)

— Josiane Rosine,
sa fille,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Louise ROSINE,

survenu le 22 avril 1988, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 avril 1988, à 15 h 30, en l'église Saint-Marc-des-Bruyères, 25, rue des Bruyères, 92600 Asnières, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière d'Asnières.

— Nous avons la douleur de faire part du décès de

Gullain SIROUX,
artiste peintre-graveur,

survenu le 22 avril dans sa cinquante-cinquième année.

De la part de
Mme Raymond Siroux,
sa mère,
Bénédicte Siroux,
sa fille,
Le docteur et Mme Bernard Tissé
et leurs enfants,
Eric Siroux,
Catherine Siroux, Daniel Fauce
et leur fille,
Danièle Siroux,
ses sœurs, frère et beaux-frères,
Des familles Prévot, Trumbe et Fougerat.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Germain-des-Prés, le jeudi 28 avril, à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

76, rue Lecourbe,
75015 Paris.
13, rue Servandoni,
75006 Paris.

— *Les familles Spiteri, Simon-Gaucher et Genevois,*

ont la tristesse de faire part du décès survenu le 23 avril 1988 de

Mme Lucienne SPITERI,
née Doussain,
agrégé de l'Université.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 29 avril, à Challans (Vendée).

Une messe sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, sa paroisse, place du Président-Mithouard, Paris-7e, le lundi 2 mai, à 17 h 30.

Remerciements

— La Mission du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen exprime ses bien vifs remerciements aux personnalités, associations et groupements qui, par leurs messages chaleureux, se sont associés à sa peine lors du décès de son président

Edgar FAURE.

— Mme Marie-Germaine Raynaud-Menjucq,
M. et Mme André Menjucq,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Raynaud,
leurs enfants et petits-enfants,
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

M. Jean MENJUCQ.

Messes anniversaires

— Il y a un an, Dieu rappelait à lui

Jacques SORNEIN.

Une messe a été célébrée à son intention, le dimanche 24 avril 1988, en la chapelle Saint-Isidore, vallée de Sauvebonne.

Priez pour lui.

Soutenances de thèses

— Université Paris-I, le jeudi 28 avril, à 18 heures, salle des Commissions (centre Panthéon), M. Laurent Barbe : « Le warrant agricole ».

— Université Paris-II, le lundi 2 mai, à 17 h 30, salle des Conseils, Mme Christine Haugue1 : « Secteur public, secteur privé : transferts et respiration. Essai d'analyse juridique ».

— Université Paris-IV, le mardi 7 juin, à 14 h 30, salle Louis-Liard, Mme Nguyen Thanh Binh : « Sens, situation, intentionnalité ».

— Université Paris-IV, le mercredi 8 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Alain Roy : « Le peintre Gérard de Lairesse (1640-1711) ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 27 avril :

DES DÉCRETS

● N° 88-441 du 26 avril 1988 portant création de l'arrondissement de Fontainebleau (Seine-et-Marne) ;

● N° 88-443 du 25 avril 1988 relatif aux parcs naturels régionaux.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4731

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III				■					
IV									
V				■					■
VI		■			■				
VII								■	
VIII		■					■		
IX				■					
X		■							
XI	■				■		■		

HORIZONTALEMENT

I. Ne manque pas de sang... froid. — II. Parfois agité devant des cousins. — III. Mis en mouvement. Comme parfois du sucre ou du soufre. — IV. Mot pour annoncer qu'on va faire une passe. Vieilles, sont des sortes de fossiles. — V. Terme musical. Présenter sur un plateau. — VI. Symbole. Pas d'Italie. — VII. Couper la parole. — VIII. Un élève de Lulli. Un drame au Japon. — IX. Dans la Seine-Maritime. D'un auxiliaire. Ne se presse jamais. — X. Bains, dans la Haute-Saône. — XI. Peut être égaré quand on déménage. Noir, dans les Vosges.

VERTICALEMENT

1. Qu'on a intérêt à conserver. — 2. Nom qu'on peut donner à celui qui voudrait nous dépasser. — 3. Bonbon parfois. Un grand étranger. Mesure. — 4. Participe. Un appareil qui utilise du courant. — 5. Ville de Belgique. Peuvent allumer quand ils sont de braise. — 6. Effets de jambes. — 7. Ce qui resta à un roi qui avait tout perdu. — 8. Les profanes peuvent les prendre pour des mandarins. Ce n'est pas un moyen. — 9. Conseil de détente. Une personne qui se met facilement au pas...

Solution du problème n° 4730

Horizontalement

I. Abeille. — II. Pagne. Ode. — III. Pré. Geler. — IV. Ebriété. — V. Teigne. An. — VI. End. Vis. — VII. Té. Aèdes. — VIII. Air. Ut. — IX. Fureteurs. — X. Iléus. — XI. Tisons. Se.

Verticalement

1. Appétit. Fat. — 2. Barbe. Equ. — 3. Egérie. Ires. — 4. In. Ignare. — 5. Légende. Tin. — 6. Eté. Duels. — 7. Eole. Vêture. — 8. Dé. Ais. Rus. — 9. Serins. Esse.

GUY BROUTY.





Aux assises de la Gironde

Les confidences de François Korber ex-bon sujet RPR

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Pauvres jurés... cinq ou six *experts* – médecins, psychologues, psychiatres – n'ont pas eu raison de leur patience, le mardi 26 avril. Et pourtant, quel embrouillamini souvent n'ont-ils pas dû ingurgiter à propos des personnalités de Jean-François Korber, trente-six ans, membre influent du RPR à Bordeaux jusqu'en 1982, qui répond de l'assassinat d'un de ses colleurs d'affiches devenu menaçant, et de son co-accusé Roger Ambeau, trente-sept ans ! Qui dira jamais l'endurance de ces jurys populaires contraints de suivre des joutes byzantines entre avocats et experts glosant à l'infini sur des rapports assurément scientifiques et tout aussi sûrement incompréhensibles pour les profanes.

Heureusement, il y a les hommes et ce qu'ils disent. Et, mardi, Jean-François Korber, tout à la fois irritant et sympathique, trop à l'aise et maladroit, a longuement parlé de lui et de ses liens avec le RPR. Ce furent des moments forts et souvent très éclairants sur la vie politique et ses mœurs.

« Taisez-vous et on vous sortira de là », lui avait conseillé en 1982 un émissaire de série B venu le voir en prison. Six ans après, toujours détenu, Jean-François Korber ne voit visiblement plus aucune raison de se taire. Alors, il parle sans hausser la voix sur ce qui compose l'arrière-plan du crime qui lui est imputé. Il raconte *ses campagnes* électorales de 1977, 1978 et 1980, à Bordeaux-Bastide, sur des terres réfractaires à la droite. Il précise comment, après un bon score aux municipales, il fut repéré, contacté et finalement introduit au RPR.

C'était le temps où cet ancien khâgneux du lycée Henri-IV à Paris, admissible à l'Ecole normale supérieure, méritait la poignée de main de dignitaires du mouvement gaulliste. Un stage de quinze jours lui avait appris à répondre aux questions les plus hardies, à esquiver les *interrogations sournoises*. Jacques Chaban-Delmas savait le convaincre d'aller se battre contre des adversaires imbattables afin de se faire les dents...

Ce fut vrai en 1978. Ce le fut encore plus en 1980 à l'occasion de législatives partielles. Jean-François Korber, *chargé de mission* au RPR et plus particulièrement au service de Jean de Lipkowski, est convoqué le 20 octobre par le maire de Bordeaux. *« Chaban m'a dit : « Ecoutez, mon vieux, vous êtes le seul à pouvoir faire un bon résultat*, raconte Korber. *Il faut y aller. »*

Les conditions d'un « jeune loup »

On ne refuse pas ces invitations-là. Mais le « jeune loup » pose tout de même trois conditions : 1°) que ses frais de la campagne évalués à 300 000 francs soient pris en charge par le RPR ; 2°) que Jacques Chaban-Delmas *vienne* le soutenir personnellement sur le terrain ; 3°) qu'il obtienne la prochaine fois une circonscription où il ne soit pas automatiquement voué à l'échec. Un scénario classique qui va se dérégler rapidement après la campagne électorale.

Car, de ce moment, Jean-François Korber n'*attend plus que des* promesses et n'obtient pas le règlement de ses factures dont le montant est de 280 000 francs. *« Je suis allé à l'hôtel de Lassay en janvier 1981*, explique Korber. *Chaban a fait venir son chef de cabinet Pierre Pascal et lui a dit : « Réglez ça ». En mars, rien n'était réglé. Pierre Pascal m'a demandé de patienter jusqu'au 10 mai en me disant : « Tout l'argent de Matignon est mobilisé pour Giscard. »*

Harcelé par ses créanciers, Korber prie à nouveau Jacques Chaban-Delmas d'intervenir. C'est ainsi qu'il est orienté en juillet 1981 vers le directeur de l'Office de tourisme de Bordeaux et un conseiller de la Bourse maritime, Paul Escribe. *« Je le connaissais*, indique Korber. *Il avait réglé une partie de ma campagne en 1978. Il dirigeait une officine, le Centre d'information et de documentation. J'ai appris par la suite que c'était une officine de fausses factures. »*

Ces précisions n'ont visiblement pas ému le ministère public ni la cour. Mᵉ Pierre Blazy, l'un des avocats de Jean-François Korber, s'est indigné en vain en déclarant que *« le détournement d'argent public est un crime »* et en soulignant que les pièces et documents saisis à l'Office de tourisme et au Centre d'information et de documentation – dissous en 1982 – n'avaient entraîné l'ouverture d'aucune information judiciaire. Les pratiques de l'Office de tourisme de Bordeaux seraient-elles à ce point connues qu'elles n'éveillent même plus l'intérêt ?

En tout cas, Jean-François Korber se sent cerné. Marié puis divorcé d'une femme riche dont il a géré la fortune jusqu'en 1980, démuni de revenus stables, ponctionnant ses économies pour lancer plusieurs sociétés dont une radio locale, le remboursement durant l'été 1981 du tiers de ses factures par Paul Escribe ne peut lui suffire. C'est dans ces conditions qu'il accepte de se livrer à un trafic d'or et de devises entre la France et le Luxembourg, pour lequel il a été condamné en juin dernier à quatre ans d'emprisonnement.

« J'ai tout tenté, dit-il, *avant d'aller faire le clown au Luxembourg. »* Certes. On doute cependant qu'il ait bien réfléchi. Car ses trafics vont l'inciter à devenir encore plus gourmand *et* à voler, avec quelques comparses, les devises que lui avait confiées son commanditaire. Le drame rôde alors furieusement autour de lui. *En mars 1982* le voilà, *en effet*, directement impliqué dans le meurtre d'un de ses complices.

La cour devait précisément examiner ces faits mercredi 27 avril.

LAURENT GREILSAMER.

Une manifestation de magistrats d'avocats et d'auxiliaires à Lyon

La grande misère du palais de justice

Plus d'une centaine de magistrats, d'avocats et de fonctionnaires de justice ont protesté, le mardi 26 avril, contre leurs conditions de travail et les dysfonctionnements au tribunal de grande instance de Lyon. Si cette manifestation, organisée à l'appel du Syndicat de la magistrature, de la Confédération *syndicale des avocats* (CSA), *du* Syndicat des avocats de France (SAF), de l'Union des jeunes avocats (UJA) et des syndicats CFDT et CGT justice, conserva un caractère bon enfant, notamment avec une « visite guidée » de certains locaux particulièrement inadaptés, sales et délabrés, elle n'en traduisit pas moins un sentiment d'exaspération de ces professionnels, qui attendent, *désespérément*, depuis près de *quinze* ans, une nouvelle cité judiciaire adaptée aux besoins.

LYON
de notre bureau régional

Ce fut, à l'annexe du palais de justice, un édifiant *« parcours du justiciable »* : murs lépreux, papier peint décoloré ou arraché, moquette trouée, *banquettes* défoncées ou éventrées, bureaux exigus sans la moindre insonorisation, fenêtres qui ne ferment plus, stores démantibulés, armoires *métalliques* reléguées dans les couloirs faute de pouvoir passer par les portes, système informatique obsolète... L'ancien hôtel de l'Europe, qui *« abrite provisoirement »*, depuis 1976, le tribunal pour enfants, la chambre de la famille, le service d'application des peines et du contentieux avec la Sécurité sociale, n'a rien d'un *quatre* étoiles.

En comparaison, et malgré sa vétusté intérieure, le bâtiment principal situé sur l'autre rive de la Saône *mériterait presque* son appellation de *« palais de justice »*. Les rares bureaux à peu près décents ont été rénovés par les magistrats eux-mêmes, à leurs frais et sur leur temps de loisir. Les conditions d'hygiène et de sécurité – qui ont fait l'objet de multiples réclamations jusqu'ici sans suite – sont inadmissibles : *linoléum défectueux*, inflammable, archives entassées sous les combles... En cas d'incendie – et en janvier un feu de cheminée a ravivé certaines angoisses, – la consigne *officieuse* est de *sortir* par les toits. Plus prosaïquement encore, le personnel, le public et les prévenus sont contraints d'utiliser de très rares WC à la turque.

M. Roger Aubin, président du tribunal de grande instance de Lyon, retenu mardi à Paris, ayant formellement interdit aux manifestants d'utiliser leur lieu de travail pour tenir une conférence de presse, ceux-ci se transportaient en cortège jusqu'à la maison des avocats. M. Georges Cathelin, premier juge des enfants, délégué de la section de Lyon du Syndicat de la magistrature, un avocat de barreau de Lyon et une représentante des fonctionnaires des greffes et des personnels socio-éducatifs y prirent, *tour à tour*, la parole *pour souligner* d'autres aspects – moins matériels – du grippage de la machine judiciaire lyonnaise.

Des cabinets d'instruction saturés (chaque juge instruit plus de 150 dossiers) des délais d'audiencement *de plus en plus longs* (un minimum de dix-huit mois pour la chambre sociale de la cour d'appel) ; un tribunal pour enfants tellement engorgé qu'il en arrive parfois à juger des majeurs des requêtes en divorce qui traînent plusieurs mois ; des sous-effectifs chroniques aggravés par de récentes suppressions de postes, notamment parmi le personnel des greffes, des salaires dépassant à peine le SMIC pour certaines catégories de fonctionnaires... sont autant de réalités qui accentuent le *malaise* de la *profession* judiciaire à Lyon.

« Cette situation est intolérable, plus encore pour les justiciables que pour nous. Il y a assez longtemps que nous tirons la sonnette d'alarme, ça suffit ! » ont lancé, en conclusion, les porte-parole d'une intersyndicale qui, faute d'une amélioration sensible de la situation, envisage de mener de nouvelles actions.

ROBERT BELLERET.

Relaxe pour neuf militants CGT de Renault-Véhicules industriels

LYON
de notre bureau régional

La sixième chambre du tribunal correctionnel de Lyon, présidée par M. *Michel Blin*, a *prononcé*, le mardi 26 avril, la relaxe de neuf militants CGT de l'usine Renault-Véhicules industriels de Vénissieux (Rhône), *qui étaient poursuivis* pour vol, dégradation d'édifice, et entrave à la liberté du travail. Le tribunal a, en outre, annulé les *poursuites engagées contre deux d'entre* eux pour diffamation envers MM. Philippe Gras, président-directeur général de l'entreprise, et *Georges Bouverot, directeur* central du personnel et des relations sociales. Ce dernier avait déposé plainte en qualité de président d'une *Association pour le reclassement* du personnel (ARP), créée sur son initiative lors de l'annonce d'un plan de compression d'effectifs (*le Monde* du 31 mars).

Sur le chef d'inculpation de diffamation, le tribunal a *retenu* la nullité de la citation, car l'ordonnance de renvoi de l'affaire imputait aux prévenus des faits de diffamation contre MM. Gras et Bouverot personnellement, alors que ceux-ci n'ont été *entendus* lors de l'information menée par le juge d'instruction qu'en qualité de représentants légaux de RVI et de l'ARP. Le tribunal ne s'est donc pas prononcé sur le contenu d'un tract qui accusait la direction de RVI et de l'ARP de *« tromperie, de magouille et de farce »*.

Pour le chef d'inculpation de vol, un *seul prévenu* a reconnu avoir eu entre les mains les *« meubles meublants »*, symboliquement transportés le 13 septembre 1985, lors d'une *manifestation* en *faveur* de l'emploi, depuis les locaux de l'ARP jusqu'au bureau d'embauche. Les débats n'ont pas permis d'établir que les auteurs de ce *« déménagement »* aient eu l'intention de voler ces objets.

Quant aux documents soustraits à l'ARP du 13 au 19 septembre et portant à propos de certains salariés de RVI, à la recherche d'un autre emploi, des *« mentions insultantes, ou de caractère syndical »*, un seul militant avait d'abord reconnu les *avoir transférés au local syndical* ; il devait revenir ensuite sur cette déclaration. Le tribunal a donc considéré, en l'absence de témoignages contraires, que le principe de la responsabilité individuelle ne pouvait lui être appliqué.

En faveur de deux prévenus ayant participé au transport des objets, le tribunal a observé qu'ils n'avaient pas agi dans l'intention de *« s'en rendre maîtres »* et n'en avaient tiré aucun profit personnel. A l'audience, les plaignants et le ministère public avaient reconnu la légèreté des charges retenues pour la dégradation d'objets mobiliers et d'un immeuble.

Le 29 mars, jour des plaidoiries, la CGT avait organisé à Lyon une manifestation rassemblant plus de dix mille personnes, en faveur de la relaxe des *« neuf de RVI »*.

GÉRARD BUÉTAS.

Au tribunal de Paris

Les époux Duvalier perdent leur référé contre « le Monde »

M. Jean-Claude Duvalier, ancien président de la République d'Haïti et son épouse Michèle ont été déboutés mardi 26 avril de l'action en *référé* qu'ils avaient engagée contre *le Monde* pour tenter d'empêcher la publication d'informations relatives à leur fortune et pouvant avoir été tirées de documents dans le cadre d'une commission rogatoire internationale délivrée par les autorités haïtiennes (*le Monde* du 26 avril).

A l'origine, Mᵉ Sauveur Vaisse, conseil des époux Duvalier, entendait faire obstacle à la *publication* de certains passages d'un article de notre collaborateur Bertrand Le Gendre concernant leur train de vie *en* France. Cependant, l'article ayant été publié avant l'audience de lundi, dans l'édition datée 24-25 avril, sous le titre « La vie en or des Duvalier », l'avocat avait dû se résoudre à demander que le magistrat interdise de faire *« à nouveau »* mention du contenu d'un *document* saisi par la police française à la demande de l'Etat haïtien en invoquant le secret de l'instruction.

Mᵉ Yves *Baudelot, avocat du Monde*, avait rappelé que les journalistes et les parties civiles n'étaient pas tenus au secret de l'instruction, avant de *s'élever contre une mesure* assimilable à une censure préalable. Dans son ordonnance, le juge des référés, M. Jean Germain, vice-président au tribunal de grande instance de Paris, a suivi cette argumentation en déclarant que *« les demandeurs ne justifient d'aucun dommage imminent autorisant la saisine du juge des référés ». « L'interdiction demandée pour l'avenir à titre préventif, d'une manière générale et sans indication de durée*, ajoute-t-il, *reviendrait à établir une censure préalable contraire à la liberté de la presse. »*

M. P.

Le directeur général de la Mutuelle d'assurance des artisans de France est inculpé dans une affaire de trafic de voitures accidentées

M. Yves Thiré, soixante-deux ans, directeur général de la MAAF (Mutuelle d'assurance des artisans de France), *a été* inculpé, mardi 26 avril, à Agen par M. Jean-François Daux, juge d'instruction chargé du dossier de trafic de voitures accidentées et de cartes grises *découvert dans le Lot-et-Garonne*.

Quatre chefs d'inculpation ont été retenus contre M. Thiré, *qui* dirige la MAAF depuis quinze ans et préside le Groupement des sociétés d'assurances à caractère mutuel (GSACM) : complicité de tromperie *sur* la *qualité* de la marchandise vendue, abus de confiance, abus de blanc-seing et complicité de délivrance indue de documents administratifs. Lundi, le *juge avait inculpé un garagiste de* Périgueux et son associé accusés d'avoir revendu une voiture gravement endommagée et destinée à la destruction.

Mais l'affaire, en fait, a commencé en 1983, lorsque des plaintes de *consommateurs*, *lésés* lors de l'achat de véhicules d'occasion, avaient conduit le parquet d'Agen à surveiller les activités de Jean-Pierre Sarpy, un garagiste d'Agen, *en rapport* avec la MAAF depuis une dizaine d'années. Inculpé en janvier 1987 de *« faux en écriture privée et de commerce, fausses déclarations en vue d'obtenir des documents administratifs, abus de blancs-seings et abus de confiance »*, le garagiste devait décéder en janvier 1988 d'une crise cardiaque. *L'action publique contre* lui était éteinte, mais son beau-frère et associé, M. Jean-Luc Tissandié, est toujours inculpé.

Après examen des documents saisis dans l'entreprise de Jean-Pierre Sarpy, la police judiciaire d'Agen avait entendu, en mars 1987, plusieurs cadres de la MAAF à Niort. Depuis septembre 1984, le garagiste bénéficiait, en effet, d'un contrat d'exclusivité pour l'achat des véhicules accidentés des sociétaires de la *MAAF*, notamment *dans une quinzaine de départements* du Sud-Ouest. Les irrégularités constatées dans l'application de ce contrat devaient entraîner, le 17 mars dernier, l'inculpation de *« complicité de tromperie sur la qualité de la chose vendue »* d'un cadre de la MAAF, M. Jean-Claude de Jérémie.

L'enquête a fait, en effet, apparaître que des épaves, qui auraient dû être cédées à la mutuelle par leurs propriétaires après indemnisation et dont la carte *grise aurait dû* être détruite, étaient, en fait, revendues à Jean-Pierre Sarpy à qui les employés de la mutuelle remettaient également les cartes grises. Ces opérations ne pouvaient s'effectuer qu'avec la complicité de certains cadres de la MAAF. Une dizaine d'entre eux devraient encore être entendus ainsi que des experts du Sud-Ouest.

En mars dernier, une association de consommateurs d'Agen, l'ASSECO-CFDT, avait annoncé qu'elle se constituait partie civile dans cette affaire qui porte, selon elle, sur 150 millions de francs. La section du Lot-et-Garonne de l'*Union fédérale des consommateurs* (UFC, qui publie le magazine *Que Choisir ?*) vient, elle aussi, de se porter partie civile.

A Paris, les présidents et directeurs généraux des sociétés d'assurances à caractère mutuel ont tenu mardi *« à exprimer solennellement leur solidarité avec la MAAF et particulièrement avec M. Yves Thiré son directeur général »*. Plusieurs sociétés d'assurances à caractère mutuel ont souhaité dans un communiqué qu'*« une justice sereine permette à Yves Thiré, de faire preuve de sa bonne foi dont, pour leur part, elles ne doutent pas »*.

A Grasse

Guy Lux entendu dans le cadre d'une enquête d'escroquerie liée au Loto

Faute d'avoir répondu aux convocations de la justice depuis plusieurs mois, l'animateur vedette de la télévision, Guy Lux, a fait l'objet, mardi 26 avril, d'un mandat d'amener délivré par un juge d'instruction de Grasse, M. Jean-Pierre Murciano, agissant dans le cadre d'une affaire d'escroquerie liée au Loto. Interpellé à son domicile de Saint-Gratien (Val-d'Oise), il a été conduit à Grasse où, après une nuit passée à la maison d'arrêt de cette ville, il devait être entendu par le magistrat chargé du dossier, le mercredi 27 avril. L'un des avocats de Guy Lux, Mᵉ Paul Lombard, a mis sur le compte de la *« distraction, voire de la désinvolture »*, les ennuis de son client qu'il a présentés comme *« une péripétie douloureuse qui n'entache en rien sa respectabilité ni son honneur »*.

GRASSE
de notre correspondant régional

L'affaire à laquelle Guy Lux se trouve mêlé remonte au mois de *novembre* 1987. A la *suite* d'une plainte déposée par l'Union départementale des consommateurs des Alpes-Maritimes, une information judiciaire avait *été ouverte* à *Grasse* sur les activités d'une *société* de Cannet-Rocheville, près de Cannes, qui proposait aux amateurs de Loto une série de huit chiffres *« personnalisés » leur permettant d'augmenter* leurs chances au jeu... dans un délai de six mois.

La société en question, Solis, avait fait paraître dans plusieurs *quotidiens et périodiques nationaux* une publicité utilisant le nom et l'image de Guy Lux. Dans des placards publicitaires alléchants on *voyait le producteur et animateur*, une valise pleine de billets à la main, expliquant qu'il n'avait jamais tant gagné que depuis qu'il jouait les *« chiffres millionnaires »* fournis par Solis. Ces chiffres étaient prétendûment obtenus grâce à un ordinateur à partir du signe astral des joueurs *auxquels il* en coûtait une somme de 130 F.

L'affaire était florissante car la *société, qui vendait également* des prévisions astrales et des bijoux porte-bonheur (bénéficiant eux de la caution de l'illusionniste Dominique Webb) *et qui fonctionnait* depuis 1981, réalisait un chiffre d'affaires annuel de 25 millions de francs. L'instruction avait révélé en fait *que ces chiffres de la chance* n'étaient que ceux de l'horloge interne de l'ordinateur de la société. Le gérant de celle-ci, M. Patrick Poquet, *trente ans*, avait *été inculpé* par un autre juge d'instruction, Mᵐᵉ Jacqueline Alexandre, d'escroquerie et publicité mensongère, le *25 novembre* 1987. Il avait *été placé* sous contrôle judiciaire.

Par la suite, M. Poquet, qui nie les faits qui lui sont reprochés, avait *déposé plainte auprès du* doyen des juges d'instruction de Paris pour violation du secret de l'instruction. Les avocats de Guy Lux, Mᵉˢ Paul Lombard et Gérard *Baudoux* (Nice) *ont* indiqué qu'ils déposaient, eux aussi, une plainte contre X... pour violation du secret professionnel et du secret de l'*instruction*. *« Je considère*, a déclaré Mᵉ Lombard, *qu'à aucun moment on ne peut reprocher quoi que ce soit, sur le plan pénal, à Guy Lux qui est un honnête homme. »*

GUY PORTE.

EN BREF

● **Interdiction d'une revue proche de l'opposition algérienne.** – Par un arrêté du 23 avril publié au *Journal officiel* du 24, le ministre de l'intérieur vient d'interdire sur l'ensemble du territoire français la circulation, la distribution et la mise en vente de la revue *Al Miqlaa*. Cet arrêté considère que cette publication, proche de l'opposition algérienne ben-belliste, est en réalité une *reprise des revues* publiées successivement sous les titres de *El Badil, l'Alternative démocratique, le Changement et Demain l'Algérie*, qui furent successivement interdites elles-mêmes par des arrêtés du 22 décembre 1986, des 20 mars et 13 juillet 1987 et du 23 mars 1988. Selon la dernière décision du ministre de l'intérieur, *Al Miqlaa*, qui publiait des articles sur la situation en Algérie et aussi dans les territoires occupés, est *« de nature à porter atteinte aux intérêts diplomatiques de la France »*.

● **Arrestation au Mexique d'un des voleurs de tableaux du Musée de Semur-en-Auxois.** – Un ressortissant français, Philippe Jamin, trente-deux ans, considéré *comme l'un des voleurs des cinq* toiles de Corot volées au Musée de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) en octobre 1984, vient d'être arrêté au Mexique dans un village à 200 kilomètres au nord de Mexico. Quatre des tableaux avaient été retrouvés à Tokyo le 22 octobre 1987 où ils avaient été vendus à une galerie d'art. Après négociations, ils avaient pu être rapportés en France par le commissaire Mireille Ballestrazzi, chef de l'office central pour la répression des vols d'œuvres et d'objets d'art. Philippe Jamin devait être expulsé vers la France.

● **RECTIFICATIF.** – Dans l'article publié dans *le Monde* du 26 avril concernant la saisie opérée à la radio locale Radio-Zones dans l'Ain, cette station a été présentée comme *« une radio pour ceux qui vivent même s'il ne le faut pas »*, alors que la phrase originale était *« une radio pour ceux qui vivent même s'ils ne votent pas »*.

Médecine

Aux Etats-Unis

Un nouveau vaccin contre le SIDA est expérimenté sur l'homme

L'hebdomadaire scientifique britannique *Nature* révèle, dans son dernier numéro (daté du 21 avril), qu'une expérimentation sur l'homme d'un vaccin contre le SIDA d'un nouveau type vient d'être réalisée sur une dizaine de volontaires californiens. Cette expérience est dirigée par le docteur Jonas Salk, le « père » du premier vaccin antipoliomyélitique. Une autre expérimentation devrait commencer prochainement en Grande-Bretagne. Du côté français – si l'on excepte les travaux menés au Zaïre par le professeur Daniel Zagury (*le Monde* du 22 avril) – et contrairement à ce qui avait été initialement prévu, aucune expérimentation sur l'homme d'un vaccin anti-SIDA n'est prévue avant la fin de l'année.

Le docteur Jones Salk avait exposé, l'an dernier, dans les colonnes de l'hebdomadaire *Nature*, les grandes lignes de son projet en matière de vaccination anti-SIDA. L'expérimentation est menée à l'université de Californie du Sud. Cette expérimentation porte, selon *Nature*, sur dix à quinze personnes déjà contaminées par le virus du SIDA et présentant quelques-uns des premiers symptômes de la maladie. Le vaccin proprement dit est constitué de virus ayant subi un traitement d'inactivation visant à leur ôter tout pouvoir infectieux.

Cette inactivation est obtenue par l'irradiation des virus. Le postulat du docteur Salk est, schématiquement, que l'injection à hautes doses de ces virus inactivés pourrait augmenter l'intensité de la réponse immunitaire des malades et leur permettre de mieux lutter contre l'infection dont ils sont victimes. Ce protocole expérimental ne concerne donc, *a priori*, que les personnes déjà contaminées par le virus. Des travaux équivalents ont déjà été menés à l'université de Californie sur des singes rhésus au moyen du SIV (Simian Immunodeficiency Virus), un virus proche du virus du SIDA humain, avec des résultats positifs (augmentation du taux d'anticorps après six mois et deux injections de rappel).

Les résultats de l'expérimentation, conduite par le docteur Salk, devraient être présentés au cours de la quatrième conférence internationale sur le SIDA, qui se tiendra en juin à Stockholm. *« La plupart des équipes œuvrant à la mise au point d'un vaccin anti-SIDA n'avaient pas, jusqu'à présent, travaillé sur le modèle du virus inactivé*, explique-t-on au siège de la société Pasteur-vaccins. *Si elle était efficace, cette voie imposerait la production de grandes quantités de virus du SIDA, avec tous les risques qui pourraient y être liés. »*

Jusqu'à présent, les axes de recherche dans ce domaine visaient plutôt la mise au point de vaccins contenant soit des virus génétiquement manipulés (comme, par exemple, le virus de la vaccine associé à une particule protéique du virus du SIDA), soit des fractions supposées « vaccinantes » du virus du SIDA. Il semble aujourd'hui que le virus de la vaccine génétiquement manipulé ne réponde pas aux espoirs qu'il avait pu faire naître.

D'autres essais vaccinaux, qui viennent d'être autorisés par les responsables américains de la santé, se heurtent aux difficultés rencontrées pour trouver des volontaires. Dans une première expérimentation, quatre-vingt une personnes à risques (des homosexuels masculins pour la plupart) seront partagées en deux groupes : l'un recevra le vaccin expérimental, l'autre un pseudo-vaccin.

Une seconde étude officiellement autorisée portera sur soixante-douze personnes (hommes et femmes), qui seront recrutées par six centres médicaux américains. Il s'agira alors de personnes le *moins à risque possible* vis-à-vis du SIDA. Dans ce cas, le groupe témoin recevra non pas un pseudo-vaccin, mais le vaccin contre l'hépatite virale de type B, produit par manipulations génétiques.

« Nous ne sommes pas encore parvenus à des résultats satisfaisants chez l'homme, explique pour sa part le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris). *C'est pourquoi, pour notre part, nous n'envisageons pas, à court terme, d'essais cliniques chez l'homme. »*

De fait, l'une des principales questions porte sur l'importance qu'il faut ou non accorder aux résultats obtenus chez l'animal.

Faut-il se contenter d'une démonstration de l'innocuité du vaccin sur l'animal et, compte tenu de l'urgence de la situation, passer directement à l'étude de l'efficacité sur des volontaires humains ? Faut-il, au contraire, démontrer à la fois l'innocuité et l'efficacité sur des animaux, en sachant que le temps nécessaire à une telle démonstration sera long et que, en toute hypothèse, l'extrapolation de l'animal à l'homme soulève toujours de réelles difficultés ?

L'autre point, extrêmement délicat, consistera à trouver suffisamment de volontaires (des effectifs importants seront statistiquement nécessaires), qui devront être suivis médicalement sur une longue période. Il faudra enfin parvenir, en cas d'apparition de SIDA chez les sujets vaccinés, à faire la part entre une contamination liée à un comportement individuel (rapports sexuels notamment) et un accident vaccinal.

JEAN-YVES NAU.

Religions

M. Jacques Ouaknin nouveau grand rabbin de Marseille

M. Jacques Ouaknin, actuel grand rabbin de Metz et de la Moselle, a été élu grand rabbin, le mardi 26 avril, par le consistoire de la ville de Marseille, qui compte soixante-dix mille juifs (c'est la deuxième communauté en France après celle de Paris). Il succède ainsi à M. Joseph Sitruk, devenu le 1er janvier dernier grand rabbin de France.

[Né à Marrakech (Maroc) le 3 avril 1932, Jacques Ouaknin a fait ses études à la yeshivah d'Aix-les-Bains, puis à l'école rabbinique de Paris. Il a été rabbin de Reims (1959-1964), de Lille (1964-1972), avant d'être élu grand rabbin de la Moselle. A Metz, il s'est notamment attaché à la formation religieuse de la communauté, créant une école primaire et une université populaire juives. Il est père de cinq enfants.]

● **Le prix de l'Amitié judéo-chrétienne au Père Marcel Dubois.** – Destiné à récompenser chaque année une personnalité active dans le dialogue entre judaïsme et christianisme, le prix de l'Amitié judéo-chrétienne de France (AJCF) a été attribué, pour 1988, au Père Marcel Dubois. Dominicain français ayant acquis en 1974 la nationalité israélienne, Marcel Dubois est le doyen de la faculté de philosophie hébraïque de Jérusalem. Il dirige, également à Jérusalem, un centre de rencontres judéo-chrétiennes appelé Maison Saint-Isaïe.

● ***Le pasteur Stewart reçu par Jean-Paul II.*** – Le président de la Fédération protestante de France, le pasteur Jacques Stewart, a été reçu, le lundi 25 avril à Rome, par Jean-Paul II. Il était entouré du pasteur Michel Freychet et du Père Damien Sicard, les deux secrétaires du Conseil des Eglises chrétiennes de France. L'entretien d'une demi-heure a porté sur la création de ce Conseil, le 17 décembre 1987, sur le mouvement œcuménique et l'hospitalité eucharistique entre protestants et catholiques (intercommunion).

Défense

La France standardise ses munitions d'artillerie avec sept pays alliés

Deux sociétés françaises sont en compétition, au sein de deux consortiums internationaux différents, pour la fourniture de munitions d'artillerie de 155, dites « intelligentes », aux armées de terre de huit pays membres de l'OTAN.

La France a, en effet, accepté de signer un accord, avant l'été prochain, avec les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, l'Italie, le Canada, les Pays-Bas, l'Espagne et la Turquie, pour la fabrication en commun d'une munition autonomous precision guided munition (APGM) de 155 mm. Il s'agit d'un programme de l'OTAN qui vise à standardiser les munitions d'artillerie sol-sol de 155 mm, en produisant des obus, dits « intelligents », capables de modifier leur trajectoire initiale pour atteindre leurs objectifs.

Deux consortiums de pays alliés ont été constitués. Dans le premier, conduit par le groupe américain Hugues-Honeywell, figurent la société Electronique Serge-Dassault (ESD) et le Groupement industriel des armements terrestres (GIAT). Dans le second, mené par la société américaine General Dynamics, figure le groupe Matra. Le choix final du consortium constructeur sera fait avant l'été de 1988.

Pour la France, cette munition « intelligente » est principalement destinée à équiper les lance-roquettes multiples (LRM), qui rappellent les célèbres « orgues de Staline » de la dernière guerre mondiale et dont les régiments d'artillerie seront dotés à partir de 1990. Ces LRM pourraient être armés d'une munition chimique, comme vient de le révéler l'état-major de l'armée de terre (*le Monde* du 16 mars).

En revanche, pour les Etats-Unis, qui le proposent à l'Otan dans le cadre de la modernisation des armes à très courte portée, la munition d'artillerie sol-sol de 155 mm de l'armée de terre américaine en Europe serait nucléaires.

REPÈRES

Espace

Prochain tir d'Ariane le 17 mai

Le prochain vol de la fusée européenne Ariane, initialement prévu pour le 11 mai, aura lieu le 17 mai. A cette occasion, le lanceur européen tentera de mettre en orbite depuis la base guyanaise de Kourou un satellite de télécommunications (Intelsat-5 F-13) appartenant à l'organisation internationale de télécommunications par satellite Intelsat. Ce retard de quelques jours dans le programme est dû à une série de contrôles que la Société européenne de propulsion a voulu mener sur le moteur du troisième étage du lanceur après avoir découvert, au cours d'un essai, de minuscules particules de papier métallique autocollant dans des tubulures d'alimentation en oxygène liquide d'un autre moteur. Les examens effectués à Kourou sur le moteur d'Ariane se sont révélés négatifs, mais les techniciens ont procédé, par précaution, à l'injection de gaz à haute pression dans toutes les tubulures.

Mariage

franco-soviétique

Le lieutenant-colonel Michel Tognini, la « doublure » du cosmonaute français Jean-Loup Chrétien, qui doit participer à un vol spatial franco-soviétique en novembre, vient d'épouser une jeune Soviétique, Elena Tchintchina. Le couple s'est connu à la Cité des étoiles, le centre d'entraînement des cosmonautes soviétiques, où la jeune femme travaille comme professeur d'éducation physique. Un autre cosmonaute français, Patrick Baudry, est marié à une Française d'origine soviétique.

Nucléaire

Action en justice contre Cattenom

La Cour européenne de justice de Luxembourg a examiné, mardi 26 avril, une action en justice intentée par les autorités régionales de Sarre contre la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle). Cet examen, qui fait suite à une demande d'avis formulée par le tribunal de Strasbourg chargé d'instruire une plainte du Land de Sarre contre le gouvernement français, doit permettre à la Cour de dire si la France a bien respecté les règles du traité d'Euratom en autorisant le démarrage de Cattenom. Toutes ces actions font partie d'un vaste imbroglio judiciaire contre cette centrale proche des frontières luxembourgeoise et ouest-allemande. Déjà, en juillet dernier, la France avait échappé de peu à une résolution du Parlement européen (*le Monde* du 11 juillet 1987) réclamant *« l'arrêt immédiat de l'exploitation des tranches 1 et 2 de la centrale nucléaire de Cattenom »* ainsi que *« l'arrêt des travaux des tranches 3 et 4 »*.

SPORTS

● **JEUX OLYMPIQUES : sélections pour Séoul.** – La commission nationale du sport de haut niveau, qui s'est réunie à Paris le mardi 26 avril, a estimé que le nombre d'athlètes pouvant être sélectionnés pour les jeux de Séoul en septembre prochain variait entre deux cent cinquante-cinq et trois cent douze personnes représentant dix-huit fédérations. Les sélections seront échelonnées entre la fin mai et la mi-août. Avant le voyage pour Séoul, tous les athlètes devront se soumettre à un contrôle anti-dopage.

● **CYCLISME : *Tour d'Espagne.*** – L'Espagnol Laudelino Cubino a endossé le maillot « amarillo » de leader du Tour d'Espagne à l'issue de l'étape San Cristobal de la Laguna-Santa-Cruz de Teneriffe (210 kilomètres) disputée le mardi 26 avril. Quatrième à 1 min 27 s, l'Irlandais Sean Kelly, qui faisait figure de favori, est sous la menace d'une suspension de deux mois avec sursis et d'une amende de 1 000 francs suisses : un contrôle antidopage effectué le 8 avril dernier lors du Tour du Pays basque a révélé des traces de codéine dans les urines du champion irlandais.

● **FOOTBALL : la retraite d'Alain Giresse.** – Quarante-sept sélections en équipe de France, deux fois demi-finaliste de la Coupe du monde, champion d'Europe 1984, champion de France 1984 et 1985, vainqueur de la Coupe de France 1986 : c'est avec un tel palmarès qu'Alain Giresse prendra, le 4 juin prochain, sa retraite sportive à trente-six ans, après le dernier match de l'Olympique de Marseille. Excepté les deux dernières saisons, passées sous le maillot de l'OM de Bernard Tapie, celui qui a été considéré comme le meilleur joueur de sa génération, avec Michel Platini, a fait toute sa carrière depuis les pupilles sous les couleurs de Bordeaux. Désormais, Giresse s'occupera de stages d'été pour les jeunes et de ses magasins de sport. Il compte aussi passer ses diplômes d'entraîneur.

•••

En match en retard comptant pour le championnat de France de deuxième division, groupe B, Mulhouse a battu, le 26 avril, Lorient 5-1.

SOS-Permis

Les saint-bernard de l'automobile

ROUBAIX

de notre envoyé spécial

« Cette aventure m'amuse beaucoup. En outre, je rends service à un professionnel qui pourrait être mon petit-fils. Depuis que j'ai pris ma retraite, je ne m'étais jamais senti aussi en forme. » Jean Darras, soixante-sept ans, ancien directeur commercial de Creusot-Loire pour la région Nord, est ravi. Ce petit homme chauve au regard malicieux fait pourtant un singulier métier. Depuis quelques semaines, il sert de chauffeur à un grand gaillard de quarante ans de moins que lui, Loïc Bygodt, gestionnaire de multiples magasins, qui a été momentanément privé de son permis de conduire pour excès de vitesse.

Ce n'est pas une sinécure. M. Darras a ainsi parcouru 12 000 kilomètres en deux mois. Sans un centime de rétribution. Pour toute récompense, il a droit à ses repas et à une chambre d'hôtel convenable. *« Pour être d'attaque*, explique-t-il, *je me suis remis à la culture physique, tous les matins. »* Pendant qu'il pilote, son « patron » travaille sur son attaché-case ou sommeille. Lorsqu'on s'arrête pour traiter une affaire, le retraité chauffeur en profite pour visiter la ville ou bien attend dans la voiture en bouquinant.

Entre l'aîné et le cadet s'est établie une complicité. M. Darras : *« Je m'ennuyais un peu, à bricoler dans ma villa. J'adore à la fois conduire et discuter avec la jeune génération c'est parfait. »* Loïc : *« Deux mois sans pouvoir visiter les dix-sept magasins, pour moi qui suis encore un débutant, c'était catastrophique. Grâce à M. Darras, ma situation est sauvée. »*

Les compagnons de route ont été mis en contact par le nouveau service lancé par l'Automobile Club du Nord : SOS-Permis. Les représentants de cette puissante et vieille association, qui compte cinquante mille adhérents et couvre six départements, siègent dans les commissions de suspension du permis de conduire. Ils ont remarqué que cette sanction, désormais fréquente (deux cent soixante-dix mille par an en France) pénalise surtout ceux pour qui la voiture est un outil de travail : représentants, médecins, chefs de chantier, agents commerciaux, livreurs. Ils ont eu l'idée d'offrir à ceux de leurs membres qui se trouvent en réelle difficulté une sorte de dépannage, autrement dit de leur trouver un autre sociétaire acceptant de jouer bénévolement le chauffeur durant quelques jours.

Bénévoles du troisième âge

L'appel aux bonnes volontés, lancé un peu à l'aveuglette dans le bulletin de l'AGN, a suscité un torrent de courrier : cent cinquante volontaires se sont proposés, des retraités pour la plupart, qui brûlent de se rendre utile. Parmi les candidats, un gentleman de quatre-vingt-cinq ans prétendait reprendre la route au volant de sa superbe auto des années 50. Et même un manchot et un unijambiste qui ont fait modifier leur véhicule pour continuer à conduire.

« Notre initiative, observe Patrick Callens, responsable de SOS-Permis, *a révélé la disponibilité des gens du troisième âge. Ils constituent un immense capital de compétence et de bénévolat encore inexploité. Bien entendu, il a fallu sélectionner. »*

Pour figurer dans le fichier de l'ANC, les volontaires doivent fournir un certain nombre de garanties, notamment qu'ils sont en bonne santé, qu'ils n'ont jamais été condamnés et qu'ils n'ont pas eu d'accident depuis des années.

En revanche, les conducteurs momentanément privés de permis ont été peu nombreux à se manifester : une vingtaine en trois mois. Les sanctionnés de la route se débrouillent autrement. Certains se font piloter par un parent ou prennent les transports en commun. D'autres en profitent pour partir en vacances. Il y a des acharnés qui roulent quand même et des petits malins qui font une fausse déclaration de perte pour se faire délivrer un duplicata de leur permis.

Après un trimestre de rôdage, SOS-Permis montre aussi ses limites. Michel, agent commercial de trente-six ans, n'a pas supporté plus d'une journée la bonne volonté un peu maladroite d'Andrée, une ancienne ouvrière de soixante-deux ans qui ne sait comment occuper sa solitude. *« Les hommes détestent être conduits par des femmes »*, en a-t-elle conclu. Il a fallu rayer des fichiers un bénévole qui buvait trop et un tricheur qui demandait en douce à son obligé, un « petit cadeau » de 150 francs par jour. Bavures vénielles...

Tourner la loi ?

Il y a plus sérieux. A l'instar de leur grand frère nordiste, d'autres Automobile Club se lancent dans l'aventure SOS-Permis. Mais les associations du Midi et du Périgord, par exemple, l'accompagnent de curieux commentaires. Les Toulousains en profitent pour contester la légalité des commissions de suspension du permis et critiquer leur mode de fonctionnement. Ils remercient publiquement les préfets qui n'ont pas tenu compte d'une circulaire du ministre de l'intérieur harmonisant les pénalités. Les Périgourdins présentent leur service de dépannage comme une réponse à l'accroissement généralisé des sanctions. SOS Permis deviendrait-il un moyen de soustraire aux rigueurs administratives ou judiciaires les maniaques de la vitesse ? Pierre Graff, nouveau délégué à la sécurité routière, réagit : *« Que les Automobiles Clubs prennent une initiative d'entraide, c'est leur affaire. Mais il s'agit d'un pied de nez aux forces de l'ordre, aux tribunaux et aux commissions de suspension, dans lesquelles d'ailleurs ils siègent, alors je dis : attention ! »* Réaction d'autant plus justifiée qu'après une relative décrue les accidents de la route remontent en flèche. Le nombre des morts n'a-t-il pas augmenté de près de 30 % au cours du premier trimestre de 1988 ?

M. Francis Tison, directeur de l'Automobile-Club du Nord, avait mesuré par avance les dangers d'une éventuelle dérive. Il n'a lancé SOS-Permis qu'après avoir consulté les préfets de la région. Il refuse d'assister les conducteurs sanctionnés pour alcoolisme ou délit de fuite. Il veut surtout étendre SOS-Permis aux malades, aux handicapés, à ceux dont le véhicule est immobilisé pour réparation, et même aux jeunes gens qui se préparent à passer leur permis en pratiquant la conduite accompagnée. Bref, il veut transformer SOS-Permis en SOS-Conduite bénévole.

Il sera certainement approuvé par la plupart de ses sociétaires. Carole Thelier, la jeune représentante, se félicite d'avoir bénéficié de SOS-Permis : *« Naguère, je roulais à moto et j'ai connu la solidarité des motards. Mais avec la voiture, j'ai découvert l'égoïsme du chacun-pour-soi, sur la route. Il est réconfortant de constater que, même parmi les conducteurs, l'esprit de solidarité n'est pas mort. »*

MARC AMBROISE-RENDU.

BIBLIOGRAPHIE

Les arracheurs de larmes

Dans le Nord, un père de famille vient d'être arrêté : il maintenait son bébé de six mois ligoté au pied d'une table, par terre, au milieu des chiens. A Lyon, c'est un couple qui a été écroué pour s'être livré à des violences sexuelles sur ses trois enfants âgés de trois à neuf ans et les avoir incités à la débauche en les faisant participer à leurs fantasmes avec d'autres familles échangistes, racolées par minitel...

Cinquante mille enfants sont maltraités chaque année en France. Cinquante mille victimes de la violence, des frustrations, des perversions de leurs parents et parfois aussi de l'incompétence ou de l'incohérence des institutions s'occupant de l'enfance.

Un livre précieux aide à ouvrir les yeux, il s'agit de *l'Enfance brisée*, écrit par Simone Chalon, la présidente de la Fédération des comités Alexis Danan pour la protection de l'enfance et de La famille adoptive française. Par une série de récits brefs et sobres, l'auteur nous fait pénétrer dans ce monde sans pitié.

« Chacun sait que beaucoup d'enfants meurent dans le tiers-monde ; sait-on qu'en France, chaque jour, deux enfants succombent aux mauvais traitements qui leur sont infligés par leurs parents ou leurs gardiens ? »

L'homme de la rue peut plaider l'ignorance. Il n'en est pas de même pour les professionnels de la protection infantile, explique Mme Chalon. Mais, il est des violences et particulièrement l'inceste qui aujourd'hui ont encore du mal à passer le mur du silence. *« On se heurte à un véritable tabou... pourtant les témoignages ne manquent pas »*... *« Qu'un père soit accusé de violence sur ses propres enfants est une aberration qu'on préfère mettre en doute même contre toute évidence. »* Isolé dans sa propre famille, très souvent rejeté par une mère qui ne peut ou ne veut pas comprendre – quand elle n'est pas complice, – l'enfant qui dénonce connaît les lourds regards de la société et, victime, il se sent coupable.

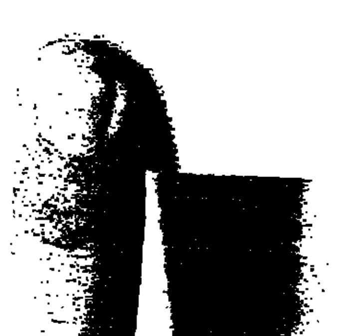
Marie-Claude a vingt-sept ans et ne parvient pas à oublier cette première nuit où, à onze ans, elle fut réveillée par la main de son père violant son corps. Les nuits devinrent alors de longs cauchemars sur lesquels pesaient cette terrible menace : *« Si tu en parles à ta mère, je vous tue et je me tue ensuite. »* Elle a parlé. Deux jours après, la police a découvert le cadavre du père et depuis Marie-Claude navigue entre la drogue et la prison.

S'il n'y a pas de milieux épargnés, *« il existe des parents maltraitants dans tous les milieux sociaux »*, et il y a des enfants plus vulnérables que d'autres : les bébés, ceux surtout qui ont été séparés de leur mère à la naissance (20 % des enfants prématurés), les handicapés, les enfants non désirés ou ceux nés d'une précédente union... Autant d'enfants battus qui, à leur tour, deviennent parfois des parents violents.

Mme Chalon n'oublie pas non plus les institutions, leur manque de coordination, leurs lenteurs d'action et leur attachement parfois excessif à la famille biologique. Toutefois, Simone Chalon, présidente d'une association s'occupant d'adoption, évite de présenter sous un jour idyllique l'adoption. Elle plaide avant tout pour une meilleure écoute de l'enfant et pour la recherche de solutions adaptées à chaque enfant... *« Il existe, écrit-elle, un état plus grave que la stérilité des corps : c'est la sécheresse des cœurs. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU.

★ *L'Enfance brisée*, de Simone Chalon, éditions le Pré-aux-Clercs, 98 francs.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Un concert de Roger Norrington à Londres

Le style avant toute chose

ndres est sans doute la capitale européenne où la musie – en particulier la musique ancienne – est le mieuservie. On a beaucoup dit que la qualité des cinq orcheres symphoniques basés dans la capitale britannique lsait à désirer : une réforme importante est en cours pour méliorer. Et la précision, la jeunesse, la vivacité de l'Orcistre de chambre de Bournemouth (que Roger Norringtc dirigeait le 22 avril en ouverture d'un grand festival pluriciplinaire au South Bank Centre) feraient des envie partout à l'étranger. Passionné de reconstitutions histoques minutieusement préparées par l'étude des taité mais capable également de diriger « dans l'esprit baroe » cette formation régionale composée d'instrunent modernes, Norrington est la preuve vivante que ce q'ora appelé « révolution baroque » ne menait pas à un rspet compassé des pratiques anciennes mais à un surcoît de liberté dans l'acte d'interpréter. De cette révoluon, Philippe Beaussant fait, de son côté, un récit très persnel dans un bel ouvrage, Vous avez dit baroque?, qui nt de paraître.


REG WILSON/EMI

Roger Norrington

PHILIPPE BEAUSSANT est musicologue, musicographe et, plus simplement, musi. Il peut revendiquer, directent ou indirectement, la paterde l'Institut de musique et se anciennes, de l'ensemble régraphique Ris et danceries, chœur de la Chapelle royale : de ce qui est baroque en ce ne lui est étranger. Il est rain de réaliser le grand projet n autre centre, versaillais i-là, qui rendra ses musiques palais du Roi-Soleil. Il est i romancier. Et c'est en écri, narrateur vif et avisé, qu'il ent aujourd'hui sur son passé. passé qui, signale-t-il, est aussi lôtre : « *Si je parle de moi d ce livre, ce n'est pas de moi q l'agit : c'est seulement, pour pa comme Montaigne, que je poem moi un peu de la baroque condition* »...

Sotitré *Musique du passé, prates d'aujourd'hui, Vous avez baroque?* est la plus utile des tobiographies (1) ; elle nous gaillardit. Ainsi, il était faux penser que la musique, pend les dix années écoulées, a poursi sur sa lancée, que rien n'y aiment bougé, qu'elle a cessé veiller passions et exaltation. fut peut-être vrai dans le doma de la création. Pas dans celui l'interprétation. Encore faut-lécisér que le mot « interprétem'est pas ici le bon. C'est toute oute de la musique qui, en dix, a finalement changé.

A petites causes, grands effets. Beaussant raconte comment, en Australie, dans un coin perdu près de Sydney, la révélation lui vint d'un prophète au petit pied : « *Dene Barnett me montrait une petite chose couleur de sapin naturel... Jamais, ni au concert ni sur un disque, je n'avais entendu quelque chose d'approchant. Une copie d'ancien. Je n'avais jamais imaginé qu'on pût avoir l'idée, non pas de jouer sur un instrument ancien, mais de construire en 1960 un clavecin ancien. De pousser le mimétisme jusqu'à vouloir copier le son d'une époque...* »

« *Face à la copie d'ancien de Dene Barnett, les clavecins que je connaissais* (Beaussant pense par exemple au Pleyel sur lequel jouait Wanda Landowska) *me paraissaient tout à coup avoir un son 1900. La musique ancienne que nous faisions alors avait un son d'aujourd'hui et je découvrais qu'il était possible de communiquer avec la musique d'une époque non pas seulement par les formes qu'elle nous avait transmises, mais à travers le bruit même que cette musique faisait...* »

Les héros de cette « recherche du son perdu » ? Leonhardt, Kuijken, Harnoncourt, toutes les gloires. Mais plus près de nous (et aussi plus près du cœur de Beaussant) Malgoire, Herreweghe, le flûtiste Pierre Sechet, le haute-contre René Jacobs. Grâce à eux, Bach, Rameau ou Vivaldi allaient cessé d'être traités comme Pierrefonds par Viollet-le-Duc. « *Révolution baroque* », ont pavoisé les adeptes. « *C'est peut-être authentique mais ça joue faux !* », hurla une vieille garde irritée. D'autres n'en finiraient pas de grommeler contre « *cette fichue maladie des instruments anciens* ». Sans toujours prendre conscience que, même au-delà de cette « manie », le ver était dans le fruit. Reconstituer au mieux la lettre et l'esprit d'une œuvre du passé ? L'objectif n'a pas changé chez les baroqueux de la deuxième génération. Utiliser dans ce but les instruments d'époque ? Si possible, bravo. Mais le choix des moyens a cessé de résumer cette « *autre façon d'être avec la musique* ». On peut désormais – Harnoncourt le premier – être « baroqueux » sur instruments modernes ! C'est une seconde révolution.

« *L'important, c'est le style.* » Roger Norrington était le premier invité d'un festival très original imaginé par Nicolas Snowman pour le Beaubourg londonien *(notre encadré)*. Comme le font en France Malgoire et Christie, cet ancien étudiant en littérature à Cambridge, qui fut violoniste et chanteur, dispute à Gardiner, Hogwood et Pinnock la petite centaine d'interprètes britanniques formés à la musique ancienne. Là-bas comme partout, ces spécialistes sont désormais très demandés. Quand Norrington les dirige, ils portent le nom de London Classical Players. Ils ont enregistré (chez EMI) trois symphonies de Beethoven dont une *Neuvième nerveuse et gaie*, sans tragédie mais non sans métaphysique, qu'on écoute pour l'instant comme une transcription allégée des visions furtwängleriennes, comme une *réduction* du grand orchestre romantique, comme un double narquois, inquiétant ou insupportable de la symphonie que nous connaissons (2). Le plaisir ou l'horreur que ce genre d'« expérience » peut provoquer dépend, on le sait bien, de l'épaisseur de nos habitudes, des ressorts de notre curiosité. Hier, on riait très fort à ce qui nous apparaît aujourd'hui comme une vérité.

Curieux, Norrington l'est. Animé du désir de savoir « *comment ça sonnait* ». A quoi ressemblait, pour l'œil et pour l'oreille, un opéra de Monteverdi au début du dix-septième siècle, *en Italie* (lui et sa femme, la chorégraphe Kay Lawrence, ont reconstitué à Mantoue un *Orfeo* à la bougie et sans chef d'orchestre, selon la pratique ancienne) ? Comment étaient joués *en vérité* les opéras de Mozart (une *Flûte enchantée*, un *Don Giovanni* « authentiques », sont à l'étude) ? Comment sonnaient, quand les cordes n'étaient pas en laiton, quand les flûtes et les clarinettes Boehm n'étaient pas partout adoptées, les symphonies de Schubert, de Mendelssohn, de Schumann ?... Lors d'une *Berlioz experience*, à Londres, en mars dernier, *Roméo et Juliette* fut joué sous sa direction sur les trombones, les trompettes aigrelettes et les cornets à piston encore en vigueur au début de notre siècle, un ophicléide à la place de l'actuel tuba, des harpes plus petites que nos modernes lyres, les chœurs déployés à l'avant de l'orchestre. La *Fantastique*, version 1830, Norrington vient de l'enregistrer. Quant à ses projets, voici à peu près sa manière d'en parler :

« *Je les entends déjà.*

– Qui ? Quoi ?

– Brahms et Wagner sur instruments d'époque.

– Pourquoi pas Verdi pendant que vous y êtes ?

– Quelle bonne idée ! Je n'y avais pas pensé.

– Vous dirigez de plain-pied avec l'orchestre ?

– C'est plus commode et plus gai.

– Alternativement avec ou sans baguette ?

– Pour être plus précis dans les tempos rapides et quand ça me passe par la tête.

– Il vous arrive de vous adresser directement au public.

– Nous encourageons même les applaudissements entre les mouvements. Applaudir à volonté était autrefois un signe de complicité. Cessons d'y voir la marque d'une mauvaise éducation. »

« *L'important, c'est le style...* » Et la liberté. Roger Norrington dirigeait à Londres, le week-end dernier, l'Orchestre de chambre de Bournemouth, dont il a la responsabilité tout au long de l'année. Ni flûtes en bois ni cordes en boyaux. Rien que de bons vieux instruments modernes, les timbales exceptées. Mais quand le son n'y est pas, cherchez l'idée.

Jouer la symphonie *Jupiter* de Mozart à vingt musiciens plutôt qu'à soixante-dix, c'est déjà la garantie d'une élocution claire, pleine de lumière. Ajoutez à cela la décontraction de la direction : Norrington fait assez confiance à ses musiciens pour ne battre la mesure qu'en cas d'absolue difficulté. Il s'emploie en échange, un peu comme un chef de chœur, à dessiner vigoureusement les accents et les phrasés. En brandissant une main véhémente sous le nez des violonistes, en marchant, sautillant, bondissant en direction des vents, il sait faire jaillir une énergie franche, instantanée. *Andante* rapide, vagues alternativement chaudes et glacées ; *finale* aux lignes fines, diaboliquement entrelacées, filant comme le vent : son Mozart est mobile, versatile, d'un brillant irrésistible. « *Mû*, dirait Beaussant, *par une sorte d'instinct théâtral.* » Preuve, s'il le fallait, que « *la pulsation, l'accent, l'élan, le mouvement* » ne sont pas affaire d'instruments. Que le style est, de loin, le plus important.

La métamorphose que Norrington, par la simple réduction des effectifs instrumentaux, fait subir à Berlioz (ici, *les Nuits d'été* avec, en soliste, la mezzo Sarah Walker) est presque plus surprenante encore, chaque timbre apparaissant et disparaissant comme de vrais personnages animés, dans un climat de douceur et d'extrême fluidité. Sa *Fantastique* reconstituée devrait être un événement. Elle, son style, et ses instruments.

ANNE REY.

(1) Editions Actes Sud, 95 F.
(2) Beethoven ; *Symphonies 2 et 8, 9e symphonie* : deux CD EMI. L'intégrale est en cours.

Fins de parties londoniennes

« END GAMES », fins de parties, c'est le thème, un peu mystérieux, mais bien astucieux, d'un grand festival pluridisciplinaire qui vient de s'ouvrir au South Bank Centre à Londres. Nicolas Snowman, ancien bras droit de Pierre Boulez à l'IRCAM et, depuis l'an dernier, directeur artistique de cet immense complexe culturel, a mis sur pied, exclusivement à base d'œuvres tardives, un programme à la mesure des lieux.

Pour le seul domaine musical, se succéderont jusqu'au 4 juillet, dans les trois salles du Beaubourg londonien, les orchestres Philharmonia (le 27), London Philharmonic (*Neuvième* de Mahler dirigée par Inbal le 28), Royal Philharmonic (*Missa solemnis*, de Beethoven, sous la baguette d'Antal Dorati le 29), le *Falstaff* itinérant de l'Opéra de Birmingham (2 et 3 mai), les orchestres de chambre de Saint-Martin-in-the-Fields, le London Sinfonietta, les English Baroque Soloists (*Jephté* de Haendel, direction Gardiner, le 11 juin), du jazz (Ornette Coleman le 3 juin), *énormément de musique de chambre...* Noter le 16 juin un *Couronnement de Poppée* « préparé » par Roger Norrington et Kay Lawrence de façon à sonner comme l'entendit Monteverdi à l'extrême fin de sa vie.

Le programme théâtral débute par *la Tempête* de Shakespeare monté par Peter Hall et son National Theatre. Les Picasso tardifs actuellement exposés au Centre Pompidou seront à la Tate Gallery du 23 juin au 18 septembre.

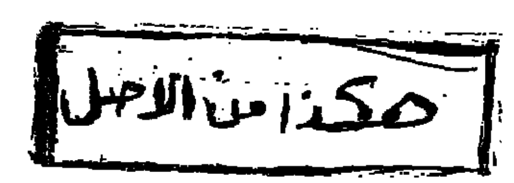
Construit après la guerre sur la rive sud de la Tamise par deux équipes d'architectes successives, le South Bank souffrait traditionnellement de sa situation excentrée. Les rampes d'accès menant du Festival Hall aux trois autres corps de bâtiment (Queen Festival Hall et Purcell Hall ; salle d'exposition et cinémathèque ; Théâtre national) sont, de plus, rébarbatives et inutilisables. Ces rampes vont être remplacées par une galerie marchande recouverte d'une verrière. Un promoteur immobilier, Stanhope Securities, s'emploie actuellement à faire venir disquaires, libraires et autres commerces culturels dont les bénéfices seront en partie redistribués à l'équipe artistique. Un studio électroacoustique, IRCAM en miniature, sera construit en sous-sol, dans une zone actuellement investie la nuit par les clochards.

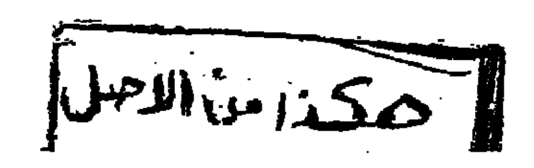
Sur le budget général du South Bank (8,75 millions de livres, soit près de 90 millions de francs), un peu moins du quart revient à la musique (rappelons que cinq orchestres symphoniques fonctionnent à plein temps dans la capitale britannique, dont le London Symphonic, plus particulièrement rattaché au Barbican, et celui de la BBC, seul à être financé par des fonds publics). Une aide « arbitraire » a été décrétée par Nicholas Snowman à la musique contemporaine : « *Quand le Royal Philharmonic monte* Erwartung *avec Sinopoli, dans le cadre de notre intégrale Schönberg d'octobre 1988 à janvier 1989, nous finançons l'opération de façon à ce qu'elle ne soit pas déficitaire. Nous ne le ferions pas pour une œuvre de Richard Strauss.* »

La Révolution française sera célébrée en 1989 par un nouveau grand festival pluridisciplinaire sur « L'esprit français d'innovation ». Enfin, une politique de collaboration et d'échanges se met en place avec le Festival d'automne de Paris.

A. R.

★ Rens : (19) 44-19-28-36-41 (pour la musique) ; (19) 44-16-33-08-80 (pour le théâtre).





PATRIMOINE

Une cathédrale de la documentation en Californie

La mémoire au futur

Paul Getty vu par Cornell Capa.

MAGNUM

La Fondation Paul-Getty, en Californie, ne se contente pas de constituer des collections d'objets d'art. Elle édifie aussi patiemment, à l'aide de ses fabuleux revenus, un palais de l'histoire de l'art, qui abrite une documentation remarquable, achetée la plupart du temps en Europe.

SANTA-MONICA, fin mars. La Californie – selon les augures – *est en train de* devenir le laboratoire scientifique, technologique et... financier du prochain siècle. Cette terre tiède, plantée de superbes palmiers, n'est pas le pays où fleurit l'oranger, mais celui des camélias et d'un merveilleux arbre à fleurs rouges pareilles à des crêtes de coq (le flamboyant, *caesalpinia pulcherrima* de Linné). Avec de temps en temps le frisson d'un petit séisme. Tout y est actif, calculé, décidé, « professionnel » (le maître mot). Dans tous les domaines, on procède à des projections dans l'avenir, on anticipe, on prépare. Même dans ce secteur peu familier aux Français : l'histoire de l'art.

La présentation du bureau parisien de la Fondation Paul-Getty, à l'automne dernier (1), a attiré un instant l'attention sur cette institution typiquement californienne, dont on n'a peut-être pas mesuré immédiatement toute la portée. Pour le grand public, la Fondation Getty, c'est le musée de Malibù, sa villa pompéienne, ses collections qui – sauf pour le mobilier français – ne sont pas toujours exceptionnelles, et une politique d'achats qui a bouleversé le marché. Dernière acquisition : l'époustouflante *Entrée du Christ à Bruxelles* de James Ensor (1888), qui va entraîner une nouvelle installation. Là-bas, on n'a pas peur du changement.

Trente ans après la création (en 1953) du musée de l'illustre « pétrolier », une nouvelle institution totalement distincte a été définie. Son programme à la fois scientifique et pratique, articulé en sept branches, entend répondre à toutes les exigences modernes en matière de culture artistique et *préparer* les instruments solides qu'elle requiert. Le musée étant à part, il y a un premier groupe où l'on explore et coordonne les travaux des établissements spécialisés dans les problèmes de conservation, d'aménagement des lieux de collection, d'éducation populaire, à quoi s'ajoute, initiative opportune, *un centre de production* et de critique des films sur l'art. Ce dernier développement, particulièrement intéressant, est conduit en liaison avec le Metropolitan Museum de New-York (la politique gettyenne favorise les entreprises en commun). D'autre part, au cœur de l'organisme, le centre de documentation et son frère, peut-être un jour *son rival* : le centre informatique.

Un palais en construction

Pourquoi cette orientation ? Pourquoi consacrer à cette discipline les fabuleux revenus de la Fondation ? Toute la question est là. *La société américaine croit, non sans ingénuité, à l'art*, à sa vertu acculturante et rédemptrice en quelque sorte. Pour une fois, on ne s'est pas mis au service de l'insaisissable art contemporain. L'idée maîtresse a été d'édifier un palais de l'histoire de l'art – ce qui pour le public français, peu gâté dans ce domaine, peut paraître difficile à comprendre. Anticipant les prochains et nécessaires développements de la discipline, *un effort inouï a été accompli* dans trois directions : bibliothèque, photothèque, archives. Un laboratoire de cent vingt personnes est à l'œuvre pour constituer un instrument de travail sans précédent, à la disposition – notons-le bien – des seuls chercheurs. Dans cet investissement sans but autre que scientifique, tous les acquis des trente dernières années doivent naturellement confluer. Tout est mis en œuvre à cette fin.

Le *Paul Getty Center for the History of Art and the Humanities* ne se propose pas de compiler les catalogues : les musées du monde entier s'y emploient. Il favorise les rapprochements, les séries, la continuité des courants et des styles. Cela commence avec l'Antiquité, celle de la bonne vieille Méditerranée, où l'on comprend si bien que la sculpture, le dessin, sont des activités prises dans l'Histoire, non pas l'illustration du social, dont se satisfait un positivisme désuet, mais une force multiprésente qui modèle inlassablement le milieu. De passionnantes photographies anciennes (1850-1860) des monuments d'Athènes et de Rome illustrent le propos.

A une allure record se sont accumulés dans les étages et dans les dépôts cinq cent mille livres ou périodiques et des millions de photographies. Un peu en vrac, mais provisoirement d'ailleurs, puisque en 1993 tout va prendre place dans un palais extraordinaire en construction un peu plus loin sur la colline de Brentwood. Cette croissance d'une rapidité surprenante s'accomplit grâce, bien sûr, à l'assurance que donnent de grandes ressources, mais aussi à une efficacité inhabituelle. *La méthode est très simple.* Le Centre fait systématiquement l'acquisition de bibliothèques entières et de fonds documentaires déjà constitués, ceux de grandes firmes commerciales britanniques, néerlandaises sur les tableaux du marché, ceux de savants notaires qui ont passé leur vie à recueillir, à classer, à étudier. C'est le miel, déjà largement élaboré, de l'érudition qui entre dans la ruche californienne. Ainsi : le fonds d'Ulrich Middledorf, qui savait tout sur la sculpture toscane, de N. Pevsner pour l'architecture, de J. Van Gelder pour la peinture hollandaise, ou, pour prendre un exemple sensationnel, celui de Douglas Cooper, évidemment capital pour le cubisme en général et Picasso en particulier (2).

Cette cathédrale de la documentation se monte par panneaux entiers. *La liste est longue*, très longue de ces « entrées » qui ont fait discrètement et définitivement refluer sur le Centre de Santa Monica les plus solides matériaux de la discipline. Une course de vitesse est engagée entre l'entreprenante Fondation et les institutions qui, aux Etats-Unis et en Europe, s'éveillent un peu tard à ces préoccupations.

La grande centrale de l'informatique *appliquée* à l'histoire de l'art est plus difficile à mettre en place. Un accord est intervenu pour combiner les deux répertoires bibliographiques existants : celui de Paris (CNRS) et celui qui soutient la Fondation Getty. L'idée émise par le Comité international d'histoire de l'art, en 1981, d'un TAU (Thesaurus Artis Universalis) sur ordinateur était faite pour séduire l'énergie des constructeurs califor[...]ns. Cela se fera à coup sûr. U[...]our viendra où les noms et dat[...] des architectes, peintres et scul[...]urs de l'univers circuleront p[...] les câbles et les satellites pour [...]terrir dans les minitels. Où s[...] la tour de contrôle ? Et l'« ind[...] des provenances », s'il se réalis[...] simplifiera d'un coup les sin[...]ités des « pedigrees ». Vast[...] programme, dont il ne faut p[...]trop rire. Un relais a été par b[...]eur conçu à Paris autour de J[...]ques Thuillier (Collège de F[...]ce) pour apprécier et prépar[...] ces relations nouvelles.

La Fondation Paul-Getty [...]ône la collaboration : *elle interv[...]t en Egypte (tombe de Néfert[...], en Italie... pour aider aux re[...]urations.* Chercheurs et édite[...] de tous pays y voient de plus [...]plus la grande source de subv[...]ions pour leurs travaux et leurs [...]blications. Le réseau calif[...]ien infiltre toute la disciplin[...] Prudemment, la Fondation rés[...]e sa préférence aux institutions [...]institut Warbourg à Londres, [...] Zentralinstitut à Munich par [...]emple. *La question d'un org[...]sme coordinateur en France est [...]sée.* Rien ne sera possible tant [...] ne sera pas porté remède à un[...]tuation qui décourage les talen[...] des chercheurs, car elle se cara[...]rise par le désastre des bibliot[...]ues spécialisées, le désordre de[...] photothèques, l'incapacité d'a[...]ueillir dons ou legs d'archives[...] une difficulté croissante à engr[...]ger, à diffuser...

Un défi au vieux pays

A la fin du vingtième siècle, il en est de certains domaines [...] savoir comme de l'industrie lourde. Pour offrir de bons produits au grand public, il faut des grosses machines sophistiquées ; pour répondre aux demandes, aux interrogations suscitées par une culture de plus en plus tournée vers les objets, le « visuel », les formes de l'art, la vulgarisation doit s'appuyer sur une information plus stricte et plus forte, de type supérieur, qu'élabore la centrale de Santa-Monica. Investissement à long terme. Défi au vieux pays. Il y a un demi-siècle, la venue massive des physiciens d'Europe centrale a permis aux Etats-Unis le développement que l'on sait du nucléaire. *Parallèlement, de grands historiens venus* des mêmes contrées dans le Nouveau Monde ont stimulé par l'université, par le musée, par le [...]e, un intérêt nouveau, général [...] tantôt superficiel, tantôt snob, t[...]ôt généreux et vivace pou[...]s arts (3). L'intrépide entr[...]se californienne est sous nos [...]ux l'aboutissement, la concl[...]on triomphale de cette péripétie[...]

ANDRÉ CHAST[...]

(1) Voir : F. Edelmann d[...] *le Monde* du 27 mai 1987.

(2) Exposition récente à la Ta[...]lery (Londres) : Douglas Coop[...] and the masters of cubism. Voir aussi : J. Richardson dans *la [...]vue de l'Art* (CNRS), n° 77 (1987).

(3) Voir le chapitre « Etats-[...]s », par A. Lengyel, dans l'utile pa[...]ma *Histoire de l'histoire de l'art. De [...]ari à nos jours*, par Germain Bazin, [...]ons Albin Michel, 1986.

FESTIVAL

Le programme des XIXes Rencontres d'Arles

La Chine dans l'arène

Annoncé lors d'une quadruple conférence de presse à Arles, Paris, New-York et Pékin, un festival copieux, varié, attrayant.

LE nouveau directeur des Rencontres d'Arles, Claude Hudelot, entré en fonctions le 1er décembre 1987, *n'a pas perdu son temps*. En trois mois et demi, il a mis sur pied un programme varié, haut en couleur et très public. Centré autour de trois grands thèmes, il poursuit par un joyeux mélange l'ouverture *des années précédentes.*

La Chine est la vedette de cette dix-neuvième édition. Mal connue en Occident, elle révélera le travail considérable accompli depuis un siècle. Logée à la Commanderie de Saint-Luce, *ses quatre volets comptent un hommage* à Wu Yin Xian, père de la photo chinoise contemporaine, une exposition collective, une large participation européenne, dont celle de Magnum, et surtout une grande *soirée d'ouverture* le 3 juillet, intitulée « Chine, vues intérieures ».

Le second thème centré sur la « pub » est célébré au Théâtre Antique le 7 juillet par une création de Jean-Paul Goude, titrée « La French Correction ». Et un film sur « Jean-Paul Larivière en Inde », présenté dans la nouvelle salle de l'Espace Van Gogh. Y *seront proposées quatre « séquences », dont une* de Deborah Turbeville, ainsi qu'une rétrospective Bruce Weber.

La danse, dans le cadre de l'année qui lui est consacrée, complète ce trio avec une soirée « Flamenco », le 5 juillet, concoctée par Michel Dieuzaide, et le 9 par une création explorant le rapport *danse et photo à travers une* chorégraphie de Mark Tompkins, inspirée de Muybridge. Côté cimaises, outre Geneviève Stephenson, notons une séquence Sieff et surtout Mapplethorpe.

Le lundi 4 juillet, la soirée est consacrée à *Hans Namuth, portraituré par Terry Wehn Damisch.* On découvrira ses images sur la guerre d'Espagne, le Guatemala et, bien sûr, l'étonnant film de 1950 sur Pollock. A la chapelle Saint-Martin-du-Méjean, les photographies de *Del Moral* sur *Miquel Barcelo seront encadrées* de sept grandes toiles. Quant au cinéma, il sera présent grâce à un mini-festival organisé dans les salles de la librairie Acte Sud.

Parmi les événements attendus figure le film sur Pierre Gassmann, réalisé par *Roger Pic* (vendredi, *une soirée Christian Lacroix* (mercredi 6), la rétrospective Germaine Krull au Musée Réattu ainsi qu'une création de Jean-Marc Tingaud. Le grand prix européen de la photographie-Kodak (120 000 F), l'Allemande de l'Est Gundula Schulze, *complètent* ce programme nourri aussi par des débats, un journal-photo et des « projections privées » qui remplacent l'album imaginé l'an passé par la FNAC.

Kodak est plus que jamais le grand parrain du festival. Compensant le *désengagement* gradué de l'Etat depuis 1983, sa présence est assurée sur les cinq années à venir. Elle a déjà permis l'achat d'un superbe hôtel particulier du dix-septième siècle, situé face aux arènes, qui sera le nouveau siège, la vraie maison des Rencontres.

PATRICK ROEGIERS.

★ Les Rencontres internationales de la photographie d'Arles se déroulent du 3 juillet au 15 août, les soirées publiques au Théâtre Antique ont lieu du 3 au 9 juillet. Les Rencontres proposent aussi quarante-six stages. Ouverts aux amateurs et aux professionnels, patronnés par Ilford, ils durent de un à six jours et coûtent de 300 à 3.200 F. Renseignements : Alain Desvergnes, Ecole nationale de photographie, 16, rue des Arènes, BP 96, 13362 Arles. Tél. : 90-96-76-06.

« L'art d'Afrique noire dans les collections privées belges », à Bruxelles

Beauté, efficacité et humour



Statuette Fang (Gabon).

Encore largement méconnu du grand public, l'art africain est particulièrement bien représenté en Belgique. Surtout à travers les collections privées. Un choix effectué à travers cinquante d'entre elles permet de présenter un éventail exceptionnel de la production artistique de l'Afrique.

« UTOTOMBO ». Pour les Tschokwé, population qui vit aux confins du Zaïre et de l'Angola, ce mot désigne *« un objet bien fait et efficace, réalisé avec beaucoup d'habileté et d'humour »*. L'exposition qui se tient à Bruxelles est au diapason de cette définition. Les trois cents objets rassemblés au Palais des beaux-arts sont presque tous exceptionnels. Tirés des collections privées belges – les plus riches qui soient dans ce domaine, – ils déclinent salle après salle les multiples facettes de l'esthétique africaine, à toute les époques, à travers tout le continent, au sud du Sahara.

Les plus anciennes pièces viennent du Mali. Ce buste féminin en terre cuite, de la région de Djénné, à la peau scarifiée, aux yeux dilatés, deux serpents noués autour du cou, date du quatorzième ou du quinzième siècle. L'énigmatique statuette bankoni (région de Bamako), exécutée dans la même matière, un homme assis, au visage lunaire, les oreilles décollées et la moue dubitative, est un peu plus récente : dix-septième ou dix-huitième siècle.

Toutes deux ont été trouvées dans la vallée du Niger, qui livre régulièrement depuis une douzaine d'années des vestiges archéologiques de cette qualité. Hélas ! hors de tout contrôle scientifique. Les fouilles sont aussi clandestines que l'exportation des pièces découvertes en direction de l'Europe ou de l'Amérique. Beaucoup plus récent, ce masque Bidjago, requin stylisé, est porté par les adolescents de l'archipel Bissagos (Guinée) lors de leur initiation.

Au gré des vitrines, on passe de l'expressionnisme le plus halluciné, comme ce masque bété (Côte d'Ivoire) creusé d'ombres inquiétantes, au plus extrême minimalisme : ce cimier mama (Nigéria) ou la représentation de l'animal – un buffle – est réduite à celle des cornes aplaties, simple cercle sur lequel vient se greffer une ébauche de crâne. D'un symbolisme parfait, un masque téké (Congo), pièce ronde quasi sans relief, où le visage humain est évoqué à travers des abstractions ésotériques, voisine avec des statuettes kongo (Zaïre) minutieusement réalistes : « maternités » ou sceptres d'ivoire ornés de figures de chefs coiffés de perruques inspirées de celles des marchands européens du dix-huitième siècle.

Toutes les activités de la vie sont représentées. Secrètes : une figurine songye (Zaïre) affublée d'un masque *kifwébé* indique le rôle social, politique et magique joué par les sociétés d'initiés. Publiques : un impressionnant « fétiche » à clous kongo (Zaïre) est hérissé de lames de bois et de fer. Chacune d'entre elles symbolise un serment, la résolution d'un procès ou d'un différend. Quotidiennes : les artistes kubas (Zaïre), connus pour leurs effigies royales, sont également célèbres pour la qualité de leur travail, qui s'applique aussi aux objets de la vie courante – coupes à boire, boîtes à fard, tabatières ou simples clystères. Quelques-uns, véritables bijoux, sont exposés ici.

Ce parcours à travers les collections belges nous permet de voir également des pièces rares. Ainsi cette figurine yoruba (Nigéria), agenouillée sur un socle, à la patine si grenue que le bois semble pétrifié. Ou ce masque bamiléké (Cameroun), réduit à un vaste front raviné qui écrase une paire d'yeux étirés sur de puissantes mâchoires proéminentes. Une rareté qui s'explique en partie par la précarité des matériaux utilisés. Encore les populations de l'ouest et du centre du continent tournées vers l'agriculture ont-elles privilégié le travail du bois, du métal ou de l'ivoire. Celles du sud et de l'est, plus volontiers pastorales, ont préféré appliquer leur art aux parures, tatouages, peintures, tous éphémères comme cette coiffe karamajong (Ouganda) en argile, perles colorées et plumes, l'une des plus belles pièces du Palais des beaux-arts.

Le refus du baroque

Ces styles foisonnants et apparemment disparates ont pourtant un certain nombre de dénominateurs communs. Les sociétés dont les structures politiques sont les plus complexes (Ifé ou Ashanti à l'ouest, Kongo au centre) ont développé un art plus naturaliste que les ethnies aux organisations sociales plus lâches. Mais toutes refusent le baroque et le mouvement. Des rives de l'Atlantique à celles de l'océan Indien, rigidité, frontalité et géométrisme sont une constante. Et pour tous encore, l'art pour l'art n'existe pratiquement jamais. Même la « célébration » des souverains est presque toujours largement symbolique. C'est un art peu porté au spectaculaire. Les œuvres les plus « sacrées » sont bien souvent mises à l'abri du regard.

Certaines statuettes Fangs (Gabon), par exemple, sont élaborées en fonction de la quasi-pénombre où elles seront confinées : leurs yeux de cuivre poli doivent donner l'impression de pouvoir percer l'obscurité. Quant aux masques, chacun sait qu'ils sont créés pour accomplir une fonction rituelle strictement définie. En l'absence enfin de toute documentation écrite, ces œuvres sont aussi les seuls témoins d'une histoire mal connue. Certains chercheurs, parmi les plus érudits, ne les ont, d'ailleurs, jamais considérées que sous cet angle. En leur déniant toute valeur esthétique. Ce fut le travers de beaucoup d'ethnologues, français en particulier. A l'inverse de nombreux collectionneurs qui ne se souciaient guère de la signification des objets qu'ils acquéraient. La forme seule primait. L'un des plus fameux, Jef Vander Straete, récemment disparu, se vantait de ne pas pouvoir distinguer un style d'un autre. *« Si le masque m'enchante par la somptuosité de ses arabesques, la clarté de sa géométrie, la justesse de ses proportions,* explique aujourd'hui l'un d'entre eux, *qu'importe qu'il ait servi à des initiés enfermés loin de leurs villages, dans un campement où régnait la terreur éducatrice ! »*

Ce débat, qui se poursuit encore mollement, est de plus en plus dépassé. On ne peut pas plus contester la charge magique d'une statue africaine ou nier sa force esthétique que parler d'une Vierge bourguignonne du quatorzième siècle uniquement sous l'angle de sa signification religieuse. Surtout quand on sait que l'efficacité de tel objet africain est intimement liée à sa qualité esthétique. Et dans ce domaine, les critères de jugement ressemblent étonnamment aux nôtres. Des ethnologues comme H. Himmelheber ou Michel Leiris ont noté à plusieurs reprises, sur le terrain, que leur propre goût coïncidait parfaitement avec celui de leurs interlocuteurs africains.

Longtemps aussi, on a voulu voir dans l'art africain une œuvre collective où la participation de l'individu n'avait guère d'importance. Si le style de chaque ethnie est effectivement la marque de la collectivité, la réussite exceptionnelle de telle ou telle pièce est bien le fait d'un réalisateur particulier. L'art africain est beaucoup moins anonyme qu'on a bien voulu le dire. On essaye, aujourd'hui, avec un certain succès, de percer l'identité des artistes.

« Avant la dernière guerre, au nord de la Côte-d'Ivoire, en pays Senoufo, j'ai rencontré un sculpteur dont la réputation s'étendait assez loin, se souvient A. Maesen, l'un des responsables du Musée d'art africain de Tervuren. *Comme il était extrêmement laid, il s'était lui-même donné le nom de « beau gosse », sobriquet sous lequel il était connu. »* Ce n'est pas un hasard si, à Bruxelles, l'un des chefs-d'œuvre incontestés de l'exposition, un masque dan (Côte-d'Ivoire), est signé Kmantadouwé de Fanpleu, un artiste mort en 1904.

Mais le poids de la collectivité est capital : c'est le garant d'un art vivant. Quand le foyer culturel dépérit pour une raison ou pour une autre – islamisation, colonisation, occidentalisation, – l'art traditionnel meurt, ou se transforme (les Yorubas travaillent aujourd'hui le ciment) ou s'abâtardit. Les pastiches se multiplient pour nourrir un marché européen ou nord-américain toujours plus gourmand. Ce phénomène n'est pas nouveau. Dès 1939, A Maesen, au cours d'une mission accomplie en Côte-d'Ivoire, remarquait que les marchands haoussas en route vers Dakar commandaient aux artistes locaux des œuvres qu'ils reprenaient à leur retour vers Kano. Ce sont eux ou leurs semblables qui alimentaient les expositions et les foires coloniales, comme ils garnissent aujourd'hui les boutiques des antiquaires. Ce qui n'empêche pas l'hémorragie des objets « authentiques » de continuer.

Certains apparaissent par vagues en Europe et déterminent aussitôt des modes. Aujourd'hui, les masques makondé (Tanzanie) sont très demandés. On peut en voir au Palais des beaux-arts. Ce sont des sortes de heaumes portés par les adolescents lors de leur initiation. Ils sont travaillés dans des bois légers, les paupières excessivement fendues, et sont ornés de dessins de tatouages appliqués à la cire. Les gouvernants africains – surtout en périodes troublées – sont impuissants à retenir sur place ce patrimoine. La guerre du Biafra fut par exemple sur ce plan-là une catastrophe pour le Nigéria. Quant aux musées africains, constitués pour la plupart à l'époque coloniale et de ce fait souvent négligés, ils sont dans bien des cas gérés en dépit du bon sens, quand ils ne sont pas pillés par des responsables inconscients ou indélicats.



Effigie Songye (Zaïre).

Chiffrant pour la première fois la grande misère des musées africains, une enquête de l'ICROM (1) menée à travers trente-sept pays africains révèle que cinq d'entre eux ont fait l'inventaire de leurs collections ; onze ignorent totalement le nombre d'objets de leur collection ; neuf de ces établissements n'ont pas de directeur ; huit n'ont pas de conservateurs. L'ICROM, avec l'aide de nombreux pays européens, vient de lancer un plan pour former à Rome et dans chacun de ces pays une nouvelle génération de conservateurs, qui devront préserver ce qui reste des richesses artistiques du continent. Sinon, dans quelques décennies, les Africains devront faire le voyage à Bruxelles, à Paris ou à Washington pour admirer ou étudier le génie artistique de leurs grands-parents.

EMMANUEL DE ROUX.

★ « L'art d'Afrique Noire dans les collections privées belges ». Palais des beaux-arts de Bruxelles, jusqu'au 5 juin. Le très beau catalogue a été publié avec l'aide d'IBM.

(1) Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels. Son siège est à Rome.

Echelles sacrées

QUOI de plus simple et de plus banal qu'une échelle dogon, fourche d'un arbre taillée en forme d'Y. Sur son tronc on pratique des entailles pour poser les pieds. Elles sont hautes de 2 à 3 mètres. Une douzaine d'entre elles sont exposées à la galerie Noir d'Ivoire. Elles sont pourtant fort curieuses et aussi différentes que possible les unes des autres. Le frottement des pieds et le glissement des mains qui ont usé les « marches » et lustré le tronc leur donnent des allures singulières, inattendues, et les enrichissent d'une patine magnifique. Certaines ont largement plus de cent ans.

Ces grands objets où le grumeleux alterne avec le poli font penser à quelques sculptures rêvées par un Brancusi primitif. Mais ces instruments usuels au Mali, sous les falaises de Bandiagara, ont aussi une fonction symbolique.

Il existe en effet chez ce peuple des échelles miniaturisées. Ces modèles réduits sont placés sur l'autel des ancêtres. Symboles de passage, elles sont un lien entre la terre et l'au-delà. A la mort d'un membre de la famille, elles permettront au défunt de gagner le ciel. Il y a d'ailleurs une ressemblance entre ces échelles et les *Nommo* aux bras levés : ces statuettes androgynes, sculptées par les forgerons dogons, relient elles aussi la terre (principe féminin) et le ciel (principe masculin). Gogol connaissait-il la cosmogonie dogon ? Ses dernières paroles furent : *« Vite, une échelle ! »*

E. de R.

★ Echelles sacrées des Dogons, galerie Noir d'Ivoire, 6, rue Visconti, 75006 Paris.

مكنز من الاحل

Culture

Leçon inaugurale au Collège de France

Claude Hagège, la langue et le vivant

M. Claude Hagège a prononcé, le mardi 16 avril, sa leçon inaugurale au Collège de France. Titulaire de la chaire de « Théorie linguistique », l'auteur, notamment, de *l'Homme de paroles* (Fayard 1985) *et du Français et les siècles* (édit. Odile Jacob, 1987) a expliqué à la fois l'inconfort du linguiste et les fonctions de cette science du vivant. Voici de larges extraits de cette leçon.

« Le linguiste me paraît être dans la position, incommode, d'un homme juché au sommet d'une pyramide à trois arêtes. *D'un point ainsi défini*, on sait qu'un individu, s'il demeure immobile, ne peut tenir sous son regard qu'une seule face latérale à la fois. Or les langues se déploient sur les trois faces ensemble. *Car elles relèvent*, par un de leurs aspects, des sciences de la nature (les messages sont des objets naturels), par un autre, d'une axiomatique logico-mathématique (certaines opérations sont *sous-jacentes* à l'énonciation), et par un dernier, des disciplines psychosociales (les langues sont parlées par des individus au sein de groupes).

» *Le tracé d'un territoire* exige des critères. Le plus important pour moi est le rapport entre les sens et les formes. S'il est stérile de s'asservir aux formes en esquivant le sens, il est hasardeux, pour un linguiste, de *poser* des catégories conceptuelles sans se soucier de leur trouver, dans le tissu formel du discours, des traces pour repères et garants. Car il n'y a plus alors de limites à l'extension du domaine et à la création d'artefacts sémantiques. Le langage n'appartient pas au seul linguiste, mais celui-ci est seul à tenir sur lui un discours qui articule des contenus *sur des supports*. A égale distance de l'idéalisme des concepts purs, et du fétichisme de la matière inerte, le linguiste a pour tâche de montrer que les formes sont habitées par des sens. [...]

» *Le matériau de base* demeure l'immense diversité des langues humaines. C'est là le trait qui les définit, et non un profil accidentel. Il est toujours aussi urgent de le rappeler, quand ce ne serait que pour conjurer la tentation européocentriste des sciences humaines en Occident. *On sait qu'un aspect subtil, et récent*, de cette tentation est le refus des particularismes, sous le prétexte surprenant qu'il y aurait, à les trop souligner, quelque forme clandestine de racisme. *Cela dit*, l'intérêt pour les langues les plus diverses n'implique pas l'effort de les pratiquer toutes. Mais il est un rempart contre l'idolâtrie des modèles. *Je ne sacrifierais pas une* langue à un paradigme. Epris des langues, je ne m'éprends pas de leurs gloses savantes.

Avidité de savoir

» Une question peut se poser : à quoi sert la linguistique ? Au premier abord, à rien..., sinon à satisfaire, comme toute recherche, une intense et douloureuse avidité de savoir. Ou bien dira-t-on qu'elle n'a d'autre utilité que de faire vivre, comme le suggérait autrefois Erasme par dérision, quelques grammairiens *qui disputent à perte* d'haleine sur les dangers que peut faire courir au genre humain la consternante confusion des conjonctions avec les adverbes ?

» En fait, la linguistique est en mesure de rendre quelques services. D'abord, à *un premier niveau simple* de pure application, l'expérience du linguiste peut être mise à profit dans un domaine externe, celui de la planification des langues. C'est là une *entreprise volontariste* par laquelle l'homme *s'assure* la maîtrise de sa langue, conçue comme un bien naturel inaliénable. Qu'il s'agisse de fixation d'une norme interdialectale, de régulation néologique ou de réforme *de l'orthographe le cas échéant, la* linguistique, par le savoir accumulé sur les propriétés et les types d'évolution des langues, peut apporter aux planificateurs un précieux concours.

» *Un autre domaine* où la contribution de la *linguistique est essentielle* est celui de l'histoire des civilisations. Ainsi, nous n'avons aucun texte, aucun monument, aucune trace qui puisse attester l'existence des populations désignées sous le nom d'Indo-Européens. Notre unique *témoignage, ce sont*, bel *et bien*, les langues indo-européennes. Et il en est de même pour d'autres familles génétiques, des Ouraliens aux Tibéto-Birmans et aux Algonkins. *La linguistique, et elle seule, nous* tend le fil secourable qui, nous guidant à travers d'épaisses ténèbres d'ignorance, nous aide à reconstruire le plus vraisemblablement notre passé.

» *Ainsi, dans l'effort opiniâtre, bien qu'en* partie désespéré, pour découvrir le sens d'un univers apparemment chaotique et écartelé, le langage fait sourdre une lueur éclairant faiblement *un chemin* d'harmonie.

» *Enfin*, ce que la linguistique nous apprend n'est pas sans incidence, même, sur la prise en main de notre avenir, face aux défis qui s'accumulent sur notre horizon. *Alors que la faculté* de langage, qui caractérise dès l'origine l'*Homo habilis*, est une par définition, les langues sont diverses.

» Mes recherches me suggèrent de m'aventurer plus loin encore : *elles sont diverses dès leur naissance elle-même. C'est pour moi une forte* présomption, sinon une certitude. Il ne faut voir là, en fait, que le reflet de l'aptitude de l'homme, seul parmi toutes les espèces vivantes, à s'adapter au milieu non par son *organisation biologique, mais par son intelligence* et par sa vocation socioculturelle.

» L'homme exerce sur son environnement une activité consciente, et c'est par elle qu'il parvient à *réduire les pressions sélectives* de la nature. Or un instrument de cette activité consciente, c'est le langage. La linguistique a donc un rôle éminent à jouer dans l'entreprise conduite par toutes les sciences *humaines* pour parvenir à une connaissance *toujours* plus approfondie de l'homme. L'enjeu d'une telle connaissance, c'est, tout simplement, notre destin lui-même.

» La puissance des médias va-t-elle accélérer d'une manière exponentielle *l'évolution du langage* ? Les *réalisations* de la machine lui tracent-elles un avenir incertain ? Des signes qu'on en a, on ne peut rien prédire. Car l'homme, qui a toujours si bien adapté son outillage, est *capable de tous les retournements. Inventera-t-il des formes originales* de communication ? Répartira-t-il différemment les fonctions, assignant à ses langues une place nouvelle ? On ne demande heureusement pas à un professeur au Collège de France de *faire* acte de prophétie. Mais je demeure résolument optimiste. Et cela parce que pour moi, les langues, lourdes de toutes les présences dialogales accumulées par des temps immémoriaux, sont *images de vie. Le linguiste, obstinément* attaché à la recherche austère des lois derrière les enivrements sonores et la turbulence des mots, reconnaît dans les langues l'activité vitale d'un énonceur qui y *a laissé* à *travers le passé la trace d'opérations* semblables à celles qu'il accomplit lui-même dans le discours quotidien. »

Amour fou

Théoricien, Claude Hagège est *aussi homme de terrain*. L'homme des concepts élabore des modèles abstraits. Le chercheur de brousse garde présente à l'esprit l'infinie diversité des six *mille langues humaines, leur vie inventive, leurs créations* constantes. De ses enquêtes en Afrique, en Océanie, en Chine, dans le monde arabe, chez les Indiens d'Amérique, il a tiré une *dizaine d'ouvrages érudits*. En expérimentant, il n'a cessé de réfléchir à l'énigme du langage, qui fait d'un hominidé cet être unique et multiforme : *l'Homme de paroles* (Fayard, 1985).

A *la publication de ce livre*, les Français découvrirent, au cours d'un mémorable numéro d'« Apostrophes », *l'éclat, la vivacité, la joie d'une grande* intelligence. L'ouvrage majeur de cet universitaire rigoureux, dont la carrière s'est déroulée entre le charme discret de l'Ecole pratique des hautes études et le CNRS, devint soudainement un *succès de librairie. Dans le* savant un peu hautain, on sentait, en effet, brûler la flamme de la passion.

Oui, Claude Hagège est amoureux des langues. Amoureux fou, comme un enfant, de leurs corps *de mots, de leur pouvoir* et de *leur mystère. Il est est assez* épris pour tenter, en adulte, de les comprendre.

R.-P. D.

Communication

Grève d'images à FR 3

Les journalistes-reporters d'images (JRI) de FR 3-Paris ont décidé d'engager une grève illimitée à partir du mardi 26 avril pour obtenir *la satisfaction de revendications* qui portent notamment sur les conditions de travail et les salaires. Les JRI se plaignent non seulement du surcroît de travail occasionné par l'introduction de la Betacam (caméra légère) – puisque deux personnes font le travail accompli par quatre auparavant, – mais surtout de la disparité des salaires entre FR 3 et Antenne 2. A compétence et ancienneté égales, les *JRI* sur A 2 sont payés de 3 000 F à 4 000 F de plus (soit 33 %) que ceux de FR 3.

La grève a été décidée à l'appel des syndicats CFTC, FO et CGC. *Les syndicats SURT-CFDT et SNJ* ont refusé, *pour leur part*, d'appuyer le mouvement, préférant mener une action plus globale. Quant à la « base », d'où est partie la protestation, elle se dit prête à poursuivre la grève, « *tant qu'il le faudra, avec ou sans les syndicats* ».

Augmentation du capital de la 5 de 300 millions de francs

Comme prévu lors d'une précédente réunion (*le Monde* du 28 janvier), les actionnaires de la 5 ont augmenté le capital de la chaîne de 300 *millions de francs* au cours d'une assemblée générale extraordinaire, réunie le 26 avril. Le capital est donc porté à 1,3 milliard de francs, mais l'assemblée générale a autorisé le conseil d'administration à procéder ultérieurement, si besoin est, à une *nouvelle augmentation* de capital de 200 millions. La répartition du capital n'a pas changé, les actionnaires actuels – dont les principaux sont MM. Robert Hersant, Silvio Berlusconi et Jérôme Seydoux – *ayant souscrit* l'augmentation *proportionnellement* à leur part du capital.

Selon la chaîne, *cette augmentation* de capital devrait lui permettre d'investir en matière de production et de création. Elle devrait également rassurer les milieux bancaires face à un déficit de 650 millions de francs prévu pour 1988.

● **Le groupe Bossard prend le contrôle de l'IFOP.** – Le groupe Bossard, une des principales entreprises *françaises de conseil*, a *annoncé*, le *mardi 26 avril, qu'il* venait de signer un accord avec l'Institut français de l'opinion publique (IFOP), spécialiste des sondages politiques. Selon cet accord, le groupe Bossard reprend l'essentiel du capital détenu par *la famille* Riboud et détiendra 60 % de l'IFOP *aux côtés* de partenaires industriels et financiers (30 %), et de Sophie Riboud, actuelle PDG de l'Institut (10 %). Le groupe Bossard, qui est présidé par Jean-Pierre Auzimour, a enregistré en 1987 un chiffre d'affaires de 526 *millions de francs. Il est détenu* à 51 % par des *ingénieurs* et cadres du groupe, et à 49 % par Cap Gemini Sogeti. De son côté, l'IFOP a enregistré en 1987 un chiffre d'affaires de 41 millions de francs et devrait obtenir pour 1988 un résultat proche de *l'équilibre. Il emploie soixante personnes* et dispose de quatre cents enquêteurs intermittents.

D'ici à 1992

Havas souhaite réaliser au moins 30 % de son résultat à l'étranger

Le retour de Havas au *secteur* privé lui aura été bénéfique, puisqu'en 1987 le groupe a réalisé un bénéfice net consolidé de 551 millions de francs, soit une hausse de 29,4 % par rapport à 1986. Son *chiffre d'affaires consolidé* s'est élevé à 13,7 milliards de francs. En commentant ces chiffres le 26 avril, le PDG, M. Pierre Danzier, a souligné la « *priorité européenne* » du groupe, qui espère « *réaliser au moins 30 % de son résultat hors de France d'ici 1992* », année du marché unique européen.

Cet « *axe majeur* », a ajouté M. Danzier, sera développé à partir d'une « *technique d'alliances équilibrées* », en France et en Europe. Et de citer les investissements du groupe dans la presse quotidienne régionale, les journaux gratuits et l'affichage (près de 1 milliard de francs en 1987) *et des projets à plus* court terme (annuaires, conseil en publicité, tourisme), ainsi qu'une priorité à l'Angleterre, la Belgique et l'Espagne.

Pour l'audiovisuel, Havas circonscrit actuellement ses ambitions à Canal Plus en France, mais le groupe est prêt à soutenir son développement en Espagne, en Belgique francophone ou en RFA. Pour l'expansion de Télé-Images, Havas « *avancera prudemment* », là aussi, sur le terrain européen. Le PDG de Havas a signalé également l'excellente santé de la CLT.

● **La CNCL rappelle TF1, RTL et la 5 à... l'heure.** – Dans un com*muniqué publié le 26 avril, le CNCL a donné un coup de semonce à TF 1, à* RTL et à la 5 pour avoir diffusé, dimanche 24 avril, les estimations du résultat du premier tour de l'élection présidentielle avant l'heure légale fixée à 20 heures. *La Commission fait remarquer que TF 1 et RTL – qui travaillaient en commun* pour cette soirée électorale – ont annoncé *« une première estimation des résultats du scrutin à 19 h 57 min 50 s et la 5 à 19 h 58 min 40 s ».* Et elle leur *« demande instamment »,* pour le scrutin du 8 mai, de respecter la recommandation faite par la CNCL le 22 février, qui précise qu'*« aucun résultat de l'élection, partiel ou définitif, et aucun sondage d'opinion ne peuvent être communiqués au public avant la fermeture du dernier bureau de vote ».*

● *Saisine du Conseil d'Etat à propos de la 5 et de M6* . – La CNCL a engagé le 22 avril la procédure auprès de la section du contentieux du Conseil d'Etat contre la 5 et M6. Après l'examen de leur bilan, un an après leur lancement, la commission reproche notamment aux deux chaînes de *ne pas avoir respecté leurs quotas de diffusion d'œuvres* françaises. L'*intitulé exact* de la saisine n'a pas été rendu public.

Architecture

Dominique Lyon et Pierre du Besset lauréats du concours pour le nouvel immeuble du « Monde »

Le parti pris de la lumière

Un concours d'architecture a été lancé par *le Monde* pour la construction du nouvel immeuble de la rédaction. Un jury, présidé par André Fontaine, composé de représentants de la rédaction, du comité d'entreprise, des sociétés de personnel et d'experts (architectes et promoteurs), a choisi le projet présenté par Dominique Lyon et Pierre du Besset.



Le « quotidien de la rue Falguière » ? Ou bien le « quotidien de la rue Bourdelle » ? L'auteur du monument à Gambetta, à Cahors, ou celui de la France saluant l'Amérique ? Le maître pompier ou son élève surdoué ? L'avenir, l'habitude *ou la poste trancheront. En tout cas, le Monde*, quittant la rue des Italiens, abandonne le quartier de l'Opéra pour Montparnasse et ses sculpteurs. La dimension culturelle est ainsi préservée... dans un ancien garage.

L'histoire des immeubles de journaux, pour être récente, est l'une des plus révélatrices de l'évolution de l'architecture. Le bâtiment du *Parisien libéré, rue* Réaumur, et celui du *Petit Parisien*, rue d'Enghien, sont parmi les plus brillants témoignages de cette épopée qui, à Paris, se sera finalement terminée par un exode, sous la pression conjuguée des finances et de la modernisation. L'archétype du journal s'est dissous dans la neutralité du style international ou dans celle de bâtiments purement techniques.

Héritage du « Temps »

Or, dans le même temps – les années 70-80 – l'architecture qui avait abrité les journaux est entrée en odeur de sainteté. L'immeuble du *Chicago Tribune*, élevé après un concours lancé en 1922, et qui avait réuni les plus célèbres architectes du monde entier, est devenu un des phares de la construction du vingtième siècle.

Evidemment, la concurrence était rude pour notre garage d'assez mauvaise allure. D'autant que l'expérience architecturale du *Monde* a *toujours été* limitée : l'immeuble occupé actuellement est un héritage du *Temps*, qui lui-même n'avait fait que convertir à son usage des bâtiments post-haussmanniens sans destination définie.

De cet immeuble-là, il nous faut partir « au plus tard » le 31 août 1989 (1). D'où un concours lancé sur les chapeaux de roue, auxquels ont cependant accepté de répondre *une douzaine d'architectes, neuf* d'entre eux rendant finalement une esquisse. Dans le jargon professionnel, c'est ce qu'on appelle une consultation restreinte auprès de professionnels compétents pour le programme demandé.

Dans le cas présent, c'est volontairement qu'ont été oubliées les « stars » de l'architecture française contemporaine. Leur ont été préférés des « jeunes pleins d'avenir » (du Besset et Lyon, Potet et Dormoy, Perrault, Hamoutène) ou des architectes ayant fait leurs preuves sur d'autres projets comportant une ou plusieurs des difficultés techniques que pose le réaménagement d'une telle construction. *Ainsi* Reichen et Robert, *surdoués* de la réutilisation de bâtiments *industriels* (la Grande Halle de La Villette) ; ainsi Chaix et Morel, techniciens inspirés (les salles Zénith) ; ainsi les frères Rubin, déjà au fait des réalités d'une rédaction à installer dans le joyeux béton d'un garage (immeuble de *Libération*, rue Béranger)...

Le travail demandé aux concurrents était pour le moins ingrat : réaménager sans les démolir, *ou seulement* dans les limites fixées par la Ville de Paris, deux séries de plateaux empilés, réunies, comme il est d'usage dans un garage, par une rampe plutôt que par des marches. Deux façades donnant sur des rues fort étroites promettaient un éclairage à *la fois insuffisant pour* l'*ensemble* du futur immeuble, et excessif pour les fenêtres tournées vers le sud. Sur la villa Gabriel, un peu de lumière était à voler par ce qu'on appelle justement des « jours de souffrance ». Seule échappée vers le soleil, enfin, quelques arpents côté Bourdelle, *qu'un sage compromis* avec le voisinage permettait au *Monde* de convertir en jardin, disons plutôt en jardinet.

Sur ce type de terrain, seul un concours permet, en si peu de temps, de développer autant de solutions pour transformer le plus insipide des garages en « grand quotidien du soir ». *Sur les neuf projets de la consultation, organisée par Antoine* Griset en parfaite complicité avec tout ce que notre journal peut compter de sympathisants de l'architecture, quatre ont été retenus dans une première phase. Celui de Jean-Jacques Ory, *qui*, travaillant depuis longtemps pour l'aménagement de ce site en immeuble de bureaux, avait l'avantage d'être très avancé. Celui de Valode et Pistre, deux brillants concepteurs qui, avant de plancher *sur le Monde*, ont remarquable*ment transformé* les entrepôts Lainé à Bordeaux, construit l'usine Thomson à Cergy-Pontoise, et qui réalisent actuellement le siège des affaires culturelles de la Ville de Lyon.

Leur projet tablait *sur une rénovation* pour ainsi dire complète, permettant de dégager de vastes plateaux libres. Ils trouvaient un jour généreux en créant une ruelle entre Falguière et le jardin de la rue Bourdelle ; enfin, et cela compte aux yeux d'un jury, ils sont réputés pour la qualité de leur dialogue avec le maître d'ouvrage. Nous aurons l'occasion de présenter le détail et la richesse du travail de ces *deux* architectes.

Frank Hamoutène était parmi les jeunes, encore qu'il vienne de remporter le concours pour le réaménagement du Palais de Tokyo. Même astuce que Valode et Pistre pour prendre latéralement la lumière, mais il imaginait en outre un puits de *lumière* et de *communication* sur l'*emplacement* de la rampe du garage. Un parti audacieux sur le plan formel, riche de signification, mais peut-être au-delà de ce que le fameux quotidien du soir cherche à se donner comme image, devait finalement conduire le jury à ne laisser en lice que l'option Valode et Pistre face à celle d'une autre équipe de très jeunes architectes, Dominique Lyon et Pierre du Besset.

Espace, sobriété et hospitalité

Ces derniers ont finalement gagné le concours avec le projet qui est apparu comme étant à la fois le plus riche d'espace et de lumière, le plus sobre mais le plus significatif, le plus hospitalier enfin.

Deux façades très légèrement galbées, comme pour aller *respecter* les règlements de prospect dans l'espace ; deux façades très fines qui ne promettent que la richesse de leur matière et leur capacité à jouer avec la lumière : Lyon et du Besset donnent à la rédaction du *Monde* un très large hall, rue Falguière, où, selon cette première esquisse, les visiteurs trouveront accès à la documentation du journal. Dans la partie la plus sombre de ce rez-de-chaussée, un auditorium pourrait accueillir, par exemple, les délibérations de jurys d'architecture, les assemblées générales de rédacteurs du *Monde* ou, plus *civilement*, des émissions de radio.

Selon l'esquisse de Lyon et du Besset, le hall est relié au deuxième niveau par deux escalators. Ils débouchent sur un large atrium carré, à l'emplacement de l'ancienne rampe, mais beaucoup plus généreux *en espace* et *en lumière*. La promesse d'une réutilisation maximale des structures existantes, en accord avec les règlements de la Ville, aura été en outre un élément non négligeable dans l'appréciation du jury. Mais le raffinement du projet Lyon-du Besset a *été sans doute* son atout majeur.

Dominique *Lyon et Pierre du* Besset, qui construiront notre nouveau siège avec le groupe Accimo, étaient parmi les plus jeunes des concurrents dont la moyenne d'âge n'était déjà pas franchement élevée. Cela signifie sans doute de l'audace. Mais ils ont déjà montré *leur* expérience en travaillant avec Jean Nouvel, puis dans l'aménagement de la Rotonde de La Villette, et dans des opérations ponctuelles qui leur ont procuré très vite cette réputation de brio que l'avenir confirme parfois avec éclat. C'est sur cet éclat que le jury du *Monde* a finalement parié.

FRÉDÉRIC EDELMANN et EMMANUEL DE ROUX.

(1) La réhabilitation de *notre* immeuble administratif à Ivry-sur-Seine a été confiée à l'architecte Mrowiec et à la Société d'études industrielle du Centre.



Campus

L'université découvre l'entreprise

Les passerelles entre l'université et l'entreprise se multiplient. Mais c'est un travail de longue haleine et encore fragile.

TOUT le monde, ou presque, l'admet aujourd'hui. En dépit des soubresauts qui l'ont agité, le monde universitaire aura connu depuis le début des années 80 une véritable mutation : il a commencé à s'ouvrir aux réalités et aux besoins du monde économique, il a pris conscience de la nécessité de mieux articuler formation et insertion professionnelle. Bref, entre l'université et l'entreprise, les vieux blocages se sont dénoués, les frontières se sont abaissées. Un ensemble d'enquêtes récentes (et non encore publiées pour plusieurs d'entre elles) tentent de mesurer concrètement l'évolution des mentalités et des pratiques en matière d'insertion professionnelle des diplômés de l'université.

La lettre mensuelle *Recrutement et formations* vient ainsi de réaliser un dossier (1) consacré aux rapports entre l'entreprise et le chercheur et présente la synthèse de quatre études de l'Association pour l'emploi des cadres APEC (« Le devenir professionnel des diplômés de troisième cycle »), du Centre d'études et de recherche sur les qualifications CEREQ (« Les chercheurs en milieu industriel »), de l'Observatoire des flux et débouchés du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur (« Les chercheurs dans les entreprises en 1983 ») et enfin de l'Institut d'expertise et de prospective de l'Ecole normale supérieure (« L'entreprise et ses chercheurs : de la coexistence à l'intégration ? »).

Un attrait récent

Cette inflation d'enquêtes est, en elle-même, symptomatique des interrogations des entreprises françaises : comment renforcer leur secteur recherche et développement qui est le plus souvent moins vigoureux que celui de leurs principaux concurrents étrangers ? Comment attirer vers l'entreprise des chercheurs qui se regroupent encore, pour près des deux tiers d'entre eux (70000 sur 110000), dans des organismes publics ?

L'enquête de l'APEC sur l'insertion professionnelle des « thésards » montre que les titulaires de diplômes de troisième cycle ou de docteur-ingénieur sont de plus en plus nombreux à trouver un emploi dans des entreprises privées : c'est le cas pour 55 % des jeunes chercheurs en physique (contre 31 % lors d'enquêtes précédentes réalisées entre 1977 et 1983), de 35 % des chercheurs en sciences de la vie (contre 15 % il y a quelques années), de 58 % (contre 49 %) dans le secteur de la chimie et même de 25 % des chercheurs en sciences sociales (contre 13 %).

Mais cet attrait récent pour l'entreprise reste fragile et conjoncturel : quelque deux mille jeunes thésards interrogés par l'APEC souhaitent, dans leur très grande majorité, entrer dans la recherche publique. Ils ne se tournent vers l'entreprise que faute de postes dans les laboratoires publics, dont la politique de recrutement est très décourageante. Une relance éventuelle des embauches dans le secteur de la recherche publique risquerait donc de priver les entreprises du vivier de jeunes chercheurs dont elles bénéficient actuellement.

Cette réticence des étudiants formés à la recherche à l'égard des laboratoires privés tient à plusieurs causes. Les entreprises privées recrutent peu de chercheurs confirmés (de l'ordre d'un tiers de leurs effectifs de chercheurs), ce qui ne contribue guère, aux yeux des jeunes thésards, à renforcer le prestige, voire le dynamisme, de leur secteur recherche et développement. En outre, dans les entreprises, le nombre de chercheurs recrutés qui possèdent vraiment une formation pour la recherche reste très faible. Une étude de l'Observatoire des flux et débouchés établit qu'en 1985, plus des deux tiers (68 %) des jeunes diplômés embauchés avaient le titre d'ingénieur, 8 % un diplôme d'études approfondies (DEA), 6 % un diplôme de second cycle universitaire et 13 % seulement un diplôme de docteur (universitaire, docteur-ingénieur ou médecine-pharmacie).

Et l'enquête de l'Institut de prospective de Normale Sup permet de comprendre ce « surrecrutement » d'ingénieurs dans les laboratoires des entreprises privées : la notoriété des grandes écoles et les habitudes de recrutement conduisent les directions des ressources humaines à embaucher en priorité les docteurs-ingénieurs, puis les ingénieurs et enfin les docteurs universitaires.

Méconnaissance mutuelle

Ces préventions entre jeunes chercheurs et entreprise résultent par ailleurs de la persistance d'une méconnaissance mutuelle. L'enquête de l'APEC en fournit un bon indicateur. Parmi les étudiants interrogés préparant un doctorat de troisième cycle ou de docteur-ingénieur, la moitié seulement ont déclaré avoir reçu un soutien financier pour faciliter leur recherche. Et, pour ceux-là, la part des entreprises privées dans le soutien à la formation par la recherche ne s'élève qu'à 22 %. Or ces aides personnalisées et finalisées constituent sans doute l'un des moyens les plus pragmatiques et efficaces dont disposent les firmes privées pour prendre contact, tester, voire recruter, de jeune chercheurs, et en même temps se faire connaître. La situation cependant a sensiblement évolué en quelques années, grâce aux contrats de valorisation de la recherche, aux groupements scientifiques, aux laboratoires mixtes, aux échanges de chercheurs ou aux pôles Firtech (formation d'ingénieurs par la recherche technologique).

Enfin le secteur privé n'offre pas aux jeunes chercheurs des perspectives de carrière suffisamment attractives pour faire contrepoids au prestige encore appréciable des grands organismes publics. Le turn-over des laboratoires privés atteint d'ailleurs dans certains cas 50 % à 60 % sur cinq ans. Et la grille de salaires, telle qu'elle ressort de l'enquête de l'APEC, est trop peu incitative pour espérer retenir – dans l'entreprise ou dans le département recherche – les jeunes chercheurs les plus dynamiques.

Un foisonnement d'initiatives

Ce qui est vrai de la recherche l'est-il également pour l'ensemble de l'université ? Cette dernière intègre-t-elle effectivement, comme on le dit de plus en plus souvent, le souci de préparer les étudiants à la vie active ? Et de quelle manière ? C'est l'objet d'une autre enquête menée par la mission enseignement supérieur de l'APEC, afin de recenser l'ensemble des actions menées par les universités pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés (2).

L'Association pour l'emploi des cadres consacre en effet une part croissante de son activité aux jeunes diplômés à la recherche d'un premier emploi. Constatant très souvent à quel point les étudiants connaissaient mal le monde de l'entreprise, elle a créé, il y a une dizaine d'années, une mission chargée de réaliser un travail de sensibilisation : elle propose notamment aux responsables d'établissements universitaires, au personnel des cellules d'orientation, ainsi qu'aux enseignants, des sessions d'information et de formation aux problèmes de l'insertion professionnelle.

Ce travail de longue haleine lui a permis de constituer dans l'ensemble des universités françaises un réseau de personnes sensibilisées aux problèmes de l'insertion. C'est un échantillon de cinq cents personnes, constitué à partir de ce réseau d'intervenants très motivés, que l'APEC vient d'interroger. Il en ressort un paysage nuancé.

Instruments d'évaluation

On constate que les universités sont le théâtre d'un véritable foisonnement d'initiatives destinées à préparer les étudiants à la vie active. Depuis l'information générale sur l'entreprise ou les métiers jusqu'aux sessions de recherche d'emploi et à l'aide à l'obtention d'un stage ; depuis la professionnalisation des filières jusqu'aux désormais classiques forums d'entreprises ; depuis la mise en œuvre d'une politique de communication à destination de partenaires extérieurs jusqu'à l'utilisation d'associations d'« anciens » ; toutes les formules de sensibilisation ou de préparation immédiate à la vie professionnelle ont fait leur entrée dans la tour d'ivoire universitaire.

Toutefois, si les universités se familiarisent avec des dispositifs expérimentés depuis longtemps dans les grandes écoles, elles le font de manière très inégale. Une dizaine d'actions semblent mobiliser le plus gros des énergies. La plupart sont pragmatiques et à court terme : mettre des offres d'emploi à la disposition des étudiants ; instaurer des stages obligatoires dans le cursus et aider les étudiants à en décrocher ; apprendre aux étudiants à s'informer sur les métiers ; faire participer l'université ou la filière de formation à des salons spécialisés ; développer un service de documentation sur l'emploi et les professions...

Mais il semble qu'émergent désormais des actions à plus long terme. Un nombre croissant d'universités s'efforcent de mettre en place des instruments d'évaluation du devenir professionnel de leurs étudiants ; de même les universités s'efforcent d'établir des relations permanentes avec les institutions et l'environnement local et régional.

Sensibilisation des enseignants

Enfin elles accordent davantage d'importance à la sensibilisation des enseignants, notamment par les cellules d'information et d'orientation. Ce sont les facultés de médecine, de sciences et de droit et sciences économiques qui sont les plus actives en la matière. Mais il ne s'agit pas là, véritablement, d'une surprise...

Toutes ces initiatives sont cependant lourdement hypothéquées par une double constatation. Elles sont dans bien des cas mal connues des étudiants et des enseignants, ce qui pose le problème complexe de la communication à l'intérieur des universités. D'autre part, elles sont en général le fruit d'initiatives individuelles et bénévoles. Comme le dit Brigitte Delamarche, responsable de la mission enseignement supérieur de l'APEC, c'est « *souvent de l'apostolat* ». Ce qui pose, de façon détournée, la question des missions de l'université. Faute de la moindre reconnaissance en la matière, bon nombre d'universitaires continuent d'estimer que l'aide à l'insertion professionnelle n'est pas de leur ressort. L'université, disent-ils, n'est pas un bureau de placement. C'est dire que le rapprochement université-entreprise prendra encore du temps...

GÉRARD COURTOIS.

(1) « L'entreprise et le chercheur ». La lettre *Recrutement et formations*, 13, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 Paris, (avril 1988).

(2) Rapport de la mission enseignement supérieur de l'APEC, décembre 1987. Enquête réalisée par RES (Recherche économique et sociale) ; à paraître dans le numéro du 29 avril de *Courrier Cadres*.



Éducation

Les baccalauréats industriels se modernisent

Dans le métro parisien

Mille deux cents lycéens préparent le baccalauréat dans le métro parisien. Un des rares exemples achevé de coopération école-entreprise.

POUR décrocher leur bac, mille deux cents lycéens descendent dans le métro parisien. Il ne s'agit pas de la dernière trouvaille « chic et choc » des stratèges publicitaires de la RATP, mais d'une initiative née de la rencontre entre l'éducation nationale et la compagnie de transport. Depuis 1983, l'épreuve de construction électronique, que subissent tous les candidats au baccalauréat F2 (électronique), doit reposer sur une réalité industrielle et elle est subie en partie sous forme d'un contrôle continu des connaissances au cours de l'année terminale.

Cette année, le thème retenu dans les trois académies d'Ile-de-France est le système de freinage et de pilotage automatique du « métro blanc », les rames les plus récentes du réseau parisien. Articulation avec l'entreprise et évaluation progressive : le bac F2, la plus prestigieuse des séries technologiques, offre un profil exemplaire qui pourrait bien inspirer le baccalauréat futur.

Electronique et pilotage automatique

Pour l'heure, vingt-cinq lycéens ont pris place dans un wagon de métro. Sérieux comme des chefs de station, ils boivent les paroles de deux ingénieurs de la RATP. Certains prennent des notes. Aucune trépidation ne vient les troubler : la rame est immobilisée contre un butoir, au fond de l'atelier d'entretien de Vaugirard, immense hall où le soleil pénètre par une verrière. Les surprises ont commencé lorsque, ayant pénétré dans un immeuble situé au milieu d'une paisible rue du quinzième arrondissement, les élèves ont fait irruption dans ce vaste garage secret qu'une rampe relie au réseau souterrain. C'est par ce discret boyau que tous les 15 000 kilomètres, remontent vers le jour, les métros fatigués.

Un responsable du service FR-matériel roulant et un ingénieur de maintenance les ont accueillis en les avertissant des dangers propres à ces lieux : la rame qui surgit du tunnel, les petites flaques d'huile glissantes, les fosses de visite et le « troisième rail » d'alimentation électrique branché sur le 750 volts continu... Installés sur les banquettes bleu marine de la rame aménagée pour eux, ils ont visionné un vidéogramme retraçant l'histoire de la traction dans le réseau souterrain.

Puis les intervenants de la RATP ont décrit les progrès technologiques qui, depuis une vingtaine d'années, ont abouti aux rames actuelles, bourrées d'électronique et pilotées automatiquement. Ils ont découvert le dispositif qui permet de récupérer lors du freinage l'énergie emmagasinée par l'inertie du train, ils ont appris que la circulation de chaque rame est contrôlée par un ordinateur central... Ils ont aussi écarquillé les yeux en apprenant que des milliers de banquettes lacérées par les voyageurs devaient régulièrement être remplacées.

Mais en organisant de semblables visites-conférences pour les quarante-neuf classes de terminale F 2 de la région parisienne, la RATP ne vise pas seulement à enseigner aux lycéens le respect de son matériel. L'opération s'inscrit dans la politique d'action scolaire menée depuis 1983 par la Régie (1) pour former des jeunes usagers plus conscients du fonctionnement complexe du réseau et pour les informer sur les multiples métiers qui s'y exercent.

Les arrière-pensées d'embauche sont officiellement absentes : « *Nous recevons des milliers de demandes pour quelques dizaines de postes offerts*, constate Mme Viviane Paganelli, responsable de l'action scolaire. *Mais, si l'un des lycéens fait un jour une demande chez nous, on peut penser que sa candidature sera motivée.* »

La collaboration entre la RATP et l'enseignement technique pour la prochaine session du baccalauréat F 2 n'aura pas pour autant été une opération isolée. Voici deux ans qu'un groupe de travail réunissant des spécialistes de la Régie et des enseignants a été constitué pour définir le contenu pédagogique du thème retenu, dans trois disciplines du programme : physique, mécanique et électronique.

Pendant l'année scolaire en cours, trois examens partiels sont organisés dans chacune de ces disciplines, et les élèves participent, dans chaque lycée, à la construction d'une maquette du système de freinage du métro blanc. La moyenne des notes obtenues pour ces différents travaux représente les deux cinquièmes de la note d'électronique finale du bac ; les trois cinquièmes restants seront constitués par la note qu'ils obtiendront, en juin prochain, à l'épreuve terminale. Les avantages d'une telle formule sont évidents : « *Finis les sujets d'examen-poubelle, que l'on jette sitôt passée l'épreuve* », constate M. Jean-Marie Lagrange, inspecteur pédagogique régional à Paris, spécialiste du génie électrique.

« *Les élèves sont beaucoup plus motivés de travailler sur un support réel, surtout lorsqu'il s'agit du métro qu'ils empruntent quotidiennement*, confirme M. Dominique Présent, professeur d'électronique au lycée Dorian. *Le contrôle continu limite l'angoisse de l'examen couperet de fin d'année et permet de faire travailler les élèves en équipe.* » Chacun d'entre eux sera en effet noté sur la réalisation de l'élément de la maquette d'ensemble qui lui a été confié.

Les élèves eux-mêmes applaudissent : ils découvrent que « *le sujet du bac s'intègre dans un ensemble* », mêlant des disciplines que le lycée tend à séparer (électronique, mécanique...), et se félicitent d'une formule qui « *atténue le paramètre de l'angoisse* ».

Frilosité patronale

A la RATP, il a fallu vaincre bien des réticences pour organiser cette cinquantaine de visites-conférences. Mais la Régie a finalement mobilisé les grands moyens : deux cadres pendant deux mois, sans compter les cinq ingénieurs et techniciens qui ont participé à l'élaboration du thème et à sa présentation, au cours d'une conférence, à tous les professeurs de la région parisienne concernés. Les intervenants sont visiblement fiers de disséquer, sous les yeux médusés de lycéens, les entrailles électroniques de leur métro quotidien.

Pourtant, la Régie, si elle a cette fois-ci joué le jeu à fond, reste réservée sur la possibilité d'accueillir de jeunes stagiaires. Et les organisateurs du bac F2 se heurtent surtout au refus de petites entreprises privées qui affirment « *ne pas avoir les moyens* » de participer à l'élaboration du thème et d'organiser des visites, voire de grosses firmes qui justifient leur attitude négative par la défense de leurs « *secrets industriels* ».

Même si le secteur public — RATP, Renault, Assistance publique — se montre plus ouvert, la recherche de places pour les stages en entreprise, qui sont de plus en plus souvent exigés dans les cursus de l'éducation nationale, relève de la gageure. C'est le cas en particulier pour les élèves préparant les nouveaux baccalauréats professionnels, qui sont censés passer seize semaines réparties sur deux ans en entreprise.

Charges et investissement

Cette frilosité du patronat, en dépit des discours enthousiastes sur l'alternance école-entreprise, semble même compromettre la politique de promotion de l'apprentissage : sur douze élèves préparant le BTS « maintenance » au centre public de formation d'apprentis du lycée Dorian à Paris, trois seulement ont pour l'instant obtenu un contrat avec un patron.

Inquiets, les professeurs constatent que les stages sont généralement considérés par les entreprises plus comme des charges que comme un investissement pour l'avenir. « *Il faudrait montrer en quoi nous pouvons leur être utiles* », souligne M. Présent. Réalisation d'études par les élèves, aide à la formation continue du personnel par les enseignants... Les formules de coopération sont nombreuses, mais il manque encore l'imagination, les moyens financiers et une réelle volonté de part et d'autre.

Ainsi, l'éducation nationale a voulu encourager depuis 1985 les interventions de professionnels dans les établissements et même leur participation à des jurys d'examen, mais les textes ont peu de suite. Il suffit pourtant de descendre dans un atelier du métro parisien pour saisir l'intérêt mutuel de telles rencontres et entrevoir le bout du tunnel où s'enferme trop souvent le couple école-entreprise.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Le département « action scolaire » de la RATP (69, boulevard Saint-Michel, 75007 Paris, tél. : 43-29-92-71) organise à la demande des établissements scolaires des visites d'installations (poste de commande centralisé du métro, gares du RER, ateliers), des *séminaires pour enseignants*, documentalistes, conseillers d'orientation et des conférences dans les écoles. Il dispose *d'un matériel pédagogique* et d'un « expobus » qui présente l'ensemble des activités de la Régie.

Tronc commun technologique

Six séries de bacs F offriront de nouveaux programmes à la rentrée. Objectif : renforcer la formation de base

SIX séries de baccalauréats technologiques vont faire peau neuve à la rentrée prochaine. Il ne s'agit plus, comme cela avait été envisagé à l'automne 1986, de fusionner ou de supprimer certaines sections et de réduire les horaires d'enseignement — le projet de réforme des lycées avait dû être retiré à l'époque, sous la pression des manifestations lycéennes et étudiantes — mais d'adapter les programmes des seules disciplines technologiques de six séries industrielles (F 1, 2, 3, 4, 9 et 10) et d'une série de l'enseignement général (E), sans modifier les horaires ni la structure du baccalauréat. Un arrêté, qui devait être publié début mai, prévoit que les nouveaux enseignements seront introduits en première, en septembre prochain.

Cette réforme consiste, pour l'essentiel, à renforcer la formation technologique de base, en instaurant dans les six séries concernées un tronc commun de deux disciplines : « *études des constructions* » et « *automatique et informatique industrielle* ». Ces matières représenteront un peu plus du tiers de l'horaire technologique total. Des concepts comme la qualité et la gestion de la production feront ainsi leur entrée dans les programmes, où seront introduites les technologies nouvelles.

Selon le ministère de l'éducation nationale, ce changement correspond à la nécessité d'harmoniser les contenus des baccalauréats technologiques avec les nouvelles options technologiques introduites en seconde (« *technologie des systèmes automatisés* » (TSA) et « *productique* ») et avec les sections de techniciens supérieurs (STS), sections industrielles rénovées. Il tient aussi compte du fait que 80 % des bacheliers des séries F poursuivent désormais des études en STS ou en IUT, ce qui ôte à ces baccalauréats l'essentiel de leur finalité immédiatement professionnelle.

Mais cette conception n'est pas partagée par certains syndicats, qui ont majoritairement repoussé le texte le 24 mars dernier, lors de son examen par le Conseil de l'enseignement général et technique, saisi à titre consultatif. Ainsi le SNES (FEN) dénonce l'instauration des troncs communs, première étape, selon lui, vers la fusion des sections F (ce que ne cache pas le ministère), et proteste contre « *l'abandon de la finalité professionnelle de ces bacs permettant aux élèves qui ne continuent pas de s'insérer* ». Le SNES voit aussi dans cette réforme « *l'abandon de la pédagogie spécifique, plus concrète, des lycées techniques* ».

Reste à s'interroger sur les raisons de la précipitation du ministère à engager, en fin de septennat, une réforme sans doute nécessaire, mais isolée de l'ensemble du problème des lycées et du baccalauréat. Le ministère assure qu'un plan national de formation des enseignants devant appliquer les nouveaux programmes sera mis en œuvre à partir de la rentrée prochaine et qu'une liste des nouveaux équipements matériels nécessaires est en cours d'élaboration, mais sans qu'un budget spécifique soit encore prévu. C'est dire que la réforme, si elle est appliquée, ne le sera que très progressivement.

Ph. Be.



Les contractuels de la fonction publique souhaitent l'amélioration de leur statut

QUE faire des contractuels de la fonction publique ? Le débat ne date pas d'aujourd'hui, mais la question reste sans réponse. Salariés de l'Etat et des collectivités locales, leurs effectifs ne sont pourtant pas négligeables. Au nombre d'un million, ils représentent un agent de l'Etat sur quatre, un sur trois dans les communes, un sur deux dans les départements. Recrutés au titre de « vacataires », d'« auxiliaires » ou de « non-titulaires » pour faire face à des pointes d'activité ou remplir des missions qui ne rentrent pas dans les compétences traditionnelles des fonctionnaires, leur situation est des plus inconfortables.

D'autant que leurs profils sont très hétéroclites : de l'ingénieur au juriste, du travailleur social à l'animateur, de l'orthophoniste au psychologue, de la secrétaire au comptable en passant par l'urbaniste, l'architecte, le statisticien, le chercheur et l'informaticien. Véritables « marginaux », ils ne relèvent ni du statut de la fonction publique ni du droit commun du travail, mais de bribes de l'un et de l'autre : la source de tous leurs maux...

Aléas des votes budgétaires

« Nous sommes assujettis à certaines règles du droit public telles que le devoir de réserve, la dépendance des tribunaux administratifs et non des prud'hommes, explique M. Jean-Loup Gourdon, président de l'Association nationale des contractuels du secteur public (ANCSP) (1). *Mais contrairement aux fonctionnaires, auxquels on nous assimile parfois par facilité de langage, nous ne bénéficions que d'une faible sécurité d'emploi. »*

Il y a cinq ans, ils étaient embauchés sur contrat à durée indéterminée. Mais les récentes législations vont aussi dans le sens d'une précarisation. La loi Le Pors de 1983 a ainsi instauré un recrutement sur contrat d'une durée de trois ans, renouvelable une fois. La loi Séguin-de Charette du 30 juillet 1987 impose à présent des recrutements sur des postes permanents, fondés sur des contrats à durée déterminée (d'un maximum de trois ans) renouvelables indéfiniment.

Ce qui rend possible, côté employeur, le licenciement sans indemnisation, même après plusieurs années de bons et loyaux services. *« Une immense tartufferie*, selon M. Gourdon. *L'Etat dicte aux entreprises privées des règles qu'il ne respecte pas lui-même. »*

Ayant le sentiment d'être exclus du droit du travail le plus élémentaire, les contractuels se trouvent donc soumis aux aléas des votes budgétaires, au bon vouloir d'une administration, sans grand recours possible sinon celui des tribunaux administratifs, dont l'efficacité et la rapidité restent encore à démontrer. *« Certains d'entre nous subissent de plein fouet les conséquences des changements politiques, particulièrement dans les collectivités locales*, poursuit le président de l'ANCSP. *Pour conserver votre place à ces échéances fatidiques, vous avez tout intérêt à faire votre propre « campagne » auprès des membres du conseil municipal. »*

Ici, ce sont des archéologues engagés sur mission du temps de M. Jack Lang, alors ministre de la culture, dont l'avenir se révèle problématique. Là, des coopérants techniques qui, de retour dans l'Hexagone, ne parviennent pas à se réinsérer dans l'administration française. Ou encore des paramédicaux de la DASS (Direction de l'action sanitaire et sociale), recrutés par l'Etat, rémunérés par les collectivités territoriales et qui, par suite de la décentralisation, se retrouvent pris en charge par le secteur hospitalier... ne sachant plus très bien, en fin de compte, à quel employeur se vouer.

A défaut de sécurité d'emploi, les contractuels gagneraient-ils mieux leur vie que les fonctionnaires ? Faux ! clame-t-on à l'ANCSP. *« Cette légende provient du fait que, lorsque l'administration fait appel à de jeunes contractuels, leur salaire initial — compte tenu de leurs diplômes — est souvent supérieur à celui de leurs homologues titulaires du même âge. »* Mais bientôt ces derniers les dépassent...

Salaire initial supérieur mais...

Tant et si bien que, selon l'INSEE, la moyenne de cette surrémunération s'établit aux alentours de 24 % (2). Cela pour ce qui concerne spécifiquement les contractuels de l'Etat — l'écart (non connu) étant sans aucun doute plus élevé dans le cas des contractuels des collectivités territoriales. Les primes n'échappent pas à la règle. Comme leurs homologues fonctionnaires, les contractuels du ministère de l'intérieur touchent une indemnité pour travaux supplémentaires.

Légère différence : son montant s'élève seulement à 60 % de celle versée à leurs collègues, pour des tâches équivalentes. Interrogé voici un an sur la signification de cette discrimination — à savoir s'il fallait en déduire que le travail d'un contractuel équivalait à 60 % de celui d'un titulaire, — le ministre de l'industrie n'a pas donné suite.

Monopole de représentation

La loi accordant aux syndicats de fonctionnaires le monopole de représentation dans les instances supérieures de concertation, les syndicats en question se trouvent du coup de bien piètres avocats pour ce qui touche ceux qui sont néanmoins leurs collègues du secteur public. *« Ils ne nous associent dans leurs revendications que lors des négociations salariales des « agents de l'Etat ». Bien sûr. Nos rémunérations contribuent à la diminution globale de la masse salariale. Une fois les discussions achevées, chacun reprend ses billes et les écarts de rémunération restent les mêmes, à notre détriment. »*

Ce qui n'est pas pour réjouir les contractuels dont la retraite est, qui plus est, menacée. Dans son rapport de décembre 1987, la commission des comptes de la Sécurité sociale a jugé préoccupante la situation de l'IRCANTEC, caisse de retraite complémentaire des agents contractuels (3). Chargé d'approfondir les causes de déséquilibre du régime, un groupe de réflexion mis en place par le conseil d'administration de l'IRCANTEC vient de rendre un verdict encore plus sombre : concluant carrément à l'*« effondrement financier »* en cas de *statu quo*, il estime que *« l'ensemble des retraites ne pourra pas être versé en 1989 »*.

Pas de titularisation miracle ?

La titularisation constitue-t-elle la solution miracle ? Première constatation : les plans envisagés n'atteignent pas leurs objectifs. En 1975, le plan Peyronnet de résorption de l'auxiliariat devait permettre sur quatre ans l'intégration de 250 000 agents à temps complet : 110 000 l'ont été, principalement dans l'éducation nationale et les PTT. Quant au plan Le Pors de 1983 — le cinquième depuis la Libération et le dernier en date, — il avançait le chiffre de 343 000 titularisables. On peut aujourd'hui établir qu'à part le CNRS et à nouveau l'éducation nationale, où près de 100 000 personnes se sont vu offrir des conditions correctes (notamment la reprise de l'ancienneté), la titularisation ne concerne que 40 000 ou 50 000 agents des catégories C et D, c'est-à-dire des fonctions d'exécution. M. de Charette avait assuré que la titularisation des agents non titulaires des catégories C et D serait complètement terminée en 1987. Depuis mars 1986, 150 000 agents avaient été, selon ce ministère, titularisés. Selon l'ANCSP, les raisons des échecs successifs des plans de titularisation sont la preuve de la résistance des corps de fonctionnaires, qui les considèrent comme une menace potentielle à leurs perspectives d'avancement et à leurs primes. Mais aussi le refus de certains contractuels surtout des catégories A et B, de perdre leur spécificité professionnelle en devenant des fonctionnaires.

« La titularisation est le plus vieux métier de la fonction publique, ironise M. Jean-Loup Gourdon. *C'est un manque d'imagination de l'administration qui, comme dans l'armée, gère des effectifs et non du personnel. »* Bref, la revendication première de nombre de contractuels n'est pas la fonctionnarisation mais plutôt la reconnaissance de leur statut en tant que tel. *« Nous ne réclamons pas la garantie de l'emploi des fonctionnaires mais des éléments de sécurité d'emploi, les indemnités de licenciement, le recours aux prud'hommes, le droit à la formation en cas de recyclage. Ce qui est anormal, ce ne sont pas les changements d'équipes provoqués par les renouvellements politiques. C'est que les risques, au sein de la fonction publique, ne soient pas couverts. Pourquoi ne pas créer une instance ministérielle dont la vocation serait de gérer les flux et les transitions de personnel ainsi que la formation continue ? »*

Gestion et mobilité des corps

Dans le même ordre d'idées, croire que l'Etat et les collectivités locales peuvent réduire leurs actions aux mission régaliennes — justice, défense, police, prélèvement de l'impôt — est aujourd'hui une erreur d'appréciation. A l'Etat de droit s'oppose l'efficacité économique et sociale. L'adaptation de la fonction publique (effort de formation, gestion et mobilité des corps) n'est-il pas un enjeu des années à venir.

« Depuis une cinquantaine d'années, explique M. Gourdon, *dès qu'il s'agit de relever un défi technique important ou de répondre à de nouveaux besoins sociaux, on fait appel à des contractuels, en particulier dans les télécommunications, la santé, le commerce extérieur, l'armement, le tourisme, la culture, l'environnement. Il en a été ainsi récemment pour le développement social des quartiers, la valorisation des banlieues, la coordination des grands travaux, la prévention de la délinquance, l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Ce qui est incroyable, c'est que l'administration n'ait pas encore tiré une leçon de l'évolution des services publics, de plus en plus spécialisés, et qui ont besoin de professionnels. Elle en est toujours à considérer les contractuels comme des intérimaires, alors qu'ils répondent à des nécessités de fluidité. »*

Président-fondateur de l'Association créée en 1982, M. Jean Cabanel prépare un ouvrage consacré aux *Droits des contractuels*, le premier sur le sujet (4). *« Il va contribuer à nous donner enfin une identité, à faire reconnaître en nous une catégorie du marché du travail à part entière. »* De quoi en tout cas relancer le débat...

CÉCILE CLÉMENT.

(1) ANCSP. Boîte postale 176, 75764 Paris Cedex 16.

(2) *Economie et statistiques*, n° 191, septembre 1986.

(3) Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques.

(4) *Droits des contractuels* par Jean Cabanel. Editions Economica. A paraître en juin 1988.

Quinze jours d'emploi dans *le Monde*

● **Les effectifs salariés en 1987.** Le nombre de salariés des secteurs marchands non agricoles auraient baissé de 0,1 % en 1987, selon l'INSEE. Avec la même définition, l'UNEDIC aboutit à une hausse de 0,2 %. Les deux organismes sont d'accord pour considérer qu'une augmentation se serait produite au deuxième trimestre (*le Monde* du 16 avril).

● **Un rapport du CERC.** La protection sociale assure un revenu minimal à 2,6 millions de personnes (*le Monde* du 19 avril).

● **Les réponses des trois principaux candidats aux grands défis économiques.** MM. Raymond Barre, Jacques Chirac et François Mitterrand s'expriment sur l'emploi et la formation professionnelle (*le Monde* du 20 avril).

« Recherche informaticiens désespérément »

Les Sociétés de service et d'ingénierie informatique (SSII) sont parmi les plus importants recruteurs français. Une frénésie d'embauches effarante.

« JE veux 360 000 F par an, c'est à prendre ou à laisser. » Ce jeune informaticien est gonflé à bloc. Il écume les stands d'un salon du recrutement comme un « golden boy » qui appliquerait les lois de la Bourse à sa propre personne. Il connaît les cours à la hausse ou à la baisse des valeurs informatiques. Très cotés : le génie logiciel, les réseaux (à valeur ajoutée en particulier), l'intelligence artificielle, l'infographie, la distribution micro-informatique... A la baisse : les secteurs traditionnels tels que la gestion. Sur tel stand on prend son *curriculum vitae* avec l'avidité du courtier à la veille d'un krach. Sur tel autre, l'entreprise ne peut suivre devant la mise trop forte. L'exigence de ces « nouveaux riches » de la matière grise n'a d'équivalent que la frénésie d'embauche des Sociétés de service et d'ingénierie informatique (SSII).

« Nous n'arriverons pas à recruter tout le monde », constate M. Pierre Dellis, délégué général de Syntec, la chambre syndicale qui regroupe les deux tiers de la profession et neuf des dix plus importantes SSII françaises. *« Pour 1988 nous réaliserons 7 500 embauches, ce qui correspond, compte-tenu du turn-over (1) élevé de la profession, à un accroissement net des effectifs de 4 000 cadres dont 3 000 informaticiens. »*

Les SSII françaises (32,6 milliards de francs de chiffre d'affaires et 58 000 personnes employées en 1987) créent ainsi 8 % d'emplois par an. Elles engagent donc une part importante des ingénieurs diplômés (le tiers environ) dont le flux était de 14 000 en 1986, dernier chiffre officiel communiqué.

Plus impressionnant que le chiffre d'affaires lui-même, le nombre d'embauches prévu en 1988 dans quatre des cinq plus importantes SSII traduit la Bourse des valeurs informatiques : 900 à Cap Gemini Sogeti (2), 700 à Sligos, 465 à Sema-Metra, 300 à Cisi. Avec des surprises régionales quelquefois. Ainsi, en 1987, Cap a engagé 800 personnes dont 400 pour sa filiale Systèmes qui a de son côté recruté 200 informaticiens pour la seule région du Sud-Ouest, alors que... l'Est manquait de candidats.

Incidence de la croissance économique

Ces chiffres s'expliquent tant par des causes générales que particulières. La première invoquée c'est bien sûr la croissance économique, de 15 % à 25 %. Elle stimule également le recrutement de certains constructeurs, telles les filiales françaises d'IBM (plus de 200 embauches prévues en 1988) et Digital Equipment (700 personnes en 1987, y compris Sophia-Antipolis). Mais depuis deux ans, les SSII françaises grandissent également par rachats d'autres SSII plus petites, ce qui évidemment gonfle les effectifs.

Sligos, numéro un de la monétique, prévoyait 350 recrutements en 1988. Avec la prise de contrôle de CMG, spécialisée dans l'informatique industrielle, les objectifs ont été revus à la hausse : plus de 700 recrutements prévus en 1988 dont 400 cadres. *« 80 % de l'effectif total*, précise M. Georges Béraudière, directeur du recrutement et de la mobilité, *sont engagés pour assurer notre croissance. »*

Cette inflation concerne également les constructeurs et les grands utilisateurs mais eux sont moins affectés par le turn-over. Pour les grandes SSII, il est en moyenne de 15 %, c'est-à-dire que dans l'année 15 personnes sur 100 vont quitter la société.

Dans certains cas, lorsque ce turn-over atteint 20 % ou plus, l'informaticien donne l'illusion de vivre un intérim de luxe. Il est salarié d'une entreprise qu'il ne fréquente qu'épisodiquement et simultanément il est détaché chez un client où il vit comme un expert étranger, indifférent à tous les soubresauts internes. A la fois dedans et dehors, la SSII reste son employeur et le « vend » temporairement au client.

« Médaille du travail »

Après deux ou trois ans de ce régime, ce VRP de l'informatique peut donc comparer entre tous les clients côtoyés et choisir, donc quitter la maison nourricière pour plusieurs années *« A tel point*, plaisante M. Pierre Dellis, *que nous pourrions obtenir la médaille du travail à celui qui reste cinq ans dans la même entreprise. »* Après trente ans, le turn-over baisse très nettement.

De sédentaire, puis détaché, l'informaticien peut même basculer dans le genre *« mercenaire »* selon le mot de Mme Agnès Chauvin, responsable du recrutement de Sema-Metra. *« Ils changent tous les deux ans et sont de plus en plus exigeants en salaire. Mais chez nous où travaillent 100 % d'informaticiens, ils sont hors-grille. Ils doivent donc rechercher auprès des grands utilisateurs de l'informatique, qui n'emploient que 10 % d'informaticiens dans leur effectif, un engagement conforme à leur marginalité... »*

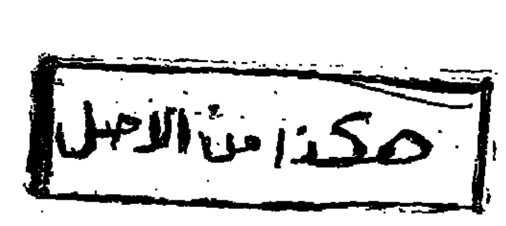
Pour une catégorie de candidats aux métiers de l'informatique, cette frénésie d'embauches n'a pas que des conséquences heureuses. Les niveaux de formation dits bac + 2 (deux années d'études après le baccalauréat) sont progressivement écartés au détriment des niveaux bac + 5... généralistes. Des formations de remplacement prennent ainsi la place de diplômes de techniciens supérieurs, la SSII jouant le rôle de formateur informatique.

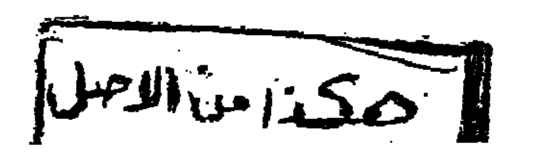
Une telle croissance des effectifs n'a pas que des bons côtés. *« Aujourd'hui les SSII doivent contrecarrer une image qui nous nuit*, explique Mme Agnès Chauvin, *celle de la filière post-universitaire de formation où l'on ne fait que passer. »* le problème est tel qu'un groupe de réflexion s'est constitué sur ce thème au Syntec.

CHRISTIAN TORTEL.

(1) Taux de rotation des effectifs dans une entreprise.

(2) Première entreprise française en chiffre de recrutement selon *le Guide des entreprises qui recrutent*, publié par *l'Etudiant* courant mai.







Europäisches Patentamt — GD 1 | **European Patent Office** — DG 1 | **Office Européen des Brevets** — DG 1

L'Office européen des brevets (OEB) représente une réussite exemplaire en matière de coopération économique et politique entre pays européens. L'OEB a été créé en vue d'éviter la multiplication des procédures de délivrance des brevets d'invention, en donnant aux demandeurs la possibilité d'obtenir une protection par brevet dans 13 Etats au moyen d'un seul dépôt et d'une seule procédure de délivrance. Les 13 Etats membres de l'Organisation européenne des brevets, dont l'OEB est l'organe exécutif, sont : l'Allemagne (République fédérale), l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Italie, le Liechtenstein, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

L'OEB emploie un personnel international recruté dans les Etats contractants. Ses effectifs sont actuellement de deux mille cinq cents agents environ, dont plus de la moitié sont des examinateurs de brevets techniquement qualifiés qui effectuent des recherches et des examens quant au fond. Le siège de l'Organisation est à Munich ; l'Office a une branche à La Haye et une agence à Berlin.

POUR L'ANNÉE 1988, L'OFFICE RECRUTE POUR LA FONCTION D'EXAMINATEUR EN BREVETS POUR LA HAYE ET BERLIN DES INGÉNIEURS OU DES SCIENTIFIQUES DIPLOMÉS, NOTAMMENT, EN :

- Mécanique et génie mécanique.
- Electrique et électromécanique, avec de bonnes connaissances en électronique.
- Electronique spécialement avec des connaissances en ordinateur « hardware » ou en télécommunications.
- Physique avec des connaissances en électronique.
- Optique.
- Chimie organique.
- Pétrochimie.
- Chimie photographique.
- Chimie des polymères et travail des matières plastiques.

Après une période de formation en matière de propriété industrielle et de recherche documentaire, l'examinateur de La Haye/Berlin exécute de façon autonome des recherches bibliographiques concernant des demandes de brevet. Il est chargé d'analyser celles-ci, d'en identifier le concept inventif, d'étudier tous les aspects et toutes les réalisations de l'invention, d'effectuer la recherche dans les parties de la documentation qu'il aura sélectionnées, de retenir les documents les plus pertinents en ce qui concerne la nouveauté et l'activité inventive, et de les citer dans le rapport de recherche qui est publié et transmis aux divisions d'examen de Munich.

Les candidats doivent être ressortissants de l'un des Etats membres de l'Organisation européenne des brevets et avoir une solide formation universitaire d'ingénieur dans le domaine technique ou scientifique. Ils doivent posséder une excellente connaissance de l'anglais, de l'allemand ou du français et l'aptitude à comprendre rapidement le sens d'un texte, en particulier technique, dans les deux autres langues. Des cours de langues organisés par l'Office permettent aux examinateurs d'améliorer leurs connaissances linguistiques, si besoin est.

Aux candidats désireux de travailler de façon autonome et de suivre les développements les plus récents de la technologie, l'Office offre une carrière intéressante et bien rémunérée. Ils bénéficient d'une assurance maladie, d'un régime de pensions et d'une indemnité d'installation, etc.

Une expérience professionnelle ou une expérience en matière de brevets n'est pas exigée, mais elle constituerait un avantage. Les candidats âgés de plus de quarante ans ne seront retenus que dans des cas exceptionnels.

Les formulaires de candidatures et de plus amples informations peuvent être obtenus à :

L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS
DG 1 Bureau du Personnel
Patentlaan 2
Postbus 5818
2280 HV RIJSWIJK (ZH)
Pays-Bas (tél. : 31-70 – 402040).

E.E.C. — Funded Appointments
for the
NATIONAL CEREALS & PRODUCE BOARD (KENYA)

With a turnover equivalent to Stg. £130 + million p.a. and employing just under 4,000 staff the N.C.P.B. controls all the basic food commodities grown or imported by Kenya each year. To attract people with the management skills required, the EEC will finance excellent remuneration packages on a 2-year renewable contract.

Operations Manager (Job Ref. No. [illegible])
Reporting to the Managing Director, the person will co-ordinate all the purchasing, sales, storage, transport and external trade functions.

Transport Economist/Manager (Job Ref. No. [illegible])
Reporting to the Operations Manager, the person will establish and maintain the required methods and control systems for cost-effective transportation of all commodities handled.

Forward Planning Manager (Job Ref. No. [illegible])
Reporting to the Managing Director, the person will set up and manage the Forward Planning Unit which will provide relevant information for decision making and forecasting purposes.

Information Systems Manager (Job Ref. No. [illegible])
Reporting to the Managing Director the person will establish, implement and maintain an integrated computer-based information system (using a DG MV 7800, MV2000 and 50 micros) necessary to monitor and plan all trading and financial operations.

Basic requirements for applicants:
- should be citizens of the E.E.C. or A.C.P. countries.
- should be fluent in English.
- should possess at least a relevant university or professional qualification.
- should also have extensive relevant work experience.

Preferences:-
- work experience in Africa.
- a relevant postgraduate degree.
- work experience in a large grain purchasing/marketing organisation.

Applications should satisfy the above requirements, be posted within one week to the address below and quote Job Ref. No., include a C.V. in English detailing relevant experience, availability and salary expectations.

HAWKINS ASSOCIATES LTD.,
P.O. Box 30684, NAIROBI, KENYA.

JURISTES

La SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE, institution internationale d'investissements, affiliée à la Banque Mondiale, dont le siège est à Washington D.C. recherche pour son Département Juridique des juristes possédant une formation juridique de haut niveau avec spécialisation en droit financier.

Une expérience de plusieurs années leur permettant de négocier, préparer et rédiger des actes et contrats d'investissements et de prêts est indispensable. Ils seront amenés à effectuer des déplacements de courte durée dans le monde entier. Une parfaite maîtrise de l'anglais et d'une autre langue (français ou espagnol) est essentielle.

Avantages sociaux intéressants.

Merci d'adresser vos dossiers de candidature en langue anglaise (CV détaillé, photo et rémunération actuelle) qui seront traités en toute confidentialité à:
Katherine Louthood,
Recruitment Officer,
International Finance Corporation,
Room I-2001, 1818 H Street, N.W.
Washington, D.C., 20433, U.S.A.

IFC International Finance Corporation

secrétaires

SECRÉTAIRES BILINGUES ANGLAIS
T.T. sur MACINTOSH
très bne présentation, poste évolutif. Tél. : 42-67-05-18.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

VEND FORD SIERRA
1,6 L., GL, 53 000 km, gris métallisé, intérieur gris, prééquipée, radio, 35 000 F. Tél. : 46-21-32-82.

RENAULT 9 GT DIESEL
1984 – 5 CV – Bordeaux
86 000 kilomètres
PARFAIT ÉTAT
27 000 F
16 (1) 46-38-04-66

Vd Fiat Ritmo 75, modèle 80, 7 CV, CI 5 portes, type 138 A 26, kil. 63.500, contrôle technique effectué, parfait état, en sus 2 roues montées sur jantes chaussées de 2 pneus cloutés Klébert 155 R 13 radial et 1 porte-skis.
Tél. : 45-77-86-40 matin 8 h-8 h 30, soir 19 h-20 h.



Bijoux

IAE EXPERTISE ACHÈTE BIJOUX
ANCIENS, MODERNES
BRILLANTS-ARGENTERIE
PIÈCES OR-ARGENT
13, av. Grande-Armée, 16e.
Mo Etoile. 45-00-60-15.

Garagiste

Garage du BOURNAIRE
Mécanique générale
toutes marques
Carrosserie - Peinture
Station diagnostic Facom.
G.B. : 47-98-39-65.
1, rue du Bournaire,
92230 GENNEVILLIERS.

Instruments de musique

ACHAT VIOLON
VIOLON CONTREBASSE
TS INSTRUMENTS DE MUSIQUE
13, av. Gde-Armée, Paris-16e.
Mo Etoile. 45-00-60-15.

Fourrures

FOURRURES
CRÉATION
RÉPARATION
TRANSFORMATION
Trav. soigné. Prix sér.
Mme Pierre LEBAUD,
15 bis, rue Jules-Ferry,
45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
T. : (16) 38-73-56-47.

Relations humaines

Centre ABAC
VAINCRE LA SOLITUDE
moins de 35 ans s'abstenir.
PARIS, tél. : 45-70-80-94.

Stages

Formation sur la voix chantée pour profs de chant orthoph. et chefs de chorale, Sté AVEC. Tél. 47-81-25-76 (16-28-07-86).

Vins

VENTE D'UNE CAVE POUR CONNAISSEUR, comprenant alcools, champagnes, vins ; bouteilles de 5, 10, 20, 30 ans et plus. 6 000 BOUTEILLES, valeur 1,5 million. Prière de téléphoner au : 78-24-30-26 la journée, au 74-85-24-14 le soir.

Vacances - Tourisme - Loisirs

06 CANNES (80 CARNOT) LOUE GD STUDIO, SUP. STDG 40 m² + LOGGIA TT CFT, LOC. SEM., QUINZ., M. 47-83-60-35.

LE GRAU-DU-ROI (30)
part. loue studio plain-pied tt cft, pour couple 1 enf., avec coin cuisine, 100 m de la plage tt comm. très proche. Juil. 4 900 F ; août 4 800 F ; sept. 2 500 F.
Tél. au : (16) 75-58-55-38.

A louer Corse du Sud Porticcio 20166 appt 2 p. tt confort + terrasse, vue s/ golfe d'Ajaccio, piscines, tennis, 1 km de la plage, mai 4 000 F ; juin 5 000 F ; juillet 7 000 F le mois. Tél. 48-48-30-24 après 20 heures.

Loc. à l'année (ou été) maison de campagne, bocage mayennais, gd jardin bordure rivière, 1 000 F/M. Me Doulliet, Le Pas 53300. 43-08-81-25.

Sur les collines de Vallauris
VUE SUR LA MER
A louer vacances au mois et à la semaine.
Au r.-d.-c. grand 2 pièces, cuisine. Parking voitures. Confort et calme.
Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants.
Libre à partir du 1er mars. Prix abordable.
Renseignements :
Tél. : (16) 93-64-10-29. M. CARON.

VOS VACANCES
EN BRETAGNE-SUD ET
PROVENCE-COTE D'AZUR
Locations saisonnières confortables avec ou sans piscine, mer et campagne, descriptifs et photos sur demande (joindre 4 timbres 2,20 F). S'adresser à : Ag. Celtic Bretagne, 20, av. du Docteur-Nicolas, B.P. 421, 29184 Concarneau Cedex. Tél. 98-97-04-85, Télex 940815 F ou ag. Celtic Provence-Côte d'Azur, quartier les Tourelles, RN7, 83340 Le Cannet-des-Maures. Tél. 94-60-74-23, Télex 970191 F.

Séjours enfants été 88
(Haut-Doubs, alt. 900 m)
3 heures par TGV.
Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ambiance familiale, dans une ancienne ferme du XVIIe siècle restaurée, au milieu des pâturages, et forêts. 12 enfants maxi pour garantir qualité, chambres avec salle de bains, tennis, poney, randonnées pédestres, découverte milieu rural, fabrication du pain, 16 (81) 38-12-61.

PROVENCE résid. club 1/2 pens. mai, juin, sept., pisc., tennis, sem. : 1 000, w.-e. 600 F. Les Patios, 13210 St-Rémy (1) 43-41-53-72/90-92-44-14.

Une carrière dans un groupe de dimension internationale.
Pour démarrer dans notre société, nous vous proposons de prendre les responsabilités de

directeur commercial

de nos activités en ARABIE SAOUDITE, après une période d'intégration, d'un an environ, en tant qu'adjoint du Directeur actuel.

Votre mission :
- diriger l'ensemble de la filiale sur le plan commercial et marketing
- animer une équipe de cadres technico-commerciaux
- définir la stratégie de développement pour chacune de nos activités en Arabie.

Pour ce poste très évolutif au sein de notre groupe, nous recherchons, un candidat à fort potentiel, 30/35 ans, de formation supérieure (de préférence commerciale) et ayant acquis une expérience d'animation commerciale et marketing, si possible dans les services.
Anglais courant impératif.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions sous réf. LM111DCO à SODEXHO - B.P. 36, 78391 BOIS D'ARCY Cedex.

No 5 mondial de la Restauration et Services
Effectif : 30 000 pers.
CA : 5,7 milliards F

SODEXHO

CONTESSE

Poste enseignants
TITULAIRES
éducation nationale
toutes disciplines,
école, collège, lycée à pourvoir rentrée 88/89. Lycée franco-mexicain Homero 1521, Mexico DF 11560. Mexique. Tél. : 19-52-5-520-85-44.
Ecrire d'urgence pour conditions de rémunération, joindre c.v.

TECHNICAL TRANSLATORS AT ALL LEVELS
Software localisation service seeks mother tongue translators – Dutch, French, German, Italian and Spanish to work in Ireland / Europe
Senior translators will have a minimum of 2 years experience in the computer industry. Responsabilies include translating, editing, glossary, compilation, software testing, proof-reading and training.
Appointments to start immediately. Please write with your CV to Shula-Tennenhaus, translation manager, softrans international LTD, 14 Carysfort avenue Blackrock Co. Dublin Ireland + 353.1.834399.

LYCÉE FRANÇAIS
Parkweg 19
2585 JH La Haye, Pays-Bas
recrute pour rentrée 88
INSTITUTRICE (TEUR)
titulaire CAEI ou équivalent, avec bonne expérience classe perfectionnement. Détachement administratif possible.
Envoyer CV.

DEMANDES D'EMPLOIS

Juriste de haut niveau, 35 ans, région sud-est, conseil juridique ayant acquis une solide expérience en 10 ans de cabinet ou il exerce des fonctions techniques et de direction, souhaite mettre à profit ses connaissances dans un poste à haute responsabilité d'une entreprise performante, dynamique et ambitieuse.
Ecrire Havas Média, région Cannes
no 9 072, B.P. 117, 06400 Cannes.

MANAGER exp. mark./business dévelop. basé à Los Angeles, rech. opportunité avec groupe internat. P. LECLERC, 4, rue Moïse, 94240 L'Hay 46-61-53-36.

J.H. 27 ans, maîtr. Sc. Eco., option entrepr., niveau DEA, 2 ans exp. organisation, contrôle. Etudie ttes prop. KOUASSI VENANCE. Tél. : 42-61-38-21, Hôtel de Rouen.

J.F. 28 a., D.E.A. Droit privé à Paris II, juriste depuis 1,5 an, qualit. intell. et dynam., étudie ttes propos. Tél. : 48-04-86-19.

TECHN. CYNÉGÉTIQUE
31 ans
DIPLOME DE PRADEL
- Références élevage.
- Ventes armurerie.
- Gest. ts mat. élevage. piégeage recherche
EMPL. CONFORME CONN.
M. Coli 2, r. de l'Eglise
92420 VAUCRESSON.

DOCUMENTALISTE
MI-TEMPS
J.F. 41 ans, 5 ans exp. sect. social, connaiss. milieu associatif, motivée par relations internat., lic. de géo, maîtr. de doc. « collectivités locales », étudie toutes propositions, Paris ou région parisienne (est).
Ecrire sous le no 8541
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy,
75007 PARIS.

Secrétaire trilingue expér., 20 ans affaires internat. F/USA/RFA, traduc./interprét. Cherche poste mi-temps. Tél. : 42-62-54-56

LOCATIONS DE VACANCES

Le Monde
« SPÉCIAL PARTICULIER »
FORFAIT 5 LIGNES
2 parutions 700 F TTC

Vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire, appartement, maison ou villa.

Vous désirez louer votre bien pour les vacances, le *Monde* vous propose d'insérer votre annonce le mercredi daté jeudi et le vendredi daté samedi de la même semaine.

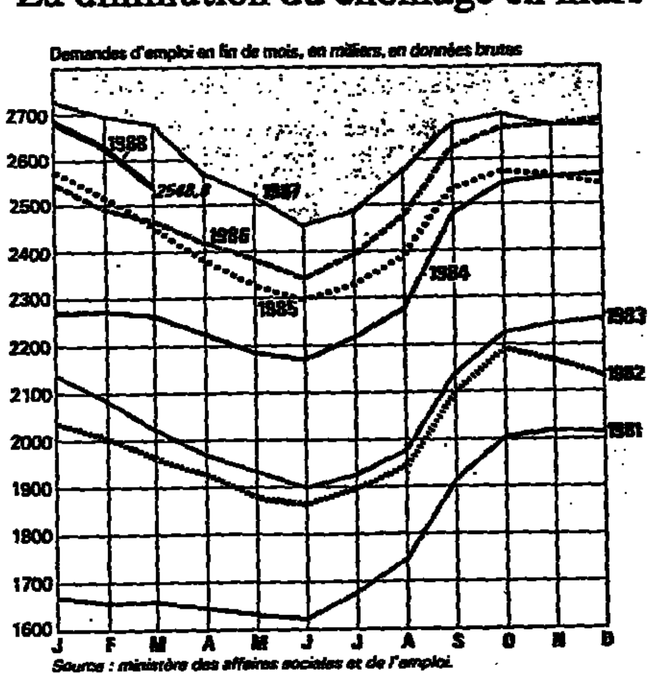
Remplissez cette grille et renvoyez-la, accompagnée de votre règlement : chèque ou CCP libellé à l'ordre du *Monde* Publicité, service MKD, 5, rue Monttessuy, 75007 PARIS, avant le lundi 16 heures précédant la première parution.

La ligne se compose de 25 lettres minuscules, signes de ponctuation ou espaces.

POUR TOUTE INFORMATION
téléphonez à notre service 45-55-91-82, postes 4126, 4141 ou 4137.



SOMMAIRE



En mars 1988, si on retient le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois, en données brutes, on comptait plus de chômeurs qu'en mars de chaque années depuis 1981 sauf en ce qui concerne le mois de mars 1987. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 891 600 depuis mars 1981, mais il enregistre une baisse de 130 300 par rapport à mars 1987

Réconciliation des « frères ennemis »

AXA et la Compagnie du Midi s'unissent pour former le second groupe d'assurance français

Un changement à vue, comme au théâtre, en plus, un tremblement de terre vient de modifier le paysage de l'assurance française. Le groupe AXA, présidé par M. Claude Bébéar, numéro un du secteur privé avec 23 milliards de francs de primes annuelles, et la Compagnie du Midi, présidée par M. Bernard Pagézy, numéro trois du même secteur privé avec sa filiale des AGP et 13 milliards de francs de primes, ont décidé de réunir leurs activités de l'assurance pour former le deuxième groupe français (36 milliards de francs de primes annuelles), après l'UAP (44 à 48 milliards de francs, suivant les estimations), devant les AGF (30 milliards de francs) et la GAN (20 milliards de francs), tous trois nationalisés. Ce sera même le premier pour la capitalisation boursière et pour les bénéfices (2,5 milliards de francs), à égalité avec l'UAP pour les capitaux gérés (*120* milliards de francs).

L'annonce de cette fusion, évoquée dans *le Monde* du 22 avril 1988, a plongé dans une surprise parfois comique les principaux dirigeants de la profession. MM. Bébéar et Pagézy, ces deux « divas » de l'assurance française, il y a deux ans à peine, se disputaient furieusement la Compagnie de la Providence (6 milliards de francs de primes annuelles) à grand renfort de communiqués, de conférences de presse et de papier bleu, et les voilà maintenant associés pour le meilleur et pour le pire *dans* la plus pure tradition d' « embrassons-nous, Folleville ».

Explication : lorsque le loup entre dans la bergerie, les béliers cessent de s'encorner pour faire front ensemble contre l'ennemi héréditaire. Le loup – c'est le géant italien Generali, – depuis le début de l'année, a entrepris avec l'aide de la Banque Lazard de devenir l'« actionnaire de référence » de la Compagnie du Midi et même, disent certains, d'en prendre le contrôle après s'être assuré 15 %, voire 25 % de son capital (*le Monde* du 22 avril). Pour se défendre, M. Pagézy a entrepris de faire grossir la masse du Midi, qui devient ainsi plus dure à avaler, en absorbant ses filiales d'abord, puis en augmentant son capital de 20 % par placement préférentiel d'obligations convertibles à l'étranger.

Voici maintenant la troisième étape de son dispositif, qui va boucler sa défense, avec deux objectifs. Le premier est de bloquer l'offensive de Generali en faisant d'AXA le véritable *« actionnaire de référence » du Midi*, ce groupe « ami » devant recevoir 25 % à 30 % sous forme d'actions nouvelles créées en rémunération de l'apport de ses compagnies d'assurance. Cette participation s'ajoutera *aux* 40 % dont dispose M. Pagézy (autocontrôle et actions détenues par des amis), ce qui lui permettrait de stopper l'offensive italienne, sauf si les Generali ont assez de « papier » pour, lors de l'indispensable réunion d'une assemblée générale extraordinaire destinée à ratifier la fusion, parvenir à la minorité de blocage, éventualité peu probable mais pas totalement impossible.

Le deuxième *objectif* est, selon les promoteurs de la fusion, de *« constituer un groupe d'assurance susceptible de relever le défi d'élargissement du Marché commun des assurances »*. A cet effet, les deux holdings qui coiffent, dans chaque groupe, les sociétés d'exploitation, à savoir : AXA Assurance holding, avec *ses* filiales Drouot Présence (ex-Providence) et Vie Nouvelle, d'un côté, et AGP avec ses filiales Paternelle vie, Paternelle risques divers et Trans-Expansion vie, de l'autre, seront fusionnés pour former AXA-Midi-Assurances, dont M. Bébéar prendra la présidence et M. Pagézy la vice-présidence, M. Bébéar *devenant* de son côté vice-président du Midi.

Complémentarité à l'étranger

Si, *comme* le précise le *communiqué* publié le mercredi 27 avril, *« ce rapprochement repose sur l'association de deux professionnels de l'assurance »*, on remarquera que c'est M. Bébéar, âgé de cinquante-trois ans, qui gouvernera la société commune d'assurance, et non pas M. Pagézy. Ce dernier, à soixante ans, estime sans doute que, pour sauver le Midi des appétits transalpins, il lui *faut, dans l'immédiat, mettre* en selle, *chez lui, son concurrent* plus jeune, pour lui passer plus totalement la main ultérieurement. *« Il faut qu'il croisse et que je diminue. »* M. Pagézy, protestant des Cévennes, austère et passionné, connaît les Ecritures.

En outre, la complémentarité des *intérêts* des deux groupes à l'étranger est *manifeste*. AXA est forte aux Etats-Unis, au *Canada et* en Belgique, tandis que le Midi est bien implanté en Grande-Bretagne, avec sa nouvelle acquisition , le numéro six britannique de l'assurance-vie Equity and Law, en Italie et en Espagne. Voilà donc un atout supplémentaire dans la course, à la dimension et à l'internationalisation dont M. Bébéar s'est fait le héraut. Le même Bébéar est sans doute la meilleure « tête » de l'assurance française, comme le prouve une carrière qui lui a permis en moins de trente ans de hisser les Mutuelles unies de Belbeuf, près de Rouen, au troisième rang de la profession, derrière l'UAP et les AGF et devant le GAN, après avoir disputé victorieusement à Francis Bouygues le contrôle du Groupe Drouot et à M. Pagézy celui de la Providence, qui, ironiquement, reviennent pour partie à ce dernier.

Les esprits chagrins murmureront que la coexistence de deux « divas » dans la même salle de concert, pour ne pas employer une expression faisant allusion à la faune des rivières tropicales, apparaît fort risquée. *« Cela ne durera pas jusqu'en 1992 »*, ironise l'un de leurs concurrents. A cette occasion, on ne peut s'empêcher de rappeler la fusion *manquée* il y a dix-huit ans entre ces mêmes AGP et la compagnie Abeille-Paix, *aujourd'hui* Groupe Victoire. *Cette fusion*, *annoncée* à grand fracas en *décembre* 1970, avec pour effet la constitution d'un deuxième groupe d'assurance français, éclata proprement dix-huit mois après, avec chaleur et lumière, pour incompatibilité d'humeur entre le président du groupe fusionné, M. Marjoulet, et son directeur général, M. Bernard Pagézy, dont le caractère était *et reste* difficile

Celui de M. Bébéar n'est pas plus facile, ce qui pourrait promettre de beaux affrontements. *Mais nous* ne sommes plus en *1972*, l'Europe des assurances est en formation, et les deux hommes doivent savoir ce qu'ils font. Relevons néanmoins que les cultures et les modes de gestion de deux groupes d'assurance ne sont pas les mêmes et leur harmonisation *sera* délicate, phénomène que tous les spécialistes connaissent bien. Ajoutons *toutefois que* M. Bébéar, pourra trouver dans la *Compagnie* du Midi, brillante et riche construction de M. Pagézy, les ressources et les fonds propres dont il est un peu à court après la croissance très rapide de son groupe et ses absorptions fréquentes – ce qui peut faire de lui un grand bénéficiaire de l'opération.

C'est égal, quel que soit le sort de ladite opération, elle est susceptible de donner le signal,en France, de grandes manœuvres à l'horizon 1992 et à celui de l'an 2000, date à *laquelle, selon M. Bébéar*, il n'y aura plus dans notre pays que trois grands assureurs au lieu de six actuellement. *Déjà*, on *dément en* haut lieu les rumeurs de rapprochement entre les AGF et le GAN (« impensable »), mais au Groupe Victoire, numéro deux du secteur privé avec 16 milliards de francs de primes annuelles, on réfléchit à l'avenir, en poursuivant les négociations avec le groupe britannique Royal. L'Europe des assurances, qui représente 25 % du marché mondial, est vraiment en marche.

FRANÇOIS RENARD.

La Compagnie du Midi

La Compagnie du Midi, présidée par M. Bernard Pagézy, est une vieille compagnie de chemin de fer fondée en 1852, nationalisée en 1937 et « réactivée » en 1977 *sous forme de société* de portefeuilles, *qui* gère 80 milliards de francs de capitaux. Ses principaux actifs sont, à hauteur de deux tiers, le groupe des Assurances de Paris (AGP), issu de la fusion des compagnies La Paternelle (1841) *et* La Prévoyance (1864) et *collectant* 8 milliards de francs de primes annuelles (environ 3,5 % du total de la profession). S'y ajoutent 5 milliards de francs de primes en provenance *d'une* acquisition récente, la compagnie britannique d'assurance sur la vie Equity and Law (3,8 milliards de francs) *et de* filiales en Italie (CRA), *en Espagne et en Belgique. Parmi* les autres actifs de la Compagnie du Midi, figurent un patrimoine immobilier important (3 milliards de francs), une série de banques *et d'établissements financiers* et de nombreuses participations dans l'industrie et les services : contrôle des Brasseries et glacières internationales et Magasins *généraux* de Paris, *de* la SIFA, plus de 14 % des Ciments français et 13 % de la Financière Delmas-Vieljeux.

Le groupe Axa

Issu des Mutuelles unies, société d'assurances à forme mutualiste implantée à Belbeuf, près de Rouen, le groupe Axa s'est constitué *progressivement*, sous l'impulsion de M. Claude Bébéar, pour s'élever au troisième rang de l'assurance française, derrière l'UAP *et* les AGF et devant le GAN avec environ 15 milliards de francs de primes annuelles (7 % à 8 % du total) et 22,3 *milliards* de francs avec les *filiales étrangères*. Son ascension *a été marquée par le rachat, en* 1982, du groupe Drouot (6 milliards de francs de primes) puis par l'acquisition, début 1987 des compagnies La Providence et le Secours (groupe Présence) avec 5 *milliards* de francs de primes, au terme *d'une* bataille boursière livrée à la *Compagnie du Midi*, de M. Bernard Pagézy. *Le groupe* Axa est fortement implanté à l'étranger, notamment aux Etats-Unis (Appalachian) et au Canada.

La réunion des exportateurs de pétrole

Les pays non membres de l'OPEP proposent de réduire les productions de 5 %

VIENNE
de notre envoyée spéciale

L'heure est historique. L'atmosphère ne l'est pas. Un groupe de sept producteurs de pétrole indépendants vient d'offrir à l'OPEP une coopération en bonne et due forme pour tenter de redresser et de stabiliser les prix du brut autour de 18 dollars le baril. Pour la première fois depuis la constitution dans les années 60 de la célèbre organisation, le cartel s'élargit dans les faits sinon dans les statuts. *« La réunion de Vienne est le début d'une nouvelle étape de coopération entre un grand nombre de producteurs et nous espérons que d'autres pays se joindront à cet effort. C'est une initiative sérieuse basée sur la conviction que la stabilité du marché pétrolier est de la responsabilité de tous et que le fardeau doit être partagé »*, selon le ministre mexicain du pétrole, M. Fernando Hiriart, chef de file des sept « NOPEP ».

Pourtant, sur les rives désertes du Danube, l'*« événement »* semble aussi peu spectaculaire que possible. Il est une heure et demie du matin, les impératifs du ramadan – observé par les délégations musulmanes – ayant exigé une réunion nocturne. N'étaient les quelque deux cents journalistes qui s'acharnent à arracher aux participants quelques lambeaux de phrases, la *réunion se* terminerait presque en catimini. Pas de cérémonie, nulle trace de faste ou de solennité. Les sept NOPEP, stoïques mais ponctuels, sont arrivés dix minutes avant l'heure fixée au siège de l'OPEP, un immeuble moderne et discret situé aux frontières de la vieille ville.

Leurs six interlocuteurs, chargés par l'OPEP des contacts avec les producteurs indépendants, arrivés comme d'habitude de dix à vingt minutes en retard, se sont engouffrés un à un sans mot dire dans la salle de réunion interdite à la presse. Seul le ministre vénézuélien, maître d'œuvre de la *réunion* préparée avec soin depuis plus d'un *mois*, s'est publiquement insurgé contre les tentatives d'obstruction faites au cours des jours précédents par le secrétaire américain à l'énergie. *« Je n'arrive pas à comprendre pourquoi M. Herrington a fait des attaques aussi agressives contre l'OPEP. Cette réunion n'est pas dirigée contre quiconque. L'OPEP fait des efforts pour stabiliser le marché pétrolier, ce qui est dans l'intérêt de tout le monde, même des consommateurs à moyen et à long terme, et, à court terme, des Etats-Unis. »* Le ministre américain s'était déclaré convaincu que les discussions engagées afin de créer une *« OPEP mondiale »* étaient *« vouées à l'échec »* (*le Monde* du 26 avril).

Dans la grande salle de réunion, où se font face, trois heures durant, les représentants de quelques-uns des principaux exportateurs mondiaux de brut – OPEP d'un côté, NOPEP de l'autre, – l'ambiance, de l'aveu des témoins, est pourtant excellente. *« C'est un très bon début »*, assurera le président de l'OPEP, le Nigérian Rilwanu Lukman, à la sortie.

Provisoirement impuissante

Les sept NOPEP – Mexique, Egypte, Chine, Malaisie, Oman, Colombie, Angola – ont, il est vrai, soigneusement préparé leur plan. Inquiets de la dégradation des cours du brut tombés depuis le début de l'année 4 dollars en dessous du *prix* de référence officiel de l'OPEP – 18 dollars, – ils veulent avant tout amener les treize pays membres de l'organisation (1) à réduire avant l'été leur plafond de production, trop élevé pour équilibrer le marché. A moyen terme, ils souhaitent éviter un effondrement comparable à celui de 1986 et amorcer une coopération réelle pour stabiliser les prix.

Mais ils savent aussi que l'OPEP est profondément divisée, et de ce fait provisoirement impuissante. D'un côté les pays qui, derrière l'Iran, l'Algérie, le Venezuela et l'Equateur, souhaitent des prix du brut aussi élevés que possible. De l'autre ceux – les plus puissants – qui, derrière l'Arabie saoudite, le Koweït et les Emirats arabes unis, veulent maintenir des prix bas, pour des raisons diverses, y compris militaires – ils sont menacés par l'Iran.

Les sept producteurs indépendants sont donc, au cours de plusieurs réunions préparatoires tenues à Londres depuis le début du *mois* de mars, convenus d'une stratégie destinée à *« forcer la main »* de l'OPEP. Ils proposent de réduire chacun « individuellement » de 5 % leurs exportations (soit 200 000 barils par jour) pendant deux mois, mai et juin, *« les deux derniers mois cruciaux du deuxième trimestre »*, dira le ministre mexicain... A condition que l'OPEP réduise elle aussi ses exportations dans la même proportion, ce qui équivaut à une baisse de 700 000 barils par jour.

Cette proposition a été bien accueillie par le marché international, qui a déjà, dans l'attente de la réunion de Vienne, regagné 3 des 4 dollars par baril perdus depuis janvier. Dans la triste salle de conférence où les journalistes, trois heures durant, attendent l'issue du meeting, les négociants et les analystes le confirment : *« S'ils parviennent à convaincre l'OPEP de les suivre dans une baisse de 500 000 barils par jour, c'est bon. Si la baisse proche de 1 million de barils par jour au total, c'est impressionnant »* assure Paul Mlotock, de Salomon Brothers. La plupart des spécialistes, sans pouvoir se prononcer exactement sur l'état réel de l'offre et de la demande de pétrole dans l'immédiat, assurent qu'une telle réduction concertée de la production pousserait les prix jusqu'à 18 dollars par baril voire au-delà, en quelques semaines...

L'OPEP n'a pas encore répondu. Une nouvelle réunion avec les NOPEP était prévue mercredi soir. Quoi qu'il en soit, le groupe de contact de l'organisation n'est pas habilité à décider une nouvelle baisse du plafond et des quotas. Mais une réunion plénière de l'organisation est prévue le jeudi 28 avril. Déjà on reparle politique. L'Arabie saoudite, principal producteur de l'OPEP, vient de rompre ses relations diplomatiques avec l'Iran, autre membre *éminent, qui* menace, outre l'Irak, son ennemi militaire, le Koweït à peine remis de l'affaire des otages. Une entente réelle entre des pays aussi déchirés paraît difficile.

Pourtant à Vienne, ce 26 avril, un espoir est né. Celui d'une OPEP élargie et – pourquoi pas ? – raisonnable, soucieuse de stabilité plus que de conquête et ouverte à toutes les coopérations.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Arabie saoudite, Koweït, Iran, Irak, Venezuela, Emirat arabes unis, Qatar, Equateur, Algérie, Libye, Nigeria, Gabon, Indonésie.

Nombreux appels pour un 1er mai unitaire

Les appels pour un *« 1er mai unitaire »* se multiplient. Le collectif des syndicalistes pour un 1er mai unitaire, comprenant 220 militants de la FEN, de la CGT, de la CFDT, de FO et des autonomes a lancé un nouvel appel le 26 avril, soutenu par plus de 15 000 signatures, pour demander aux confédérations *« de se rencontrer et, au-delà de leurs divergences, d'organiser un rassemblement et une manifestation unitaires le 1er mai »*, *en réponse à la manifestation, le même jour, du Front national*. Dans l'immédiat, il a appelé *« les unitaires »* à se retrouver le dimanche 1er mai à 14 heures à la *Bastille* pour rejoindre la manifestation de la CGT.

Cinquante résistants ont appelé à un *« puissant défilé unitaire qui réponde avec vigueur à la provocation de l'extrême droite »*. *« Il serait intolérable de laisser ce jour-là le parti fascisant de Le Pen maître du pavé de Paris »*, écrivent-ils dans un appel qui demande aux syndicats et aux démocrates de *surmonter* leurs *« divisions »*. Ce texte est signé notamment par M. Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, Mme Mélinée Manouchian, l'amiral Antoine Sanguinetti, Maurice Kriegel-Valrimont, Paul Milliez, Georges Montaron, Henri Noguères, Lucie et Raymond Aubrac.

Un appel de femmes pour un *« 1er mai unitaire et antifasciste »* a recueilli plus de 300 signatures. *« Face à la montée de la haine raciste et sexiste, nous ne pouvons répondre en ordre dispersé, il est urgent de serrer les rangs. Nous appelons les femmes à descendre dans la rue aux cotés de toutes les organisations, associations, mouvements, pour un grand 1er mai unitaire et de lutte. »* Ce texte est signé notamment par plusieurs écrivains comme Benoîte Groult, Françoise d'Eaubonne, Colette Audry, Evelyne Le Garrec.

« Il n'est pas possible, un 1er mai d'abandonner le pavé parisien à l'homme du « détail », souligne un appel des intellectuels, qui a déjà recueilli 106 signatures : *« Nous appelons solennellement, à répondre à Le Pen par une manifestation unitaire massive regroupant syndicats, organisations antiracistes et démocratiques. »* Figurent notamment parmi les signataires : Marie-Christine Barrault, Max Gallo, Nicole Garcia, Pierre Juquin, Alain Krivine, Denis Langlois, Maxime Le Forestier, Claude Mauriac, Georges Moustaki, Gilles Perrault, Claude Piéplu, Renaud, Dominique Rocheteau, Laurent Schwartz, Léon Schwartzenberg, Yves Simon, Bertrand Tavernier, Haroun Tazieff, Pierre Vidal-Naquet, Antoine Vitez.

Économie

AFFAIRES

Regroupement dans l'industrie de luxe

Cartier prend le contrôle de Piaget

Nouveau regroupement dans l'industrie de luxe. Cartier, la prestigieuse maison de la place Vendôme, créée en 1847 et dont la manufacture de tabacs américaine Rothmans est le principal actionnaire (46,8 %) aux côtés de deux établissements financiers, Sofinna (Générale de Belgique) et Drexel Burnham, tous deux pour 20 %, prend le contrôle à 60 % du célèbre horloger suisse Piaget ainsi que de sa filiale Baume & Mercier. La famille Piaget reste actionnaire minoritaire (40 % des deux affaires). *Le montant de la transaction n'a pas été rendu public. « Mais, affirme M.* Alain Perrin, président-directeur général de Cartier International, *il est important. »* Dans les milieux financiers, on le chiffre entre 200 et 300 millions de dollars.

Devenu depuis plusieurs jours un secret de polichinelle, ce rapprochement offre de nombreux avantages. Il va déjà permettre à la maison Cartier, qui revendique la première place dans l'industrie de luxe *« sous une seule marque »*, précise M. Perrin, mais aussi dans la joaillerie, de passer à la vitesse supérieure. En 1987, Cartier a dégagé un chiffre d'affaires consolidé de 680 millions de dollars (3,88 milliards de francs), dont 43,2 % dans l'horlogerie haut de gamme, 20,6 % dans la joaillerie, 10 % dans les parfums et 8 % dans le cuir. Avec un taux de croissance enviable de 20 % à 25 % par an depuis 1978, la firme avait dû dépasser la barre des 800 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1988.

La crise, connais pas

En fait, grossie maintenant du couple horloger Piaget - Baume & Mercier (PBM), c'est dans le club très fermé des entreprises réalisant au moins 1 milliard de dollars de chiffre d'affaires dans l'industrie de luxe qu'elle va entrer. Groupées, les ventes des deux firmes horlogères suisses atteignent en effet 120 millions de dollars (dont 75 millions chez Piaget pour 15 000 montres fabriquées) et devraient s'élever cette année aux alentours de 160 millions de dollars.

Mais surtout, face à une concurrence féroce, Cartier renforce sa position dans l'horlogerie mondiale très haut de gamme en s'adjoignant la très haute technologie de Piaget et la force de distribution de Baume. Sur ce marché évalué à 2,2 milliards de dollars (12,54 milliards de francs), la maison parisienne passe de la deuxième place à la première en portant sa part de 25 % à 45 %, en devançant aussi Rolex.

Au total, Cartier exploitera désormais cinq marques, la sienne propre, Ferrari, Yves Saint Laurent et celles des deux suisses. Les concurrents sont Patek Philippe, Vacheron Constantin et Audemars Piguet. Ce mariage *représente aussi un moyen* original d'assurer une nouvelle croissance, *mise en défaut par des assises* financières trop légères. Pas question de faire procéder à une vaste fusion. Chacun conservera son identité et son autonomie. Cependant M. Perrin semble avoir pris goût à la croissance externe et n'entend pas s'arrêter là. Il reconnaît que des négociations sont en cours avec deux autres grandes affaires européennes pour les inviter à venir rejoindre la constellation Cartier. M. Perrin reconnaît en particulier avoir des conversations avec Ebel, autre horloger suisse de prestige, qui lui fournit ses mouvements de montre. Une bonne façon de s'intégrer pour faire des économies d'échelle et arrondir les profits. Après Yves Saint Laurent-CERUS, Vuitton-Moët, Boussac-Dior, Cartier administre la preuve que l'industrie de luxe se concentre sans connaître la crise. Le krach boursier ? *« C'est à peine si Cartier a ressenti ses effets durant les trois semaines qui ont suivi »*, commente M. Perrin.

ANDRÉ DESSOT.

Pour contrer les Japonais

General Motors n'achètera plus les pneus de Firestone...

General Motors lâche Firestone. Le premier constructeur mondial de véhicules automobiles a décidé de retirer progressivement sa clientèle au deuxième manufacturier américain. Cette mesure est sans appel. Officiellement, la firme de Detroit déclare vouloir réduire le nombre de ses fournisseurs, qui seront encore au nombre de quatre (Uniroyal-Goodrich, Goodyear, General Tire-Continental, Michelin). Mais il ne fait guère de doute qu'il s'agit là d'une réaction nationaliste et que General Motors cherche, par ce moyen, à freiner la montée en puissance du japonais *Bridgestone sur le* marché américain, qui s'apprête à *prendre le contrôle de Firestone.*

Dans la soirée du 25 avril, les actionnaires du fabricant américain de pneus réunis en assemblée extraordinaire se sont prononcés favorablement pour le rachat de leur entreprise par le groupe japonais. A ce tournant de l'histoire de Firestone, la décision de GM est un coup *dur pour la société.* Troisième fournisseur de General Motors (20 % de ses besoins), la firme de Chicago lui vend en effet bon an mal an plus de 3 millions de pneus. Malgré les assurances de la direction de tout mettre en œuvre pour chercher de nouveaux débouchés, le manufacturier aura du mal à retrouver un aussi gros client pour écouler sa production. Firestone a frappé chez Ford, dont il est le quatrième fournisseur pour l'avertir de sa mésaventure et prendre la température. Apparemment, Ford n'envisage pas pour l'instant de se priver des services de Firestone. Mais le malheur des uns peut faire le bonheur des autres. General Motors a déjà averti ses autres fournisseurs de pneus, dans l'ordre Uniroyal-Goodrich (34 % environ), Goodyear (22,5 %), General Tire (17,5 %) et Michelin (4,5 %) *qu'ils devraient travailler* davantage pour lui. Mais l'on murmure déjà que Michelin, le plus petit d'entre eux, mettrait les bouchées doubles pour élargir son débouché chez GM.

...et réduit ses capacités de production

General Motors a d'autre part annoncé, le 25 avril, qu'il envisageait de réduire ses capacités de production pour les adapter à sa nouvelle part de marché et améliorer ainsi sa rentabilité. Actuellement, GM n'assure plus que 37 % des ventes américaines de voitures, *contre* 49 % en 1984. Selon les analystes, GM pourrait fermer quatre de ses vingt-cinq unités d'assemblage en Amérique du Nord dans les prochaines années. Ces fermetures s'ajouteraient à celles décidées dans le plan de restructuration de novembre 1986, qui portaient sur les plus anciennes unités de production. C'est la première fois que GM reconnaît que la réduction de son outil industriel est la solution à ses problèmes de rentabilité, ce qui est plutôt bien accueilli dans les milieux financiers. La direction de GM se montre cependant extrêmement prudente dans la mesure où elle vient de signer avec les représentants syndicaux de l'automobile un nouveau contrat de travail qui accroît notamment la sécurité de l'emploi.

Selon un rapport remis au ministre de l'industrie

Bull devrait être aidé par l'Etat comme le sont ses concurrents étrangers

La France doit mieux répartir son aide publique à la recherche-développement dans la filière électronique entre les différents secteurs et entre les entreprises bénéficiaires. Telles sont les conclusions d'un rapport qui vient d'être remis au ministre de l'indutrie par le comité d'orientation de l'électronique et de l'informatique, créé il y a un an, et présidé par M. Bernard Esambert, polytechnicien, ancien conseillé de Georges Pompidou, et aujourd'hui PDG de la Compagnie financière Edmond de Rothschild.

« S'il est difficile de démontrer que la France consacre plus ou moins de moyens financiers que ses partenaires au secteur de l'électronique et de l'informatique, et s'il est impossible de prononcer un jugement comparatif sur l'efficacité de ces aides, c'est dans la répartition de celles-ci, par sous-secteurs, que des divergences apparaissent. » Limitant son étude à l'enveloppe dont dispose le ministère de l'industrie (environ 2 milliards de francs par an), il recommande, entre autres, dans l'informatique un renforcement du soutien au constructeur informatique Bull : *« Nous n'avons pas lieu de nous montrer plus naïfs que les autres grands pays développés et de ne pas aider Bull au niveau de ses principaux concurrents étrangers. »* Le comité se demande également si *« une privatisation progressive par augmentations successives de capital »* ne permettrait pas au constructeur national de mener une stratégie plus ambitieuse et s'il ne doit pas rechercher *« une alliance stable »* avec un industriel de la téléphonie privée. Dans les composants, qui absorbent actuellement 35 % à 40 % de l'aide du ministère, *« le soutien public aux dépenses de recherche-développement pourrait tendre vers un taux plafond de 50 % ».*

Autre idée force du rapport : il faut réorienter vers les PMI le soutien public. Actuellement, les crédits d'aide à la recherche-développement dispensés par le ministère de l'industrie profitent essentiellement (75 % à 85 %) aux entreprises moyennes et grosses. Le comité propose que le *« pourcentage passe progressivement de 15-25 % à 50 % (soit 1 milliard de francs) et que le nombre d'entreprises concernées par cette procédure soit multiplié par un coefficient d'au moins dix (deux mille entreprises aidées au total au lieu de deux cents) ».*

Enfin, le comité propose un accroissement des aides entre l'université et l'industrie.

F. V.

ÉTRANGER

Croissance de 2,3 % au premier trimestre

L'expansion américaine, plus modérée, paraît plus saine

La croissance américaine, de 2,3 % au premier trimestre, a été accueillie avec soulagement par les analystes comme par les *marchés des changes.* Beaucoup moins forte que durant le dernier trimestre *1987 (4,8 %)*, elle paraît nettement plus saine.

Les résultats des trois derniers mois de 1987 avaient fait renaître toutes les inquiétudes dans la mesure où la croissance recouvrait une poussée des stocks des entreprises et une chute de 2,5 % de la consommation. *Le premier trimestre* 1988 corrige ces signes annonciateurs de récession, selon les experts. Suffisamment modérée pour écarter momentanément des risques de surchauffe, l'activité économique recouvre une reprise de la consommation, de 3,8 % en rythme annuel, et, surtout, un bond de 32,5 % des investissements des entreprises, apparemment prêtes à renforcer leurs capacités de production pour bénéficier des atouts qu'un dollar affaibli leur offre à l'exportation. Cette augmentation est la plus forte depuis le dernier trimestre 1983.

La hausse des bénéfices après impôts des entreprises, de 2,6 % au dernier trimestre 1987, et non de 1,6 % comme l'avait indiqué, selon des chiffres provisoires, le département du commerce, n'est pas étrangère à ce phénomène. Elle semble confirmer le renouveau de confiance des industriels après le choc du krach boursier d'octobre que l'économie américaine semble, décidément, assez bien digérer.

Comme on pouvait s'y attendre, le principal conseiller économique de la Maison-Blanche, M. Beryl Sprinkel, ne voit que de bonnes nouvelles dans l'évolution de la conjoncture, durant les trois premiers mois de 1988. A ses yeux, les risques de récession et de résurgence de l'inflation, les deux principales craintes des économistes mais aussi des marchés des changes, sont désormais écartés. De fait, l'indice implicite des prix, calculé sur la base du produit national brut, n'a augmenté que de 2,4 % contre 2,7 % durant les trois mois précédents. La consommation se calme un peu et les risques de goulots d'étranglement dus au dynamisme des commandes à l'exportation s'atténuent dans l'industrie, avec la reprise des investissements.

Nul, pourtant, n'ose crier victoire, en dehors du camp démocrate qui bénéficiera de ces tendances encourageantes en pleine campagne pour les élections présidentielles de novembre prochain. La Réserve fédérale multiplie les déclarations pour insister sur sa vigilance extrême vis-à-vis des prix. Les marchés des changes continueront de scruter le moindre indice pour tester à nouveau la résistance des banques centrales à un nouveau mouvement de baisse du dollar. Mais, dans l'ensemble, les économistes américains prévoient pour 1988 une croissance très proche de l'objectif de 2,9 % fixé par l'administration Reagan. L'enquête menée auprès de cinquante et un économistes par la revue *Blue chip economic indicator* aboutit à un consensus autour d'une expansion de 2,7 %. Le pire semblant pour le moment écarté, chacun s'entend pourtant à souligner que les nuages risquent de s'amonceler à l'horizon de 1989.

● **Un débat sur les Etats-Unis.** — L'AIESEC (Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales) et *le Monde* organisent le mardi 3 mai, à 12 h 30, à l'université de Paris-X Nanterre, une conférence-débat sur l'économie américaine, le « Bilan du reaganisme ». MM. Michel Fouquin, chargé de mission au CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), Pierre Llau, professeur à Paris-X et Jacques Mistral, professeur à l'ENSAE (Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique) participeront à cette réunion qui sera animée par Michel Boyer, responsable du « Monde de l'économie ».

★ Amphithéâtre C du bâtiment G de l'université Paris-X Nanterre. Accès : RER, station Nanterre-Université. 200, avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex. Tél. : 40-97-72-00.

Un rapport de la commission parlementaire britannique sur l'économie

Valses-hésitations sur la livre

L'influente commission parlementaire de la fonction publique et du trésor vient de publier un rapport aussi ambigu que la politique monétaire du gouvernement britannique. Il tente en effet de concilier les vues du chancelier de l'Echiquier Nigel Lawson, opposé à toute nouvelle appréciation de la livre, et du premier ministre Margaret Thatcher, hostile à toute intervention massive de la Banque d'Angleterre. D'accord avec Mme Thatcher, le rapport de la commission dénonce le coût de l'interventionnisme de la banque centrale, évalué, en 1987, à quelque 1,3 milliard de livres (14 milliards de francs). Si l'institut d'émission doit chercher à lisser les mouvements sur le sterling, il ne peut, selon les auteurs, aller à l'encontre des mouvements de fond sur les changes. Par contre, ces mêmes auteurs reconnaissent le bien-fondé de l'analyse de M. Lawson, selon lequel la lutte anti-inflationniste doit rester prioritaire. En ce domaine, la commission n'est pas tendre et souligne que, depuis l'arrivée au trésor de l'actuel chancelier de l'Echiquier, en 1983, les objectifs de modération des prix n'ont jamais été tenus.

La commission serait-elle le fidèle reflet du gouvernement dont, selon elle, *« le dogmatisme des premières années de pouvoir a fait progressivement place à une sorte d'obscur pragmatisme » ?* Les marchés des changes ont paru peu éclairés par ses conclusions tortueuses. Les dernières déclarations de M. Lawson et la crainte de mauvais résultats commerciaux en mars, dont la publication est attendue pour le vendredi 29 avril, ont plus joué en faveur d'une détente sur le sterling que le rapport de la commission. La livre, qui avait atteint jusqu'à 3,1625 deutschemarks vendredi dernier, est revenue le lundi 25 avril à 3,1525 DM, et s'échangeait dans la matinée du mercredi 27 avril à 3,14 DM. Mais à moins d'une soudaine lassitude des marchés, le sterling pourrait être avant longtemps soumis à de nouvelles pressions à la hausse. Le rapport de la NetWest Bank prédit une livre à 2 dollars et 3,20 DM d'ici un ou deux mois. Avant une retombée à des niveaux *« plus réalistes »* tenant compte de la détérioration des comptes extérieurs et de la remontée de l'inflation en Grande-Bretagne. Le dernier rapport trimestriel de l'organisation patronale, la CBI, publié le mercredi 27 avril ne masque pas ces risques de surchauffe.

E. Cr.

SOCIAL

Malgré son extension

La couverture conventionnelle laisse environ 500 000 salariés sans statut

Le ministère des affaires sociales et de l'emploi a présenté, le mardi 19 avril, un bilan faisant état d'une extension de la couverture conventionnelle des salariés : près d'un million de salariés supplémentaires sont couverts par un texte conventionnel tandis que près de 500 000 sont concernés par des négociations en cours, *« dont la plupart seront achevées avant l'été ».*

Dans un article publié dans *le Monde* du 23 janvier 1987, M. Séguin avait souligné que *« si le code du travail doit laisser un espace contractuel plus ouvert, cela n'est évidemment possible que si chaque salarié dispose par la voie de la négociation d'une couverture conventionnelle de branche »*. Le ministre notait que si, à l'époque, 1 200 000 salariés étaient concernés par *« des négociations en cours »*, il restait *« plus d'un million de salariés sans couverture conventionnelle et pour lesquels aucune amorce de solution n'a encore été trouvée »*. Il souhaitait aboutir *« dans des délais raisonnables, de l'ordre d'une année, à la signature de textes conventionnels »*, là où aucune convention collective n'est applicable. Or, deux millions de salariés étaient sans statut conventionnel.

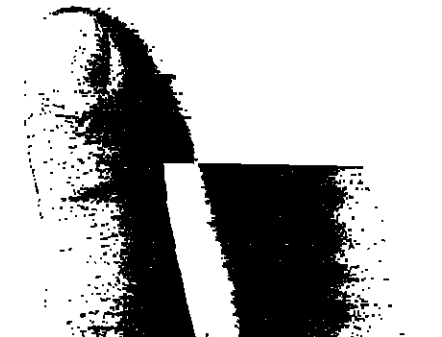
Barèmes de salaires minimaux

Quinze mois après, selon le bilan du ministère, *« près d'un million de salariés supplémentaires sont d'ores et déjà couverts par un texte conventionnel, dont 500 000 par des conventions collectives nationales »*. Ainsi, huit nouvelles conventions ont été signées : commerce de détail et de l'habillement (plus de 130 000 salariés), commerce de détail de l'horlogerie bijouterie-orfèvrerie (près de 30 000 salariés), commerce de détail et de demi-gros de poisson (8 000 salariés), commerce de détail alimentaire (50 000 salariés), commerce de gros de triperie (1 500 salariés), bureaux d'études techniques (180 000 salariés de l'ingénierie technique et 50 000 salariés de la sous-traitance informatique), restauration rapide (15 000 salariés), publicité peinte (3 000 salariés), centres de lutte contre le cancer (500 salariés).

Le ministère observe, à propos de ces conventions, qu'une de leurs caractéristiques est *« la reconnaissance des qualifications professionnelles dans tous les secteurs concernés qui s'est traduite par l'instauration de classifications et par la définition de barèmes de salaires minimaux »*. Par ailleurs, tous ces textes *« instituent des obligations d'indemnisation complémentaire en cas de maladie, d'invalidité, également en cas de licenciement ou de départ à la retraite »*. Un accord a également été signé le 2 mars dans le secteur des hôtels-cafés-restaurants (460 000 salariés) afin de fixer de nouvelles règles sur la durée et l'aménagement du temps de travail.

Selon le bilan du ministère, près de 300 000 salariés sont intéressés par la prochaine signature de textes conventionnels qui concernent les organismes de formation continue (25 000 salariés), l'animation socioculturelle (150 000 salariés) et le commerce de détail non alimentaire (100 000 salariés). Enfin, des négociations *« pourraient s'achever avant l'été »* dans plusieurs secteurs concernant 200 000 salariés au total, comme le commerce de détail de librairie-papeterie (80 000 salariés), le commerce de détail de l'ameublement (50 000 salariés) et les promoteurs-constructeurs (40 000 salariés).

Pour le ministère des affaires sociales, la *« détermination »* de M. Séguin *« a porté ses fruits »*, même s'il reste encore un solde de 500 000 salariés sans couverture conventionnelle. *« Même si des conventions collectives couvrent tous les secteurs*, commente-t-on, *on aura du mal à arriver à une application à 100 %. D'ores et déjà, tous les secteurs économiques identifiés par l'administration et les partenaires sociaux sont couverts ou vont l'être à brève échéance. »* Dans son article, M. Séguin avait évoqué la possibilité pour les pouvoirs publics de *« remplir eux-mêmes les « vides conventionnels » par des moyens réglementaires »*. Plus modestement, le ministère indique aujourd'hui que la contrainte a été *« peu utilisée »*. Les branches récalcitrantes à la négociation ont été menacées de se voir appliquer la convention collective la plus proche. Devant cette « menace », elles ont préféré généralement négocier.



Économie

AFFAIRES

Un procès à sensation dans le New-Jersey

Les géants du tabac américains menacés par les interdictions de fumer

NEW-YORK
de notre correspondant

Pour la première fois dans l'histoire déjà longue et mouvementée de la lutte contre le tabagisme, les ennemis de la cigarette aux Etats-Unis ont remporté une victoire significative. Le 21 avril, le juge fédéral Lee Sarokin de Newark, dans l'Etat du New-Jersey, a débouté les producteurs de cigarettes qui cherchaient à faire déclarer irrecevable la plainte d'un veuf dont l'épouse est morte d'un cancer après avoir fumé pendant quarante ans. Le juge a refusé d'admettre le bien-fondé de plusieurs accusations formulées par le plaignant, mais lui a donné raison sur l'essentiel : les producteurs de cigarettes ont *« conspiré afin de cacher les preuves de la nocivité de leur produit devant le public »*.

L'accusation, lourde de conséquences, a provoqué la stupeur dans le « Tobacco Belt », la région au sud de la capitale, où l'engouement pour le viril mégot des stars du passé a produit des fortunes colossales. En même temps, la ville de New-York commence à appliquer une réglementation anti-tabac draconienne, alors que les compagnies aériennes interdisent, depuis le 23 avril, la cigarette sur les vols durant moins de deux heures.

Alors que, selon *le New York Times*, l'habitude de fumer est peu à peu perçue comme un *« comportement déviant »*, des nuages lourds et menaçants s'accumulent au-dessus des géants du tabac, l'une des industries les plus profitables et sans doute parmi la plus célèbres de l'histoire de l'économie américaine. La lutte contre le tabagisme, entamée d'abord par quelques médecins courageux mais peu écoutés en 1953, après la publication de la première étude scientifique sur le lien entre la fumée de tabac et le cancer des poumons, prend désormais des proportions qui témoignent d'une évolution indubitable du rapport des forces : actuellement, 26 % seulement des Américains fument régulièrement, alors qu'ils étaient 45 % en 1960.

La décision du juge Sarokin est particulièrement sévère à l'égard des trois firmes visées (Ligett Group, Philip Morris et Lorillard), car elle conclue que *« les firmes n'ont rien fait pour prévenir l'usage d'un produit dont elles connaissaient la nocivité »* et qu'elles ont, *« par l'introduction de cigarettes dites « légères » et par une publicité répandant des images de pureté et de bien-être, contribué à créer une fausse perception d'innocuité du tabagisme et une sentiment de sécurité parmi les fumeurs »*. Ainsi, *« le jury peut raisonnablement conclure que les firmes visées, de même que l'ensemble de l'industrie, ont intentionnellement ignoré les conséquences de l'utilisation de leur produit »*, et qu'elles ont, *« grâce à des soi-disant études scientifiques, tenté de combattre les preuves des dangers du tabagisme »*.

Assis tranquillement au fond de la salle, le plaignant, Antonio Cipollone, agissant au nom de son épouse, Rose, morte en 1984, savoure en silence l'extraordinaire victoire que des commandos d'avocats n'avaient pu remporter lors de la quarantaine de procès semblables intentés depuis environ vingt-cinq ans. Disposant de moyens financiers fabuleux, les compagnies productrices avaient en effet réussi à plaider, dans chacun des cas précédents, l'irrecevabilité, justifiée par *« l'absence de preuves formelles et irréfutables d'un lien entre certaines maladies et la fumée de tabac »* et par *« la liberté de jugement laissée à chaque citoyen de décider, en l'état actuel des connaissances médicales, du comportement qu'il adoptera »* (extraits de la défense présentée par la compagnie Lorillard).

Des études commanditées par les producteurs

Ne craignant pas le paradoxe, les compagnies s'appuyaient souvent sur le fait que tous les paquets de cigarettes et de produits contenant du tabac portent, depuis 1966, un avertissement des autorités médicales concernant les dangers du tabagisme (plusieurs juges ont débouté les plaignants sur la base de cet argument) et affirmaient d'autre part que plusieurs études indépendantes sont parvenues à des conclusions différentes de celles inscrites sur les emballages.

Cependant, la décision du juge Sarokin, qui affirme que *« plusieurs études sur l'absence de lien entre le tabagisme et la santé, effectuées depuis les années 50, peuvent être considérées comme ayant été secrètement ou ouvertement commanditées par l'industrie du tabac dans le but de désorienter le public »*, constitue une véritable bombe judiciaire et ouvre la voie à une forme nouvelle d'offensive contre les tout-puissants lobbies du tabac.

Curieusement, les analystes financiers de Wall Street ne semblent pas inquiets dans l'immédiat. Marc Cohen, de la firme de courtage Sanford C. Bernstein, remarque que *« le langage fleuri du juge Sarokin cache le désarroi de l'accusation devant une affaire très complexe »*. Parallèlement, les courtiers continuent de recommander les actions de l'industrie du tabac, dont les cours n'affichent aucune faiblesse.

Bien entendu, les neuf avocats des accusés n'en resteront pas là et la lutte sera longue, car l'industrie ne craint nullement la dépense, comme elle ne recule devant aucun moyen de renforcer ses positions. Selon certains analystes, il est possible que le lobby de Virginie facilite l'éclosion d'autres types de conflits semblables, afin d'induire un mouvement de refus de la part de la communauté des affaires. Déjà, certains groupes qui affirment défendre l'environnement entament des actions contre des constructeurs d'immeubles, accusés d'utiliser une série de matériaux nocifs dans l'isolation et l'aération des constructions modernes, alors que d'autres plaignants poursuivent des procédures très coûteuses contre des producteurs de boissons alcoolisées. *« Il est possible que le lobby du tabac cherchera à allumer une guerre généralisée afin de rendre caduc ce type de procès »*, suppute un analyste.

CHARLES LESCAUT.

La traque

NEW-YORK
de notre correspondant

Déçu par la défaite de la loi antitabac devant le Sénat de l'Etat de New-York, le maire de la ville de New-York, M. Edward Koch, dont *« le cœur de yiddish mamma bat au rythme de ce qui est bon pour sa grande famille »* *(dixit)*, a décidé de frapper, tout seul, un grand coup. Depuis le 6 avril, il est interdit de fumer partout, ou presque, dans les cinq grands *boroughs* (quartiers) qui composent la plus populeuse agglomération des Etats-Unis.

Les restaurants ayant plus de cinquante couverts doivent réserver 70 % des places aux non-fumeurs, alors que les entreprises employant plus de quinze personnes doivent aménager des fumoirs à l'usage des irréductibles. Plus moyen d'allumer une cigarette dans un taxi, dans un magasin ou dans un quelconque lieu couvert à usage non familial et fréquenté régulièrement par plus de quinze personnes, à savoir les couloirs d'immeubles, les halls d'hôtels, les cinémas et les théâtres. Seule exception : les débits de boissons alcoolisées et les chambres d'hôtels.

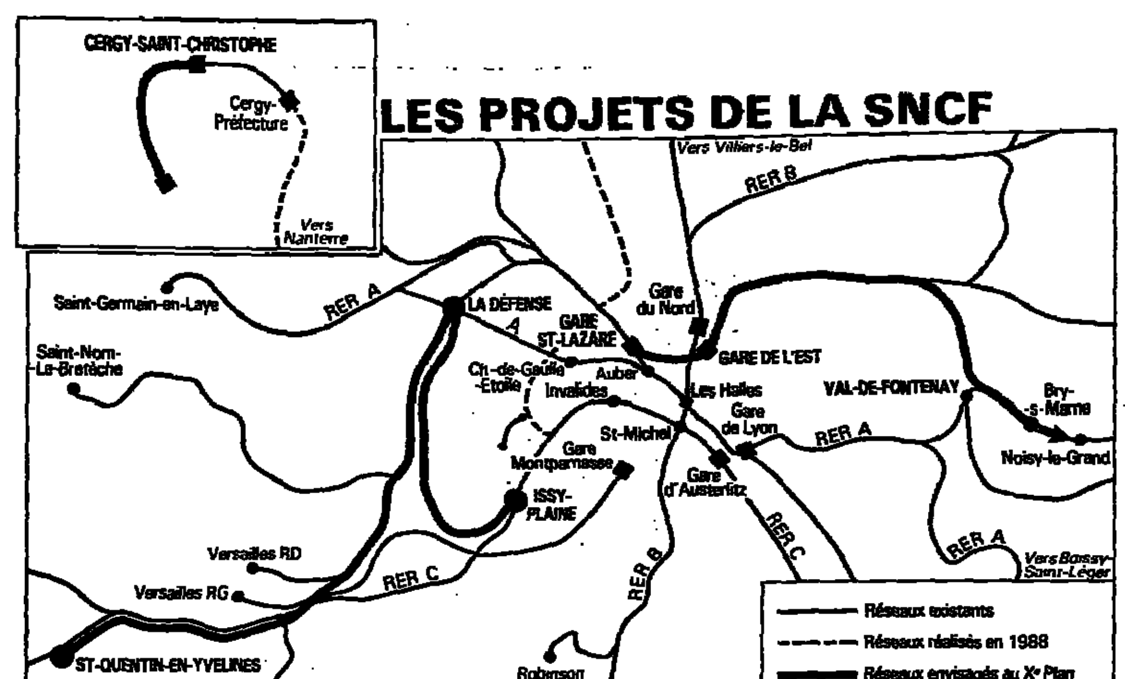
Les fumeurs trouvent un peu exagérée l'interdiction d'allumer une cigarette dans les trains de banlieue, où les compartiments fumeurs *« ne gênent personne »*. Un procès est déjà en cours ; il donnera sans doute raison aux fumeurs en ce qui concerne les parcours se situant au-delà des limites de la ville. De même, les restaurateurs craignent des « désordres », car le nombre de convives fumeurs peut varier d'un soir à l'autre. Les petits patrons s'arrachent les cheveux à trouver les moyens de créer des fumoirs.

La réglementation est déjà en vigueur, mais les peines ne seront appliquées qu'à partir du 6 juin, *« afin de laisser aux patrons le temps nécessaire à la modification des lieux »*. Et la mairie prévient : les contraventions seront lourdes, jusqu'à 600 dollars par infraction constatée. Grâce à un esprit social propre aux Américains, les dénonciations seront sans doute nombreuses. Déjà, les agressions verbales à l'égard des impénitents se multiplient et il devient naturel de gronder publiquement un fumeur dans un restaurant ou dans un ascenseur...

Ch. L.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

هكذا من الأصل



Trois priorités pour la capitale

LA Ville de Paris a parfois l'impression d'être plus le bailleur de fonds que le décideur de ses transports publics. Il est vrai qu'elle ne dispose que de cinq sièges sur les vingt au puissant syndicat des transports parisiens. Cinq sièges, c'est deux fois moins que l'Etat au sein d'un organisme dont le président est le préfet de région, et le véritable animateur le vice-président exécutif désigné par le ministre des transports.

Bailleurs de fonds : la Ville et le département de Paris ont contribué pour plus d'un milliard et demi de francs en 1987 à l'indemnité compensatrice versée à la RATP et à la SNCF pour la région parisienne. Somme rondelette à laquelle il faut ajouter l'aide aux cartes « vermeil ». Au total, un quart de sièges, un quart de financement : Paris n'est pas maltraitée. Mais elle ne décide pas des tarifs ni, seule, des investissements. Ce qui ne l'empêche pas, loin de là, de dire son mot en matière de transports publics et de se fixer des priorités au seuil du vingt et unième siècle.

Elle en a retenu trois : le doublement de la « traversée de Paris » est-ouest par la ligne A du RER en passant par la gare du Nord et la gare Saint-Lazare ; la desserte des douzième et treizième arrondissements au sud-est ; la « ceinture » de la capitale à l'ouest et au sud.

Les zones d'aménagement concerté (ZAC) ont fleuri dans ce vaste territoire de l'est de la capitale dont le visage est en train d'être complètement remodelé. Autour de la gare d'Austerlitz et de la gare de Lyon, les quartiers Tolbiac, Chevaleret, Masséna, Diderot-Mazas, Chalon, Bercy, délaissés par le métro des origines, vont devenir des pôles importants d'activité. Vingt mille habitants y prendront pied, 17 000 mètres carrés de commerce et 300 000 de bureaux s'y installeront.

Ainsi le plan-programme présenté au Conseil de Paris en 1983 a-t-il décidé le rééquilibrage de la capitale à l'est. Opération dont le maire de Paris affirme qu'elle est « sa grande affaire ». Rééquilibrage dont la mise en valeur de l'Est parisien ne se fera pas sans un développement des moyens de déplacement. Gare de Lyon, Bercy, Tolbiac devront impérativement être reliés.

La Ville de Paris veut aussi que les autobus circulent mieux. Vaste programme qui suppose une circulation automobile plus fluide. Convaincu que l'amélioration des transports en commun n'empêchera pas une (légère ?) augmentation du trafic automobile dans Paris, le Conseil de Paris a décidé, en janvier dernier, d'étudier le projet LASER. L'idée lancée par l'entreprise GTM consisterait à faire circuler sous terre, à 30 ou 50 mètres de profondeur, autos et petits taxis collectifs. Le réseau prendrait les véhicules loin de Paris et les conduirait soit loin de Paris, aux antipodes de la capitale, soit à l'intérieur en des points multiples. Il resterait — c'est l'un des aspects de l'étude en cours — à parquer ces voitures près de la sortie, pour ne pas à nouveau encombrer le centre.

Améliorer le service des autobus, ce serait aussi perfectionner l'information des usagers, grâce, notamment, à des tableaux électroniques. Aux arrêts, les voyageurs liraient un tableau indiquant la position du bus attendu.

Pour l'heure, ils peuvent toujours rêver, en cherchant peut-être, dans le paysage des transports en commun parisiens à l'horizon 2000, la silhouette incertaine des fameux « coches d'eau »... La Seine, comme une artère au travers de la ville, est bien tentante. Illusion, en l'état actuel des choses. M. Guy Maillard, secrétaire général de la Ville de Paris, constate que, si le projet éclôt périodiquement, aucun spécialiste de la batellerie ne s'y est durablement attaché. Du pont de Sèvres à Tolbiac il n'y pas d'écluses, mais trop de problèmes sont encore à résoudre, la connexion avec les autres moyens de transport par exemple. Sans oublier le confort et la rapidité de l'embarquement.

CHARLES VIAL.

Enquête

Les transports parisiens

Un métro à l'endroit

(Suite de la première page.)

Il ne reste plus à mener à bien que trois opérations : le prolongement de la ligne de métro nº 1 à la Défense, la construction du tramway Saint-Denis-Bobigny (11 kilomètres) et la réalisation d'une voie de 12 kilomètres de long réservée aux autobus, le trans-Val-de-Marne, de Saint-Maur-des-Fossés à Chevilly-Larue.

Le schéma directeur et le Xe Plan devront tenir compte des trois bouleversements qui modifient en profondeur la demande de transport :

● **La fin de la croissance.** — La région Ile-de-France n'atteindra pas les quatorze millions d'habitants que lui promettaient les démographes dans les années 60. Elle compte dix millions deux cent mille habitants et n'en comptera pas plus de dix millions et demi en principe à la fin du siècle.

● **La fin de la banlieue.** — Autrefois, le centre parisien bien pourvu en services publics, en emplois, en magasins et en lieux de loisirs, s'opposait à la banlieue où se dressaient, solitaires, des immeubles d'habitation. En 1988, l'agglomération parisienne est devenue polycentrique. Les emplois, les commerces et les administrations y ont fleuri. Cela a pour conséquence de multiplier les relations de banlieue à banlieue, et, dans ces zones où l'habitat est moins dense, les transports en commun du type métro se trouvent désavantagés par rapport à la voiture individuelle.

● **La fin du « métro-boulot-dodo ».** — On avait beaucoup daubé, notamment en 1968, sur l'esclavage des transports auxquels étaient astreints le Parisien et son frère, le banlieusard. Cette dénonciation était symbolisée par le slogan « métro-boulot-dodo ». Celui-ci a pris un coup de vieux. Le taux des déplacements domicile-travail a été divisé par deux. Les motivations de transports sont de moins en moins professionnelles et de plus en plus personnelles. Ce changement de comportement désavantage les entreprises publiques de transport qui ont pris l'habitude de véhiculer des usagers captifs et qui se trouvent confrontées à des clients émancipés et exigeants.

Les voyageurs ont le choix entre la voiture et le métro. Ils le savent. Ils en jouent en mettant en concurrence les deux modes de déplacement du point de vue du coût, de la rapidité et du confort.

Alors que l'horizon psychosociologique de l'Ile-de-France évolue en profondeur, la région se trouve confrontée à des défis de première grandeur :

● **Le déséquilibre est-ouest.** — Increvable serpent de mer depuis vingt ans ! Pas un schéma d'aménagement, pas un discours d'élu ou de fonctionnaire qui ne fasse référence — pour le déplorer — au fait que les deux tiers des emplois se trouvent à l'ouest alors que les deux tiers des logements ont été construits à l'est. La décentralisation, qui a transféré aux maires le droit d'autoriser des mètres carrés de bureaux, renforce encore cette tendance naturelle. Ainsi le département des Hauts-de-Seine, qui se dépeuple le plus, a-t-il en projet le long de la Seine 2 millions de mètres carrés, une véritable Défense.

● **La congestion de la ligne A du RER.** — La répartition contradictoire des logements plutôt à l'est et des emplois plutôt à l'ouest a fait le malheur de la ligne A du RER (Saint-Germain-en-Laye/Marne-la-Vallée/Boissy-Saint-Léger) d'autant plus que sa rapidité et ses connexions avec la ligne B et avec les lignes classiques de métro ont attiré les usagers en masse.

La ligne A est devenue, en quelques années, l'une des lignes les plus chargées du monde. Elle achemine 850 000 voyageurs par jour et, dans ses sections centrales, gare de Lyon/Les Halles-Auber, de 47 000 à 49 000 personnes (quatre usagers au mètre carré) aux heures de pointe. Pour absorber cette masse humaine, il est indispensable que les trains ne demeurent pas plus de 50 secondes dans chaque station. Qu'un signal d'alarme soit tiré ou qu'un passager se trouve mal, et c'est une dizaine de minutes de retard assurées, qui vont se répercuter et s'aggraver tout au long de la ligne.

La RATP a paré au plus pressé. Elle a renforcé les moteurs électriques des rames pour qu'ils supportent, enfin, l'usage intensif qui leur est infligé. Elle a installé, micro à la main, des agents de maîtrise qui guident, dans les stations les plus chargées, les flux de passagers montants et descendants. Elle équipe les trains et la ligne d'un système de contrôle de la vitesse et d'espacement automatique, SACEM, qui permettra de réduire de deux minutes et demie à deux minutes l'intervalle de temps entre deux trains. La capacité optimale de la ligne A croîtra environ de 20 % et atteindra cinquante-quatre mille passagers à l'heure. En 1995, cette amélioration ne suffira plus. Les scénarios les plus pessimistes font apparaître un déficit de 10 000 à 15 000 places à l'heure de pointe.

● **La multiplication des TGV, Sud-Est, Atlantique et Nord.** — Ils provoqueront des transformations dans les flux de passagers à diffuser dans l'agglomération. La gare d'Austerlitz dépérira au profit de celle de Montparnasse. La gare du Nord et ses environs connaîtront un coup de fouet. Les gares TGV « tangentielles » de Roissy-Charles-de-Gaulle et de Massy serviront de « locomotives » à de grandes opérations urbanistiques, soit respectivement 200 000 et 350 000 mètres carrés de bureaux.

du vingt et unième siècle

un train à l'envers

Pour faire face à ces défis, la RATP et la SNCF « banlieue » ont fait assaut d'imagination. Leurs techniciens ont multiplié les projets de prolongements de lignes et d'interconnexions. Guère de grandes infrastructures nouvelles modèle 70, mais un souci d'utiliser ce qui existe et de tricoter un véritable réseau « maillé », tant il est vrai que cette solution offre la souplesse d'itinéraires de substitution pour pas très cher. Passés au crible des possibilités financières, soupesés en commission sous la houlette de la direction régionale de l'équipement, ces dossiers ont fini par s'harmoniser, n'étaient quelques points de concurrence inévitables.

La RATP a deux chevaux de bataille. Les bus d'abord, dont elle veut rénover l'exploitation pour attirer à eux nombre d'automobilistes de banlieue. Une expérience « Autrement bus » débutera le 1er octobre dans les communes de Bagneux, Châtillon, Plessis-Robinson, Clamart et Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine). Pour augmenter le trafic de 8 %, la RATP restructurera les lignes qui desservent 165 000 habitants afin d'offrir, pour la première fois, des correspondances entre les bus dans des points clés où les usagers trouveront information et animation.

D'autre part, le seul projet lourd élaboré par la Régie a été baptisé « Métro est-ouest rapide » ou Météor. Il poursuit deux buts : alléger la charge de la ligne A du RER de 14 000 voyageurs à l'heure de pointe entre gare de Lyon et Auber, et améliorer la desserte des deux projets d'urbanisme, qui rééquilibreront Paris vers l'est, les zones d'activité de Bercy sur la rive droite et de Tolbiac sur la rive gauche *(voir article ci-contre)*. Il s'agirait d'une nouvelle ligne de métro classique de 12,2 km de long entre Maison-Blanche et la gare Saint-Lazare, via Tolbiac-Nationale, Zac Tolbiac, Dijon, Bercy, gare de Lyon, République, Château-Landon, gare du Nord, Chaussée-d'Antin. Prolongements possibles vers Haussmann, Ternes et Porte-Maillot. Correspondance avec la ligne de petite ceinture qui serait réouverte au trafic.

Monté sur pneu, Météor bénéficierait d'une vitesse élevée, près de 40 km/heure, et sa capacité s'établirait à 35 000 voyageurs à l'heure. La ligne serait en correspondance avec onze lignes de métro et les quatre RER. Le tronçon Maison-Blanche—Saint-Lazare coûterait 4,5 milliards de francs auxquels s'ajouteraient 700 millions de francs de matériel roulant. Si une décision intervenait avant la fin de l'année, la section gare de Lyon—Saint-Lazare pourrait être mise en service en 1995.

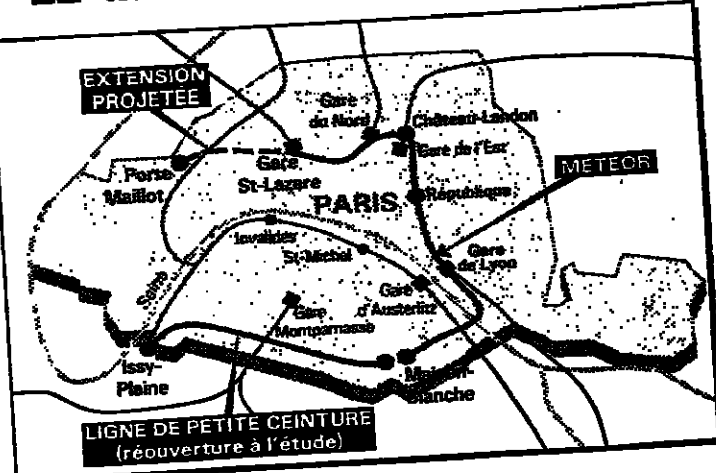
La SNCF a elle aussi concocté des solutions pour remédier à l'engorgement de la ligne A du RER. Elle propose d'abord d'achever la ligne D en perçant un tunnel supplémentaire entre la gare de Lyon et Châtelet-Les Halles, afin de relier les banlieues nord et sud-est sans rupture de charge. Ensuite, elle offre de dériver à Val-de-Fontenay une partie du trafic de la ligne A vers une nouvelle gare souterraine située entre la gare de l'Est et celle du Nord. Dans une deuxième étape, la ligne pourrait être prolongée jusqu'à la gare Saint-Lazare. Coût : 4,5 milliards de francs.

Pour desservir les zones de bureaux en gestation dans les Hauts-de-Seine, la Société nationale pense à rénover sa ligne « du bord de l'eau » entre Issy-Plaine et la Défense pour 500 millions de francs. Deux variantes : soit la ligne deviendrait une branche de la ligne C du RER, qui permettrait de réaliser des liaisons Juvisy-la Défense, soit elle serait connectée sur la ligne de petite ceinture, par exemple grâce à un métro automatique de type VAL sur pneu, qui réaliserait une liaison Tolbiac-la Défense.

Troisième projet SNCF d'importance : La Verrière-La Défense. Pour 350 millions de francs, un saut de mouton à Viroflay pourrait raccorder, par des voies existantes, la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et le pôle de la Défense.

Citons en vrac parmi les autres « mailles » proposées par la RATP et la SNCF ; une prolongation par bus du tramway vers Romainville et Montreuil ; des lignes de bus en site propre à Châtillon, Colombes et Gennevilliers ; des cabines SK pour la desserte locale à Montparnasse, Créteil, Noisy-le-Grand et entre la gare d'Austerlitz et la gare de Lyon ; la réanimation de la grande ceinture ferroviaire entre Sartrouville et Val-de-Fontenay, une gare à la Porte-de-Clichy sur la ligne vallée de Montmorency-Invalides, le prolongement vers Saint-Christophe à Cergy, une liaison Saint-Germain-en-Laye—Saint-Nom-la-Bretêche, l'électrification de la ligne La Ferté-Allais—Malesherbes, etc.

LE « MÉTÉOR » DE LA RATP



Il ne manque plus que l'argent, et c'est là que le bât blesse. La poursuite des actions prévues par le plan finissant (ligne 1 à Neuilly, ligne A à Disneyland, tramway), le renfort de la ligne A et des mesures d'accompagnement de la demande (desserte de Bercy) nécessiteraient 50 % d'augmentation de l'enveloppe globale affectée, chaque année, par l'Etat et la région aux investissements en faveur des transports collectifs. De moins de 5 milliards de francs, celle-ci devrait passer à plus de 7 milliards. Des arbitrages entre les projets s'imposeront donc, avant la fin 1988, mais ils ne dispenseront pas les élus d'un effort financier renforcé.

Car la voiture individuelle et les tenants de la décadence des transports en commun ne sont pas de saison en zone urbaine dense. Entre autres prophètes de malheur, le Britannique Webster avait prédit que la télématique, le travail à domicile et l'automobile viendraient à bout du train et du métro. Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, lui donnait en partie raison en proposant, en janvier dernier, d'étudier un périphérique souterrain baptisé Laser au cœur de Paris. Malheureusement pour ces thèses, l'automobile est inadaptée : sans parler du casse-tête du stationnement, c'est six Laser qu'il conviendrait de construire pour transporter autant de personnes qu'une ligne de métro classique ! Les transports collectifs en Ile-de-France ont encore de beaux jours devant eux.

ALAIN FAUJAS.

Automatismes

LA RATP ne projette peut-être pas de constructions de lignes spectaculaires, mais elle est bien décidée à jouer la carte des technologies électroniques pour accroître sa productivité et améliorer le service rendu à ses usagers.

Ainsi a-t-elle enfin décidé de jouer la carte du métro sans conducteur. La petite ligne 7 *bis* (Louis-Blanc/Pré-Saint-Gervais) devrait être desservie en 1992 par des rames totalement automatiques comparables à celles du VAL, à Lille. Comme dans cette ville, la Régie a choisi le système des portes palières qui, sur le quai, ne s'ouvrent que lorsque le train est arrêté en face d'elles. La ligne 7 a été choisie, car elle est courte et parce qu'elle permettra de tester en vraie grandeur les automatismes sur une ligne existante.

Les études coûteront 50 millions de francs ; l'équipement des voies et des voitures, 130 millions de francs.

Toujours dans le domaine de l'automatisation des procédures, la RATP suit de très près l'essai de tarification « mains libres » qui sera réalisé sur la future ligne D du métro de Lyon. Chaque usager pourra acheter une carte magnétique qu'il créditera d'une certaine somme en l'acquittant à un guichet ou à un distributeur. Cette carte, rechargeable, sera débitée par un faisceau laser du montant du transport au passage de certaines limites. Ce système signifie, à terme, la fin des tarifs forfaitaires, comme la carte Orange, car l'exploitant pourra moduler les prix selon l'affluence, la direction, voire la fidélité de l'usager.

Enfin, la RATP travaille à la définition d'une nouvelle rame dans laquelle aucune séparation physique n'empêcherait la circulation entre les voitures. Ce BOA serait équipé de boggies à essieux orientables qui s'inscriront avec exactitude dans les courbes des rails : moins lourd et moins cher, le métro de l'avenir s'usera moins vite et sera plus confortable. Le français ANF Industrie et l'italien ANSALDO se sont vu confier un contrat de recherche de 14 millions de francs sur ces boggies intelligents.

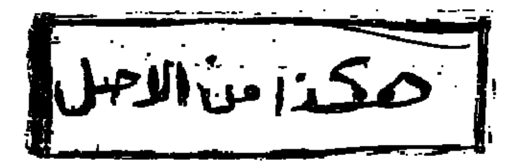
Métro, boulot...

CHAQUE jour, 19 232 000 personnes se déplacent à l'intérieur de la région Ile-de-France. Le chiffre correspondant en 1965 était de 11,4 millions. La durée moyenne du trajet est de 28 minutes et la distance moyenne de 6 kilomètres.

Ces transports s'effectuent surtout en voiture individuelle, qui assure 60 % des déplacements, sauf à Paris où la majorité des habitants ne possède pas de véhicule. Les transports en commun représentent 30 % des déplacements régionaux, soit 60 % à Paris, 23 % dans les départements de la Petite Couronne et 13 % dans ceux de la Grande Couronne. Les autres modes de transport (deux roues, marche) assurent 10 % des déplacements.

Le coût moyen du déplacement en transports en commun pour l'usager est évalué à 3,44 F contre 12,57 F pour celui de l'automobile. Mais l'usager des transports collectifs ne paie que 37 % du prix de son voyage ; le reste des charges est supporté par les employeurs (26 %), l'Etat (17 %), les collectivités locales (12 %) et les ressources diverses de la RATP et de la SNCF comme la sous-traitance et les produits commerciaux (8 %).

★ Les dernières statistiques connues – celles de 1986 – sur *Les transports de voyageurs en Ile-de-France* sont en vente à la direction régionale de l'équipement (21, rue Miollis, 75015 Paris, au service d'accueil, groupe communication-documentation) au prix de 100 F.



Marchés financiers

Déjà convoité par Jacobs-Suchard

Le chocolatier britannique Rowntree rejette une OPA lancée par Nestlé

Qui prendra la barre chez Rowntree, le numéro trois de la confiserie britannique, devenu depuis deux semaines la cible des grands groupes chocolatiers ? Après le raid boursier lancé le 13 avril par le suisse Jacobs-Suchard sur Rowntree (qui s'est vu ravir d'un coup 14,9 % de son capital), c'est au tour de l'autre géant helvète, Nestlé, de vouloir croquer à belles dents les douceurs de la perfide Albion (Rowntree possède les marques Kit-Kat, Polo, Quality Street). Le mardi 26 avril, le groupe de Vevey a lancé une OPA en bonne et due forme sur la firme britannique pour un montant de 2,1 milliards de livres, soit plus de 21 milliards de francs.

Pressé de contrecarrer les prétentions de son rival suisse, qui souhaite acquérir 25 % de Rowntree, Nestlé a offert de payer 890 pence chaque action. De 477 pence le 13 avril avant l'offensive de Jacobs, le titre a ainsi été propulsé le 26 avril à 905 pence !

Face à ces convoitises, la direction de Rowntree souhaite faire tout son possible pour conserver son indépendance. De la même manière qu'il avait jugé « *indésirable* » la participation de Jacobs-Suchard, le PDG du groupe chocolatier britannique, M. Kenneth Dixon, a rejeté l'offre de Nestlé, la jugeant elle aussi « *indésirable* » et « *ne reflétant pas la valeur unique des marques internationales de Rowntree* ».

Nestlé, qui dit détenir 4,6 % de Rowntree, semble déterminé à persévérer. « *Les activités des deux groupes se complètent de manière idéale dans la confiserie* », estime l'administrateur délégué de Nestlé, M. Helmut Maucher. « *Nestlé met essentiellement l'accent sur le secteur des plaques de chocolat et des pralinés et sur le développement des produits nouveaux, alors que Rowntree se concentre principalement sur les barres et sur d'autres articles de confiserie.* »

Le groupe suisse, qui a acheté récemment Buitoni SPA à M. De Benedetti, estime que « *sa large présence internationale, ses capacités de recherche et de développement comme ses moyens financiers permettront de faire pénétrer les produits de Rowntree sur les marchés où ils n'étaient jusqu'ici que peu ou pas représentés* », selon l'analyse de M. Maucher.

E. F.

1987, « *année exceptionnelle* » pour L'Oréal

1987 aura encore été « *une année exceptionnelle* » pour L'Oréal, a indiqué le vice-président, M. Lindsay Owen-Jones, en présentant les résultats du leader mondial des cosmétiques. Le groupe français a enregistré un bénéfice net part du groupe de 1,059 milliard de francs, en hausse de 22,4 %, pour un chiffre d'affaires de 20,09 milliards de francs, en progression de 10,8 %.

En incluant le montant géré par L'Oréal, et qui comprend la vente des agents américains et canadiens, le chiffre d'affaires généré par les cosmétiques s'élève à 24,4 milliards de francs (4,1 milliards de dollars). Le groupe conforte ainsi sa place de numéro un mondial devant le japonais Shiseido (2,5 milliards de dollars), l'américain Avon (2,3 milliards de dollars) et l'européen Unilever (1,9 milliard de dollars).

La division pharmacie a connu une progression de son activité inférieure à celle des autres secteurs. Elle n'a été que de 1,6 % à 2,3 milliards de francs. L'Oréal s'apprête à lancer quatre nouveaux médicaments dont un hypnotique. Pour marquer sa confiance dans l'avenir de cette branche, le groupe a porté de 53 % à 65 % sa participation dans Synthélabo. Pour cette année, le président, M. Charles Zviak, table sur un chiffre d'affaires du groupe en hausse de 12 % et sur un résultat dont la progression sera supérieure à ce taux. A l'automne, M. Zviak quittera ses fonctions pour être remplacé par M. Owen-Jones.

NEW-YORK, 26 avril ↑

L'avance se ralentit

La hausse des cours s'est poursuivi mardi à Wall Street. Mais le mouvement s'est fortement ralenti. Comme l'United Press le dit prosaïquement : le marché a survécu à un programme de ventes. A la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 044,76, soit à 8,79 points au-dessus de son niveau précédent. Le bilan de la journée a cependant été de meilleure qualité que ce résultat. Sur 1 957 valeurs traitées, 925 ont progressé, 554 ont baissé et 478 n'ont pas varié.

L'annonce d'une hausse de 2,3 % du PNB pour le premier trimestre, en ligne avec les prévisions, a été bien accueillie. Mais sans plus, bien que cette tendance témoigne de la bonne résistance au krach d'octobre. De l'avis général, les capitaux sont toujours réticents à venir s'investir à New-York par crainte des « claques » que les programmes de ventes sur ordinateurs peuvent à tout moment donner à la Bourse.

Pour l'instant, « *les opérateurs s'occupent à gérer les mouvements de balançoire* », faisait remarquer un broker. L'activité a peu varié, avec 152,3 millions de titres échangés, contre 156,95 millions la veille.

VALEURS	Cours du 25 avril	Cours du 26 avril
Alcoa	46 1/2	45 3/4
Allegis (ex-UAL)	80 1/2	79 3/4
A.T.T.	27 1/4	26 3/4
Boeing	47	46 7/8
Chase Manhattan Bank	24 3/4	24 3/4
Du Pont de Nemours	84 1/4	84 1/2
Eastman Kodak	41 1/8	41 1/4
Exxon	44 7/8	44 3/4
Ford	47	46 3/4
General Electric	41	40 3/4
General Motors	74 3/4	76 5/8
Goodyear	64 1/2	65 3/8
I.B.M.	114	114 1/8
I.T.T.	47	48 5/8
Mobil Oil	47 1/4	47 7/8
Pfizer	56 1/4	57 1/8
Schlumberger	37 7/8	38
Texaco	48 3/8	48 5/8
Union Carbide	22 3/4	22 7/8
U.S.X.	32 3/8	32 3/4
Westinghouse	52 1/4	52 5/8
Xerox Corp.	53 3/4	54 1/4

LONDRES, 26 avril ↑

Stimulé par les OPA

L'offre de 2,1 milliards de livres faite par Nestlé pour acheter le confiseur Rowntree Mackintosh a donné un coup de fouet à la Bourse de Londres, où les rumeurs d'OPA ont proliféré. L'indice FT s'est apprécié de 1,2 %, à 1 431,3. A la clôture des échanges, de nombreux investisseurs évoquaient la possibilité d'un « raid » sur le groupe textile Courtaulds par l'allemand Hoechst ou par l'américain Du Pont. Ils regardaient avec attention Cadbury Schweppes, espérant un renforcement de General Cinema, qui détient déjà 18 % des parts. De même United Biscuit et Ranks Hovis McDougall étaient très entourés. La publication d'un rapport de conjoncture trimestriel du patronat britannique (CBI), optimiste sur l'évolution de l'économie, a également incité les opérateurs à acquérir des titres. Ainsi 428 millions d'actions étaient échangées durant la séance, contre 307 millions la veille.

Toutefois, certains opérateurs sont demeurés prudents dans l'attente de la publication vendredi de chiffres du commerce extérieur britannique de mars.

PARIS, 26 avril ↑

Rebond

Déprimée en début de semaine, la Bourse de Paris a, mardi, retrouvé le sourire. Déjà, la matinée n'avait pas été triste (+ 1,4 %). L'amélioration se confirmait l'après-midi avec un score final de 2,56 %. Délaissées la veille, toutes les grandes valeurs ont regagné la faveur des investisseurs, Peugeot, Michelin, Suez, Paribas, CSF, Saint-Gobain, Sanofi, Midi, CGE et les autres. Les « opéables », aussi, sont revenues sur le devant de la scène. Bref, à la clôture de la séance officielle, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 1,7 % environ. La baisse de lundi était ainsi pratiquement effacée.

Le marché se remettrait-il à croire aux chances de M. Jacques Chirac de remporter la course à l'Elysée ? *Quelques* spécialistes le disaient hier. Mais ils manquaient de conviction et, surtout, ne faisaient pas l'unanimité. « *La Bourse joue maintenant la victoire de Mitterrand et la formation d'un gouvernement de centre-gauche* », assurait un professionnel. Plutôt paradoxal, non ?

Un ancien agent de change assurait, lui, que la reprise était la conséquence de quelques achats anglais sur fond d'attentisme. Peut-être est-ce lui le plus près de la vérité car les échanges furent bien maigres. En tout cas, la belle tenue de Wall Street peut avoir favorisé quelques initiatives, même étrangères. Paris n'est-elle pas la moins chère des grandes places internationales ? Tout le monde en tout cas attend le débat télévisé de jeudi soir.

Fives-Lille, qui annonce son retour aux bénéfices pour 1987, a monté de plus de 13 %. Mais Penarroya lui a ravi la vedette (+ 20 %), qui n'avait pas réussi à être coté la veille.

Sur le marché obligataire, le plus grand calme a régné. Des grandes compagnies d'assurances sont, paraît-il, à l'affût pour acheter du « papier », mais à des niveaux un peu moins élevés. « *On ne trouve rien* », assurait un spécialiste.

TOKYO, 27 avril ↓

Repli

Après quatre séances de hausse, des ventes bénéficiaires se sont produites au *Kabuto Cho*, entraînant un repli modéré des cours. La journée avait cependant bien débuté. Ce n'est qu'en début d'après-midi que la tendance a commencé à se retourner. A la clôture, l'indice Nikkeï s'établissait à 27 191,97, soit à 54,80 points au-dessous de son niveau précédent.

D'après les analystes nippons, le marché a été déçu par la hausse très médiocre de Wall Street après l'annonce d'une augmentation de 2,3 % du PNB américain. « *Il est maintenant au point mort* », notait M. Craig Chadier, de Smith New Court Far East.

Les produits chimiques ont été irréguliers, de même que les métaux non ferreux. Lourdeur des aciéries, des chantiers navals et de la construction automobile. L'activité a diminué, et 750 millions de titres ont changé de mains, contre 1 milliard la veille.

VALEURS	Cours du 26 avril	Cours du 27 avril
Akaï	634	621
Bridgestone	1 470	1 450
Canon	1 290	1 270
Fuji Bank	3 350	3 380
Honda Motors	1 820	1 810
Matsushita Electric	2 780	2 760
Mitsubishi Heavy	725	712
Sony Corp.	5 500	5 520
Toyota Motors	2 430	2 420

FAITS ET RÉSULTATS

● **Hoechst : croissance de 16 % des profits.** – Le groupe chimique ouest-allemand a déclaré, mardi 26 avril, un bénéfice net consolidé en progression de 16 % en 1987, à 1 528 millions de deutschemarks, contre 1 317 millions l'année précédente. La maison mère Hoechst AG a enregistré une hausse de 5 % de son bénéfice net, à 823 millions de deutschemarks, contre 783 millions. Après la mise en réserve de 208 millions de deutschemarks (contre 235 millions pour l'exercice 1986), le bénéfice distribuable s'élève à 615 millions de deutschemarks, contre 549 millions. Hoechst confirme le versement d'un dividende inchangé de 10 DM par action de 50 DM, à quoi s'ajoute un bonus exceptionnel de 1 DM à l'occasion du cent vingt-cinquième anniversaire de la firme.

● **Retour aux bénéfices de Total Compagnie française des pétroles.** – Total Compagnie française des pétroles est sorti du rouge en 1987, en réalisant un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 1,456 milliard de francs, contre des pertes de 471 millions de francs en 1986. Le chiffre d'affaires consolidé a baissé de 9 %, à 87,087 milliards de francs, contre 95,722 milliards de francs. Cette baisse est imputable à la baisse des volumes vendus par *Total France*, ainsi qu'à la cession, à l'été 1987, de Total Italie à Montedison (qui a contribué dans les comptes consolidés à une plus-value d'environ 1 milliard de francs).

● **Mérieux marque un point contre CDC.** – La Cour suprême de l'Ontario a rejeté, à Toronto, la demande d'injonction présentée *par le fabricant canadien de vaccins* CDC Life Sciences, visant à suspendre l'OPA lancée par l'Institut Mérieux sur cette compagnie. Le juge a estimé que le litige devait être tranché par les commissions des valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario, qui devaient se réunir mercredi 27 avril. CDC Life Sciences reproche à l'institut français de ne pas se conformer à la loi canadienne sur les banques. Ce texte de loi prévoit qu'une société associée à une banque étrangère implantée au Canada ne peut acquérir plus de 10 % des actions d'une compagnie canadienne. Le simple fait que l'Institut Mérieux appartienne à un groupe français, nationalisé, donc dépendant de l'Etat français, qui contrôle, d'autre part, deux banques présentes au Canada (la Banque nationale de Paris et le Crédit lyonnais), suffit, selon les avocats de CDC Life Sciences, pour constituer une infraction à la loi canadienne.

● **Cinq candidats intéressés par la société de Bourse Louis Baudouin.** – Maître Albert Chassagnon, administrateur judiciaire de la société de Bourse Louis Baudouin, a indiqué, au Comité d'entreprise de l'ex-charge, les noms des candidats à la reprise de cette maison, qui emploie cent quarante personnes. Cinq dossiers auraient été déposés : *Finacor*, dont la filiale Peter est une des plus importantes maisons de courtage, la Banque parisienne d'investissement et d'arbitrage, filiale du groupe Duménil-Leblé, la holding Tuffier et Associés, qui détient la société de Bourse Tuffier-Ravier-Py, la banque Demachy et un courtier américain de Denver, *Evan Ryan Securities.*

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	282 10	272 80 d	[illegible]	130	135 20
Amault & Associés	388	400	Int. Métal Service	185	183
Asystel	285	290	La Commande Électro.	198 50	197
B.A.C.	440	440	[illegible]	220	221
B. Demachy & Assoc.	399	399	Loca Investissement	272	270
B.I.C.M.	820	820	Locamic	146 50	146 80
B.I.P.	425	425	Matin Immobilier	297	....
Boiron	264	270	[illegible]	103 90	103 80
Bolloré Technologies	700	780	Métrologie Internat.	302	310
Buitoni	740	....	[illegible]	138 50	138
Câbles de Lyon	1150	1180	M.M.B.	400	434
Calberson	624	630	Moles	220 10	221 20
Canal Plus	470	472	[illegible]	490	470
Cardif	1138	1138	Olivetti-Logabax	155	155
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	248	250	Om. Gest. Fin.	318	314 80
C.A.T.C.	127 90	127 80	Presbourg (C. In. & Fin.)	57	57
C.D.M.E.	751	780	[illegible]	831	831
C. Equip. Elect.	291	....	St-Gobain Emballage	1146	1151
C.E.G.I.D.	520	530	St-Honoré Matignon	[illegible]	[illegible]
C.E.G.E.P.	155	160	S.C.G.P.M.	190	....
C.E.P.-Communication	1175	1150	Segin	286	284
C.G.I. Informatique	595	590	[illegible]	850	850
Ciments d'Origny	452	453	S.E.P.	1181	1181
C.N.I.M.	281	302 80	S.E.P.R.	1080	1085
Concept	288	280	Sligos	1400	1400
Conforama	558	540	S.M.T. Goupil	205	208
Creeks	335	340	[illegible]	695	700
Dafsa	145	139 20	Supra	275	280
Dauphin	3310	3400	TF 1	185 50	188
Devanlay	985	987	Unilog	108 50	112 80
Deville	625	621	Union Financ. de Fr.	438	448 50
Duménil-Leblé	840	840	Valeurs de France	308	307 80
Éditions Belfond	122 80	127 40			
Elysées Investiss.	20 70	20 70			
Finacor	431	420			
Gainsol	538	557			
Guy Degrenne	850	884			
I.C.C.	231	230			
IDIA	165	171 80			
I.G.F.	138	117			

Marché des options négociables le 26 avril 1988

Nombre de contrats : 7 720

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier
Accor	400	39,50	45	49	–
CGE	240	14	–	18,50	–
Elf-Aquitaine	240	40	50	1	–
Lafarge-Coppée	1 000	150	160	12	–
Michelin	180	15,50	22	18,50	18
Midi	1 300	425	–	20	45
Paribas	320	28,50	43,50	15	22
Peugeot	1 000	92	130	45,10	80
Saint-Gobain	440	7,50	13,20	–	–
Thomson-CSF	136	38	45	4,10	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 avril 1988

Nombre de contrats : 30 380

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88
Dernier	102,10	101,25	100,70
Précédent	102,10	101,25	100,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	2,38	2,52	0,21	1,30

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,69 F ↑

Le plus grand calme a régné, mercredi 27 avril, sur toutes les grandes places financières internationales. Cependant, dopé par l'annonce d'une croissance ralentie aux Etats-Unis, qui éloigne la menace d'une hausse des taux, le dollar a monté. Il a notamment coté 5,6950 F (contre 5,6815 F).

FRANCFORT	26 avril	27 avril
Dollar (en DM)	1,6725	1,6760

TOKYO	26 avril	27 avril
Dollar (en yens)	124,57	124,99

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (27 avril)	7 5/8-7 3/4 %
New-York (26 avril)	6 3/4-6 13/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	25 avril	26 avril
Valeurs françaises	107,7	
Valeurs étrangères	109,8	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	303,6	307,9

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	25 avril	26 avril
Industrielles	2 037,30	2 044,76

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	25 avril	26 avril
Industrielles	1 413,3	1 431,3
Mines d'or	207,1	207,1
Fonds d'État	89,85	89,99

TOKYO

	26 avril	27 avril
Nikkeï Dow Jones	27 246,77	27 191,97
Indice général	2 176,38	2 178,51

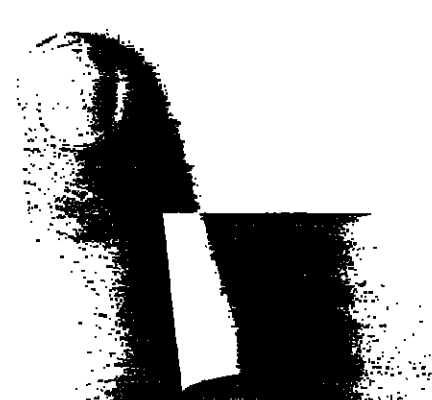
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	5,6930	5,6960	+ 27	+ 42	+ 65	+ 90	+ 160	+ 240
$ can.	4,6341	4,6403	– 61	– 38	– 94	– 59	– 271	– 185
Yen (100)	4,5544	4,5604	+ 142	+ 169	+ 305	+ 341	+ 878	+ 964
DM	3,3939	3,3971	+ 120	+ 139	+ 251	+ 276	+ 743	+ 813
Florin	3,0267	3,0295	+ 92	+ 103	+ 192	+ 208	+ 577	+ 628
FB (100)	16,2286	16,2464	+ 153	+ 317	+ 440	+ 629	+ 1 413	+ 1 [illegible]
FS	4,1010	4,1052	+ 195	+ 215	+ 396	+ 424	+ 1 154	+ 1 240
L (1 000)	4,5635	4,5696	– 97	– 67	– 210	– 165	– 636	– 541
£	10,6630	10,6743	– 52	– 1	– 83	– 2	– 300	– 105

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	7	7 1/8	7 1/16	7 3/16	7 3/8	7 1/2
DM	3 1/8	3 3/8	3 3/16	3 5/16	3 1/4	3 3/8	3 1/2	3 5/8
Florin	3 3/4	4	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8
F.B. (100)	5 1/2	6	5 7/8	6 1/4	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8
F.S.	1 5/8	2 1/8	1 13/16	1 15/16	1 7/8	2	2 1/4	2 3/8
L (1 000)	7 1/2	8 1/2	9 5/8	10	10 1/4	10 5/8	10 5/8	11
£	7 3/4	8	7 7/8	8	8 3/16	8 5/16	8 9/16	8 11/16
F. franç.	7 1/4	7 3/4	8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 26 AVRIL

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	126 40	8 175
8,80 % 78/93	101 86	7 765
10,80 % 79/94	104 20	6 964
13,25 % 80/90	106 85	11 911
13,80 % 81/89	103 82	3 894
16,20 % 82/90	112 40	4 648
16 % juin 82	114 51	14 120
14,60 % déc. 83	114 70	2 833
13,40 % déc. 83	117 90	4 686
12,20 % oct. 84	111 66	6 733
11 % fév. 85	111 38	1 994
10,25 % mars 86	105	1 293
ORT 12,75 % 83	1880	..
OAT 10 % 2000	104 42	9 180
OAT 9,90 % 1997	106 67	3 679
OAT 9,80 % 1996	103 43	2 356
Ch. France 3 %	153	..
CNB Bques janv. 82	102 46	3 224
CNB Paribas	102 45	3 224
CNB Suez	102 45	3 224
CNI janv. 82	102 46	3 224
PTT 11,20 % 85	107 70	4 241
CFF 10,30 % 86	102 86	2 482
CNE 11,50 % 86	108 70	9 304
CNT 9 % 86	100 51	0 444
CRH 10,90 % déc. 85	106 60	3 190
C.N.C.A. T.P.	1172	117
Drouot Ass. Obl. conv.	2000	204
Métrologie I. 6 % 6/7	77 80	7 770

SICAV (sélection) 26/4

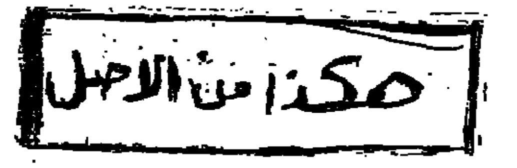
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26/4	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 688	5 681	5 500	5 900
ECU	7 053	7 048	....	....
Allemagne (100 DM)	339 700	339 880	329	348
Belgique (100 F)	16 242	16 240	15 650	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	302 790	302 830	293	313
Danemark (100 krd)	88 380	88 270	86	92
Norvège (100 k)	92 330	91 980	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 702	10 675	10 350	11 060
Grèce (100 drachmes)	4 232	4 235	3 800	4 650
Italie (1.000 lires)	4 569	4 588	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	410 540	410 620	389 500	420
Suède (100 krs)	96 850	96 810	93	99
Autriche (100 sch)	48 330	48 330	46 800	49 800
Espagne (100 pes.)	5 146	5 149	4 900	5 600
Portugal (100 esc.)	4 153	4 150	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 616	4 615	4 450	4 850
Japon (100 yens)	4 581	4 585	4 420	4 620

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/4
Or fin (kilo en barre)	82100	81500
Or fin (en lingot)	82250	81600
Pièce française (20 fr)	511	508
Pièce française (10 fr)	351	.....
Pièce suisse (20 fr)	525	526
Pièce latine (20 fr)	474	470
Souverain	598	595
Pièce de 20 dollars	2915	2905
Pièce de 10 dollars	1437 50	1455
Pièce de 5 dollars	806 25	.....
Pièce de 50 pesos	3190	3110
Pièce de 10 florins	492	492
Or Londres	448 75	449 25
Or Zurich	450 50	447 50
Or Hongkong	449 55	448 25
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

Les troubles sur le territoire

Une vingtaine d'interpellations en Nouvelle-Calédonie

NOUMÉA
de notre envoyée spéciale

Cette fois, tout peut arriver. Les indépendantistes, sur leurs barrages, portent aujourd'hui des cagoules. Les caldoches, sur leurs remparts de troncs coupés, affirment qu'ils auraient dû « *riposter plus tôt* ».

Le terrain est quadrillé, l'information aussi. Quinze gendarmes sont toujours retenus en otages, chacun se sent menacé. Mille huit cents militaires, vingt-six escadrons de gendarmes mobiles, huit compagnies de CRS sont pourtant présents en Nouvelle-Calédonie, et l'on attend des renforts.

A la résidence du haut-commissaire, le mercredi 27 avril, M. Pons affirme que le calme règne sur l'ensemble du territoire, et que la circulation a été rétablie pratiquement partout. Le ministre des DOM-TOM vient de tenir la troisième « réunion de sécurité » en vingt-quatre heures avec les autorités militaires et judiciaires.

Cinq jours après l'attaque de la brigade de gendarmerie territoriale de Fayaoué, au centre administratif de l'île d'Ouvéa, par un commando indépendantiste, les forces de l'ordre, annonce-t-il, ont réussi à localiser l'endroit où sont détenus les gendarmes et à entrer en contact avec les ravisseurs.

Le général Vidal, commandant en chef des forces armées de Nouvelle-Calédonie qui dirige un détachement de trois cents hommes envoyés à Ouvéa, appuyés par une vingtaine de membres du GIGN, s'efforce d'obtenir leur libération sans condition. En échange on promet « *la vie sauve aux ravisseurs* », dit le ministre.

L'entourage de M. Pons affirme, le matin, qu'aucun coup de feu n'a été entendu depuis la veille à Canala sur la côte est, où sept gendarmes ont été blessés ce week-end, leurs bâtiments étant entourés de tireurs isolés. Dans l'après-midi, pourtant, des rumeurs font état d'une dizaine de victimes pendant l'opération engagée par les renforts envoyés sur place pour dégager la localité. Des sources indépendantistes affirment que la léproserie du Centre Raoul Follereau de Nouméa a été réquisitionné pour accueillir les blessés. Il s'agit, en fait, de reloger les civils qui s'étaient réfugiés à l'intérieur de la gendarmerie pendant les accrochages.

« La culasse au pied du lit »

Aucun journaliste n'a encore pu se rendre à Fayaoué pour interroger les témoins de l'attaque de la gendarmerie ni vérifier si, comme l'affirment les indépendantistes, les militaires engagés dans l'opération de recherche ont fait subir des sévices à certains canaques pour obtenir des renseignements. Quatorze personnes auraient été arrêtées et inculpées.

Les liaisons téléphoniques sont coupées avec Ouvéa, comme avec Canala. « *Rassurez-vous*, dit M. Pons, *on n'a torturé personne* ».

Dans l'après-midi des coups de feu ont été échangés à Poya, sur la côte ouest, entre des indépendantistes en cagoule qui venaient d'édifier un barrage sur la route territoriale, et les forces de l'ordre.

Nul ne sait si l'état d'urgence est proclamé. L'ancien sénateur centriste Lionel Cherrier, président du Comité de soutien à M. François Mitterrand, parle des « *prémices d'une guerre d'indépendance* ». Ce comité a deux mille affiches du président-candidat en réserve mais n'ose pas les coller sur les murs de la ville parce que « *c'est trop dangereux* ». Un militant dort depuis ce week-end « *la culasse au pied du lit* ».

Le Front national donne un délai de quarante-huit heures au gouvernement pour rétablir l'ordre, faute de quoi il appellera ses militants à assurer eux-mêmes leur sécurité.

Sur un barrage wallisien dressé à Mont-Dôre, dans la banlieue de Nouméa, « Saxo 3 » communique par CB avec ses amis miliciens qui tiennent le barrage voisin. Chaque voiture qui franchit le premier rempart est annoncée, ses passagers, entendus, jaugés. Ne passent que les véhicules de police, les ambulances et les journalisites « amis ». « *Les forces de l'ordre*, dit un homme, *il faut les motiver.* »

Depuis vingt-huit heures les « loyalistes », parmi lesquels bon nombre de Wallisiens, bloquent à Mont-Dôre l'entrée de la tribu mélanésienne de Saint-Louis, une tribu « dure » où une forte proportion de jeunes concilient trop, à leurs yeux, délinquance et indépendantisme.

Les barrages anti-indépendantistes ont surgi après qu'un coup de feu eut été tiré contre un bus conduit par une Wallisien. Les riverains se plaignent d'essuyer des tirs et des jets de pierres en traversant le village.

Les CRS sont intervenus mardi avec un véhicule blindé contre les militants du FLNKS réfugiés dans les fourrés. Les gendarmes étant occupés ailleurs, ils sont revenus mercredi pour une opération de police judiciaire dans la tribu. Leur fourgon s'est glissé entre les barrages anti-indépendantistes. « *Il est délicat*, dit un proche de M. Pons, *de demander aux forces de l'ordre de tirer sur un drapeau français.* »

Les CRS ont interpellé treize personnes dont plusieurs dans le grenier de la Maison des petites-filles de Marie, dans l'enceinte de la mission voisine. Mais les barrages de la peur et de l'insécurité sont toujours là. Les militants RPCR demandent l'arrestation des trois chefs indépendantistes, MM. Jean-Marie Tjibaou, Léopold Jorédié et Yeiweiné Yeiweiné. Ils n'ont pas d'armes, « *on peut fouiller* » ; ils n'ont « *rien contre les indépendantistes* » ; ils s'opposent « *au terrorisme* ». Une ambulance arrive : un dialysé qui se rend à l'hôpital, certificat médical à l'appui. Mais à l'arrière sont entassé trois touristes allemands en perdition. Le ton monte. « *Il faut ouvrir, il faut regarder dans les sacs.* » Les Allemands repratiront finalement et en fin d'après-midi les hommes du RPCR lèveront les barrages.

Le ministre des DOM-TOM affirme qu'il va rentrer en métropole dès que les otages seront libérés. Il est en train de « *nourrir un dossier des responsabilités directes et indirectes* » dans la prise d'otages des gendarmes d'Ouvéa et laisse à la justice, qui a ouvert une information mercredi, le soin de poursuivre les responsables.

Sollicité par une partie du RPCR de prononcer la dissolution du FLNKS le ministre n'exclut pas cette mesure si « *sa responsabilité apparait globale et à tous les instants* ». Le problème se pésentera selon lui au prochain gouvernement quel qu'il soit. « *Si Chirac est élu le 8 mai il aura affaire aux minoritaires indépendantistes*, dit M. Pons. *Si c'est Mitterrand, il aura affaire aux majoritaires loyalistes.* »

CORINE LESNES.

La gendarmerie raconte l'attaque de la brigade de Fayaoué

« Une véritable action de commando »

« Une action de guerre. » « Une véritable opération de commando, exécutée avec maîtrise et sauvagerie, par des individus entraînés. » C'est ce qu'on explique à la direction générale de la gendarmerie nationale, à Paris, après les sanglants affrontements du 22 avril, dans la brigade de Fayaoué, le chef-lieu de l'île néo-calédonienne d'Ouvéa.

Selon cette version, les incidents ont commencé, très tôt, le matin de ce vendredi-là, lorsque deux gendarmes territoriaux et un lieutenant de la gendarmerie mobile ont reçu, dans les bureaux mêmes de la brigade locale, sur leur demande, un groupe de cinq hommes, dont un conseiller régional du FLNKS. Ce conseiller régional, précise-t-il encore, était un familier de la brigade, à laquelle, la veille, il avait vendu du poisson. *« La brigade de Fayaoué,* explique-t-on à Paris, *n'est pas un fortin et doit être ouverte à tous les habitants qui en solliciteraient l'assistance. »*

A la direction générale de la gendarmerie, on explique que, soudain, les cinq hommes se sont jetés brutalement sur les trois gendarmes. Au cours d'une lutte violente, ils ont tenté de prendre l'arme du sous-officier, chef de brigade, pendant que le lieutenant de gendarmerie mobile essayait de sortir la sienne. L'officier a été frappé à la tête par la hache de l'un des protagonistes.

A ce moment précis, dit-on de même source, d'autres hommes dissimulés autour des locaux de la brigade ont surgi *« en tirant* a priori *sur tout ce qui bougeait »* et en jouant, apparemment, sur le fait que les gendarmes à proximité hésiteraient à ouvrir le feu à leur tour, compte tenu de leurs camarades enfermés avec leurs agresseurs et de la présence, dans les parages, des épouses et des enfants des gendarmes territoriaux.

« Une action totalement impensable »

Au cours de la mêlée confuse qui s'en est ensuivie entre les assaillants et les représentants de l'ordre, ajoute-t-on à la direction de la gendarmerie, deux gendarmes ont été tués de sang-froid et un troisième grièvement blessé (décédé depuis), tandis que d'autres gendarmes, cherchant à atteindre le local où étaient entreposées leurs armes, ont préféré finalement renoncer à les employer : ce sont ces gendarmes-là qui ont été pris en otage par le commando.

On estime à la direction de la gendarmerie que le conseiller régional du FLNKS, familier de la brigade au point d'appeler par son prénom le chef, n'était pas le meneur du commando contre Fayaoué et qu'il a paru, même, totalement dépassé par les événements et incapable de ramener ses compagnons à la raison. *« L'attaque était imprévisible,* dit-on de même source, *et cette action de guerre, en cet endroit précis, totalement impensable pour les gendarmes. »*

La direction générale de la gendarmerie nationale, interrogée le mercredi 27 avril, à Paris, a démenti, d'autre part, avoir procédé à des interrogatoires violents de quiconque (et, en particulier, de femmes ou d'enfants) ; avoir déplacé des tribus et avoir détenu des personnes dans les conditions dénoncées par le communiqué du FLNKS. De même source, on admet que des individus, interpellés après les incidents sanglants sur l'île d'Ouvéa, ont été gardés à vue avec, pour certains d'entre eux, les mains ligotées par des menottes attachées momentanément à des poteaux, en l'absence d'autres possibilités.

● **URSS : catastrophe aérienne (dix-sept morts).** — Une catastrophe aérienne près du lac Baïkal, en Sibérie soviétique, a fait dix-sept morts (quinze passagers et deux membres d'équipage), rapporte mercredi 27 avril la *Pravda*. L'appareil s'est écrasé sur le flanc d'une colline alors qu'il s'apprêtait à atterrir à Bagdarine, a indiqué l'organe du PC soviétique, sans préciser la date de l'accident. Il n'y a eu aucun survivant. *(Reuter.)*

● **M. Jacques Petitmengin PDG de la société Progiat.** — Ancien président de Charbonnages de France-Chimie, M. Jacques Petitmengin, soixante ans, a été nommé, par décret paru au *Journal officiel* du mardi 26 avril, président du conseil d'administration de la société Progiat, chargée de promouvoir et de commercialiser à l'étranger les productions du Groupement industriel des armements terrestres (GIAT).

Sur le vif

Fiat Lux

Je ne sais pas où j'ai la tête, moi aujourd'hui. Je suis complètement tourneboulée. Guy Lux en prison ! Qu'est-ce que vous dites de ça ? Ce matin, chez Maurice, au bar-tabac du coin, on se cramponait au zinc pour pas tomber. De stupeur consternée. Hé oui, je joue, vous saviez pas ? Je joue petit et je gagne gros. Non, pas le tiercé, encore moins le quarté, c'est trop risqué, je joue gagnant, placé ou à cheval. Tiens, l'autre dimanche, avec mon amie Maimaine on a mis 70 balles sur je ne sais plus quel tocard et on en a touché 897, voyez un peu le travail ! Et ça grâce à qui ? Grâce à lui, à Guy Lux, à *Bilto*.

Déjà qu'au tapis vert ma chance a tourné depuis que le carré d'as nous est passé sous le nez, à moi et à une copine, elle tient un kiosque à journaux rue Lobeau. Le carré d'as, on l'a joué religieusement tous les jours que Dieu fait. Sauf celui où il est sorti ! C'est à devenir fou, non ! Alors, si maintenant on ne peut même plus se fier à son thème astral pour gagner au loto, où on va ?

C'est ça qu'elle comprend pas, Maimaine. Elle vient de m'appeller, furibarde.

— Enfin, c'est dégueulasse. Avec ses chiffres bénéfiques, il gagnait des cent et des mille, Guy Lux. Il était gentil, il le disait, même que j'ai vu sa photo à ce propos dans la presse. Il nous donnait le tuyau. Résultat, on le coffre ! Pourquoi ?

— Enfin, Maimaine, pour les connaître, ces chiffres, fallait casquer. C'est une escroquerie.

— En quoi ? Personne t'obligeait. Quand t'achètes un journal hippique pour connaître les numéros sortants de la prochaine course à Longchamps, tu payes pareil et tu perdis autant. Et tonton Bellamou, il se met rien dans les poches, lui, en raflant les trois quarts de nos pauvres petites mises, sans parler des gros lots au loto ? C'est où sa taule, déjà ? C'est pas au Louvre ?

CLAUDE SARRAUTE.

Franche-Comté

Recours en annulation contre l'élection du président du conseil régional

Un recours visant à l'annulation de l'élection à la présidence de la région Franche-Comté de M. Pierre Chantelat a été transmis, le vendredi 22 avril, au Conseil d'Etat. Ce recours conclut aussi, par voie de conséquence, à l'annulation de l'élection des vice-présidents du conseil régional.

Succédant à Edgar Faure à la tête du conseil régional de Franche-Comté, M. Chantelat (UDF-PR), député de Haute-Saône et maire de Vesoul, a été élu, le jeudi 14 avril, avec l'aide des voix du Front national, qui compte trois représentants au sein du conseil régional.

L'un des représentants du Front national, M. René Mars, avait ensuite été élu à la cinquième vice-présidence du conseil régional. Après avoir nié l'existence d'un pacte conclu avec le Front national, M. Chantelat avait admis que la majorité avait passé un « accord-programme » avec la formation de M. Jean-Marie Le Pen. (*Le Monde* des 16 et 20 avril.)

Le recours en annulation de l'élection de M. Chantelat a été déposé par un électeur de Mamirolle (Doubs), M. Antoine Pouchol, qui s'était déjà signalé en contestant auprès du Conseil constitutionnel puis du garde des sceaux le droit d'Edgar Faure de demeurer sénateur tout en présidant la mission de célébration du bicentenaire de 1789.

Le recours invoque des irrégularités de forme dans la convocation de l'assemblée régionale, le 14 avril. Selon M. Pouchol, cette convocation aurait dû émaner du préfet, et non de M. Chantelat lui-même, qui était à l'époque vice-président délégué du conseil régional. D'autre part, un délai de douze jours entre l'envoi de la convocation et la date de la session n'aurait pas été respecté.

M. K.

● **Condamnation d'un sympathisant du Front national.** — Christian Vanenguene, vingt-sept ans, un sympathisant du Front national qui avait cassé huit dents à un fils de harki à coups de batte de base-ball, a été condamné, le lundi 25 avril, à un an de prison dont neuf mois avec sursis par le tribunal correctionnel du Havre. Le dimanche 17 avril, il avait tout d'abord attaqué avec sa batte deux partisans de M. Pierre Juquin qui recouvraient des affiches de M. Jean-Marie Le Pen. Quelques minutes plus tard, il s'en prenait au fils d'un harki, âgé de vingt-et-un ans.

● **Forte explosion à Kaboul.** — Une forte explosion a ébranlé, mercredi 27 avril, le centre de Kaboul, endommageant des immeubles et faisant des victimes dont le nombre n'a pas été spécifié. Les forces de sécurité ont immédiatement interdit l'accès sur les lieux, à la limite du quartier commercial du centre de la capitale afghane, et ont refoulé les nombreux journalistes occidentaux venus couvrir les festivités marquant le dixième anniversaire de l'arrivée au pouvoir des communistes. — *(Reuter.)*

Le conflit social à la COGEMA

Le tribunal de Versailles demande la nomination d'un médiateur

Le tribunal de Versailles (Yvelines), saisi par la direction de la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires), a, selon une formule aujourd'hui habituelle, ordonné la nomination d'un médiateur dans le conflit sur les salaires entre la société et le syndicat CGT. Toutefois, il a demandé aux deux parties de le choisir elles-mêmes. La COGEMA avait engagé une procédure de référé pour obtenir l'expulsion de cent cinquante mineurs grévistes de Lodève (Hérault), qui depuis le lundi 25 avril bloquent les accès du siège social à Vélizy-Villacoublay (*Yvelines*), rejoints depuis le mardi 26 par une centaine de grévistes des mines de La Crouzille (Haute-Vienne) et de Mortagne (Vendée). Comme le tribunal l'a demandé, ils ont libéré les accès au PC de sécurité nucléaire de la société et au siège de la COMINAK, une autre société minière, situés à proximité, qu'ils occupaient aussi.

Le conflit dure depuis le 29 mars. La CGT a appelé à la grève dans les mines d'uranium de la COGEMA pour obtenir l'augmentation de 8 % des salaires de base. Elle juge insuffisante la proposition, faite le 15 avril par la direction, d'une hausse de 2 % en niveau — 1,1 % au 1er avril (au 1er février pour les salaires les plus bas) et 0,9 % au 1er novembre — et de 3,7 % en masse sur 1988. Selon la direction, moins de 40 % des salariés sont en grève, selon la CGT 95 %.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 27 avril

Stabilisation

Après la forte poussée de la veille (+ 2,56 %), la Bourse de Paris a marqué, mercredi, une pause dès les premiers échanges de la matinée. L'indicateur instantané se maintenait à + 0,20 %. A la hausse, figuraient Fives-Lille (+ 9,19 %), qui a annoncé de bons résultats, Penarroya (+ 5,13 %), Comptoir des entrepreneurs (+ 5,13 %), Luchaire (+ 4,71 %) et Schneider (+ 4,40 %). Après l'accord intervenu avec AXA, la Compagnie du Midi, devenant moins opérable, perdait 6,63 %.

Le numéro du « Monde » daté 27 avril 1988 a été tiré à 592 674 exemplaires

A B C D F G H

